

**RAPPORT D'EXÉCUTION
DU PROGRAMME STATISTIQUE
À MOYEN TERME 1994-1998**

**n°52
AOÛT 1999**

Rédaction en chef : Jean BÉGUÉ, Mireille MOUTARDIER,
Geneviève HONORÉ

Secrétariat de rédaction : Martine DARLES

Rédacteurs :

- les services producteurs de statistiques
- le secrétariat du CNIS
- les secrétariats des Comités du secret et du contentieux

Conseil National de l'Information Statistique

Août 1999

RAPPORT D'EXÉCUTION DU PROGRAMME STATISTIQUE À MOYEN TERME 1994-1998

SOMMAIRE

I - BILAN DES TRAVAUX STATISTIQUES

1 - Vue d'ensemble sur l'exécution du programme

- Statistiques économiques et environnementales 9
- Statistiques sociales 15
- La diffusion de l'information statistique 20
- La simplification des enquêtes auprès des entreprises 22
- Avis généraux sur l'exécution du programme 25

2 - Bilan par formation

- Agriculture 29
- Commerce, services 38
- Démographie, conditions de vie 48
- Education, formation 63
- Emploi, revenus 72
- Environnement 91
- Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie 101
- Monnaie, finance, balance des paiements 111
- Santé, protection sociale 121
- Statistiques régionales et locales 136
- Système productif 151
- Transports, tourisme 160
- Urbanisme, équipement, logement 175

II - BILAN DU FONCTIONNEMENT DU CNIS 185

III - ANNEXES

- Organigrammes 211
- Environnement juridique européen 215

Sigles et acronymes 231

I - BILAN DES TRAVAUX STATISTIQUES

1 - Vue d'ensemble sur l'exécution du programme

Statistiques économiques et environnementales

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

Le programme statistique à moyen terme avait fait l'objet d'une synthèse pour l'ensemble des services contribuant au système d'information sur le système productif. On y retrouve une convergence des orientations de ces services, sur les différents domaines, autour de la contradiction entre deux exigences : faire face à des demandes accrues et inscrire l'activité des statisticiens dans un contexte caractérisé par la volonté d'alléger les charges des entreprises et par des restrictions budgétaires.

La croissance de la demande tenait d'abord aux impératifs de l'harmonisation européenne, source de règlements contraignant à adapter les outils, mais aussi à satisfaire des besoins nouveaux ; ceux-ci portaient notamment sur la connaissance des entreprises (de leurs structures, de leurs relations, de leurs marchés) et de leur adaptation aux évolutions techniques et organisationnelles imposées davantage encore par l'internationalisation des économies. La demande d'informations régionales et locales s'avérait également en forte augmentation, notamment dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment et des travaux publics, du tourisme, de l'environnement et des finances publiques. S'exprimait enfin une demande récurrente de réduction des délais de mise à disposition des résultats des exploitations statistiques.

Dans ce contexte, les services producteurs ont prévu des opérations d'exploitation de leurs systèmes et de leurs outils, avec extensions nécessaires et allègements possibles, en étant principalement guidés par les règlements statistiques communautaires, récents ou en cours d'élaboration, relatifs à tous les domaines de la production des statistiques économiques et financières ou des statistiques de l'environnement :

- nomenclatures : introduction progressive de la Naf dans les répertoires, dans les enquêtes structurelles, les enquêtes de production, les statistiques du commerce extérieur... et finalement dans tous les outils statistiques, jusqu'aux comptes nationaux ;
- réforme profonde des enquêtes annuelles d'entreprises, avec mise en place d'une quatrième génération (EAE 4G) adaptée au règlement européen sur les statistiques structurelles et permettant d'étudier des thèmes d'intérêt nouveaux tout en satisfaisant aux impératifs d'allègement de la charge des plus petites entreprises : EAE 4G harmonisée grâce à un tronc commun pour tous les secteurs, avec adaptation par chaque service ministériel concerné aux secteurs relevant de sa compétence ;
- rénovation ou adaptation de nombreux outils des statistiques conjoncturelles (règlement européen en cours de mise au point) : production, chiffres d'affaires, prix à la production (produits industriels, produits agricoles, services, entretien-amélioration de l'habitat...), stocks : élaboration de nouveaux indices de commandes et surtout enquêtes de branche renouvelées pour répondre au règlement européen sur les enquêtes de production (Prodcom), et nouveau dispositif de suivi des échanges intra-communautaires (Intrastat) ;
- révision importante des comptes nationaux, avec préparation d'une nouvelle base (base 90), également adaptée à un règlement européen en ce qui concerne les concepts et profitant, bien sûr, des progrès de l'information.

Bien entendu, outre les travaux avec des caractéristiques communes aux différents secteurs, chaque service prévoyait des opérations spécifiques permettant de répondre à la demande, et adaptées aux caractéristiques propres de chaque domaine, qui seront reprises dans la 2^{ème} partie ci-après consacrée au bilan par formation.

Parallèlement, étaient explicitées des adaptations permettant de répondre au souci d'allègement des charges des entreprises, avec utilisation plus intensive des documents d'origine administrative, amélioration des fichiers de lancement d'enquête et coordination d'échantillons (Ocean), introduction des pratiques d'échanges de données informatisés (EDI). Mais au-delà de cette simplification, la préoccupation de rendre un meilleur service aux entreprises, qui s'est amplifiée depuis, était déjà clairement affichée en début de période.

2 - L'avis du CNIS

Le Conseil, en souscrivant aux orientations précédentes et en reprenant les avis émanant des diverses formations où avaient été présentés et débattus les projets de programmes des services, a principalement mis l'accent sur l'harmonisation européenne et sur la simplification des enquêtes auprès des entreprises.

L'harmonisation européenne a bien été perçue comme une source de progrès possibles, notamment dans les domaines des enquêtes annuelles d'entreprise et des enquêtes de production, mais aussi comme comportant des risques d'accroissement des demandes adressées dans le cadre européen, parfois des risques d'appauvrissement (transports). Aussi a-t-il souhaité être davantage associé aux discussions sur les projets européens en liaison avec le CEIES.

En ce qui concerne la simplification des enquêtes, au-delà des mesures spécifiques prévues dans les diverses opérations, auxquelles il a prêté beaucoup d'attention, il a organisé, avec la mise en place du Comité du label et la définition de ses procédures de fonctionnement, un dispositif contraignant, mais qui aussi s'est révélé extrêmement utile dans cette démarche d'examen systématique de l'utilité et de la pertinence de toutes les opérations de collecte et de leurs modalités.

Parmi les autres préoccupations du Conseil sur ces programmes de moyen terme, outre les inquiétudes relatives aux moyens budgétaires de certains services, doivent être signalés : l'intérêt pour certains travaux comme l'inventaire communal, pour le développement du système statistique sur l'environnement après la création de l'Ifen, pour les mesures de rationalisation des outils de coordination (répertoires et identifiants, EAE 4G...), le développement de clubs d'utilisateurs et de partenariats, pour le développement de bases de données adaptées aux travaux de production et aux outils de diffusion.

II - État des lieux fin 1998

Comme prévu, les mesures de restrictions budgétaires n'ont pas épargné les services statistiques. Rares sont cependant les opérations qui ont été complètement annulées. Les conséquences en ont été plutôt des allègements et des décalages par rapport aux projets et aux calendriers initiaux ; mais certains des décalages (EAE 4G, révisions des comptes) sont également dus à la complexité des problèmes à résoudre, notamment à la suite de l'introduction de nouveaux concepts et de nouvelles nomenclatures.

Sous ces réserves, à l'Insee comme dans la plupart des services producteurs, le bilan global peut être jugé satisfaisant. Si l'on juge sur l'ensemble de la période, l'écart entre réalisations et prévisions est faible ; en outre, quelques opérations nouvelles ont pu être lancées. Mais ces dernières années apparaissent plus comme marquées par la rénovation des outils et par la rationalisation du dispositif que par des extensions des champs de connaissance.

Quant aux préoccupations relatives à la simplification des enquêtes et, plus largement, entre statisticiens et entreprises, elles ont été prises en compte dans les travaux conformément aux prévisions, mais elles se sont aussi traduites par une évolution sensible de la transformation à conduire à cet égard.

En ce qui concerne les opérations à caractère commun pour l'ensemble des services, soumises pour l'essentiel à des règlements européens, tous les systèmes de statistiques structurelles ou conjoncturelles et des comptes nationaux auront fait l'objet, en fin de période, des principales transformations prévues, alors que la production courante a été assurée.

L'enquête annuelle d'entreprise de nouvelle génération (EAE 4G) a été lancée en 1997 dans la plupart des secteurs et l'a été, dans la construction et dans les transports, en 1998. Les progrès attendus pourront donc être capitalisés au cours du prochain moyen terme. Par ailleurs, la plupart des thèmes qu'il était prévu d'étudier grâce à des opérations associées à l'EAE ont été abordés, surtout dans l'industrie (y compris IAA), mais aussi l'urbanisme-logement, les transports, les commerces et les services : enquête mondialisation du Sessi en 1994, enquêtes innovation technologique (Industrie, IAA, transports, services) enquêtes sur les relations inter-entreprises (industrie, commerce) pour n'en citer que des exemples... on peut se reporter aux bilans détaillés par domaine.

La mise aux normes européennes du règlement Prodcum des enquêtes de production a entraîné leur refonte en début de période pour aboutir à une première diffusion de résultats en 1996 et à la mise à disposition de résultats plus complets en 1997 (CDROM Europroms).

Presque tous les indicateurs infra-annuels auront été rénovés. Il en est ainsi :

- de l'indice de la production industrielle (Ipi), rénové en 1996, mensualisé et calculé sur nouvelle base 1990 ;

- de nombreux indices de prix : prix agricoles à la production (Ippap), rénové en 1993 et qui passera en base 1995 en 1999 ; prix des produits industriels nécessaires aux exploitants agricoles, transformé en 1997 en un nouvel indice de prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) composé de deux éléments (consommations intermédiaires, biens d'investissements) et prix de gros des produits alimentaires, rénové en 1997 ; prix de vente industriels avec extension aux biens intermédiaires en 1998 , aux biens de consommation en 1999, et calcul d'indices synthétiques ; prix de l'entretien - amélioration des logements, mis en place en fin de période.

En matière de prix, on doit mentionner des retards sur les prix des services aux entreprises, dont l'extension à la plupart des branches se réalisera selon un calendrier débordant largement sur les années du prochain moyen terme, ainsi que sur les prix des transports, seuls les indices de transport routier de marchandises ayant été mis en place en 1998 ;

- des indices mensuels de chiffres d'affaires, où le nouveau projet d'utilisation des données TVA n'avance toutefois pas au rythme souhaité ;

- des indices de stocks, où l'extension de l'enquête aux produits et charges permettra d'évaluer simultanément un indice de l'excédent brut d'exploitation.

Seuls les indices de commandes, prévus dans le cadre européen, n'auront pas fait d'avancée notable, puisque le projet ne démarrera qu'en 1999.

Egalement avec un retard d'un an, les comptes courants seront, au printemps 1999, établis en nouvelle base, conforme aux normes européennes. Les nombreuses études et mises en cohérence nécessaires à la mise au point de cette base et au chiffrage des années 1990-1998 ont été menées à bien, pour les entreprises non financières, principalement par l'Insee, le Scees, le Sessi et le Ses, et pour les institutions financières comme pour les comptes financiers, la balance des paiements, par la Banque de France. Les comptes spécialisés et les comptes satellites seront repris en articulation avec cette nouvelle base.

Au-delà de ces opérations communes, chaque service a conduit des travaux plus spécifiques dans les secteurs de sa compétence, et l'Insee a intensifié, outre ses travaux d'étude, les actions de coordination du dispositif statistique sur le système productif.

Les bilans par domaine, composés de nombreuses opérations, ne pouvant pas facilement être résumés, on ne saurait ici reprendre, à titre d'exemple, que certains aspects, parmi les plus essentiels.

Dans **l'agriculture**, malgré les problèmes de délocalisation et de moyens, le Scees a pu maintenir l'essentiel de son dispositif. La statistique agricole s'y est même développée avec de nouvelles études, entre autres sur les questions d'environnement. L'Insee a également contribué aux progrès de l'information, notamment grâce à des travaux sur les revenus, sur le commerce extérieur et sur les territoires. Positive aussi est la refonte du système de diffusion du Scees, problématique en revanche est la lenteur avec laquelle les identifiants des exploitations agricoles (qui ne sont d'ailleurs pas encore toutes immatriculées dans Sirene), se diffusent dans l'ensemble des organismes dont les données contribuent à la statistique agricole.

Dans **l'industrie**, le Sessi, au-delà de son importante contribution à la réussite des travaux du système de statistiques d'entreprise et à l'exploration de thèmes nouveaux, comme indiqué ci-dessus, a beaucoup développé son activité de diffusion (Atlas de l'industrie, CD-Rom sur l'EAE, Europroms ...) et les études. Doivent être mentionnées ici celles qu'il mène, ainsi que l'Insee et d'autres partenaires, dans le cadre de la Commission permanente de concertation pour l'industrie mise en place en 1996. Celle-ci contribue, comme d'autres commissions sectorielles des comptes, au diagnostic économique sur l'industrie. Mais son activité est bien plus large. Elle permet le développement d'études, et d'échanges, sur l'analyse des résultats conjoncturels ou annuels ; elle facilite les travaux de synthèse. Dans l'industrie également, l'Insee a travaillé sur l'extension de l'EAE aux Dom, a développé, en liaison avec le ministère chargé de l'artisanat, ses travaux sur les petites entreprises : réalisation de deux EPEI, réflexion sur la production de données annuelles, sans enquête nouvelle. Dans des secteurs ou sur des aspects particuliers enfin, les services concernés, observatoire de l'énergie, SJTI pour la presse, ministère chargé de la recherche, département de conjoncture de l'Insee et de la Banque de France ont su maintenir, adapter et même développer leur contribution.

Dans les **commerces et les services**, l'Insee a accompli des progrès notables : valorisation des données (développement d'études sur les producteurs et les distributeurs, réduction des délais de diffusion), rénovation des EAE (avec, en particulier, facilitation de la prise en charge de thèmes spécifiques), amélioration du suivi conjoncturel, démarrage en fin de période du programme d'observation des prix des services rendus aux entreprises. Il reste toutefois du chemin à parcourir pour obtenir les données nécessaires sur l'ensemble du champ du commerce et des services (enquête sur les points de vente du commerce de détail, indices de prix, etc). A noter, par ailleurs, la création positive de l'observatoire de la publicité au sein du SJTI.

Dans **l'urbanisme-logement**, le suivi de la construction neuve, les enquêtes sur le parc locatif social et l'observation en BTP des collectivités locales ont été rénovés ; le compte satellite du logement devient un instrument régulier qui sera encore enrichi par les travaux d'articulation avec la nouvelle base des comptes ; les réseaux régionaux du Ses se sont étoffés. Les résultats d'une nouvelle enquête logement de l'Insee constituent un apport substantiel à la connaissance de ce domaine. Mais d'autres travaux du Ses (dont le passage à l'EAE 4G) ont pris du retard. Enfin une réflexion approfondie sur l'adaptation de l'indice du coût de la construction devra être menée au cours du prochain moyen terme.

Dans les **transports**, les résultats d'une enquête décennale réalisée par l'Insee ont permis d'actualiser la connaissance, notamment sur la mobilité longue distance des voyageurs. Mais les travaux qu'il était prévu de réaliser en continu sur ce thème (panel multimodal), en liaison avec le ministère chargé du Tourisme, n'ont pas pu encore être concrétisés. Le ministère a mis en place en 1998 l'EAE 4G et rénové certaines de ses enquêtes les plus importantes (transports routiers de marchandises et de voyageurs, etc). Mais le problème des données sur les transports des pays européens, connues trop tardivement, reste sans solution satisfaisante et des inquiétudes subsistent sur l'appauvrissement des données que pourrait engendrer la mise en place du dispositif européen Intrastat.

Dans le **tourisme**, l'amélioration et l'extension de la connaissance de l'offre d'hébergements, un meilleur suivi des flux touristiques et des dépenses correspondantes et le développement des travaux à l'Insee suite à la mise en place d'un pôle de compétence à Montpellier, méritent d'être relevés. Mais ces progrès ne peuvent dissimuler l'insuffisance des réponses que, malgré ses efforts, la direction du Tourisme peut apporter aux nombreuses demandes, notamment localisées, qui portent sur un secteur qui, comme l'environnement, ne bénéficie pas des moyens statistiques qui seraient nécessaires.

Dans **l'environnement** en effet, l'Ifen, créé peu avant le début de période et qui est devenu, sur de nombreux aspects, l'un des points focaux de l'Agence européenne de l'environnement, a sûrement dégagé beaucoup d'efforts et multiplié les actions : création de services interrégionaux, constitution de bases de données, avec programme intégré de descripteurs régionaux, travaux de synthèse (comptes, « état de l'environnement »), et aspects thématiques (eaux, déchets, etc). Mais ses moyens ne se sont pas développés comme souhaité et, comme l'a fait remarquer M. Malinvaud dans son rapport, ils ne sont pas à la hauteur des besoins dans ce domaine malgré l'effort de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), laquelle a notamment beaucoup investi dans les travaux relatifs aux déchets, et celui de nombreux services statistiques qui ont étoffé leurs questionnaires de questions sur l'environnement, ou bien, comme le Scees ou le Sessi, réalisé des enquêtes spécialisées.

Avant de revenir à des aspects plus généraux qui relèvent du rôle de coordination de l'Insee, il convient de relever les avancées importantes réalisées dans les domaines **monétaires et financiers** par la Banque de France, conformes aux orientations prévues. Les séries statistiques, en particulier celles relatives aux établissements de crédit ont été adaptées aux normes européennes et leur diffusion améliorée. Les améliorations des statistiques relatives aux OPCVM et aux actions sont réelles. Les comptes nationaux financiers en nouvelle base seront élaborés selon le calendrier général et la balance des paiements a été adaptée aux nouvelles normes du FMI et de l'Union européenne. Le programme 1994-1998 des autres services relevant de la compétence de la formation Monnaie, finance, balance des paiements a été mis en œuvre sans problèmes particuliers.

Outre ses activités de coordination de grands dispositifs de la statistique d'entreprise comme l'EAE 4G, l'Insee a un rôle central de par la gestion de nombreux fichiers, tout particulièrement **les répertoires d'entreprises et d'établissements**. La mise en concordance de Sirene avec divers fichiers administratifs ou d'enquête a débouché en 1997 sur la mise en place du prototype du serveur Citrus. Ce système permet d'alimenter les services enquêteurs en données sur les restructurations observées dans le monde des entreprises, données utiles pour améliorer les enquêtes. Bien entendu, les travaux plus anciens destinés à tirer les échantillons et à les coordonner (Ocean pour les entreprises, Ocean-Dares pour les établissements enquêtés notamment par le Ministère du travail) se sont poursuivis. Mais l'efficacité de ces systèmes doit être améliorée et les projets de rénovation d'Ocean ont été retardés. Par ailleurs, si la démographie des entreprises est progressivement mieux connue grâce à la mise en œuvre des projets initiaux à cet égard, l'Insee s'interroge, à l'expérience, sur la nécessité de transformer des outils qui portent certes sur des unités légales, mais qui ne permettent pas de saisir toute la complexité du monde économique. Il s'agit là d'un vaste chantier pour le prochain moyen terme.

En ce qui concerne la **simplification des enquêtes auprès des entreprises**, elle a été suivie en permanence au cours de la période. En témoignent, outre l'activité du Comité du label, les travaux de l'assemblée plénière du Conseil en 1996, où le point a été fait sur les réalisations et les projets de l'Insee et d'autres services statistiques ministériels à cet égard. Il s'agit d'ailleurs non seulement des opérations d'allègement de charges, mais d'une nouvelle stratégie de relations entre les statisticiens et les entreprises, avec développement des services qui pourraient être rendus à celles-ci, notamment par la restitution d'informations adaptées et par la constitution de bases de données préparées à leur intention et répondant à leurs besoins, lesquels ont fait l'objet d'une étude attentive au sein du CNIS. La question a été reprise lors de l'assemblée plénière de 1997. Un constat d'acquis positifs a pu y être établi par l'un des principaux représentants des entreprises au Conseil. Mais le nombre de propositions nouvelles qu'il a avancées montre que la marge de progrès reste forte. En tout état de cause, ce problème continuera à être un élément important des prochaines années, et de nouvelles perspectives devront être dégagées à cet égard.

Enfin, dans le **domaine régional et local**, des avancées doivent être relevées. La connaissance de l'appareil productif a progressé, du moins du point de vue de la démographie des unités (c'est le cas, en particulier, pour les petites entreprises, ou pour l'emploi). Ceci étant, le projet « Connaissance Locale de l'Appareil Productif » (CLAP) reste à mettre en œuvre. L'action des collectivités publiques a été mieux connue au cours de la période mais la régionalisation des recettes et dépenses des administrations publiques n'a pu faire l'objet d'une méthode permanente de mesure.

La production des agrégats régionalisés de comptabilité nationale a été fortement obérée au cours de la période par les effets du changement de nomenclature d'activité.

L'inventaire communal, qui devait faire le point sur les équipements collectifs des 36 000 communes et sur les services offerts à la population, a été reporté de 1996 à 1998 et un peu allégé.

Les statistiques environnementales ont été renforcées et la connaissance régionale des activités de transport et de tourisme améliorée.

Au total, des avancées importantes auront été réalisées au cours de la période mais elles ne peuvent masquer les lacunes restantes, face à des demandes croissantes de données localisées, dans tous les domaines.

Statistiques sociales

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

C'est dans un contexte de forte demande d'informations et de nécessaire efficacité qu'a été défini le programme à moyen terme 1994-1998, dans le domaine social. D'une part, les difficultés économiques conjoncturelles accentuaient les demandes sur les conséquences sociales de la crise, l'évaluation des politiques publiques, l'évolution du marché du travail et des comportements, dans un environnement local et européen plus exigeant. D'autre part, les contraintes de moyens et l'attention portée à l'allègement de la charge statistique pesant sur les enquêtés (entreprises et ménages) et à la protection des libertés individuelles, incitaient les statisticiens à rationaliser leurs dispositifs et à rechercher des méthodologies moins « inquisitrices » et plus opérationnelles, tout en consolidant les travaux traditionnels.

Face à cet afflux de demandes difficiles à hiérarchiser, la statistique sociale a essayé de répondre en priorité aux nouveaux besoins d'informations liés à la connaissance de phénomènes sociaux complexes : analyse du marché du travail, insertion des jeunes, protection sociale, pauvreté et exclusion, mouvements de population, structuration de l'espace et conséquences du vieillissement de la population.

Deux autres traits caractérisaient également cette période. D'une part, la déconcentration et l'aménagement du territoire nécessitaient de développer l'information disponible aux niveaux régional et local (en particulier pour la démographie, l'emploi, la santé, les revenus et les équipements...) pour permettre aux décideurs locaux de jouer leur rôle. La réalisation d'un recensement de population (RP) et d'un inventaire communal devait, d'ailleurs, permettre d'avancer dans la mise à disposition de ces données. D'autre part, la construction européenne impliquait une harmonisation statistique entre les Etats membres et une diffusion plus rapide de données européennes comparables et fiables.

Compte tenu des contraintes budgétaires, le moyen terme devait aussi être l'occasion d'améliorer les méthodologies, notamment celles relatives à l'évaluation des politiques publiques, de développer l'exploitation des données administratives existantes (DADS, Urssaf, autres fichiers administratifs...), de gagner en qualité et en efficacité (généralisation de la saisie portable...) et d'augmenter la flexibilité et la réactivité des programmes. Le rapprochement de différentes sources conduisant à des estimations ou diagnostics plus synthétiques devait être intensifié; le recours aux données longitudinales aussi, pour mieux cerner les comportements dynamiques, en particulier en ce qui concerne les phénomènes d'insertion et d'exclusion.

Un rééquilibrage des travaux en faveur des études, à vocation de publication, était prévu et les efforts déjà entrepris de partenariat interne et externe et d'ouverture au monde de la recherche et à l'interdisciplinarité devaient être amplifiés.

2 - L'avis du CNIS

En partageant les analyses des statisticiens sur leurs orientations et en approuvant les programmes présentés, le Conseil a souhaité que ceux-ci, d'une manière générale mais davantage encore en matière sociale, puissent recevoir les adaptations nécessitées par la rapidité des évolutions et des réponses à y apporter.

Bien entendu, le rôle du recensement de population prévu pendant la période, et les besoins d'amélioration de la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion, en particulier chez les sans-abri, étaient considérés comme de première importance pour la démographie et les conditions de vie.

La simplification des enquêtes auprès des entreprises était aussi une des grandes préoccupations du Conseil. Cela concernait notamment nombre de travaux sur l'emploi et les salaires. Mais le Conseil a marqué aussi son intérêt pour l'extension de cette problématique aux enquêtes auprès des ménages. Le Comité du label devant l'aider, également dans ce domaine, à mieux examiner l'utilité des opérations et la pertinence des outils. Utilité et pertinence, d'ailleurs, de plus en plus dépendantes de la rapidité de restitution des résultats aux responsables, notamment en matière de politiques régionales et locales.

En ce qui concerne les différents domaines des statistiques sociales -certes tous liés à l'harmonisation européenne, mais plutôt moins que pour les statistiques économiques- l'importance des aspects chômage, conditions de travail et d'emploi, salaires et protection sociale ont retenu particulièrement l'attention. L'intérêt d'outils comme les panels, permettant de suivre la complexité des évolutions temporelles des situations (emploi-chômage, système éducatif-insertion professionnelle, formation en alternance) ainsi que la nécessité de caractériser les situations par leurs dispersions et disparités autant que par des moyennes ont été soulignés. Les thèmes de la protection et de l'action sociale (populations concernées, mais aussi flux financiers) et de l'évaluation du système éducatif ou de filières de santé, ont été également relevés.

II - État des lieux fin 1998

En dépit de la nécessité de disposer, dans le contexte socio-économique actuel, de statistiques fiables et adaptées pour faciliter le choix des politiques publiques, les restrictions budgétaires n'ont pas permis à la statistique sociale de conduire l'ensemble des travaux programmés dans les délais initialement prévus. Quatre des opérations les plus importantes ont été retardées de deux ans : le recensement de la population, l'inventaire communal, l'enquête « Handicap-Incapacité-Dépendance » et l'enquête « Devenir des personnes sortant du RMI ». Ceci dit, la statistique sociale a réussi à se mobiliser pour répondre aux principaux objectifs qu'elle s'était fixés (même si pour l'instant il est un peu tôt pour se prononcer sur certaines rénovations trop récentes). D'une part, la rationalisation, l'amélioration et la consolidation de son dispositif statistique ainsi que le développement des études. D'autre part, l'amélioration de la connaissance de quelques-uns des thèmes prioritaires (marché du travail, insertion des jeunes, protection sociale, structuration de l'espace...). En revanche, le décalage des opérations mentionnées a eu des répercussions en ce qui concerne la disposition de données relatives aux conséquences du vieillissement de la population, aux phénomènes de pauvreté et d'exclusion et aux besoins régionaux et locaux.

Le report du RP de 1997 à 1999 -pour raisons budgétaires- a rendu plus sensible le manque de **données locales**. Le recours aux données administratives a dû être accéléré pour améliorer les estimations départementales et infra-départementales de population (ELP) et d'emploi (ESTEL) utilisables avant 1999. De même, l'impossibilité de réunir les financements indispensables à la réalisation d'un inventaire communal « classique » a encouragé la réflexion sur les alternatives possibles. Un inventaire un peu allégé a donc été réalisé début 1998 avec des modalités techniques nouvelles et moins coûteuses. Des réflexions vont s'engager sur les possibilités de faire un RP et un inventaire communal en continu pour l'après 1999. Plusieurs zonages ont été mis en place depuis 1993, en particulier le zonage en aires urbaines, successeur des ZPIU. L'Insee a assuré « l'ilotage » de fichiers des partenaires, de nombreuses études ont été publiées dans le domaine de la quantification économique de l'espace et de la division socio-démographique de l'espace urbain. La typologie des communes et des quartiers est progressivement introduite dans les enquêtes. Le développement des données régionales afin d'aider les schémas régionaux d'organisation sanitaire et éclairer les organismes chargés de la planification régionale en matière de santé a notablement progressé. La Cnaf a fait des efforts pour disposer de données localisées au niveau communal et infra-communal. Ces données ont permis d'éclairer, à l'occasion, les politiques de la ville sur les quartiers en difficultés. Toutefois, si des avancées ont été faites en ce qui concerne les données locales, elles n'ont pas encore intégré l'ensemble des besoins régionaux et locaux.

L'analyse des phénomènes de **précarité, d'exclusion et de vieillissement** de la population avance. Plusieurs suivis longitudinaux, plus adaptés à repérer et suivre les populations à risques, ont été mis en place : panel européen, « Devenir des personnes sorties du RMI », etc. Le projet initial d'enquête « Handicap-Incapacité-Dépendance » ne pouvant être financé, de nouvelles perspectives moins coûteuses ont été dégagées : co-financement, étalement sur 4 exercices budgétaires (1998/2000 pour les institutions et 1999/2001 pour les ménages) et appui sur la logistique du RP 99. Les travaux des groupes du CNIS « Population sans abri et exclue du logement » et « Pauvreté, précarité, exclusion » ont permis de faire des recommandations qui, pour les sans-abri, se traduisent partiellement dans les différents dispositifs statistiques. La publication par l'Ined et l'Insee d'études issues de l'enquête « Mobilité géographique, insertion sociale » a amélioré la connaissance de la population immigrée.

En ce qui concerne la **santé et la protection sociale**, l'événement majeur de la période a été la réforme de la Sécurité sociale, à laquelle le système d'information statistique a dû s'adapter. Les ordonnances ont, certes, souvent repris des dispositifs déjà existants, mais elles ont fixé des délais plus impératifs. De plus, la création d'agences régionales de l'hospitalisation a entraîné des modifications organisationnelles importantes, déléguant à ces agences la responsabilité du pilotage des systèmes d'informations locaux sur l'hôpital. Ces changements ont donc eu des incidences sur les priorités initiales. Un coup d'accélérateur a été donné aux suivis des objectifs conventionnels et au développement des données régionales. En revanche, le manque de moyens financiers alloués à la statistique sanitaire et sociale a freiné le chiffrage des politiques sociales (allocation dépendance, risque thérapeutique...), les statistiques épidémiologiques et surtout le lancement de l'enquête « Handicap-Incapacité-Dépendance ». Quant au répertoire inter-régimes de bénéficiaires, enrichi de la codification des actes et des prestations, il va bouleverser l'appareil statistique dans les années à venir. Le système statistique en matière de santé et de protection sociale a gagné en cohérence, mais des progrès restent à faire car la multiplicité des services producteurs entraîne un manque de coordination. A noter, la mise en place, en fin de période, d'une direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques au ministère en charge des affaires sociales.

Le dispositif de suivi de l'**insertion des jeunes** a été rénové. Un nouveau système d'enquête de cheminement professionnel tous niveaux de formation a été mis en place par le Céreq, il est complété par les enquêtes d'insertion à court terme de la Sdese. Il faudrait maintenant que le dispositif soit étendu aux jeunes issus de filières spécialisées. Les enquêtes d'insertion auprès des apprentis étant difficiles à réaliser, la Sdese va essayer d'y associer les régions et les branches professionnelles. A l'avenir des projets communs Céreq/Sdese consisteront à greffer sur le panel de suivi des élèves une véritable observation longitudinale de l'entrée dans la vie active. De son côté, l'INSEE a consacré un volet de l'enquête complémentaire "Emploi" de 1997 à l'insertion des jeunes.

Le dispositif de suivi et d'**évaluation des politiques d'emploi**, en particulier le suivi de la loi quinquennale, a progressé avec la mise en place de panels et du fichier historique des demandeurs d'emploi. La rationalisation du système statistique sur l'emploi, les salaires et le coût de la main-d'oeuvre (utilisation des DADS et du fichier Urssaf, refonte des enquêtes « Emploi » et « Acemo ») permet de fournir plus d'informations que l'ancien système, tout en allégeant la charge des enquêtés. En particulier, la mobilisation exhaustive des Urssaf devrait améliorer le suivi trimestriel de l'emploi salarié et des salaires par secteurs aux différents niveaux national, régional, départemental. Un projet de grande ampleur visant à refondre l'enquête emploi pour en faire une enquête en continu a été lancé. La connaissance des **conditions de travail**, des risques professionnels et des relations professionnelles a été améliorée, mais les travaux concernant la durée du travail ont pris du retard. La nouvelle enquête « Changement organisationnel et informatisation » permet d'étudier les conséquences de ces changements sur le comportement des entreprises en matière d'organisation du travail et d'emploi de leurs salariés.

Les informations concernant l'**éducation** ont notablement progressé (niveau de connaissance des élèves, équipements des établissements...) rendant compte ainsi de la diversité du système éducatif. Ces progrès ont été réalisés grâce à la généralisation des « nouveaux systèmes d'information » dans les établissements, les académies et l'administration centrale, ce qui allège le travail de collecte de données. L'utilisation des remontées administratives du système de gestion s'est toutefois heurtée à la contrainte imposée par la Cnil de ne pas utiliser le Nir comme identifiant. Le champ d'observation a été progressivement élargi avec la prise en compte des établissements privés et de l'enseignement agricole. La rénovation du projet Sise a permis d'importantes avancées dans le secteur de l'enseignement supérieur (effectifs et flux). Plusieurs panels d'élèves et d'étudiants ont permis de mieux cerner les facteurs de réussite. Des indicateurs de fonctionnement des premiers cycles

universitaires sont désormais publiés et retournés vers les établissements dans une perspective d'évaluation interne (à l'instar de ceux déjà publiés sur les lycées). Les systèmes d'observation de la **formation professionnelle** ont été consolidés et les opérations statistiques coordonnées.

La statistique publique a tenu ses engagements de diffusion d'informations statistiques détaillées sur l'évolution récente des **revenus** (dans un esprit de continuité et de développement des travaux du Cerc) avec la parution annuelle de quatre cahiers de la collection « Synthèses ». Un 5^e cahier est depuis 1997 consacré aux retraites dans la ligne des recommandations du « rapport L'Hardy ». Des progrès ont été faits dans la connaissance des **patrimoines** et dans celles des revenus, avec quelques avancées vers les revenus non salariaux. Toutefois, des lacunes persistent dans la connaissance de l'ensemble des revenus des ménages (en particulier ceux non déclarés par des tiers). L'étude des effets redistributifs des différentes mesures de politique sociale ou fiscale a été améliorée grâce à la constitution d'un outil de micro-simulation des revenus. En revanche, l'enquête de comparaison des salaires public/privé et les tests d'une enquête « Epargne » n'ont pas eu lieu, faute de moyens de conception. Par ailleurs, un audit va permettre de préparer un mode d'organisation plus efficace sur le système de production de l'information sur les agents du secteur public.

La majeure partie du programme d'enquêtes sur les **conditions de vie des ménages** a été réalisée. Quelques opérations n'ont toutefois pas eu lieu pour des raisons diverses. L'enquête alimentaire, dont le rapport qualité-coût est défavorable compte tenu de l'information disponible auprès des panels privés de consommateurs, a été arrêtée. Les enquêtes auprès des familles de mineurs et auprès des huissiers de justice ont été abandonnées faute de moyens. Du fait des gels budgétaires successifs, des opérations ont été allégées (publication des prix moyens régionaux), d'autres reportées (Méthodologie sur l'obligation de répondre-1996, Relations de la vie quotidienne et isolement-1997, Emploi du temps-1998) ou supprimées (quadrimestrielle de conjoncture d'octobre 1995). L'enquête sur les pratiques culturelles des Français a été réalisée en 1997, mais d'autres enquêtes (emploi dans les activités culturelles, fréquentation des mouvements ouverts au public) ont dû être reportées au prochain moyen terme. Enfin, l'enquête sur la pratique sportive des français est reportée à 2000, mais elle sera plus complète que prévu.

Les **travaux permanents** ont été poursuivis. Les outils statistiques de base ont été renouvés (État civil, RNIPP, indice des prix à la consommation, etc). La **méthodologie** d'enquête a été modernisée (saisie portable, codification automatique...) permettant d'améliorer la qualité, de réduire les délais de parution des résultats et les moyens manuels nécessaires. Les instruments d'observation ont été adaptés aux nouvelles problématiques : enquêtes légères PCV pour plus de réactivité; suivi longitudinal pour mieux saisir les dynamiques (insertion des jeunes, pauvreté, évaluation des politiques publiques...).

La statistique sociale commence à prendre forme au **niveau européen**, mais il manque un schéma directeur communautaire. Des avancées significatives en terme d'harmonisation conceptuelle et méthodologique dans les domaines de l'indice des prix à la consommation (IPCH) et de la culture ont eu lieu. Le panel européen, mis en place en 1994 pour six ans et financé par Eurostat, permet d'observer l'emploi, les revenus, la pauvreté et les conditions de vie des ménages. La rénovation de l'enquête permanente « Conditions de vie » a intégré une batterie d'indicateurs sociaux à la demande d'Eurostat. Le projet d'indice européen du coût de l'emploi a été remis en cause, notamment parce que plusieurs pays ont demandé à pouvoir le construire à partir des statistiques existantes pour ne pas alourdir la charge des entreprises. La comparabilité des données européennes sur l'éducation a été améliorée, notamment avec la rénovation de la nomenclature centrale CITE (classification internationale type de l'éducation). Des études sur les différents niveaux de protection sociale ont été entreprises. Un ouvrage comparant les systèmes de santé dans six pays (trois européens et trois nord-américains) a été publié par le Sesi en 1998. La mise en place d'un Datashop à Paris et le site Eurostat sur Internet devraient faciliter l'accès aux données européennes, mais les efforts de diffusion de l'information doivent être poursuivis.

Des travaux non programmés initialement pour le moyen terme ont été réalisés, en particulier le début de la rénovation de la PCS, la modernisation du traitement de l'état civil, une enquête complémentaire aux DADS de 1995, des enquêtes sur la santé, des enquêtes d'évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle notamment et un nouvel ouvrage annuel « France, portrait social » est désormais édité chaque automne à partir de 1997.

La diffusion de l'information statistique 1994-1998 : faits marquants

La diffusion de l'information économique et sociale a été marquée au cours de la période par le développement de l'édition électronique et l'apparition de l'Internet.

L'édition électronique sur cédéroms permet d'enregistrer de grandes quantités de données et de leur associer des logiciels qui en facilitent la consultation. En outre des exportations sont possibles sur le système d'information de l'utilisateur qui peut ainsi s'approprier complètement l'information et la traiter à sa convenance.

La statistique publique a produit au cours de la période de nombreux cédéroms. Il s'agit de cédéroms accompagnant et enrichissant des publications traditionnelles : annuaire statistique de la France, la France et ses régions, etc. ou parfois se substituant à ces publications : comunoscopes et cartovisions de l'inventaire communal 1998. Il s'agit aussi de cédéroms de type bases de données contenant surtout des informations régionales et locales : atlas zones d'emploi, base de données sur l'environnement (eider), etc.

Alors que les cédéroms sont principalement destinés à des utilisateurs professionnels ou à des centres de documentation, la diffusion par Internet, performante aussi pour des usages professionnels, a vocation à servir aussi le grand public.

Ainsi le programme d'action gouvernemental pour préparer l'entrée de la France dans la société de l'information précise : "Au delà des données publiques essentielles, dont Internet rend désormais possible une diffusion gratuite, il existe un champ considérable de données dont l'accès constitue l'une des conditions primordiales au développement de l'industrie et du marché français de l'information".

Les services statistiques ont donc, dans les espaces qui leur sont réservés sur les sites ministériels, inscrit de nombreuses données et indicateurs statistiques qui correspondent aux usages les plus courants et les plus banalisés et qui sont consultables gratuitement. Ce sont généralement des informations extraites des bulletins de statistiques et des notes conjoncturelles.

L'INSEE a ouvert son propre site : WWW.INSEE.FR qui comporte des liens avec les espaces statistiques des autres ministères et avec les offices statistiques étrangers.

Si l'édition électronique et Internet sont des outils performants pour diffuser l'information chiffrée, les analyses statistiques et économiques ont encore besoin pour quelque temps du support papier.

C'est ainsi qu'est apparu au cours de la période un nouveau titre édité sous la marque statistique publique : "Synthèses". Ce périodique contient, comme son nom l'indique, des dossiers aussi complets que possible sur des sujets de société tels que l'emploi, le revenu et le patrimoine des ménages, etc.. Il s'ouvre aussi progressivement à des sujets de nature plus économique.

L'ouverture internationale n'est pas absente des préoccupations des diffuseurs. C'est ainsi que les données sur l'Europe, rassemblées par Eurostat, sont disponibles en France à INSEE Info Service qui en assure la distribution dans le cadre du réseau des "data shop".

Le programme d'action gouvernemental fait allusion au marché de l'information animé par de nombreuses entreprises du secteur privé. Les données publiques constituent un apport fondamental pour l'activité de ces entreprises. La statistique publique s'est efforcée au cours de la période d'élargir les possibilités d'accès aux informations qu'elle détient notamment les données macroéconomiques et le répertoire Sirène. Néanmoins les conditions d'accès aux données publiques restent un sujet de débat. Un groupe de travail du plan présidé par M. Mandelkern conduit une réflexion sur ce sujet et devrait rendre ses conclusions à la fin du premier semestre 1999.

Si le CNIS ne comporte plus de formation dédiée à la diffusion de l'information statistique, la préoccupation est très présente. Elle s'est traduit notamment par deux rencontres du CNIS. La première, le 13 mars 1997, portait sur l'information statistique et son public. La seconde, le 28 septembre 1998, portait sur l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La simplification des enquêtes auprès des entreprises Bilan 1994-1998

En juin 1993, un rapport de l'Inspection Générale de l'INSEE a fait le point des simplifications proposées par le rapport PLANCHON (octobre 1987).

A la lumière de ce bilan, il a fait quatre grandes propositions :

1. maîtriser la demande en soumettant les enquêtes à l'attribution d'un label d'intérêt général, comportant l'émission d'un avis d'opportunité par le CNIS et l'examen par le Comité du Label visant à vérifier la conformité de l'enquête aux objectifs et aux normes de qualité ;
2. répartir la charge statistique des entreprises grâce à une meilleure adaptation au système de gestion des entreprises et à une extension générale de la coordination des tirages d'échantillons ;
3. alléger la charge de la réponse en harmonisant les concepts et les variables, en évitant les redondances par un recours accru aux sources administratives, en prenant appui sur le tronc commun des enquêtes annuelles d'entreprises et enfin en développant l'utilisation des nouvelles techniques de communication et le recours à des intermédiaires ;
4. favoriser un retour d'information pertinente.

Par ailleurs, un certain nombre de services enquêteurs ont fait des propositions de simplification dans leur champ propre.

Toutes ces propositions, les discussions qui en ont résulté et l'avis du Conseil ont été rassemblées dans le rapport n°14 (août 1993) du CNIS.

L'assemblée plénière du 29 juin 1993 du CNIS a étendu la compétence du Comité du label aux enquêtes adressées aux agriculteurs, aux ménages et aux particuliers ainsi qu'aux collectivités territoriales.

*

* *

La mise en œuvre de ces propositions constitue l'essentiel du bilan de la simplification au cours des années 1994-1998.

1. La procédure du label a été mise en place à titre expérimental dès la fin de 1993 et officialisée par le décret n°97/947 du 10 octobre 1997, modifiant l'organisation du CNIS.

Au cours des cinq années (1994-1998) le Comité du label a examiné toutes les enquêtes nouvelles et renouvelées, nationales et régionales, initiées par les services enquêteurs publics.

L'examen d'opportunité a été confié aux formations du CNIS pour les enquêtes nationales et à des instances régionales pour les enquêtes régionales et locales.

S'il y a eu effectivement peu de refus formels, la procédure a permis d'écarter au préalable des enquêtes d'initiative régionale dont l'opportunité était contestable, d'améliorer la qualité et la pertinence des enquêtes réalisées et de réduire la durée de remplissage des questionnaires.

En cinq ans, la procédure a permis de rénover une grande partie des enquêtes permanentes anciennes. Un groupe de travail « allègement de la charge statistique des entreprises », présidé par M. Y. Renard, a formulé dans son rapport d'avril 1997, 16 propositions d'allègement dont la septième est de réexaminer dans les trois ans l'ensemble du programme des enquêtes statistiques publiques.

Cet examen largement entamé sera terminée fin 1999.

2. Répartir la charge des entreprises

Le dispositif OCEAN qui assure la coordination des enquêtes annuelles d'entreprise est systématiquement utilisé depuis 1994 pour coordonner les échantillons de toutes les enquêtes annuelles auprès des entreprises qui ont été examinées au Comité du label, de façon à répartir la charge d'enquête notamment entre les petites entreprises.

Avec la mise en place de la 4^{ème} génération des enquêtes annuelles d'entreprises, les seuils d'exhaustivité ont été relevés pour les EAE dans le domaine des services et des commerces. A partir de 1998, la périodicité sera biennale dans des secteurs importants pour les entreprises sondées.

Une base de sondage (OCEAN-DARES) a été mise en place pour coordonner les enquêtes auprès des établissements de 10 salariés et plus relatives à l'emploi, aux salaires et aux coûts salariaux.

3. Allègement de la charge de la réponse

Une démarche systématique consiste à faire référence dans les questionnaires aux normes comptables (plan comptable général), et aux concepts utilisés dans la législation sociale. Cette démarche appréciée est notamment utilisée dans des enquêtes complémentaires aux déclarations annuelles sociales visant à étudier la structure des salaires et ultérieurement les coûts salariaux.

Le recours aux techniques de communication électroniques ou informatiques a été jusqu'à présent peu utilisé pour les enquêtes statistiques dans la mesure où la périodicité faible de ces enquêtes ne permet pas facilement aux entreprises d'amortir l'investissement initial. Le système se développe progressivement pour la transmission des statistiques d'échanges intra-communautaires de biens et des règlements financiers internationaux.

Enfin la mise en place à partir de l'automne 1997 à l'INSEE d'un réseau de gestionnaires-enquêteurs d'entreprises vise à aider les entreprises à répondre à des enquêtes présentant des difficultés de compréhension.

4. Retour d'information

Prenant exemple, en particulier, sur le service des statistiques industrielles, les autres services enquêteurs ont mis en place un retour d'information, souvent personnalisé, aux entreprises répondantes.

De plus, l'INSEE, à l'exemple du SESSI, est en train de mettre en place une base de données susceptibles de répondre aux besoins d'informations statistiques sur et pour les entreprises.

Enfin une démarche est entreprise conjointement par l'INSEE et les services statistiques des ministères pour communiquer en direction des entreprises sur des engagements de qualité identifiés par la marque « statistique publique ».

*

* *

En conclusion, la période 1994-1998 marque pour le CNIS une étape importante dans la maîtrise de la charge des enquêtes statistiques auprès des entreprises.

Dans ce qui vient d'être exposé, un certain nombre de mesures commencent seulement à être mises en œuvre en fin de période. D'autres orientations sont données dans le rapport « Allègement de la charge statistique des entreprises » et plus récemment dans la démarche gouvernementale « 37 mesures pour simplifier la vie des PME ».

1. De plus en plus, l'information statistique résultera d'une approche systématique où s'articulent de façon complémentaire données administratives et enquêtes statistiques.
Dans le domaine de l'emploi et des salaires, une place centrale doit être accordée aux DADS. La valorisation des DADS, associée à la rénovation de la nomenclature de professions et de catégories socioprofessionnelles, et leur diffusion auprès des échelons nationaux et régionaux des services statistiques constituent un objectif essentiel pour 2002 en ce qui concerne la PCS.
2. La maîtrise des enquêtes statistiques nécessite une mesure de la charge des enquêtes supportées par chaque entreprise et un développement de la coordination temporelle des enquêtes auprès des petites entreprises, dans les dimensions infraannuelles et pluriannuelles.
3. Le développement des échanges informatisés des données statistiques doit être ancré sur la transmission électronique de données administratives. La collecte statistique intervenant à titre subsidiaire comporte des questions variables qui se prêtent mal à ce mode de transmission : le recours au formulaire électronique véhiculé par Internet constituerait un allègement à condition que la confidentialité des transferts de données soit assurée.

Avis généraux sur l'exécution du programme

I - Synthèse des interviews réalisées, fin 1997, auprès des membres du Bureau et des présidents de formation (partie concernant le bilan du moyen terme 1994-1998)

Le bilan, jugé unanimement intéressant, témoigne de la volonté de transparence du CNIS. Il a le mérite de pondérer les acquis et les défaillances. Une approche financière des orientations (coût des opérations) aurait toutefois été la bienvenue. La plupart des axes prévus dans le moyen terme ont été mis en oeuvre et l'appréciation relativement positive, malgré la mise en évidence de nombreux problèmes en suspens, formulée dans la synthèse générale sur le bilan, n'est pas contestée.

Beaucoup d'outils ont été rénovés, notamment dans le champ des statistiques économiques, généralement sous la contrainte de directives européennes. Ces investissements pourront sans doute être valorisés au cours des prochaines années à condition de poursuivre en permanence les adaptations auxquelles contraignent les évolutions.

Dans certains cas, la création et la rénovation d'outils sont encore trop récentes pour que l'on puisse se prononcer : il faudra en démontrer l'intérêt. En matière de statistiques économiques, les retards mis en évidence pour les rénovations entreprises sont jugés moins graves pour certains projets (EAE 4 G dans la construction ou les transports) que pour d'autres (CA3). Et il n'a pas été assez insisté sur l'absence de progrès, voire le recul, de l'information relative aux entreprises du secteur artisanal, ou sur les difficultés persistantes à suivre l'évolution des investissements.

L'insuffisance de diffusion de comparaisons internationales, nécessaires pour suivre les aspects économiques et financiers (notamment les marchés de produits agricoles ou industriels, l'économie des transports, le système bancaire et les assurances,...) aussi bien que les questions sociales (emploi-chômage et aides correspondantes, salaires et prestations sociales...) a été très largement soulignée. D'ailleurs, la statistique sociale manque d'un schéma directeur communautaire comme celui de la statistique économique.

Dans le domaine sanitaire et social, la faiblesse des moyens accordés à l'appareil statistique n'a pas permis d'étudier les phénomènes importants et notamment de chiffrer les politiques sociales.

Enfin, s'agissant des aspects régionaux et locaux, l'opinion unanime est que beaucoup d'efforts restent à faire. La problématique régionale et locale, a-t-il été cité, a été le « parent pauvre » des choix du précédent moyen terme et, comme indiqué ci-après, devrait apparaître parmi les toutes premières priorités du prochain programme.

II - Extraits de la délibération du Bureau du CNIS (réunion du 9 avril 1998)

1. Le Bureau souligne la qualité de l'important travail réalisé par Jean BÉGUÉ et Mireille MOUTARDIER, qui conduit à disposer d'un bilan très complet du programme à moyen terme 1994-1998. Il apprécie la complémentarité entre notes de synthèse et bilans par formation, ainsi que l'analyse du fonctionnement du CNIS (cf. point 4 ci-après).
2. Le Bureau se félicite des progrès enregistrés entre 1994-1998, y compris lorsque les difficultés budgétaires ont conduit les services statistiques à faire œuvre d'imagination pour les pallier : mobilisation accrue de sources administratives, rationalisation des dispositifs d'enquête afin de supprimer les redondances, technologies nouvelles et allégées de questionnement.

3. Le Bureau observe cependant que ces contraintes budgétaires ont probablement eu un effet globalement négatif sur la capacité de certains services à remplir leurs missions de base et à répondre à de légitimes besoins nouveaux. Les conséquences du report ou de l'annulation de telle ou telle opération sont très rarement mesurées effectivement. Il serait important, pour un bon éclairage des prises de décision, qu'une réflexion s'engage sur ce point.
4. Le Bureau est soucieux que le CNIS, comme tout organisme vivant, s'interroge périodiquement sur son mode de fonctionnement. Du bilan réalisé sur la période 1994-1998, il tient à reprendre à son compte les points suivants :
 - la très grande utilité des groupes de travail et des missions pour l'expertise, le diagnostic et l'élaboration de propositions visant à améliorer tel ou tel dispositif ; ceci nécessite le suivi des conclusions des groupes de travail, le programme à moyen terme doit être l'occasion d'intégrer les recommandations des rapports précédents.
 - quelques interrogations quant au rôle et au fonctionnement des formations. L'existence de formations nécessairement spécialisées permet-elle de traiter au mieux des aspects transversaux ? Les Rencontres du CNIS tentent de répondre à cette question, mais certains sujets restent « morcelés » (l'investissement, l'emploi, etc...). Par ailleurs, la faible participation aux réunions, en regard du nombre des inscrits, ainsi que le caractère « formel » des réunions, souligné dans les interviews, sont pour le Bureau une préoccupation certaine. Le Bureau est soucieux à cet égard de recueillir l'avis des formations elles-mêmes et accueillera avec beaucoup d'intérêt leurs contributions sur ce thème.

Au total, le Bureau exprime son souhait que la dynamique enregistrée dans les travaux du CNIS s'amplifie et que la mission de cette instance regroupant producteurs et utilisateurs garde tout son sens : transparence et dialogue.

III - Avis général émis par le Conseil (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)

1. Le Conseil exprime sa satisfaction d'avoir pu disposer d'un **bilan très complet** du programme à moyen terme 1994-1998, qui a inspiré les réflexions sur la période 1999-2003 et éclaire l'avis général sur le nouveau programme à moyen terme. Il apprécie la complémentarité entre notes de synthèse et bilans par formations ainsi que l'analyse du fonctionnement du CNIS. Le Conseil suggère que le suivi du nouveau programme à moyen terme soit organisé, dès son démarrage, selon une méthode analogue à celle qui a conduit à ce bilan.
2. Le Conseil déplore les conséquences négatives des restrictions budgétaires sur la mise en œuvre de certains programmes statistiques. Il se félicite néanmoins des innovations réalisées entre 1994 et 1998 dans ce contexte difficile : mobilisation accrue de sources administratives, rationalisation des dispositifs d'enquête afin de supprimer les redondances, technologies nouvelles et allégées de questionnement.
3. Le Conseil, conscient du fait que résumer les appréciations portées sur ce bilan domaine par domaine est nécessairement réducteur, tient cependant à souligner les éléments suivants :
 - Le programme de **statistiques économiques** a été pour l'essentiel réalisé. Il est caractérisé par l'importance de la dimension européenne, la rénovation de nombreux outils, la rationalisation du dispositif et la volonté d'améliorer les relations avec les entreprises enquêtées.
 - Pour des raisons budgétaires, des opérations importantes de la **statistique sociale** (dont le recensement de la population) ont été retardées, avec des répercussions regrettables dans un certain nombre de domaines. Mais les services statistiques ont su surmonter certaines de ces difficultés, répondre aux autres objectifs fixés et développer les analyses et études.
 - Malgré des avancées réelles, la **statistique régionale et locale** reste en retrait par rapport aux attentes dans ses différentes composantes.

2 - Bilan par formation

Formation « Agriculture »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

Les projets de programmes statistiques à moyen terme pour l'agriculture s'inscrivaient plus encore que par le passé dans un **cadre européen** : réforme de la politique agricole commune (Pac) conduisant à de nouvelles déclarations administratives et à une pression accrue du programme européen de statistiques, nouveau système européen de comptes et de nomenclatures. Se développait en parallèle un accroissement des demandes sur les résultats des autres pays.

En France, les **restrictions budgétaires** prévisibles sur la période ainsi que, pour le réseau des services statistiques du Ministère de l'Agriculture, les contraintes de réduction d'effectifs et de délocalisation partielle, pouvaient entretenir un certain pessimisme sur l'avenir de la statistique.

Dans ce contexte difficile, les orientations principales des services producteurs ont surtout consisté à prévoir les investissements méthodologiques compatibles avec le maintien de l'essentiel de la statistique agricole et le développement d'études destinées à satisfaire une demande qui ne pouvait décroître comme les moyens.

Pour l'Insee, il s'agissait d'abord de préparer la **nouvelle base des comptes nationaux**, d'intensifier les **études sur les mutations de l'agriculture** et sur les revenus des agriculteurs à la suite de la réforme de la Pac, et de refondre les différents indices de prix agricoles. Etaient prévues par ailleurs, l'extension de Sirene aux exploitations agricoles.

Pour le Scees, en l'attente d'un nouveau RGA prévu en 1999-2000, il s'agirait de **préserver le programme de base de la statistique agricole** avec les inflexions indispensables : adaptation aux programmes européens, flexibilité en fonction de l'évolution des demandes et des moyens. **L'utilisation accrue de fichiers administratifs**, dans le mouvement de nécessité reconnue, de simplification des formalités, devait d'abord porter sur les nouveaux fichiers de subventions aux agriculteurs développés dans le cadre de la nouvelle Pac. Cela impliquait d'abord l'adoption d'un système harmonisé d'identifiants qui fût commun à tous les partenaires (le numéro Siren). S'imposait aussi, pour mieux répondre aux demandes, le développement de travaux, sur l'espace rural et sur l'environnement, ainsi que la réorganisation des bases de données afin d'améliorer l'utilisation et la diffusion.

Pour la MSA, la période devait être consacrée à la modernisation de son système informatique, afin d'en alléger les coûts et d'en permettre une meilleure utilisation statistique pour tout ce qui concerne les données sur la protection sociale agricole.

2 - L'avis du CNIS

Le Conseil a bien entendu marqué son inquiétude à propos des risques d'évolution défavorable pour le Scees. En accord avec les propositions des services producteurs, il a surtout insisté sur la nécessité d'utiliser au mieux les nouvelles données administratives grâce à **l'identification harmonisée des exploitations agricoles** dans les systèmes d'informations administratifs et statistiques, ainsi que sur l'importance d'une meilleure connaissance des **revenus** des agriculteurs.

Il a également marqué son intérêt pour les informations relatives à l'environnement et à l'espace rural et, tout particulièrement, pour celles qui devaient résulter d'un nouvel inventaire communal.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

La diminution des moyens budgétaires du Scees n'a certes pas été sans conséquences : l'inventaire communal, en particulier, n'a pas pu être réalisé dans les conditions initialement prévues...mais il fait l'objet, en 1998, d'une opération allégée permettant de répondre à la forte demande qui s'est exprimée à cet égard de manière constante au sein du CNIS. Ce problème mis à part, les inquiétudes relatives au programme à moyen terme se sont révélées exactes et ont amené à la mise en oeuvre de mesures palliatives : décalages temporels, réduction et complication des échantillons, recherche de financements extérieurs...

Mais dans l'ensemble, les orientations du programme peuvent être considérées comme respectées et, hormis quelques allègements et décalages, les travaux prévus ont été (ou seront) réalisés en grande majorité.

A l'Insee, la préparation de la nouvelle base des comptes nationaux aura été menée à bien. Il s'agit plus que d'un changement de base : la rénovation qui en résultera à partir de 1999 (concepts mieux adaptés, enrichissement du système, données plus fiables, mise au point d'un système intermédiaire), alliée aux travaux sur les comptes détaillés menés de manière harmonisée par le Scees, permettra incontestablement de disposer d'une meilleure synthèse annuelle sur la situation de l'agriculture avec harmonisation complète des comptes du niveau européen au niveau départemental. Environ 80 % des exploitations agricoles ont été intégrées dans Sirene. Une nouvelle source sur les comptabilités des exploitations a été exploitée, les Bénéfices réels agricoles (BRA).

L'Insee a également rénové tout le système d'indices de prix et développé des études, notamment sur les revenus, dont la publication a été appréciée. Une coopération de l'Insee, du Scees et de l'Inra a abouti à la création d'une base de données communales destinée aux études de zonages agricoles.

Le Scees, quant à lui, a pu réaliser l'essentiel du programme d'enquêtes de manière à préserver effectivement la statistique agricole dont il assume la responsabilité, tout en lançant quelques enquêtes nouvelles (production légumière, fourragère) et en participant aux travaux de l'Insee sur les comptes et sur les indices de prix. Les travaux envisagés sur l'activité agricole et l'environnement ont pu également être entrepris. D'importants progrès sur l'utilisation des données administratives, qui soulève toutefois toujours des difficultés certaines, ont pu être réalisés (identification des exploitations, accès aux fichiers d'aides et leur valorisation, accès, enfin, aux BRA). Mais l'immatriculation des exploitants agricoles dans Sirene n'est pas entièrement achevée et l'usage du numéro Sirene dans divers systèmes d'information n'aura pas eu la diffusion attendue. En matière de diffusion enfin, le Scees a engagé une refonte de son dispositif de bases de données interrogeables qui débouche en fin de période.

La Mutualité sociale agricole a modernisé certains de ses systèmes statistiques (refonte des systèmes familles et accidents du travail) et lancé des travaux nouveaux (suivi des installations d'agriculteurs, mise en place d'un nouveau réseau sur les salaires). Par ailleurs, l'observatoire économique et social de la MSA s'est enrichi dans divers secteurs. Le plus important semble être l'accroissement des échanges entre la MSA et d'autres services statistiques (Scees, Sesi)

Notons enfin que le système statistique sur les pêches et les cultures en mer se développe en liaison avec les besoins européens.

Toutefois, si les travaux statistiques sur l'agriculture française, et leur diffusion, se sont révélés grosso modo conformes aux attentes, la demande de données sur les autres pays européens continue d'être vive. Le rôle d'interface que le Scees et l'Insee devraient jouer, selon beaucoup d'utilisateurs, entre statistiques communautaires et organismes français intéressés ne semble pas, malgré des progrès et l'ouverture d'une Datashop d'Eurostat à Paris, avoir atteint la dimension souhaitée. En tout état de cause, les rôles respectifs d'Eurostat et des services statistiques nationaux à cet égard doivent être précisés.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la réunion de la formation Agriculture (13 mai 1998)**

Questions et interrogations :

M. BOURGEOIS souligne qu'en dépit de certaines craintes, les **restrictions budgétaires** ont été moins importantes que prévu. Les travaux envisagés ont donc pu être menés à bien. Par ailleurs la **généralisation du numéro SIRENE** pour les agriculteurs est un acquis important.

Cependant la **diffusion de fichiers informatisés** est restée en deçà des souhaits exprimés, de même que la **mise à disposition de l'information sur les autres pays européens**. Enfin le problème de mise en cohérence des résultats entre la MSA et le SCEES n'est pas résolu, et on ne dispose pas encore de repères fiables sur **l'emploi dans le secteur agricole**.

M. RAOULT insiste sur **l'emploi**, car la réforme en cours de la politique agricole commune s'oriente vers un contrôle des exploitations en termes d'emploi. Une **meilleure articulation entre le SCEES et la MSA** pour connaître l'importance de l'emploi agricole serait donc bienvenue.

M. GAGEY rappelle que le SCEES avait essayé depuis 1980 d'assurer le passage entre ses chiffres et ceux de la MSA, mais, sans que l'on sache très bien pourquoi, les enquêtes « Structures » ne donnent pas vraiment de bons résultats sur ce point depuis 1993.

Réponses :

- concernant la diffusion par moyens informatiques

M. RAULIN note que, si les progrès ont été lents, les résultats sont maintenant en vue. Un premier CDROM, par fiches communales, portant sur les trois derniers RGA, a été diffusé cette année. Les derniers problèmes techniques seront bientôt résolus et tout sera prêt pour le prochain RGA. Par ailleurs, la banque de données DATAGRESTE fonctionne maintenant régulièrement et des sorties sur support informatique seront possibles dès le début de 1999.

- concernant la diffusion de données sur les autres pays de l'Union européenne

M. RAULIN rappelle la position du SCEES, qui est de faire pression autant que possible sur EUROSTAT afin qu'il assure mieux cette mission qui est la sienne. Le SCEES défend les intérêts des utilisateurs français mais ne peut se substituer à EUROSTAT.

Cependant, le SCEES a publié des informations issues du RICA européen et peut jouer le rôle de point d'accès sur ce point. Par ailleurs, une nouvelle parution de GRAPH AGRI EUROPE sera publiée avant la fin de l'année.

Le principal problème demeure la règle selon laquelle aucun résultat n'est publié tant que le dernier pays n'a pas répondu. De ce point de vue, des progrès se font jour. Les bases de données « Structures » devraient aider à résoudre cette question. L'accès à ces bases n'est pas encore ouvert à tous mais le SCEES commence à avoir des informations sans attendre le dernier pays.

A la demande de M. BOURGEOIS, M. RAULIN est d'accord pour organiser une réunion d'information faisant le point sur ces avancées.

- concernant l'emploi

M. BOURGEOIS note que les publications des différents organismes peuvent présenter des différences de chiffres portant sur 100 000 emplois à temps plein, sur 300 000. Une telle différence est difficile à expliquer, bien que ce ne soit pas tout à fait le même champ.

M. MOREL transmettra ces informations au Conseil d'administration de la Caisse centrale. Il rappelle que ce problème est bien connu et que la MSA, qui est tout à fait prête à collaborer, publie un nombre de salariés inscrits, différents du nombre de salariés à temps plein. Par ailleurs, la tendance à ne pas considérer le chef d'exploitation comme un emploi au sens plein du terme doit également être réglée.

MM. RAULIN et BERTIN rappellent la difficulté à résoudre deux questions différentes :

- en ce qui concerne **l'emploi non salarié**, on doit se mettre d'accord sur le décompte des chefs d'exploitation et sur la quantité de travail correspondante, puisqu'une partie des chefs d'exploitation ne travaille pas à temps plein.

Les difficultés à suivre le décompte des non salariés dans les enquêtes « Structures », lorsqu'on filtre le questionnaire sur l'appartenance à l'affiliation à l'AMEXA, sont réelles depuis 1993. Les questions portant sur l'affiliation à un régime social sont toujours difficiles dans une enquête, mais le nombre de non salariés est cependant connu.

- en ce qui concerne les 300 000 emplois **salariés**, le problème, qui n'est pas limité à l'agriculture, réside dans la mesure, la définition et le décompte du temps partiel et du travail saisonnier en évitant les doubles comptes.

Le questionnaire des enquêtes « Structures » a été nettement amélioré sur ce point, puisque l'enquête propose maintenant une ligne par salarié, et la population des salariés est mieux cernée, même si la question des temps partiels et des saisonniers demeure.

Lorsqu'on compare les données de la MSA et du SCEES en s'accordant sur des concepts à peu près comparables, le nombre de salariés est en fait à peu près du même ordre. La réalité est complexe et les chiffres donnent plusieurs images de cette réalité.

Par ailleurs, le système d'information de la Caisse centrale de la MSA, SISAL, qui regroupe au niveau national l'ensemble de l'information concernant les salariés, devrait permettre de fournir pour le champ des salariés agricoles l'équivalent des DADS pour les autres secteurs, ce qui banalisera l'agriculture dans le traitement des salariés.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil note avec satisfaction que **les orientations du moyen terme 1994-1998 ont dans l'ensemble été respectées**. Les travaux ont été en grande partie réalisés. On note cependant quelques décalages, en particulier l'inventaire communal a dû être retardé de 1996 à 1998 et allégé pour des raisons budgétaires.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS *

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Division Agriculture

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Service central des Enquêtes et des Etudes statistiques (Scees)
Direction des Pêches maritimes et des Cultures marines (DPMCM)

Mutualité sociale agricole (MSA)
Département Etudes économiques et financières de la Caisse centrale de la MSA

Institut national de la recherche agronomique (Inra)

* Seuls l'Insee et le Scees ont présenté leurs avant-projets de programme statistique 1994-1998 à la Formation Agriculture en mai 1993. Les travaux statistiques de la MSA ont ensuite été intégrés dans ce moyen terme avec une présentation de cadrage du programme 1994. A partir de 1996, la DPMCM du ministère de l'Agriculture et de la Pêche s'est jointe aux services producteurs participant à la concertation au sein du CNIS (programmes de 1997 et 1998).

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1- Activités à caractère régulier

De janvier 1994 à décembre 1998 la formation Agriculture s'est réunie à 5 reprises. *

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués
1994	27 avril	34	- Enquête structure des exploitations agricoles 1995 (Scees)
1995	26 avril	32	- Inventaire communal (Projet Scees-Insee non mis en oeuvre) - Enquête structures de la production légumière 1996 (Scees)
1996	9 mai	32	- Enquête cheptel ovin et caprin (Scees) - Enquête alimentation des animaux (Scees) - Enquête structures des vergers (Scees) - Enquête salaires 1997 (Scees) - Recensement des unités pastorales (Scees) - Enquête sur les activités sylvicoles des exploitations agricoles (Scees) - Enquête sur les cultures marines (DPMCM)
1997	23 avril	33	- Enquête prairies 1998 (Scees) - RICA (régularisation) (Scees) - Devenir des terres des exploitations disparues à la Guadeloupe (Scees) - Enquête salmoniculture (DPMCM)
1998	13 mai	34	- Recensement général de l'agriculture (Scees). - Recensement de la viticulture (Scees). - Enquête sur la structure de la forêt privée (Scees). - Enquête sur les pratiques culturelles (Scees). - Enquête mensuelle auprès des abattoirs d'animaux de boucherie (Scees).

* Le Président de la formation en début de période, M. Cazals, vice-président de l'APCA, a été remplacé en 1996 par M. Raoult, Président de la commission économique de l'APCA.

2 - Activités à caractère particulier

Participation des personnes intéressées aux réunions inter-formations Comptes nationaux (révision des comptes, y compris comptes de l'agriculture).

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Comptes nationaux			
Comptes annuels en base 1980, rapports pour la commission des comptes de l'agriculture	Insee, en étroite liaison avec le Scees	permanent	
Nouvelle base 1995 des comptes nationaux, système intermédiaire d'entreprises pour le compte Agriculture, sylviculture, pêche et IAA	Insee, en étroite liaison avec le Scees	Fait	Première campagne courante en base 1990 lancée à l'été 1998. Evaluations de la période de base 1990-1994 faites en 1997 Rétropolation en cours
Prix agricoles			
Indice des prix agricoles à la production (IPPAP, rénové en 1993) : calcul mensuel	Insee/ Scees	permanent	Base 1990 Nouvelle application de gestion en cours d'installation Rebasement 1995 prévu en 1999
Indice des prix des produits industriels nécessaires aux exploitants agricoles (IPPINEA) Rénovation - calcul mensuel à partir d'enquêtes du Scees (enquête de calage 1996)	Insee/ Scees	Fait (1997)	Transformation de l'IPPINEA en IPAMPA (indice des prix d'achat des moyens de production agricole), composé de 2 indices nouveaux : IPCIA (consommations intermédiaires de l'agriculture) et IPBIA (achat de biens d'investissement).
Indice des prix de gros des produits alimentaires sur les marchés parisiens Rénovation -calcul mensuel	Insee/ Scees	Fait (1997)	Indice rénové des prix de gros alimentaires sur le marché de Rungis
Etudes			
Economie des exploitations agricoles, particulièrement sous l'angle des revenus (BRA, revenus fiscaux, Rica)	Insee, division Agriculture	Fait	Publications (cf Synthèses n° 10, 1997) Reprise de travaux sur les revenus fiscaux des foyers agricoles en 1991 et 1997
Coûts de production et compétitivité, commerce extérieur	Insee	Fait	Publications, rapports à la Commission des comptes
Formation des prix agricoles	Insee		Etudes reportées
Zonages	Insee	Fait	Base de données communales zonages agricoles - Publications sur les espaces ruraux en 1998
Enquêtes et études de statistique agricole			
Enquête structure des exploitations agricoles 1995 et 1997	Scees	Fait	L'enquête 1997, légèrement décalée pour des raisons budgétaires, s'est terminée début 1998
Enquête sur les gains des salariés dans l'agriculture 1994 et 1997	Scees	Fait en 1994	Abandonné en 1997 (abrogation de la contrainte communautaire)
Base de sondage permanente	Scees	Fait	
Enquêtes annuelles ou infra-annuelles à la base de la conjoncture et de la statistique agricole - Production des terres labourables, - Conjoncture végétale, - Conjoncture animale (bovins, porcins, viandes rouges, aviculture),	Scees	Fait (permanent)	

Observation des prix - indices rénovés, cf supra), - lait.			volet bâtiments d'élevage en 1994 Dispositif sur l'activité des abattoirs redéfini pour les volailles (1996), en 1998 pour les grands animaux Travaux sur les bilans repris
Enquête ovins-caprins	Scees	Fait en 1994 et 1996	Prévu en 1998 (enquête annuelle rattachée, tous les 2 ans, à l'enquête structure des exploitations)
Rica Collecte annuelle des comptabilités de 7500-8000 exploitations du réseau	Partenariat Scees-Insee-Inra	Fait (permanent)	Stabilisation de l'échantillon à 7 500 exploitations Présentation au Comité du label en 1997
Enquête valeur vénale des terres agricoles	Scees		Réalisée en 1994 et 1995 Rénovation prévue en 1998
Enquête vergers 1997	Scees	Fait	Allègement de l'échantillon prévu (8000 au lieu de 9000)
Enquête utilisation du territoire (TERUTI)	Scees		Allègement en 1997 (territoire non agricole)
Utilisation des fichiers d'aides	Scees	Fait	Investissement important : répertoire avec identifiant unique. Avancement inégal selon les aides Exploitation de 500 000 déclarations
Enquête consommation d'énergie des exploitations agricoles en 1997	Scees	non fait	Absence de demande réelle sur la période
Enquête sur les ordures ménagères	participation à un projet Ifen	Fait à l'automne 1998	Enquête auprès des communes
Inventaire communal (collecte prévue en 1996)	Insee/Scees	Projet entièrement remanié pour la réalisation en 1998	cf Formation démographie-conditions de vie- L'insuffisance des moyens budgétaires du Scees, chargé de la collecte, n'a pas permis de mettre en oeuvre le projet initial
Recensement de l'agriculture Travaux préparatoires	Scees	Démarrage en 1998	RGA prévu en 2000 Travaux préparatoires lancés en 1998
Recensement des unités pastorales	Scees	Nouveau Réalisation allégée et retardée	Prévue en 1994, cette opération n'a été réalisée que dans la Région Rhône-Alpes fin 1996 + Paca en 1997. Corse et Pyrénées prévues en 1999
Enquête sur la production légumière	Scees	Fait (nouveau)	Enquête en 1996 au lieu de 1995
Suivi des productions fourragères (Enquête prairies)	Scees	Fait en 1998 (nouveau)	Enquête pilote en 1997, généralisation prévue en 1998, travaux de modélisation en cours avec Inra et Météofrance
Enquête sur les pratiques culturales	Scees	Fait (nouveau)	En 1994 sur les grandes cultures
Enquête aviculture	Scees	Fait (nouveau)	En 1994
Enquête alimentation des animaux	Scees	Fait (nouveau)	Réalisée en 1997 (décalage d'un an, après tests en 1995 et 1996)
Enquête noieraie	Scees		Une opération autonome prévue en 1994 n'a pu être réalisée faute de crédits, mais l'information a été obtenue en 1997 par extension de l'enquête vergers
Travaux de diffusion, base de données			
Définition des bases de données	Scees	En cours	Datagreste mise en place courant 1999

Passage des micro fiches aux CD-Rom Mise en place videotex		Essais en 1998 En cours	Remplacement par alimentation du site Internet du ministère en 1998
Agriculteurs et protection sociale dans l'agriculture			
Modernisation des systèmes statistiques de la MSA (statistiques du régime agricole, financement)	MSA		Automatisation, mise en oeuvre de la nouvelle nomenclature et des identifiants SIREN, allégement des coûts, affinement des données
Mise en place d'un réseau statistique salaires SISAL	MSA	nouveau	Mis en service en juillet 1997 (sauf 2 départements)
Prestations sociales - Maladie (système SIPREM) - vieillesse (système SIVA) - Famille, aides logement, RMI (système Siprefal) - Accidents du travail (système PAT)	MSA	permanent permanent permanent	Assurés, ayants droit, prestations Prestations, bénéficiaires Prévue en 1995 la refonte du système est réalisée en 1997 Refonte entreprise en 1997
Cotisations sociales - cotisants à l'Unedic - cotisations des exploitants agricoles actifs	MSA	permanent	
Statistique des installations en agriculture	MSA	nouveau	Mise en place à partir de 1995
Observatoire économique et social de la MSA économie agricole, économie de la santé, retraites agricoles, familles (économie sociale et familiale, populations agricoles fragiles)	MSA	permanent	Développements dans les secteurs de l'économie et du social, généralisation de l'enquête Agripanel en 1994-95 et reconduction en 1998), participation au financement de l'enquête Santé du CreDES 1998
Pêches, cultures marines			
Pêches maritimes, système d'information	DPMCM	permanent	Rénovation du système en 1996-1997, rénovation du système informatique en 1998, refonte plus générale du suivi des captures en 2000
Cultures marines, enquête 1997	DPMCM	nouveau	Résultats disponibles.
Enquête salmoniculture 1998	Scees		Recensement 1991 de l'élevage des salmonidés reconduit en 1998
NON PREVUS AU MOYEN TERME			
Enquêtes et études de statistique agricole			
Enquête haies en Bretagne	Scees	nouveau	faite en 1996
Enquête structure de la forêt privée	Scees	nouveau	Enquête pilote 1998 pour enquête en 1999

Formation « Commerce, services »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

Le département des activités tertiaires de l'Insee joue, en quelque sorte, un rôle de service statistique ministériel pour l'ensemble des activités commerces et services et constitue le pôle central de la production statistique sur ces secteurs. D'autres unités de l'Insee y contribuent, dans le cadre de leurs fonctions de coordination de la statistique d'entreprises (répertoires, tronc commun des EAE 4G, cadre central de la comptabilité nationale) ou de missions particulières (conjoncture... laquelle est suivie, dans les commerces et les services comme dans les autres secteurs, à l'Insee ainsi qu'à la Banque de France).

Pour les divisions Commerce et Services, de l'Insee, à la fin d'une période caractérisée surtout par l'amélioration des outils de collecte et par le développement de synthèses dans le cadre de rapports annuels aux Commissions des comptes, le nouveau programme à moyen terme 1994-1998 devait d'abord être consacré à la valorisation des statistiques et des synthèses sur les secteurs en question, grâce au développement d'études et à des efforts particuliers de diffusion (raccourcissement des délais de mise à disposition des résultats, rénovation des publications régulières, élaboration de nouveaux produits de diffusion sur supports informatiques).

Bien entendu, il fallait tenir compte des investissements à consacrer aux grandes sources statistiques : rénovation nécessaire de l'EAE-services, adaptation des deux enquêtes structurelles aux nouveaux cadres généraux des EAE 4G, extension des investigations sur des thèmes importants pour la compréhension du monde des entreprises (relations interentreprises, informatisation...). Et le volet approprié des EAE 4G devait apporter des données de base pour la connaissance des établissements... données minimales, notamment dans le commerce de détail, où la connaissance de l'appareil commercial passe nécessairement par celle des établissements, et où il était prévu de valoriser les résultats de la série des enquêtes « établissements » précédemment réalisées et de reprendre une nouvelle enquête à la lumière des résultats.

Comme pour les autres activités du système productif, la préparation d'une nouvelle base des comptes nationaux constituait un élément important de ce programme à moyen terme. Elle impliquait des travaux associés, surtout dans les commerces (études sur les marges, comptes de secteurs, revenus des commerçants non salariés).

Parmi d'autres investissements prévus sur les sources statistiques figuraient l'observation des prix dans les services, ainsi que la refonte et l'élargissement de l'exploitation des déclarations fiscales de TVA (CA3 et autres). En ce qui concerne la conjoncture, était proposée la mise au point d'un cahier conjoncturel sur le commerce, en utilisant, pour des raisons de rapidité, un indicateur précoce construit à partir des indices professionnels. Par ailleurs, l'Insee envisageait de reconduire un système stabilisé d'enquêtes de conjoncture en consacrant des efforts à la restitution de résultats personnalisés. A la Banque de France, il était prévu de maintenir le système d'enquêtes de conjoncture, élargi au cours de la période précédente, et de procéder à l'extension de l'enquête bimestrielle sur les services marchands à quelques branches supplémentaires.

Bien entendu, la préoccupation de simplification des charges imposées aux entreprises du fait des enquêtes statistiques était présente dans le tertiaire comme ailleurs.

2 - L'avis du CNIS

En approuvant le programme, le Conseil a particulièrement insisté sur la nécessité de la rénovation rapide des EAE, sur l'intérêt des travaux prévus pour aboutir à la publication des enquêtes

établissements dans le commerce et sur les perspectives d'amélioration des indicateurs conjoncturels devant résulter de la rénovation de l'exploitation des CA3, surtout en matière de délais de publication des résultats. Mais il a estimé que, d'une manière générale, il convenait de poursuivre, avec les moyens appropriés, le développement des statistiques sur le tertiaire en associant davantage les professionnels aux nouveaux projets.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

C'est à un bilan contrasté de la réalisation du programme à moyen terme que conduit l'examen de l'annexe 3 ci-après. Sur certains points importants, repris dans l'avis du CNIS en début de période, on enregistre des retards dans la mise en oeuvre des projets (enquêtes établissements commerciaux, rénovation de l'exploitation CA3) qui reportent l'espoir des progrès attendus au prochain moyen terme.

Mais l'orientation principale relative à la revalorisation des données a été respectée : délais de disponibilité des données plus courts et restitution de résultats aux entreprises, nouvelles publications, tableaux de bord, cahier conjoncturel semestriel dans le commerce, rapports aux commissions des comptes, peuvent être mis au crédit du Département des activités tertiaires de l'Insee. Et la rénovation des EAE (avec retard également) comme la mise en oeuvre d'une nouvelle base des comptes nationaux tout à fait en fin de période, gage de l'amélioration des comptes du commerce et des comptes des services, auront été réalisées. Il en est de même pour le programme des enquêtes en complément des CA3 pour le programme indicateurs conjoncturels. Et le programme d'observation des prix des services rendus aux entreprises a démarré ; son extension au cours des prochaines années a été organisée sur des bases jugées réalistes vu la complexité des problèmes.

Dans le cas des EAE, le dispositif retenu, avec une périodicité bisannuelle, répond de manière très sensible au souci d'allègement des enquêtes pour les petites entreprises et semble pouvoir répondre, avec des travaux complémentaires sur les années intermédiaires, aux demandes européennes (qui restent hétérogènes dans le cas des services). Les extensions de ces enquêtes à des problématiques particulières (par exemple relations entre les entreprises, informatisation, innovation technologique) ont constitué des apports appréciés à la connaissance de certains secteurs... mais ces thèmes et secteurs sont jugés trop peu nombreux par ceux qui s'intéressent aux activités de services. C'est dire qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir, malgré ces progrès notables des années récentes, pour obtenir des données équivalentes sur l'ensemble du champ.

Deux observations complémentaires concernent les travaux du SJTI sur les domaines particuliers de sa compétence. Pour le secteur audiovisuel, la publication des indicateurs statistiques et l'élaboration du compte satellite a pris un rythme de croisière, alors qu'une enquête particulière a été supprimée grâce à la possibilité d'utiliser l'EAE 4G. D'autre part, des travaux nouveaux ont démarré depuis 1995, suite à la création de l'Observatoire statistique de la publicité au sein du SJTI. Un important travail d'analyse des diverses sources, puis de mise en cohérence dans la perspective d'élaborer un compte économique de la publicité, a été entrepris.

Il reste à remarquer qu'une étude sur les problèmes de connaissance des associations a été menée dans le cadre d'une mission auprès du CNIS. L'aboutissement de cette étude à l'automne 1998 devrait permettre d'envisager la constitution progressive d'un dispositif d'informations qui correspond à de fortes demandes émanant des milieux associatifs comme des pouvoirs publics.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la formation Commerce, services (6 mai 1998)**

M. BÉGUÉ : La période 1994-1998 a été riche d'investissements (mise en place de l'EAE4G, suivi de la conjoncture, création de l'Observatoire de la publicité, réflexion sur les associations...) mais les bénéfices et concrétisations en sont attendus au cours du prochain moyen terme. La connaissance des établissements dans le commerce reste un thème de préoccupations. Les études sur le commerce et les services doivent être poursuivies.

M. GADREY souscrit à ce bilan et ajoute que, dans le domaine de la recherche, le déficit de connaissance sur les établissements dans le commerce se fait ressentir. Par ailleurs, si les investigations sur les associations ont progressé, ce n'est pas le cas sur certains thèmes et secteurs relatifs aux services, comme il est dit dans le bilan spécifique au domaine d'intérêt de la formation.

M. DESBORDES : La CFDT souhaite que les commissions paritaires nationales de l'emploi participent à la réflexion sur les enquêtes réalisées par les services producteurs sur ce thème. D'une manière générale, les partenaires sociaux doivent être associés à l'élaboration du programme à moyen terme.

M. NIVLET : Sur la période en revue, un investissement lourd, en voie d'achèvement, a porté, au SJTI, sur la mise au point d'un compte de base de l'audiovisuel. Celui-ci a été présenté à l'Association de comptabilité nationale et l'est actuellement aux professionnels du secteur et dans les organisations internationales. Les données peuvent être diffusées sur demande. Une publication grand public sur les comptes 1989-1996 est en projet pour fin 1998.

M. ROUSSEL : Le moyen terme qui s'achève a été, en effet, une période d'investissements importants. Ceci est également vrai au niveau européen. Plusieurs règlements ont été adoptés, celui sur les statistiques conjoncturelles le sera fin mai. Le dispositif ainsi complété permettra de disposer de statistiques harmonisées au sein de l'Union européenne (UE).

M. NIVLET : Un projet d'enquête pilote européenne sur le secteur de la publicité était prévu par Eurostat cette année. Ces enquêtes sont importantes car elles fournissent des éléments de comparaison entre les différents pays. Or les crédits relatifs au projet sur la publicité seraient supprimés et l'initiative serait laissée aux Etats membres. Le SJTI souhaite que le CNIS appuie la réalisation de cette enquête.

M. GADREY suggère un avis dans ce sens.

M. ROUSSEL : Jusqu'à présent, il existait, au niveau européen, une coordination des statistiques par secteur ou domaine (commerce, services, industrie) sur les plans structurel et conjoncturel. Désormais un comité de coordination traite des statistiques structurelles pour tous les secteurs. Cette nouvelle organisation devrait favoriser les études transversales comme celle des dépenses de publicité.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil relève que des **progrès notables** ont été réalisés au cours du moyen terme 1994-1998. L'INSEE a sensiblement amélioré la valorisation des données, par le développement d'études et la réduction des délais de diffusion. Les enquêtes annuelles d'entreprise ont été renouvées et la charge d'enquête a été allégée. Avec l'année de décalage des comptes nationaux, la nouvelle base des comptes du commerce et des services sera en place mi-1999. Le suivi conjoncturel du domaine s'est amélioré et le programme d'observation des prix des services a débuté en fin de période.

Le Conseil observe toutefois que du fait des retards ou reports de projets, des avancées sont attendues au prochain moyen terme, et qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour obtenir les données nécessaires sur l'ensemble du champ du commerce et des services.

En ce qui concerne les travaux de la compétence du Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI), un compte de base de l'audiovisuel pour la période 1989-1995 est en cours de diffusion et de présentation aux professionnels ; la création de l'Observatoire statistique de la publicité a permis l'évaluation d'un premier compte de la publicité et de la communication externe d'entreprise pour 1995.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Département des Activités tertiaires (DAT)
Département de la Conjoncture

Premier Ministre
Service Juridique et technique de l'Information et de la Communication (SJTI)

Banque de France
Direction générale des études - Direction de la Conjoncture

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1- Activités à caractère régulier

Depuis la réunion de 1993 sur le programme à moyen terme, la formation « Commerce-Services » s'est réunie à quatre reprises. Les réunions inter-formations sur les comptes nationaux concernaient, bien entendu, les secteurs Commerce-Services. M. Gadrey, professeur d'économie à l'Université de Lille I, a remplacé M. Bouquin comme Président de la formation en 1997.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués
1995	19 mai	29	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur les réseaux de distribution de l'habillement (Insee) - Enquête mensuelle chiffres d'affaires hypermarchés, supermarchés - Enquête mensuelle sur le chiffre d'affaires des entreprises de travail temporaire - Enquête « Indice de prix aux services » - Enquête auprès des annonceurs, supports, vecteurs et intermédiaires de publicité - Enquête sur la connaissance du secteur associatif
1996	20 mai	32	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur les réseaux d'entreprises dans les professions juridiques, comptables et de conseil (consultation écrite pour label 22/1/96) - EAE 4 G Commerce - EAE 4 G Services - Enquête pilote auprès des entreprises de nettoyage industriel - Enquête pilote « Ingénierie, études techniques » - Enquête pilote « Sélection et fourniture de personnel »
1997	13 mai	36	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur la commercialisation des produits de bricolage et informatisation. - Changement organisationnel et informatisation dans les services comptables. - Opérateurs et fournisseurs de services de télécommunications. - Enquête sur l'innovation technologique dans les services. - Modification des enquêtes de conjoncture dans le commerce et les services.
1998	6 mai	26	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête mensuelle dans le commerce et les services (Insee). - Eco-activités de l'industrie et des services en 1997 (Sessi-Insee).

2 - Activités à caractère particulier

Par ailleurs, une mission « Associations régies par la loi de 1901 » a été mise en place par le Bureau du CNIS, fin 1995, et rattachée à la formation « Commerce-Services » (Président : Guy Neyret ; rapporteurs : Jean-Marie Nivlet, Daniel Rault).

Cette mission était chargée d'identifier les besoins des différents intervenants, de recenser les systèmes d'informations accessibles et de proposer des améliorations de la connaissance du domaine

associatif. Cette mission a pris en charge une demande équivalente adressée par le Premier ministre au directeur général de l'Insee en février 1996.

Le rapport d'étape a été remis en 1997, après quatre réunions d'un comité de pilotage d'une vingtaine de membres. Après approfondissement du diagnostic et investigations complémentaires, le rapport final a été examiné le 6 juillet 1998 par le Comité de pilotage de la mission et les membres de la formation intéressés. Il a été approuvé en octobre 1998 par la formation (consultation écrite). Il a été publié dans la Collection des rapports du CNIS en décembre 1998 (n° 44) et a donné lieu au 4 pages « Actualités du CNIS » n° 29.

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
COMMERCE			
Enquête annuelle d'entreprise			
Changement de nomenclatures Rénovation et passage à l'EAE 4 G ; adoption du tronc commun des EAE, délais réduits, meilleure diffusion, directive communautaire	Insee, Division Commerce	1994 1994-1997	Perturbation de l'enquête 1993 Passage à un rythme bisannuel de manière tournante (1997 pour Commerce de détail, commerce automobile, 1998 pour commerce de gros)
Enquête établissements	Insee, Division Commerce	Pas de nouvelle enquête	Résultats de l'enquête 92 sortis en 1995
Thèmes d'investigations associées à l'Enquête annuelle - Relations entre les entreprises - Informatisation des entreprises commerciales - Qualification dans le commerce de gros - Dépenses de publicité	Insee, Division Commerce	1995 1998 non fait collecte sur année 94	Etude 95-96 sur les échanges intragroupes dans le commerce de gros Enquête relations producteurs distributeurs dans le commerce de l'habillement Enquête commercialisation des produits de bricolage et informatisation données non exploitées
Indicateurs conjoncturels			
Elargissement de l'exploitation des déclarations fiscales (CA3, CA4 et CA 12) et refonte Enquête complémentaire aux CA3 (enquête mensuelle hypermarchés et supermarchés) Cahier conjoncturel sur le commerce Statistique mensuelle des défaillances d'entreprise	Insee, Division Commerce URDEE	1997 lancée en 1997 Fait Permanent	Rénovation retardée par insuffisances de ressources compte tenu de l'inadaptation des CA3 pour ces secteurs tableaux de bord (deux par an) Amélioration de l'exploitation des annonces BODDAC en 1994
Comptes nationaux et études associées			
Marges commerciales et circuits de distribution Analyse des comptes de secteurs Elaboration de la nouvelle base des comptes nationaux	Insee, Division Commerce "	fait de 1994 à 1996 Permanent En cours	Elaboration des comptes courants nouvelle base en 1998 (et en 1999)
SERVICES			
Enquête annuelle d'entreprise			
Changement de nomenclatures Rénovation et passage à l'EAE 4 G ; adoption du tronc commun des EAE, délais réduits, meilleure diffusion, directive communautaire	Insee, Division Services	1994 1994-1997	Passage à un rythme bisannuel de manière tournante (1998 Services aux entreprises, 1999 Services aux producteurs et immobiliers)

Enquêtes complémentaires			
Enquête sur les réseaux d'entreprises des professions juridiques, comptables et de Conseil	Insee, Division Services	1996	Enquête pilote demandée par Eurostat. Réalisée
Enquête nettoyage industriel	Insee, Division Services	prévue 1997	Enquête pilote demandée par Eurostat. Projet abandonné
Enquête ingénierie, études techniques	Insee, Division Services	1997	Enquête pilote demandée par Eurostat. Réalisée
Enquête sélection et fourniture du personnel	Insee, Division Services	1997	Enquête pilote demandée par Eurostat. Réalisée
Enquête sur l'innovation technologique dans les services	Insee, Division Services	1998	Collecte réalisée par le Sessi (cf. formation Industrie).
Enquête sur les opérateurs et fournisseurs de services de télécommunications	Insee, Division Services	1998	Demande Eurostat et étude préparatoire du système statistique à la dérégulation
Enquête sur le changement organisationnel et l'informatisation dans les activités comptables	Insee, Division Services	1998	Equivalente à enquête du Sessi (1993 et 1997) (cf. formation Industrie).
Enquête sur les prix des services rendus aux entreprises Extension à nouveaux secteurs	Insee, Division Services	1998	Nettoyage, sécurité, secteurs comptables
Tableaux de bord services	Insee, div. Services		Publications 2 ou 3 fois par an
Comptes nationaux			
Analyse des comptes de secteurs Elaboration de la nouvelle base des comptes nationaux	Insee, Division Services	Permanent En cours	Elaboration des comptes courants nouvelle base en 1998 (et en 1999)
Conjoncture			
Enquêtes de conjoncture : - mensuelle commerce de détail - bimestrielle commerce de gros - trimestrielle services - semestrielle auprès des grandes entreprises - annuelle auprès des groupes	Insee, Dépt. de la conjoncture	Permanent	Modification des questions sur les délais de paiement en 1998 Allègement du questionnaire de l'enquête services
Enquêtes de la direction générale des études de la Banque de France - mensuelle chiffres d'affaires du commerce de détail - trimestrielle commerce de gros - enquête bimestrielle de tendance - commerce de détail - services (7 secteurs) - Enquête annuelle de comportement des entreprises	Banque de France, Direction de la Conjoncture	Permanent	Désaisonnalisation enquête services en 1997 L'extension prévue à d'autres branches des services aura lieu partiellement en 1998.

Audiovisuel			
Compte satellite de l'audiovisuel		Permanent	Suppression de l'enquête spécifique du CNC grâce à l'EAE 4G depuis 1997
Publication des Indicateurs statistiques de l'audiovisuel			
NON PREVUS AU MOYEN TERME			
Publicité			
Vers un compte de la publicité	SJTI	Création de l'Observatoire de la Publicité en 1996	Travaux sur les concepts, les sources et les données. Publications : les indicateurs statistiques de la Publicité.

Formation « Démographie, conditions de vie »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

C'est dans un contexte de forte demande d'informations et de nécessaire efficacité qu'a été défini le programme à moyen terme 1994-1998. D'une part, les difficultés économiques conjoncturelles accentuaient les demandes sur les conséquences sociales de la crise et sur l'évolution des comportements, dans un environnement local et européen plus exigeant. D'autre part, les contraintes de moyens et les préoccupations de la Cnil concernant la protection des libertés individuelles incitaient les statisticiens à rechercher des méthodologies plus opérationnelles.

Face à cet afflux de demandes difficiles à hiérarchiser, la statistique sociale s'est interrogée, en priorité, sur la meilleure manière d'apporter des réponses satisfaisantes aux besoins d'informations liés à la cohésion sociale, à l'intérêt pour l'information régionale et locale, et à la construction européenne.

De nouveaux besoins apparaissaient aux franges de l'appareil statistique et même, plus généralement, dans les interstices du maillage institution-administration : exclusion, sans-abri, pauvreté, immigration, banlieues... Quels modes d'enquête mettre en oeuvre pour observer ces phénomènes (panels ou enquêtes biographiques) et quels indicateurs mettre en place pour les travaux du XI^e Plan en matière de **cohésion sociale** ?

L'aménagement du territoire et la politique de la ville nécessitaient des données infra-communales. Mais les découpages géographiques manquaient d'homogénéité. Il fallait la mise en place d'un système de référence commun sous l'égide de l'Insee (à partir des îlots) et un assouplissement de la politique d'échange de données entre les administrations. Pour la Datar, la représentativité de certaines sources à des niveaux géographiques fins et la disposition régulière d'estimations intercensitaires régionales et locales étaient fondamentales. La réalisation d'un recensement de population et d'un inventaire communal devait permettre d'avancer dans la mise à disposition de ces données locales.

La construction européenne impliquait une harmonisation statistique entre les États membres et une diffusion plus rapide de données européennes comparables et fiables. Dans ce cadre, les travaux et les échanges d'expérience avec les autres instituts internationaux devaient être développés.

Dans le domaine de la **culture**, l'importance des enjeux économiques, technologiques, sociaux et organisationnels qui pesaient sur les conditions d'emploi et l'évolution des compétences dans le domaine du spectacle a conduit le ministère de la Culture à se doter d'un outil permanent de suivi de l'emploi dans ce secteur.

La réforme du système statistique, entamée par le ministère de la **Justice** en 1994, visait à améliorer la connaissance de l'activité des tribunaux, l'effectivité des textes législatifs, et le suivi des populations concernées par les décisions de justice.

Compte tenu des **contraintes budgétaires**, le moyen terme devait aussi être l'occasion de développer l'exploitation des données existantes (fichiers administratifs...), de gagner en qualité et en efficacité, et d'augmenter la flexibilité des programmes. Dans cette optique, il était prévu une rénovation des instruments d'observation permanents et en particulier la rénovation de l'enquête quadrimestrielle de conjoncture pour répondre mieux et plus rapidement aux questions du débat économique et social. Le recours aux données longitudinales devait être intensifié pour mieux cerner les comportements dynamiques, en particulier en ce qui concerne les phénomènes d'insertion et d'exclusion pour lesquels

un suivi est irremplaçable. Enfin, l'introduction de questions sur les anticipations des personnes et sur leurs perceptions devait mieux éclairer les réponses qualitatives.

Pour donner plus de visibilité à tous ces travaux, les efforts devaient se porter sur les études donnant lieu à publication, en accordant une large place aux collaborations, notamment avec des chercheurs.

2 - L'avis du CNIS

Le Conseil estimait que, compte tenu du nombre et de la rapidité des évolutions dans le domaine économique et social, le programme ne devait pas être figé. Il approuvait la nécessité de répondre davantage aux demandes régionales et locales, de réfléchir à des méthodes d'observation des migrations et des populations sans abri et de faire un recensement de la population (RP). Il appréciait également les axes de progrès prévus par le ministère de la Justice sur ses grands dispositifs statistiques permanents.

La création au sein du CNIS d'un organe de consultation devait permettre d'émettre un avis motivé sur le bien-fondé des enquêtes auprès des ménages et sur le contenu des questionnaires. Par ailleurs, l'approche quantitative de l'analyse des conditions de vie devait s'accompagner d'une approche qualitative pour mieux comprendre les évolutions et la restitution des informations collectées auprès des ménages devait être rapide et large.

Des indicateurs sociaux comparables entre tous les pays de la Communauté devaient être élaborés par Eurostat.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

En dépit de la nécessité de disposer, dans le contexte socio-économique actuel, de statistiques fiables et adaptées pour faciliter le choix des politiques publiques, les restrictions budgétaires n'ont pas permis à la statistique sociale de conduire l'ensemble des travaux programmés dans les délais initialement prévus.

Le report du RP (et de l'enquête « Famille » associée) de 1997 à 1999 -pour raisons budgétaires- a rendu plus sensible la question du manque de données locales. Un effort méthodologique important de mobilisation de données administratives a permis de fournir des estimations départementales et infra-départementales de population (mi-1997) et d'emploi (fin 1998). Le report a aussi été mis à profit pour améliorer les méthodes de collecte du recensement. Le projet de diffusion du RP a été accepté par le Conseil, qui souhaitait toutefois un assouplissement des conditions de diffusion (abaissement du seuil à 2000 habitants) et une meilleure prise en compte des besoins des utilisateurs. De même, le manque de moyens financiers pour réaliser l'inventaire communal a encouragé la réflexion sur les alternatives possibles. Un inventaire un peu allégé a été réalisé en 1998 avec des modalités techniques nouvelles (entretiens téléphoniques) et moins coûteuses. D'ores et déjà des réflexions sont engagées sur les possibilités de faire un RP et un inventaire communal en continu pour l'après 1999. Des progrès ont été faits sur l'homogénéité des découpages géographiques. L'Insee a assuré « l'ilotage » de fichiers des partenaires, de nombreuses études ont été publiées dans le domaine de la quantification économique de l'espace et de la division socio-démographique de l'espace urbain. La typologie des communes et des quartiers commence à être introduite dans les enquêtes.

L'analyse des phénomènes de **précarité, d'exclusion** et de vieillissement de la population a progressé. Plusieurs enquêtes ont été conçues avec la mise en place d'un suivi longitudinal plus adapté à repérer et suivre les populations à risques : suivi des populations en rapport avec la justice, panel européen, « Handicap, incapacité, dépendance », « Devenir des personnes sorties du RMI ». Cette dernière enquête a permis de tester une méthodologie novatrice pour suivre cette population. Le projet initial d'enquête « Handicap, incapacité et dépendance » ne pouvant être financé, de nouvelles perspectives moins coûteuses ont été dégagées : co-financement, étalement sur 4 exercices budgétaires (1998/2000 pour les institutions et 1999/2001 pour les ménages) et appui sur la logistique du RP. Les travaux des groupes « Population sans abri et exclue du logement » et « Pauvreté, précarité, exclusion » ont permis de faire des recommandations qui, pour les sans-abri, se traduisent

partiellement dans les différents dispositifs statistiques. L'enquête INSEE « Réseau de parenté et entraide » réalisée en octobre 1997) a apporté des renseignements sur la mobilisation de ces ressources en cas de conjoncture difficile. Le Crédoc, quant à lui, a réalisé de nombreuses enquêtes notamment sur le chômage de longue durée, l'alcoolisme et la grande pauvreté. La publication par l'Ined et l'Insee d'études issues de l'enquête « Mobilité géographique, insertion sociale » a amélioré la connaissance de la population immigrée. Les études sur la participation électorale, non programmées, ont permis d'aborder les phénomènes de retrait de la vie sociale.

La statistique sociale commence à se développer au **niveau européen**. Des avancées significatives en terme d'harmonisation conceptuelle et méthodologique dans les domaines de l'indice des prix à la consommation (IPCH) et de la culture ont eu lieu. La rénovation de l'enquête permanente « Conditions de vie » (EPCV), intégrant désormais une batterie d'indicateurs sociaux à la demande d'Eurostat, permet de disposer d'indicateurs comparables entre pays de la Communauté. Un financement d'Eurostat a permis de lancer dès 1994 le panel européen. La 5^{ème} vague a eu lieu en 1998. Le ministère de la Culture participe à un « Leadership group » (LEG) sur les statistiques culturelles dans l'Union européenne dans lequel il anime deux groupes de projet (emploi et méthodologie).

Les travaux permanents ont été poursuivis. Comme prévu, les outils statistiques de base ont été rénovés (Etat civil, répertoire géographique, répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP), échantillon démographique permanent, indice des prix...). La méthodologie d'enquête a été modernisée (saisie portable, codification automatique...) permettant d'améliorer la qualité, de raccourcir les délais de parution des résultats et de réduire les moyens manuels nécessaires de plus d'un tiers. Les instruments d'observation ont été adaptés aux nouvelles problématiques : enquêtes légères PCV (**Détention** d'actifs financiers, Recours aux services de proximité, Choix en matière d'assurance, Travail et mode de vie, Relations de la vie quotidienne et isolement...) pour plus de réactivité; suivi longitudinal pour mieux saisir les dynamiques (insertion des jeunes, pauvreté...). Maintenant, l'enquête PCV joue bien son rôle de fournisseur de services vis-à-vis des demandeurs de la statistique sociale.

La majeure partie du programme d'enquêtes auprès des ménages a été réalisée. Quelques enquêtes n'ont toutefois pas eu lieu pour des raisons diverses. L'enquête alimentaire, dont le rapport qualité-coût est défavorable compte tenu de l'information disponible auprès des panels privés de consommateurs, a été arrêtée. Les enquêtes auprès des familles de mineurs et auprès des huissiers de justice ont été abandonnées faute de moyens manuels. Du fait des gels budgétaires successifs, des opérations ont été allégées (publication des prix moyens régionaux), d'autres reportées d'un an ou deux (Méthodologie sur l'obligation de répondre-1996, Relations de la vie quotidienne et isolement-1997, Emploi du temps-1998) ou supprimées (quadrimestrielle de conjoncture d'octobre 1995). L'enquête sur les pratiques culturelles des Français, reportée à cause d'enquêtes non prévues dans le programme, a été réalisée en 1997.

Les statistiques et les études dans le domaine de la **culture** se sont développées, notamment en matière d'emploi culturel avec les travaux de l'observatoire de l'emploi (Enquête sur les professions du spectacle).

Les premières expérimentations faites par le ministère de la **Justice** sont prometteuses, en particulier en ce qui concerne le suivi statistique des phénomènes de criminalité et de délinquance. En période de restrictions budgétaires, le ministère a eu recours aux techniques d'échantillonnage. Les projets annoncés lors de la réforme de 1994 progressent, mais de façon inégale, en fonction de l'informatisation des services.

Un département de la statistique et de la prospective devait être créé, en 1997, au ministère de la **Jeunesse et des Sports** pour mieux connaître les pratiques sportives. La mise en place en a été retardée à la suite du changement de Gouvernement (elle n'est pas intervenue en 1998). Les travaux prévus (notamment le recensement des équipements sportifs, le financement du sport par les collectivités locales), encore incertains, seront au mieux reportés au prochain moyen terme. L'enquête sur la pratique sportive des français aura lieu en 2000 et sera plus complète que prévu.

Un certain nombre de travaux, **non prévus au moyen terme**, ont été réalisés : enquêtes (culture cinématographique, pratiques culturelles des jeunes, devenir des enfants naturels...), études sur la participation électorale, comparaison spatiale des prix entre la Corse et le continent... et publication, début novembre 1997, d'un nouvel ouvrage annuel, « France, portrait social ». D'autres opérations,

également non programmées lors du moyen terme, seront faites en 1998 : enquêtes démographiques (désir d'enfants, biographie et entourage, jeunes sans abri...), remaniement du traitement de l'état civil à l'occasion de la réforme de la Sécurité sociale et de la création du répertoire national interrégime de l'Assurance maladie, enquêtes culturelles (éducation artistique...). Les enquêtes sur la fréquentation des monuments ouverts au public et sur l'emploi dans les activités culturelles sont, en revanche, reportées respectivement à 1999 et 2000.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la réunion de la formation Démographie, conditions de vie (réunion du 26 mai 1998)**

M. de FOUCAULD indique que 79 thèmes d'études étaient prévus dans le programme d'ensemble de la période 1994-1998. Sur ces 79 thèmes, 9 ont été annulés, 5 reportés (notamment le recensement de la population, l'enquête handicaps, incapacités, dépendance, l'inventaire communal)⁽¹⁾. Il y a eu en particulier 4 annulations dans le secteur de la justice, qui avait le plus de projets après la démographie. Le programme non prévu au précédent moyen terme représente quant à lui 32 opérations, ce qui est assez important même si le moyen terme n'est pas quelque chose de figé. Sur ces 32 thèmes, 3 ont été reportés dans le domaine de la culture, les autres s'étant apparemment déroulés normalement.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil observe que sur la période 1994-1998, **les contraintes budgétaires** ont entraîné le report d'opérations importantes (recensement de la population, inventaire communal...) et l'allègement ou la suppression de certaines enquêtes. Il note cependant avec satisfaction d'importants progrès dans la rénovation des outils de base (état civil, répertoire géographique, RNIPP, indice de prix...), dans la méthodologie (saisie portable) et surtout dans la mobilisation de données administratives, qui a permis de fournir des estimations départementales et infra-départementales de population et d'emploi. Quant à la statistique sociale communautaire, des avancées sont enregistrées (IPCH, LEG culture, indicateurs sociaux, panel européen) mais il reste beaucoup à faire.

⁽¹⁾ L'enquête Handicaps, incapacités, dépendance a débuté en octobre 1998 et l'inventaire communal a été réalisé en février 1998.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Division « Etudes sociales »
Département de la « Démographie »
Département des « Prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages »

Office des Migrations internationales (OMI)

Cerc (1)

Crédoc

Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement
Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar)

Institut national d'études démographiques (Ined)

Ministère de la Justice
Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

Ministère de la Culture et de la Communication
Département des études et de la prospective (Dep)

Ministère de l'Intérieur
Direction centrale de la Police judiciaire
Direction des Libertés publiques et des Affaires juridiques

Ministère de la Jeunesse et des sports
Département de la statistique et de la prospective (2)

L'office des Migrations internationales et le ministère de l'Intérieur ont seulement présenté, à la Formation « Démographie-Conditions de vie » de mai 1993, un projet de programme pour 1994.

(1) En 1995, le Cerc a été transformé en CSERC, Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts. Une partie des travaux du Cerc a été reprise par l'Insee, la Dares et le Sesi.

(2) En 1997, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé la création d'un département statistique. Début 1999 a été prise la décision de créer une mission statistique placée auprès du directeur de l'administration générale. Un avant-projet de programme avait été présenté à la formation « Démographie-Conditions de vie » de mai 1996.

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1 - Activités à caractère régulier

De janvier 1994 à décembre 1998, la formation « Démographie-Conditions de vie » s'est réunie 5 fois. Le président de la formation en début de période, Jean-Marie Delarue, Conseiller d'État, vice-président du CNIS a été remplacé en 1997 par Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur général des Finances.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués
1994 ⁽¹⁾	19 mai	44	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête auprès des familles de mineurs en danger (ministère de la Justice). - Enquête auprès des huissiers de justice (ministère de la Justice). - Enquête sur les expulsions pour les sans-abri (ministère de la Justice). - Enquête sur les pratiques culturelles des français (ministère de la Culture). - 33^e RP : répétition générale 1995. - Enquête famille : répétition générale 1995 - Enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV). Insee (Consultation écrite : novembre 1994).
1995	18 mai	28	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête «Emploi du temps» (Insee). - Enquête «Consommation alimentaire» (Insee). - Enquête « PCV-thème : services de proximité » (Insee), mai 1996. - Enquête « PCV : indicateurs sociaux » (Insee) (avis d'opportunité général délivré en août 1995).
1996 ⁽¹⁾	22 mai	31	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête « PCV -thème : travail et mode de vie » (Insee), janvier 1997. - Enquête sur les emplois dans les activités culturelles (ministère de la Culture), 1997.
1997 ⁽¹⁾	14 mai	26	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête «PCV - thème : relations de la vie quotidienne et isolement » (Insee), mai 1997. - Enquête «PCV -thème : réseaux de parenté et entraide » (Insee), octobre 1997 (consultation écrite : février 1997). - Enquête « PCV -thème : lieux et habitudes d'achats » (Insee), mai 1998 (consultation écrite : juillet 1997). - Enquête « PCV-thème : intentions de fécondité, les parents après le départ des enfants » (Insee, Ined), octobre 1998 (consultation écrite : janvier 1998). - Enquête «CAMME » (Insee) : ajout de micro plates-formes. - Enquête sur la pratique sportive de la population française (ministère de la Jeunesse et des Sports) avec le souhait de l'intégrer dans l'enquête PCV d'octobre 1999. - Enquête sur le financement du sport par les collectivités locales (ministère de la Jeunesse et des Sports). - Enquête Ined « Biographie et entourage » collectée par l'Insee en 1998-1999.
1998	26 mai	26	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête « PCV - thème : Insécurité » (Insee, IHESI), janvier 1999.

⁽¹⁾ La formation Monnaie, finance, balance des paiements a délivré deux avis d'opportunité concernant les enquêtes PCV : « détentions d'actifs » en 1994 et « assurances des ménages » en 1996. La formation Environnement a délivré en 1997 un avis d'opportunité pour l'enquête PCV « pratiques environnementales ».

2 - Activités à caractère particulier

Un groupe de travail et une mission du CNIS ont réfléchi sur des sujets difficiles et très importants : les migrations, les sans-abri et l'exclusion du logement. Le Conseil a demandé que les rapports produits contiennent des recommandations de méthodologie et d'ingénierie statistique utilisables par les services concernés et qui permettent aux formations d'en assurer le suivi.

Thèmes des groupes de travail	Dates	Objectifs	Productions
Le groupe de travail Insee « migrations intérieures » a donné naissance à la Mission INSEE « ELP » en 1993	Septembre 1993	Améliorer les estimations intercensitaires de populations aux niveaux régional et local. Construire un logiciel utilisable par les partenaires régionaux et locaux.	- Rapport d'étape mi-94 - Rapport final en 1995 - Mise en place d'un système fonctionnant dès 1996.
Migrations internationales	Avril 1994 - février 1995	Etudier les conditions dans lesquelles les connaissances statistiques de l'immigration internationale pouvaient être améliorée par une meilleure mobilisation des outils de gestion existants.	Le projet de rapport du groupe CNIS-Haut conseil à l'intégration (HCI) en date du 13 février 1995 n'a pas été finalisé par le président du groupe. Pas de publication dans la collection des rapports du CNIS.
La population sans abri (ce groupe a été élargi à l'étude de l'inadaptabilité de l'offre de logement pour les populations à bas revenus)	Octobre 1993 - février 1996	Préparer les voies d'une meilleure connaissance de ces populations. Proposer des méthodes pour évaluer la population sans abri et la caractériser, notamment par rapport à celle des bénéficiaires du RMI.	- 3 enquêtes pilotes, une nomenclature sur les conditions d'habitat. - 2 rapports intermédiaires (1994, 1995). - un rapport final : « Pour une meilleure connaissance des sans abri et de l'exclusion du logement » publié en mars 1996 (n°29). - Présentation dans «Actualités du CNIS» n°17. - Colloque organisé avec l'Ined « Les exclus du logement - connaître et agir » (5 et 6 novembre 1996)

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Etudes sociales			
Etudes sur la quantification économique de l'espace	Insee	Fait	- Publications. - La nomenclature « Typologie des communes et des quartiers » mise au point a été introduite dans plusieurs enquêtes.
Etudes sur la division socio-démographique de l'espace urbain	Insee	Fait	- Publications. - Création d'une base de données sur 700 quartiers de la politique de la ville.
Etudes sur la socio-démographie des familles	Insee	Fait	- Publications.
Micro-simulation du revenu des ménages	Insee	Fait (nouveau)	Construction d'un système opérationnel en 1996 et utilisable sur ordinateur.
Etudes sur les transferts sociaux et fiscaux	Insee	Fait	- Publications.
Etudes sur la pauvreté et les publics défavorisés	Insee	Fait	- Publications. - Travaux sur le coût d'un enfant. - Exploitation de l'enquête complémentaire « Emploi » de 1992.
Enquête auprès d'un échantillon de crèches françaises	Cnaf	Fait	Tirage de l'échantillon réalisé par l'Insee en 1994 et 1995. En 1996, le tirage a été fait par la Cnaf.
Démographie			
Rénovation du système de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil	Insee	Fait	- Changement de postes de travail (fin des Questar) en 1994. - Informatisation de la collecte des bulletins auprès des mairies en 1998.
Préparation et réalisation du 33 ^e recensement de la population	Insee	Report à 1999	Prévu en 1997. Reporté pour raisons budgétaires. Objectifs : . mieux recenser les populations particulières, . être attentif à la confidentialité, . chiffrement automatique. Recensements faits dans les Tom en 1996 et à Mayotte en 1997.
Recensements complémentaires	Insee	Fait (permanent)	Réalisés en 1994, 1995, 1996, 1997, 1998. dans certaines communes (y c Dom-Tom), en particulier celles appartenant aux agglomérations nouvelles.
Rénovation du répertoire géographique	Insee	Fait	Informatisation du répertoire et gestion en continu de la géographie administrative.
Enquête européenne « Fécondité et famille »	Insee/ Ined	Fait	Enquête complémentaire à l'enquête «Emploi » de 1994.
Enquête famille associée au RP	Insee	Report à 1999	Prévue en 1997 avec une refonte complète, (élargissement aux hommes, collectivités, étude de la transmission des langues régionales et nationales...) et un échantillon régionalisé. Report en 1999. Répétition générale en 1997. Enquête réalisée à la Réunion en 1997.

EDP : alimenter en continu à partir de l'état civil	Insee	Fait	- Rénovation de la gestion des dossiers en 1995. Alimentation en continu à partir de l'année n-2.
Etude longitudinale de la mortalité	Insee	Fait	- Publications fin1997/ début 1998.
Comptabilité démographique	Insee	Fait (permanent)	- Bilan démographique. - La situation démographique en France. - Autres publications : projections démographiques et séries longues.
Rénovation de la gestion du RNIPP	Insee	Fait	Passage en maintenance en 1994.
Rénovation de la gestion du fichier électoral	Insee	Fait	- Développement des travaux d'études. - Procédure de contrôle électoral.
Fichier électoral : prise en charge du traitement des radiations pour condamnation par le casier judiciaire national	Insee	Abandonné (nouveau)	
Enquête « Handicaps, Incapacités, dépendance » (cf. formation Santé et protection sociale).	Insee/ Sesi/ Inserm...	Report de la 1ère vague à 1998 et 1999	Prévue en 1995, 1996, 1997. Reportée à 1998/2000 pour les institutions et 1999/2001 pour les ménages. Tests en 1995, 1996, 1997.
Inventaire communal	Insee/ Scees/ Datar	Report à 1998	Prévu fin 1996. Abandonné sous sa forme initiale, les moyens demandés n'ayant pas été obtenus. Réalisations régionales de l'inventaire communal en 1996 et 1997. Réalisation d'un nouveau projet début 1998 avec entretiens téléphoniques. Publication à partir de janvier 1999.
Cartographie infracommunale	Insee/IGN	Fait (nouveau)	Réalisation d'une cartographie numérisée de la voirie portant les limites d'îlots du RP90. Livraison en voie d'achèvement. Préparation de la cartographie avec les îlots du RP99 : fin 1998.
Replic	Insee	Fait (nouveau)	Mise à jour en continu des répertoires des façades d'îlots 1990, puis 1999.
Îlotage Sirene	Insee	En cours (nouveau)	Géocodage à l'îlot des établissements Sirene. Travail commencé en 1996, en voie d'achèvement sur les îlots du RP90.
Etudes sur les populations étrangères et les immigrés à partir de diverses sources (RP, EDP, enquêtes conditions de vie...).	Insee	Fait	- Nombreuses publications. - Travaux méthodologiques sur l'échantillon démographique permanent (EDP).
Projections de populations étrangères	Insee	Fait	Publications (dossier rectangle).
Exploitation de l'enquête « Mobilité géographique, insertion sociale » 1992	Insee/ Ined	Partiellement réalisé	- Exploitation Insee partielle due à la faible mise à disposition des fichiers. - Publications.
Construction d'une mini base de données sur les flux d'immigrants	Insee	Arrêté	- Limité à la constitution de quelques séries longues
Exploitation des enquêtes : - Comportements sexuels, espace de vie et environnement, mobilité géographique et insertion sociale, passage à l'âge adulte	Ined	Fait	
Immigration			
Flux d'entrée en France	OMI	Fait (permanent)	

Opérations de retour dans le pays d'origine	OMI	Fait (permanent)	
Prix de détail			
Introduction du 266ème poste : assurances	Insee	Fait (nouveau)	Prévue pour 1995. Tests en 1994 et 1995. Fait en 1997 dans l'IPCH, en 1998-1999 pour IPC
Extension de la couverture de l'indice (services domestiques et juridiques...)	Insee	En cours. Fin en 1998 (nouveau)	Intégration en 1997 dans l'IPCH, en 1998-1999 pour IPC.
Recherche de nouveaux modes de collecte (saisie portable, lecteur de code barre)	Insee	En cours. (nouveau)	Les travaux d'étude de l'introduction de la saisie portable, associés à une réorganisation des travaux en DR, ont débuté en 1998.
Harmonisation des indices de prix européens	Insee	Fait (nouveau)	Prévue en 1995. Elaboration d'un règlement détaillé. Publication de l'indice des prix intérimaire en 1996. Publication de l'IPCH en 1997.
Calcul d'indices par point de vente	Insee	Reporté	Prévu en 1996 mais non réalisé.
Publication des prix moyens régionaux	Insee	Allégée puis arrêtée (nouveau)	Opération allégée en raison du gel budgétaire début 1995. Arrêtée en 1997, suite à la réduction des crédits d'enquête et à la qualité insuffisante des données (sauf pour l'Ile-de-France).
Extension des études	Insee	Fait	- Publications.
Rénovation de l'indice des prix à la consommation : sortir aux dates prévues un indice fiable et améliorer la lisibilité de l'indice.	Insee	Fait	- Publication des indices provisoires - Mensualisation des relevés. - Publication de l'indice officiel de l'inflation sous-jacente et de l'indice des prix à la consommation CVS. - Intégration des Dom, nouvelle méthode de calcul de micro indices... - Edition d'une nouvelle brochure en 1997. - Préparation de la nouvelle base en 1998.
Enquête sur le niveau des prix dans les grandes agglomérations françaises	Insee/ financée par l'OSCE	Report à 2000 (nouveau)	Prévue en automne 1994. 1995 : report par manque de moyens manuels et de financements d'Eurostat. 1996 : pas de moyen manuels et financiers et de plus concurrence avec les travaux d'harmonisation européenne. 1997 : pas prévue pour les mêmes motifs. Envisagée pour 2000.
Enquête de niveau des prix dans les capitales européennes	Insee financé par l'OSCE	Fait (permanent)	Opération déléguée à un pôle de compétence à la DR d'Ile-de-France.
Conditions de vie			
Exploitation de l'enquête « Situations défavorisées »	Insee	Fait	Finie en 1996.
Exploitation de l'enquête « Transports et communication »	Insee et club de partenaires	Fait	Commencée en 1995.
Enquête méthodologique sur l'obligation de répondre	Insee	Fait Nouveau	Prévue en 1995. Faite en 1996 à cause du gel budgétaire.
Enquête « Budget de famille »	Insee	Fait	Réalisée à partir d'octobre 1994. Reprise des enquêtes de 1979, 1985, 1989. Exploitation de 1996 à 1998.
Enquête mensuelle de conjoncture	Insee financement partiel de l'OSCE	Fait (permanent)	Enquête téléphonique. Introduction de questions tournantes depuis 1996

Rénovation de l'enquête quadri-mestrielle de conjoncture auprès des ménages	Insee	Fait	Prévue pour 95. Réalisée en 1996 avec la création de l'enquête PCV. Celle-ci contient une partie fixe sur les indicateurs sociaux et une partie variable. Pas d'enquête en octobre 1995 en raison du gel budgétaire, début 1995. Thèmes variables de 1996 : Détention d'actifs financiers Recours aux services de proximité Choix en matière d'assurance. Thèmes de 1997 : Activité professionnelle, source d'identité sociale Relations de la vie quotidienne et isolement Réseaux de parenté et entraide Thèmes de 1998 : Les pratiques environnementales (avec l'Ifen) Lieux et habitudes d'achats Les intentions de et les conséquences du départ des enfants sur le mode de vie des parents (avec l'Ined).
Enquête « Emploi du temps »	Insee/ Dares/ C.G.P/ Pir-Ville (en liaison avec Eurostat)	Fait	Prévue pour 1995/1996, mais reportée. Programmée début 1998, grâce à l'appui financiers de partenaires. Interview refondue (questions sur le contenu de la journée de travail). Fabrication moins coûteuse avec codage automatique des carnets.
Enquête « Consommation alimentaire »	Insee	Supprimée	Enquête légère prévue en 1996. L'Insee a décidé de ne plus faire cette enquête : enquête trop coûteuse, trop lourde, délais de sortie trop longs, concurrence du privé. L'enquête « Budget de famille » pourra donner des informations mais moins détaillées.
Enquête « Loyers et charges »	Insee	Fait (permanent)	
Enquête « Logement »	Insee/DHC/ DAEI/ Anah	Fait	Prévue en 1996. Faite en 1996/1997. Introduction d'un complément sur les propriétaires bailleurs.
Enquête « Contacts entre les personnes »	Insee	Allégée	Reprise dans la partie indicateurs sociaux de EPCV 1997 et dans des parties variables.
Panel européen	Insee/ Eurostat	Fait (nouveau)	1ère vague lancée en 1994, prévue pour 6 ans. Le lancement de la 5ème vague a eu lieu en 1998.
Enquête sur les revenus fiscaux des ménages	Insee	En cours	Porte sur les revenus de 1996. L'annualisation de cette opération à partir de 1998 est au programme de travail.
Enquête « Patrimoine »	Insee	Fait	Prévue en 1997 et réalisée en octobre.
Enquête « Devenir des personnes sorties du RMI »	Insee (à la demande de la Dirmi) en liaison avec le Sesi et la Cnaf, la Dares et le Cserc	En cours Nouveau	Prévue en 1995. Reportée en 1997. 1ère visite faite en 1997, 2ème visite faite en janvier 1998, 3ème visite faite à la rentrée 1998.
Enquête « Aspirations des Français »	Crédoc	Fait (permanent)	

Observatoire des consommations alimentaires	Crédoc	Fait (permanent)	Constitution d'une base de données sur les consommations alimentaires.
Enquête « Chômage de longue durée »	Crédoc	Fait	Faite en 94/95.
Enquête « Lutte contre l'alcoolisme »	Crédoc	Fait	Faite en 1994.
Enquête « Lutte contre la grande pauvreté »	Crédoc	Fait	Faite en 1994.
Culture			
Enquêtes sur l'offre d'activités et la fréquentation des équipements culturels : - théâtres, - établissements d'enseignement supérieur et écoles d'arts plastiques, - écoles de musique, - écoles d'art dramatique...	Ministère de la Culture	Fait (permanent)	
Enquête sur la professionnalisation des comédiens	Ministère de la Culture	Fait	Résultats publiés à la Documentation française.
Mise en place de l'Observatoire de l'emploi	Ministère de la Culture	Fait (nouveau)	Priorité en 1995. Publications régulières sous forme de notes de l'Observatoire.
Renouvellement des enquêtes sur le financement public de la culture	Ministère de la Culture	Fait (triennal)	Renouvelée en 1998. Publication prévue au 2 ^e semestre 1999.
Enquête sur les « Pratiques culturelles des français »	Ministère de la Culture	Fait	Faite en 1998. Reprise des enquêtes de 1973, 1981, 1989. Publication à la Documentation française.
Enquête sur les « Pratiques artistiques amateurs »	Ministère de la Culture	Fait	Résultats publiés.
Information quantitative régionale	Ministère de la Culture	(fait)	Dossiers statistiques régionaux.
Justice			
Criminalité et délinquance	Ministère de l'Intérieur	Fait (permanent)	
Refonte des nomenclatures	Ministère de la Justice	En cours (nouveau)	Réalisée en 1997, pour les nomenclatures d'affaires pénales. En cours pour les nomenclatures d'affaires civiles.
Enquête auprès des familles de mineurs en danger ou délinquants	Ministère de la Justice	Abandonné (nouveau)	Prévue en 1995. Différée en 1996, puis abandonnée en 1997, faute de moyens.
Enquête auprès des huissiers de justice	Ministère de la Justice	Abandonné (nouveau)	Prévue en 1995. Phase qualitative repoussée à 1996, puis abandonnée en 1997, faute de moyens.
Enquête sur le devenir des ménages menacés d'expulsion	Ministère de la Justice	Fait (nouveau)	Enquête expérimentale faite en 1995.
Enquête sur la libération conditionnelle	Ministère de la Justice	Fait	Faite en 1994.
Enquête sur les prestations compensatoires	Ministère de la Justice	Faite puis abandonnée	Faite en 1994, 1995 puis abandon de l'enquête.
Enquête sur le traitement direct des procédures pénales	Ministère de la Justice	Fait	
Enquête sur les condamnations pour usage de stupéfiants	Ministère de la Justice	Fait	
Mise en place de tableaux de bord des tribunaux civils	Ministère de la Justice	En cours (nouveau)	Réalisée fin 1998 pour une partie seulement des cours d'appel en raison de la très lente progression de l'informatisation des juridictions.

Mise en place d'un suivi détaillé des affaires civiles à partir d'un échantillon représentatif des contentieux des juridictions civiles	Ministère de la Justice	En cours (nouveau)	Définition du contenu statistique du suivi réalisé. Implantation en juridiction reportée par le même motif que celui indiqué pour le chantier précédent.
Automatisation des cadres du parquet	Ministère de la Justice	En cours (nouveau)	Réalisée fin 1998 sur l'ensemble des parquets et une partie de tribunaux correctionnels.
Suivi des politiques pénales	Ministère de la Justice	En cours (nouveau)	Clasement sans suite par motif : analyse et bilan de la pratique de 26 parquets faits en 1998.
Tableaux de bord des tribunaux pour enfants (TE)	Ministère de la Justice	En cours (nouveau)	Mise en place fin 1998 dans 1/3 des TE concernés (un peu plus de 110).
Mise en place d'un panel de mineurs ayant eu à faire à la justice	Ministère de la Justice	Report (nouveau)	Reportée en raison de la priorité accordée au chantier précédent
Tableaux de bord de l'administration pénitentiaire	Ministère de la Justice	Fait (nouveau)	Basculement début 1998.
Revenus			
- Etudes comparatives sur la pauvreté en Europe - Etude sur la protection sociale et les activités économiques dans les pays de la CEE - Analyse exploratoire de la grande dépendance.	Cerc	Arrêté (nouveau)	Transformation du Cerc en CSERC et reprise de certains travaux par l'Insee, la Dares et le Sesi.
Rapport sur le revenu des Français	Cerc	Fait (permanent)	Publié par l'Insee, le Sesi et la Dares dans les cahiers « Synthèses » en 1995.
NON PREVUS AU MOYEN TERME			
Etudes sociales			
Etude sur les indépendants et les salariés dans la société française	Insee/ Ined/ Cevipof...	Fait	Numéro spécial d'Economie et statistique en 1997.
Le passage à la retraite	Insee Sesi	Fait	Préparation et exploitation de l'enquête complémentaire « Emploi » de 1996 sur le passage à la retraite.
Publication « France, portrait social »	Insee	Fait (nouveau)	Fait en 1997 et en 1998.
Démographie			
Projet AIREPP	Insee	En cours, fini en 1998	Accélération des procédures d'alimentation du RNIPP dans le cadre de la mise à jour en continu des fichiers d'assurance maladie. - Mise en place en 1998 d'un dispositif de transfert télématique avec les communes possédant une maternité. - Allègement des formulaires.
Inscription automatique des jeunes de 18 ans sur les listes électorales	Insee	Fait (nouveau)	En 1997 et 1998.
Estimations localisées de population (ELP)	Insee	Fait (nouveau)	Système d'estimations annuelles départementales et d'un point intercensitaire pour les zones d'emploi et arrondissements.
Enquête sur la participation électorale	Insee	Fait	Fait en 1996.
Enquête européenne sur la connaissance et les représentations des élèves en matière de population.	Ined/Université Paris V/ Education nationale	Fait (nouveau)	Prévue en 1996. Exploitation faite.

Enquête sur le devenir des enfants naturels	Ined/Cercrid	Fait (nouveau)	Tests en 1995. Enquête en 1996.
Enquête « Biographie et entourage »	Ined/Insee	Prévue en 1998 (nouveau)	Reportée à l'hiver 1998/2000 (sous réserve de financement) après une enquête pilote.
Enquête « Jeunes sans abri, âgés de moins de 25 ans »	Ined	Prévue en 1998 (nouveau)	Enquête dans l'agglomération parisienne en 1998.
Enquête « Intentions de fécondité et les parents après le départ des enfants »	Ined/ dir. population et migrations/ Cnaf	Prévue en 1998 (nouveau)	réalisée en octobre 1998 dans la plate forme EPCV. Les moins de 45 ans sur interrogés sur leur désir d'enfants ; les plus de 45 ans sur les conséquences du départ des enfants sur leur mode de vie.
Enquête « Attitudes à l'égard de la régulation des naissances »	Ined/ Inserm	Prévue en 1998 (nouveau)	Démarrage de la mise en place du projet de cohorte : fin 1998/début 1999.
Enquête sur la démographie des médecins anesthésistes-réanimateurs	Ined	Nouveau	Collecte en novembre-décembre 1998.
Immigration			
Flux d'entrée en France des travailleurs ressortissants des pays de UE	OMI	Fait (nouveau)	Mis en place en 1995.
Extension du programme de relevés statistiques relatif à la procédure du regroupement familial	OMI	Fait (nouveau)	
Extension des statistiques relatives au retour des étrangers dans leur pays d'origine	OMI	Prévue en 1997 (nouveau)	
Suivi des déclarations de volonté d'acquisition de la nationalité	Ministère de la Justice	Fait	Suivi annuel.
Prix de détail			
Comparaison spatiale des prix entre Paris, Marseille, Bastia et Ajaccio	Insee	Fait (nouveau)	Faite en 1995.
Conditions de vie			
Enquête sur l'alimentation hors foyer	Crédoc	Fait	
Culture			
Enquête sur la culture cinématographique des Français.	Ministère de la Culture	Fait	En attente de publication.
Enquête emploi dans les activités culturelles	Ministère de la Culture	Report en 2000 (nouveau)	Prévue fin 1997. Expérimentation en Champagne-Ardenne en 1996/1997 achevée. Repoussée en 2000.
Enquête sur la fréquentation des monuments ouverts au public	Ministère de la Culture	Report fin 1999 (nouveau)	Eventuelle en 1997. Repoussée fin 1999.
Enquête sur les pratiques culturelles des jeunes	Ministère de la Culture	Fait (nouveau)	Faite en 1994. Résultats publiés.
Enquête sur l'éducation artistique	Ministère de la Culture	Prévue en 1998 (nouveau)	En cours, à titre expérimental, dans une région.
Sports			
Enquête sur la pratique sportive de la population	Ministère de la Jeunesse et des Sports/Insee	Reporté (nouveau)	Annoncée en 1998-1999. Réalisation en 2000.

Recensement des équipements sportifs	Ministère de la Jeunesse et des Sports/Insee	Reporté (nouveau)	Amorcé en 1999, mais la viabilité du projet reste problématique.
Enquête sur le financement du sport par les collectivités locales	Ministère de la Jeunesse et des Sports	Prévue en 1998 (nouveau)	Déléguée à une équipe universitaire. Prévue en 1999.
Suivi des licences sportives et des sections de clubs	Ministère de la Jeunesse et des Sports	Fait (permanent)	
- Fonctionnement des centres de vacances - Centres de loisirs sans hébergement - Contrats territoriaux - Promotion de la vie associative - Chantiers - Information jeunesse	Ministère de la Jeunesse et des Sports	(permanent)	
Carte des emplois	Ministère de la Jeunesse et des Sports	(permanent)	

Formation « Education, formation »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

Le programme à moyen terme concernant l'éducation et la formation a été conçu dans un contexte de fort développement des effectifs scolarisés, de nécessaire évaluation des politiques publiques (loi quinquennale sur l'emploi et la formation professionnelle), de réduction de moyens et d'allègement de la charge des enquêtes. Les statisticiens ont donc adapté et rationalisé leurs dispositifs d'observation.

Dans le domaine de l'éducation, les orientations générales du programme de la sous-direction des enquêtes statistiques et des études du ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie (Sdese) répondaient à trois objectifs :

Améliorer l'information sur le système éducatif, en continuant la transformation d'un système statistique tourné essentiellement à son origine vers le département ministériel pour donner l'information nécessaire sur les coûts, l'activité, le fonctionnement et les résultats du système éducatif. Un effort tout particulier était prévu pour l'enseignement supérieur. La généralisation des « nouveaux systèmes d'information » devait alléger la sollicitation des établissements d'enseignement tout en recueillant une information souvent plus riche. Des enquêtes par échantillon sur des thèmes spécifiques complétaient ces dispositifs.

Rénover le dispositif d'instruments de prévision et de simulation, et en particulier accroître les moyens des académies dans ce domaine, pour accompagner de futures mesures de déconcentration ou de décentralisation. Cet effort concernait principalement les prévisions de sorties pour l'enseignement supérieur et celles sur les besoins en personnel enseignant.

Développer les possibilités d'analyse et d'étude par la constitution de sources couvrant des aspects plus qualitatifs et la poursuite des chantiers transversaux au sein du ministère.

Tous ces travaux nécessitaient un renforcement des services statistiques des rectorats. Par ailleurs, les aspects régionaux allaient être développés, en particulier l'estimation de l'effort financier de l'Etat au niveau des académies et la mesure des sorties du système éducatif par niveau dans les académies, notamment celles sans qualification.

Dans le domaine de la formation professionnelle, le nouveau département « Formation professionnelle et qualification » de la Dares devait travailler en liaison étroite avec le Céreq et la Sdese sur les pratiques des entreprises dans ces domaines. La Dares envisageait également d'harmoniser et d'alléger le suivi des politiques de formation professionnelle. Le Céreq prévoyait également de consolider ses dispositifs, notamment l'analyse de la participation des employeurs au développement de la formation continue.

2 - L'avis du CNIS

Le Conseil a approuvé le développement des travaux d'évaluation du système éducatif aux différents niveaux, et la construction d'un système d'information plus performant sur les étudiants de l'enseignement supérieur. Sur ce dernier point, il a soutenu la collaboration engagée avec la Dares sur la formation en alternance. Par ailleurs, le Conseil a souhaité que l'Insee assure un suivi de la nomenclature des spécialités de formation, dont l'utilité devrait s'affirmer pour l'analyse des qualifications professionnelles, et qui devrait s'imposer rapidement à l'ensemble des organismes et administrations concernées. Il a également souligné l'intérêt d'une articulation des travaux statistiques concernant la formation initiale et la formation continue.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

Le contexte général de resserrement des moyens n'a pas empêché la réalisation du programme à moyen terme dans le domaine de l'éducation et de la formation. De notables progrès ont été faits dans la connaissance du système éducatif et le dispositif d'observation de la formation professionnelle a été consolidé.

Les informations concernant l'éducation ont notablement progressé tant au niveau de la connaissance des élèves (effectifs, niveau, parcours...) que de celle des établissements (équipements, taux de réussite aux examens, taux d'accès au 2ème cycle...), rendant compte ainsi de la diversité du système éducatif. Ces progrès ont été réalisés grâce à la généralisation des « nouveaux systèmes d'information » dans les établissements, les académies et l'administration centrale, ce qui allège le travail de collecte de données. L'utilisation des remontées administratives du système de gestion s'est toutefois heurtée à la contrainte imposée par la Cnil de ne pas utiliser le Nir comme identifiant. La rénovation du projet Sise a permis d'importantes avancées dans le secteur de l'enseignement supérieur, en particulier l'établissement de la relation entre les diplômés délivrés et les étudiants concernés. Les estimations de flux pour l'enseignement supérieur sont publiées en « net », nouveau concept mis au point en collaboration avec l'Insee, repris dans les bilans formation-emploi. Plusieurs panels d'élèves, d'étudiants et d'enseignants ont été lancés. Ils ont permis de mieux connaître l'environnement social des élèves et les facteurs de réussite, en particulier pour les enfants issus de l'immigration. Des indicateurs de fonctionnement des premiers cycles universitaires ont été publiés et retournés vers les établissements dans une perspective d'évaluation interne (à l'instar de ceux déjà publiés sur les lycées).

Une convention, signée en janvier 1997, entre le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, et l'Education nationale formalise la prise en compte de l'enseignement agricole dans l'analyse statistique du système éducatif et de son fonctionnement.

Le dispositif de simulation et de prévision (effectifs d'élèves et d'étudiants, besoin de recrutement d'enseignants...) a donné lieu à des publications présentant des scénarios d'évolution à moyen terme.

Les systèmes d'observation de la formation professionnelle ont été consolidés et les opérations statistiques coordonnées (en particulier celles prévues par le Céreq). Des efforts ont été entrepris pour améliorer la vision globale de l'effort de formation professionnelle continue. Des travaux ont été réalisés consécutifs à la reprise par la Dares de la mission statistique de la Délégation à la formation professionnelle. D'autres ont été lancés conformément aux recommandations du rapport « Turlot », élargissant la connaissance des pratiques et des dépenses de formation des entreprises (déclarations fiscales, enquêtes spécifiques) et de l'offre de formation (fichiers gérés par la DFP, enquêtes spécifiques du Céreq). L'enquête sur la formation professionnelle initiale et continue auprès des agents de la Fonction publique a été renouvelée et allégée. Elle utilise une nouvelle nomenclature d'actions de formation distinguant mieux formation initiale et continue. A la suite de la décentralisation du contrôle de la formation professionnelle, des tableaux régionaux sur les formations des jeunes décentralisées en 1993 permettant la remontée d'information à l'Etat ont été mis en place. Ils intègrent la nouvelle nomenclature des spécialités de formation, conçue par un groupe de travail du CNIS en 1993, et le suivi des aspects régionaux. Un groupe de travail a été monté par la Dares en collaboration avec les autres services producteurs concernés pour réfléchir au système d'information sur les organismes de formation professionnelle dans une optique de moyen terme.

Les méthodes d'élaboration du compte satellite de l'éducation ont été améliorées. Il a été étoffé sur les dépenses des collectivités locales, et renouvelé pour mieux assurer la cohérence avec les autres comptes satellites et notamment celui de la formation professionnelle continue.

La comparabilité des données européenne sur l'éducation a été améliorée, notamment avec la rénovation de la nomenclature centrale CITE (classification internationale type de l'éducation). Toutefois, des progrès restent à faire dans la connaissance des dépenses privées et de l'aide aux étudiants.

Enfin, l'accès à l'information collectée a été élargi, mais les efforts des services producteurs doivent se poursuivre pour que la mise à disposition sur publication ou support télématique soit plus complète, plus rapide et réponde mieux aux besoins régionaux et locaux.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la formation Éducation, formation (14 mai 1998)**

Ce bilan positif ne provoque pas de désaccord, d'autant que la formation est de création très récente.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil observe que de **notables progrès** ont été faits entre 1994 et 1998 dans la connaissance du système éducatif, en ce qui concerne les élèves et les établissements. Les méthodes d'élaboration du compte satellite de l'éducation ont été améliorées et la comparabilité des données européennes a progressé. Les systèmes d'observations de la formation professionnelle ont été consolidés et les opérations statistiques mieux coordonnées.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Département emploi et revenus d'activité

Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie
Sous-direction des études statistiques (Sdese)

Ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et de la Décentralisation
DGAFP - Bureau des statistiques

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)
Département Entreprises et Formation

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
Direction de l'Animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (1)
Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)

(1) Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche mène des enquêtes et produit des statistiques depuis plusieurs années. Le programme d'enquêtes statistiques publiques figure dans les arrêtés publiés au Journal Officiel. Depuis 1997, le ministère présente un programme dans le cadre de la formation « Education-formation ».

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1 - Activités à caractère régulier

De 1994 à 1997 (réunion du 1^{er} avril incluse), l'éducation et la formation étaient traitées dans la formation « Education-emploi-revenu ». Afin de donner une place plus importante à ce secteur clé, la formation a été scindée en deux au printemps 1997. La nouvelle formation « Education-formation » traite désormais de l'ensemble des systèmes concourant à la formation des individus, elle a compétence sur la formation initiale, sur la formation professionnelle continue des salariés et sur celles des jeunes et adultes chômeurs en vue de leur insertion.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués en séance concernant l'éducation et la formation
1994	18 janvier	51	- Volet de l'enquête Acemo, de mai 1994 sur la formation professionnelle (Dares). - Enquête communautaire sur la formation professionnelle continue (Céreq).
	10 mars	40	
	31 mai	39	- Enquête « Panel d'élèves du second degré, recrutement 1995 » (Sdese). - Enquête « Parc immobilier et capacité d'accueil des établissements d'enseignement privé du 2ème degré » (Sdese), 1995.
	19 octobre	62	
1995	16 février	60	- Enquête sur l'alternance et la formation professionnelle dans les petites entreprises (Dares). - Insertion et cheminements professionnels des jeunes formés par apprentissage (Céreq). - Panel d'élèves du premier degré recrutement 1995 (Sdese). - Enquête « Stage en entreprises » (Sdese).
	25 avril	17	
	23 mai	36	- Enquête sur les comptes financiers des CFA et des classes préparatoires à l'apprentissage annexées (Sdese). - Panel de jeunes sortant du système scolaire en 1994 (Céreq).
	18 octobre	51	- Enquête sur le devenir des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en 1994 (Céreq) 1996. - Enquête de cheminement tous niveaux auprès des sortants de 1992 du système scolaire et de l'apprentissage (Céreq). - Pré-enquête de niveau IV (bacs généraux et technologiques) et son test (Céreq).

1996	27 février	47	- Enquête sur les organismes dispensant les formations en alternance (Dares). - Enquête sur les entreprises utilisatrices de contrats initiative-emploi (CIE, Dares)
	10 avril	37	
	21 mai	44	- Enquête complémentaire « Emploi » Jeunes et carrières (Insee) 1997.
	29 mai	44	- Panel d'élèves recrutés dans le second degré en 1989 après le bac (Sdese)
	9 octobre	50	
	22 novembre	16	
1997	1 ^{er} avril	49	- Panel d'organismes de formation continue (Céreq).
	22 mai *	40	
1998	14 mai	25	

* 1^{ère} réunion de la formation Education, formation.

La formation, a été présidée en mai 1997 par Jean-Marie DELARUE, Conseiller d'État, vice-président du CNIS puis en mai 1998 par Bernard CIEUTAT, Conseiller maître à la Cour des Comptes.

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Les effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants	Sdese	Fait en grande partie En cours En cours Fait Fait Fait Fait	Généralisation du système Scolarité (base de données individuelles) : - aux établissements privés du second degré, - aux autres ministères, - aux CFA. Consolidation du projet Sise pour le supérieur. Généralisation en 1997. - Suivi des élèves du panel 1989. - Suivi des élèves du panel 1995. - Suivi des élèves du panel 1997.
Caractéristiques des personnels et service d'enseignement	Sdese	Fait sur le secondaire, reste à faire pour le supérieur Fait	- Généralisation de l'informatisation de la collecte d'informations pour le personnel enseignant. - Panel de chefs d'établissements du 2nd degré.
Etablissements	Sdese	Fait	- Renovation du répertoire des établissements, appelé désormais « Base centrale des établissements ». - Enquête sur le parc immobilier des établissements d'enseignement du 2nd degré. - Enquête sur l'usage des matériels micro-informatiques et audiovisuels des établissements du 2nd degré.
Aspects financiers et comptes de l'éducation	Sdese	Fait	
Bilans : activités, examens, diplômes, bourses	Sdese	Fait	
Bilan de la formation continue	Sdese	Fait	
Les projections, enquête sur les prévisions à moyen terme des structures pédagogiques	Sdese	Fait	
Renovation du compte satellite de l'éducation	Sdese	Fait (permanent)	Renovation prévue sur 2 ou 3 ans.
Enquête sur les conditions de vie des étudiants	Cnous/ Obser. vie étudiante	Fait	Prévue en 1994.
Refonte de l'Observatoire national des entrées dans la vie active : - Enquête de cheminement professionnel des jeunes à la sortie du système scolaire - Enquête « panel téléphonique »	Céreq	Fait (permanent)	Dispositif mis en place : - Enquête de cheminement rétrospective unique à 5 ans (1997) sur l'ensemble des sorties. - Enquête « panel téléphonique reconduite ». - Enquêtes spécifiques : → entrants en apprentissage. Interrogation de 2 cohortes d'entrants en apprentissage (avant et après la loi quinquennale sur l'emploi). Les entrants en 1992 sont interrogés au printemps 1995 et fin 1996.

			Les entrants en 1994 sont interrogés en l'automne 1995 et en fin 1998. → diplômés de l'enseignement supérieur. → sous-populations mises en évidence dans les enquêtes de cheminement.
Enquête « Mesures publiques en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes »	Céreq		Difficultés liées à la mauvaise actualisation des procédures administratives.
Exploitation annuelle d'un échantillon de déclarations fiscales (n°24.83) établies par des entreprises d'au moins 10 salariés	Céreq/ Dares	Fait (permanent)	Refonte du système engagée en 1994. Régionalisation des résultats.
Exploitation d'un échantillon de déclarations fiscales (n°24.86) établies par des entreprises de moins de 10 salariés	Céreq	Arrêté (nouveau)	Projet d'expérimentation sur quelques départements, puis généralisation à l'ensemble des départements (si la qualité est bonne) en 1995. Abandonné en raison des difficultés d'accès à la source et de la lourdeur excessive de la démarche.
Enquête auprès des établissements d'au moins 50 salariés	Céreq	Arrêté	Abandonnée en raison des réserves du CNPF. Des réflexions sont engagées en 1998 pour trouver une solution.
Suivi des conventions de formation d'adaptation du FNE	Céreq	Arrêté (nouvelle procédure avec la Dares)	Mis en place depuis 1993. Le développement du nouveau système connaît des difficultés de réalisation. Il ne sera effectif qu'au 2 semestre 1994.
Suivi des engagements de développement de la formation (EDDF)	Céreq	Arrêté en 1997	Mis en place depuis 1994. Arrêté en 1997 en raison des difficultés de collecte. Une nouvelle procédure sera mise en place en 1998 ou 1999.
Exploitation des déclarations fiscales (n°20.68) relatives au crédit d'impôt formation	Céreq/ Dares	Pas fait	Exploitation non réalisée faute de moyens et de demande officielle.
Suivi des stagiaires entrant en formation continue d'ingénieurs ou de cadres supérieurs.	Céreq	Fait	1ère interrogation en 1993.
Enquête auprès des organismes de formation continue	Céreq	Fait (nouveau)	Prévue en 1994.
Enquête auprès des entreprises d'au moins 10 salariés et s'inscrivant dans le cadre de l'enquête européenne sur la formation professionnelle continue	Céreq	Fait (nouveau)	Difficultés liées à la lourdeur du questionnaire, au caractère non obligatoire de l'enquête et au déroulement de l'enquête Acemo à la même période.
Exploitation des bilans pédagogiques et financiers des organismes de formation continue	Dares/ Céreq	Fait (permanent)	
Exploitation statistique des OPCA	Céreq	Fait (permanent)	
Enquête sur les « Dépenses et pratiques de formation dans les entreprises »	Dares	Fait	Prévue en 1994, en complément de l'enquête Acemo.
Tableaux régionaux de statistiques en matière de formation professionnelle continue et d'apprentissage	Dares	Fait	Tests de faisabilité en région en 1994. Entrée en vigueur des tableaux définitifs en 1995.
Enquête annuelle sur la formation professionnelle des agents de l'Etat	DGAFP	Fait (permanent)	Depuis 1995, les résultats distinguent formation initiale et formation continue. Enquête allégée en 1996.

NON PREVUS AU MOYEN TERME			
Panel de bénéficiaires de mesures de politique de formation professionnelle	Dares	Fait	
Enquête « Rupture de contrats aidés »	Dares/ Sdese	Fait	Prévue en 1994/1995.
Enquête « Insertion dans la vie active »	Sdese	Fait	Rénovée
Enquête « Insertion des apprentis »	Sdese	Fait	Revue en liaison avec la Dares et le Céreq.
Enquête sur le parc immobilier privé du second degré	Sdese	Repoussé	Prévue de février à novembre 1995. Déjà faite en 1987. Repoussée.
Enquête « Stage en entreprise »	Sdese	Fait	
Bilans de compétences	Dares	Fait (annuelle)	
Volet de l'enquête Acemo sur l'alternance et la formation professionnelle	Dares	Fait	Faite en mai 1994 sur les entreprises de plus de 10 salariés. Etendue en 1995 aux entreprises de moins de 10 salariés.
Rénovation des bilans Formation-emploi	Insee/ Sdese/ Céreq	Fait	Rénovation conceptuelle importante en 1996. Publication dans « Synthèses » en 1997. Bilan « lourd » avec les nouvelles exploitations des enquêtes de cheminement du Céreq.
Enquête auprès des établissements d'enseignement technique agricole (privés-publics)	Ministère Agriculture et pêche	Fait (permanent)	
Enquête sur la formation professionnelle continue -centres agricoles privés et publics	Ministère Agriculture et pêche	Fait (permanent)	
Enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole en 1994	Ministère Agriculture, et pêche	Fait (permanent)	
Inclure les mesures de formation professionnelle dans le schéma directeur informatique	Dares	Retardé	Retard dans la mise en place du schéma directeur de l'informatique.
Attente des entreprises sur la formation initiale et continue	Dares/ DFP/ programme OCDE	Arrêté	Prévue en 1997. Arrêt de ce programme OCDE.

Formation « Emploi, revenus »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

C'est dans un contexte de forte demande d'informations et de nécessaire efficacité qu'a été défini le programme à moyen terme 1994-1998. D'une part, les difficultés économiques conjoncturelles accentuaient les demandes sur les conséquences sociales de la crise, sur les transformations du marché du travail et sur l'évaluation des politiques publiques, en particulier la loi quinquennale sur l'emploi. D'autre part, les contraintes de moyens et la volonté d'alléger la charge statistique pesant sur les entreprises incitaient les statisticiens à rationaliser leurs dispositifs d'observation.

Les évolutions du programme à moyen terme essayaient de répondre à plusieurs exigences :

Les systèmes d'observation devaient s'adapter en fonction du contexte économique, des progrès de la réflexion théorique, des orientations d'Eurostat et des besoins de connaissance exprimés par les acteurs.

L'Insee avait la volonté de faire évoluer son système d'information statistique conjointement sur l'emploi et les salaires, pour répondre aux mutations actuelles (multiplicité des formes d'emploi, flexibilité, modifications rapides du marché du travail, coût du travail, problèmes de cycle...). La place importante que devait prendre la nouvelle exploitation des DADS était soulignée, en raison à la fois de l'exhaustivité du traitement, permettant de répondre à la demande locale, et des gains de qualité attendus. La première des demandes de nature conjoncturelle était aussi notée : le lancement de l'enquête trimestrielle sur l'emploi en 1992 en portait témoignage et un meilleur suivi trimestriel de l'emploi salarié par mobilisation des bordereaux URSSAF était évoqué. De plus, suite à une demande d'Eurostat, une expérimentation de l'indice européen du coût de l'emploi devait être réalisée. En revanche, la refonte de l'enquête emploi pour en faire une enquête en continu n'était pas encore à l'ordre du jour.

De son côté, la Dares avait programmé la refonte du traitement informatique des statistiques du marché du travail (projet Nostra) pour améliorer l'analyse du marché du travail. Elle devait développer les approches longitudinales des parcours des demandeurs d'emploi, notamment grâce à la constitution, par l'ANPE, d'un fichier historique. La valorisation des dispositifs de suivi des flux de main-d'oeuvre devait permettre de mieux comprendre les modes, très évolutifs, de gestion de main-d'oeuvre par les entreprises. Par ailleurs, l'accent était mis sur la connaissance de l'organisation et de la durée du travail, le renforcement de la qualité des statistiques (d'origine administrative) sur les relations professionnelles et l'harmonisation des statistiques concernant les dispositifs de la politique de l'emploi. La mise en place d'un observatoire de la création d'emplois non marchands était envisagée par le CEE et la Dares.

La préoccupation majeure en matière d'emploi et de rémunération dans la fonction publique était de vaincre les difficultés de comparabilité des données dans les trois fonctions publiques et de développer les études sur la connaissance des marchés du travail dans le secteur public (recrutement, mobilité, carrières, accident du travail...).

La consolidation des travaux sur l'insertion professionnelle des jeunes devait permettre d'éclairer les décisions publiques dans un domaine où les enjeux sociaux étaient importants. Les points forts du programme étaient la rénovation de l'enquête sur l'insertion dans la vie active des sortants du système scolaire (Sdese) et la refonte de l'observatoire national des entrées dans la vie active (Cereq).

L'élargissement du système d'observation des revenus et du patrimoine, était à l'ordre du jour de l'Insee : suivi des retraites, réalisation d'une nouvelle enquête comparant les salaires dans les secteurs public et privé, amélioration des méthodes d'actualisation des données sur le revenu, mise en place d'un panel européen pour comprendre les mécanismes d'entrée-sortie du champ de la pauvreté. La connaissance des revenus non salariaux était une priorité.

Un dispositif de suivi à court terme des évolutions patrimoniales était prévu : une enquête « Actifs financiers » tous les 5 ans et une enquête « Détentions d'actifs » très réduite à mi-parcours. Les évolutions des montants des transferts intergénérationnels étaient suivies plutôt par une enquête dans la lignée des enquêtes « Mutations à titre gratuit ». Le principal besoin à satisfaire restait la mesure des taux d'épargne par catégories sociales, pour lequel il paraissait difficile de réaliser, dans la période, autre chose que des essais méthodologiques.

Quant aux efforts du Cerc, ils s'articulaient autour de deux préoccupations : mieux rendre compte des mécanismes et des conditions de formations des revenus et prendre en compte l'insertion croissante de la France dans l'environnement international et notamment européen.

L'allégement et la simplification des dispositifs statistiques était une priorité forte au cours de cette période, en particulier pour la Dares qui prévoyait de simplifier ses enquêtes auprès des entreprises.

La rénovation des méthodes et des outils devait engendrer des gains de productivité, qualité, rapidité en particulier avec la généralisation de la saisie portable aux enquêtes complémentaires « Emploi ». Le projet le plus ambitieux était la rénovation des exploitations des fichiers administratifs DADS et Urssaf. Le recours plus intensif aux données longitudinales permettait une meilleure compréhension des passages entre situations (en particulier sur le marché du travail et pour l'insertion des jeunes). Par ailleurs, l'élaboration d'indicateurs de dispersion, notamment pour les revenus, devait compléter les analyses en termes de moyennes.

Un rééquilibrage des travaux en faveur des études, à vocation de publication, était prévu et les efforts déjà entrepris de partenariat interne et externe et d'ouverture au monde de la recherche et à l'interdisciplinarité devaient être amplifiés.

2 - L'avis du CNIS

Le Conseil a insisté pour que le programme ne soit pas figé, afin d'y inclure des opérations imposées par la rapidité et l'importance des évolutions en matière de chômage, de conditions d'emploi, de travail, de salaires et de retraites.

Pour le Conseil, la simplification des enquêtes auprès des entreprises était une priorité. Elle pouvait encore progresser, grâce à une meilleure coordination des échantillons et un recours plus systématique aux fichiers administratifs. L'évaluation des enquêtes auprès des entreprises et des fichiers administratifs, mise en oeuvre par l'Insee et la Dares, pour appréhender les flux d'entrées et de sorties de main-d'oeuvre et les structures d'emploi dans les établissements, était un des moyens de rationalisation du système.

En ce qui concerne la méthodologie, le Conseil a marqué son intérêt pour la fourniture d'indicateurs de dispersion (pour rendre compte de la diversité des situations réelles) et pour la construction de panels (pour suivre la succession des phases d'emploi et de chômage, les « carrières » salariales et l'évolution des revenus). La rénovation de l'exploitation des DADS, prioritaire, devait déboucher sur la fourniture d'informations pour l'étude des salaires et de l'emploi, au niveau national et local. De même, l'utilisation des bordereaux Urssaf devait améliorer le suivi conjoncturel de l'emploi et des salaires. Ces exploitations régulières étaient aussi un moyen d'alléger le système d'enquêtes auprès des entreprises.

Les recommandations concernant la connaissance des revenus, l'information statistique sur l'impôt sur le revenu et l'analyse des prélèvements fiscaux, devaient être mises en application. En particulier, la reprise de la publication régulière de statistiques disponibles sur l'impôt, et sa répartition par catégorie sociale et niveau de revenu.

Autre priorité : la connaissance des retraites et des revenus non salariaux. Le Conseil approuvait le lancement par l'Insee d'une mission méthodologique sur le suivi de retraites et la volonté de la Comptabilité publique de fournir des informations permettant de chiffrer l'évolution des retraites dans la Fonction publique.

Dans le domaine de l'emploi, le Conseil appuyait le projet de fichier historique des demandeurs d'emploi. Il demandait que des réflexions soient menées pour proposer un outil permanent de suivi de la variable « durée de travail » et disposer des bases statistiques nécessaires pour faire des études prospectives sur les qualifications.

Le Conseil souhaitait être mieux informé sur la finalité poursuivie dans la construction d'un indice européen du coût de l'emploi et sur le contenu de l'indice.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

Cette période de crise sociale et économique a exigé l'élaboration de statistiques fiables pour évaluer les politiques publiques. Une 3ème sous-direction, chargée du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et d'insertion a d'ailleurs été créée à la Dares, en 1997. La majorité des travaux prévus au programme a été réalisée, et des opérations non prévues (refonte de l'enquête emploi, rénovation de la PCS) ont été lancées. Le report du recensement de la population a accru la nécessité de prendre en compte dans les exploitations des sources DADS et Urssaf les besoins d'informations régionales et locales sur l'emploi. La rationalisation du système statistique sur l'emploi, les salaires, et le coût de la main-d'oeuvre a commencé à fournir des informations plus riches et mieux adaptées que l'ancien système et d'alléger la charge des entreprises. Elle repose sur quatre opérations.

Les **DADS**, dont la qualité et la rapidité de traitement ont été améliorées, sont devenues une source de référence pour l'analyse de l'emploi et des salaires à tout niveau géographique. Une modification de la norme TDS est souhaitable pour permettre d'obtenir une information plus précise sur la profession. Un test des calculs des « Gains » en 1997 à partir d'une exploitation avancée, portant sur les DADS recueillies en juin a été réalisée en 1998.

L'application **Epure** est en production depuis 1996. Elle vise à exploiter les bordereaux récapitulatifs des Urssaf pour produire des indices d'évolution trimestrielle en matière d'emploi salarié et de salaire par secteurs, à différents niveaux géographiques (national, régional, départemental). L'extension aux non salariés n'a pas pu être réalisée, en raison de la non disponibilité des fichiers tests.

Un projet de grande ampleur visant à **refondre l'enquête emploi** pour en faire une enquête en continu a été lancé. L'enquête trimestrielle sur l'emploi ayant été supprimée en 1996 à la fois pour des raisons budgétaires et à cause des difficultés d'interprétation des résultats, son questionnaire a servi de support pour les premiers tests de cette nouvelle opération. Un dispositif léger d'enquête en continu a démarré à la mi-1998 et l'enquête en vraie grandeur sera mise en place à la mi-2000. Cette opération, conforme à la structure cible définie par Eurostat, permettra une analyse conjoncturelle du marché du travail et une estimation du volume annuel du travail. Cependant, le Conseil a insisté pour que soit préservée l'utilisation actuelle de l'enquête (analyses structurelles et établissement des bilans emploi-formation). Depuis 1997, toutes les enquêtes complémentaires sont réalisées sous Capi.

La rénovation du **système d'enquête auprès des entreprises sur l'emploi et les salaires** (enquêtes Acemo, structure des emplois, coût de la main-d'oeuvre, indice européen du coût de la main-d'oeuvre, EMMO) a été entreprise par l'Insee et la Dares, avec la préoccupation d'alléger la charge des entreprises. Un groupe de suivi de la rénovation des enquêtes Acemo a été mis en place. L'utilisation des sources administratives a été plus intensive, la coordination des échantillons a été faite avec OCEAN-DARES et la réduction du nombre d'enquêtes est engagée (impact de la revalorisation du SMIC, évolution mensuelle des salaires et enquête « Gains » d'octobre sont supprimées dès 1998). Le succès de l'enquête complémentaire aux DADS de 1994, réalisée en 1995, a conduit à retenir cette formule pour le prochain système d'enquêtes coût de la main-d'oeuvre - structure des salaires, la première étant une enquête coût réalisée en 2001 sur 2000.

La rénovation du dispositif **DMMO-EMMO** est en voie d'achèvement. Une exploitation rapide des DMMO, permise par une amélioration de la collecte, permettra à la DARES et l'INSEE de publier en 1999 un indicateur mensuel d'évolution de l'emploi salarié dans les établissements de plus de 50 salariés du secteur privé. La refonte de sa chaîne d'exploitation des DMMO doit être achevée dès le début 2000. A cette date, le dispositif DMMO-EMMO trouvera sa pleine utilisation avec une dimension à la fois conjoncturelle et structurelle, et surtout une forte valorisation de l'échelon local, aussi bien en DR INSEE qu'en DRTEFP voire en DDTEFP.

Le dispositif de **suivi et d'évaluation des politiques d'emploi** a progressé avec la mise en place de panels. En 1997, s'achève un certain nombre de panels de suivi de bénéficiaires de mesures de politique d'emploi (CES, SIFE, CRE, contrat de qualification...) démarrés en 1994. Une réflexion est engagée sur la suite : relancer une autre vague de panels ou élaborer un programme permanent d'évaluation de l'impact des mesures sur les parcours des bénéficiaires. L'utilisation par les entreprises des dispositifs publics d'aide à l'emploi a été étudiée pour mesurer dans les réponses des employeurs, ce qui est lié à la conjoncture, ou à un changement dans l'organisation du travail lié à l'utilisation de ces dispositifs. Des essais de croisement des deux approches -gestion de la main-d'oeuvre par les entreprises et suivi du parcours individuel des salariés- ont été entrepris pour repérer les contradictions apparentes. Le projet de développement d'un observatoire de la création d'emploi non marchands n'a pas eu de suite statistique. Par contre, il a donné lieu à des conventions d'études particulières sur les services de proximité.

Le fichier historique des demandeurs d'emploi de l'**ANPE** est achevé et fonctionne sur le plan administratif. Il reste encore à le transformer en une véritable source statistique générale. La Dares a fait un essai d'utilisation pour comparer les itinéraires de chômeurs bénéficiaires ou non de mesures. L'impact statistique du transfert de l'inscription des demandeurs d'emploi des agences locales pour l'emploi vers les Assedic a été examiné par un groupe Insee-Dares-Unedic-ANPE et a donné lieu à un rapport intermédiaire à l'été 1997 et un rapport définitif un an plus tard.

Face à la demande croissante d'information sur l'**emploi à un niveau géographique fin**, des progrès ont été réalisés pour pallier les lacunes d'informations, dues au report du RP à 1999. Le projet Estel (estimations d'emploi localisées) a été lancé en 1996.

La connaissance des **conditions de travail, des risques professionnels et des relations professionnelles** s'est améliorée. La nouvelle enquête Dares/CEE (en liaison avec l'Insee, le Sessi et le Scees) « Changement organisationnel et informatisation » réalisée fin 1997-début 1998 permet d'étudier les conséquences de ces changements sur le comportement des entreprises en matière d'organisation du travail et d'emploi de leurs salariés. Une enquête « Conditions de travail » a également été effectuée par la Dares en mars 1998, en complémentaire à l'enquête emploi. La Dares suit les remontées administratives sur les relations professionnelles, les élections aux comités d'entreprise, mais aussi les conflits, les accidents du travail et les accords passés au titre de la loi de Robien. L'exploitation et l'analyse des deux enquêtes de 1995 auprès des ménages et des entreprises sur la durée du travail ont pris du retard par manque de moyens. Toutefois, des articles ont été publiés et un séminaire « Recherche » organisé en 1997-1998.

Depuis 1995, la DARES produit des résultats détaillés sur le **travail temporaire** à partir des fichiers constitués par l'UNEDIC sur la base des relevés de missions établis par les agences d'intérim. De par son exhaustivité, l'information se décline par région ou département, mais aussi par secteur d'activité à un niveau fin de la nomenclature.

Les recommandations formulées par le groupe de réflexion sur le dispositif des **trois fonctions publiques** seront prises en compte sur le moyen terme suivant. Un audit sera fait au début des années 2000 sur le système actuel de production de l'information sur les agents du secteur public (SIASP) pour envisager un mode d'organisation plus industriel et plus efficace.

A la disparition du **Cerc** en 1994, il était convenu que l'Insee, la Dares et le Sesi assureraient la continuité et le développement des travaux statistiques menés par cet organisme. La mission d'observation des revenus salariaux, des revenus non salariaux et du patrimoine a été confiée dans un premier temps au département « Emploi et revenus d'activité » de l'Insee, puis au département « Prix à la consommation, ressources et conditions de vie des ménages ». La statistique publique a tenu ses engagements de diffusion d'informations statistiques détaillées sur l'évolution récente des revenus avec la parution annuelle de quatre cahiers de la collection « Synthèses », dont le contenu a été enrichi. La publication d'un chapitre sur les équivalents patrimoniaux des droits à retraite a relancé les débats sur la concertation au sein du CNIS en matière de méthodologie des études. Un 5^e cahier « Synthèses » a été consacré aux retraites dans la ligne des recommandations du « rapport L'Hardy » (1^{ères} parution : 1997 et 1998). Dans la mesure des moyens disponibles, ce suivi annuel des retraites sera amélioré en élargissant le champ des régimes et en intégrant une mise en perspective des évolutions. La Comptabilité publique a rénové son dispositif pour fournir, notamment, des éléments d'informations sur l'évolution des pensions dans la Fonction publique.

Des progrès ont été faits dans la connaissance des **patrimoines** (avec les enquêtes « Mutations à titre gratuit », « Patrimoine-1997 », « Détentions d'actifs ») et dans celles des revenus (avec l'enquête « Revenus fiscaux » qui deviendra annuelle). La connaissance des **revenus non salariaux** est toujours une priorité. Des avancées ont été permises grâce aux enquêtes commerce, BTP, service. L'articulation des enquêtes « Coût » et « Structure » est en cours de révision : un système biennal d'enquêtes, comprenant un noyau commun permanent et une partie, soit coût, soit structure, sera mis en place. L'étude des effets redistributifs des différentes mesures de politique sociale ou fiscale a été améliorée grâce à la constitution d'un outil de micro-simulation des revenus. L'analyse des prélèvements fiscaux et sociaux se poursuit conformément aux vœux du Conseil (utilisation des enquêtes ménages) de façon à constituer une base de données individuelles. En revanche, l'enquête de comparaison des salaires public/privé et les tests d'une enquête « Epargne » n'ont pas eu lieu, faute de moyens de conception.

Le projet d'**indice européen du coût de l'emploi** a été remis en cause. Plusieurs pays ont demandé à le construire à partir des statistiques existantes pour ne pas alourdir la charge des entreprises. Ce projet d'indice de prix reste en discussion et est pour le moment remis à une date ultérieure (2002 ?). En revanche, une nouvelle demande d'Eurostat, portant sur un indice de coût moyen est apparue : cet indice, obtenu par construction, est produit à partir de début 1999. La mise en place d'une enquête « Emploi » en continu répond, on l'a dit, aux préoccupations des enquêtes « Force de travail » européennes. Une enquête européenne « Coût de la main d'oeuvre » a été réalisée en 1997. Quant au panel européen, mis en place dès 1994 pour 6 ans, il permet, entre autres, de suivre l'évolution des revenus des ménages, en relation avec leurs trajectoires d'emploi.

La nouvelle base des comptes nationaux doit s'accompagner de réflexions pour développer les comptes par catégories de ménages portant sur les revenus et le patrimoine.

Le dispositif de **suivi de l'insertion des jeunes** a été rénové. L'enquête quinquennale de cheminement professionnel effectuée par le Céreq est au centre de ce nouveau dispositif. Elle porte sur une génération de sortants du système éducatif. La première enquête a été réalisée en 1997 sur la génération 1992. Elle est conçue pour permettre des analyses comparatives de l'insertion à l'issue de différents diplômes d'une filière de formation, ainsi que la description de l'entrée des débutants dans les professions ou les secteurs d'activité. Des enquêtes spécifiques sont réalisées dans l'intervalle, afin d'évaluer l'impact des mesures d'aide à l'emploi des jeunes (panel jeunes du Céreq), d'évaluer le mode d'accès au diplôme (enquêtes « Apprentis »), ou de saisir l'évolution des conditions d'insertion de catégories de sortants dont les flux augmentent rapidement (enquêtes « Enseignement

supérieur »). Ces enquêtes peuvent faire l'objet d'extensions sur une zone géographique ou une filière de formation spécifique selon les besoins. La Sdese effectue des enquêtes d'insertion à court terme permettant de savoir dans quelle situation se trouvent les jeunes et quelle est leur capacité à mobiliser des réseaux. Les enquêtes d'insertion auprès des apprentis étant difficiles à réaliser, la Sdese va essayer d'y associer les régions et les branches professionnelles. A l'avenir des projets communs au Céreq et à la Sdese consisteront à prolonger sur certaines sous-populations le panel d'élèves de la Sdese par une observation longitudinale de l'insertion. De son côté, l'Insee a consacré un volet de l'enquête complémentaire « Emploi » de 1997 à l'« insertion des jeunes ».

Des travaux non programmés ont été réalisés, en particulier des enquêtes sur le suivi des mesures (loi de Robien...) et sur les conditions de travail (changement organisationnel et informatisation). Une enquête complémentaire aux DADS de 1995 a été faite en 1995 pour vérifier leur qualité et pour expérimenter en vraie grandeur une nouvelle formule d'enquête « Structure des salaires ». Une rénovation de la PCS a été entreprise. Elle devrait se terminer fin 1999, pour être mise en oeuvre dans la nouvelle enquête « Emploi » et la codification du RP 99.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la réunion de la formation Emploi, revenus (réunion du 20 mai 1998)**

M. FREYSSINET souligne le caractère très objectif du bilan des travaux du CNIS, qui met en évidence à la fois les progrès et les lacunes, principalement liées à des restrictions budgétaires.

M. ROSSIGNOL apprécie, dans le bilan, la mention des questions régionales et de diffusion. La diffusion devra de plus en plus fournir des fichiers exhaustifs, correctement anonymisés mais suffisamment détaillés, qu'il soit possible de retraiter, comme dans le cas du recensement. Des progrès devront être accomplis dans ce sens, par rapport aux positions actuelles de la CNIL, en prenant exemple sur les DADS.

M. ROGER effectue quelques remarques sur les études :

- L'INSEE a publié récemment une très intéressante étude sur la mesure de la pauvreté. Le but devrait être d'observer un seuil de pauvreté correspondant le mieux aux besoins actuels. Or, l'étude introduit un double seuil de pauvreté, l'un relatif, et l'autre absolu, assorti d'une sorte de « conseil » adressé aux pouvoirs publics, selon lequel les minima sociaux pourraient se dédoubler en deux parties, l'une correspondant au seuil de pauvreté absolu, et une autre au seuil relatif. Si ce type d'étude est tout à fait de sa compétence, il n'appartient pas à l'INSEE de se livrer à des recommandations d'actions.

- Par ailleurs, le bilan du moyen terme précédent évoque les efforts du CSERC pour mieux rendre compte des mécanismes de la formation des revenus. Or, les études du CSERC sont très fortement marquées par le libéralisme économique, sans aucune approche pluraliste. Certes le CSERC a reçu et écouté les partenaires sociaux, mais sans résultats sur ses publications.

- Enfin, la nouvelle publication de l'INSEE « France portrait social » apporte des informations annuelles intéressantes concernant l'emploi et les revenus. Mais une étude telle que celle publiée sur le plan JUPPÉ sur la sécurité sociale remet en cause le sérieux de ce travail.

M. FREYSSINET rappelle que, comme il est indiqué dans « Economie et statistique », les articles de cette revue paraissent sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas l'INSEE. Il est peut-être souhaitable de laisser une certaine latitude d'expression aux auteurs dans une publication de ce type.

M. BÉGUÉ souligne que les travaux du Conseil National de la Statistique sur le moyen terme 1976-1980, qui contenait des recommandations fortes sur la connaissance de l'emploi dans la fonction publique, et sur l'exploitation des DADS, avait déjà comme première priorité le développement de l'information régionale et locale et les activités de diffusion. Donc le même type d'orientations existait voici 25 ans.

M. FREYSSINET remarque que le maintien d'une priorité peut cacher, soit une mise en sommeil de ces préoccupations, soit la longue maturation nécessaire pour que les instruments techniques permettent le type d'avancées réclamées depuis si longtemps, comme l'accès direct aux bases de données pour les utilisateurs.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil enregistre avec satisfaction **les progrès accomplis au cours du moyen terme 1994-1998**, et souligne que la plupart des orientations qu'il avait soutenues auront été mises en œuvre. La refonte des outils et méthodes sur l'emploi et les salaires va fournir davantage d'informations, tout en allégeant la charge d'enquête des entreprises. Les informations sur les revenus, les patrimoines, les retraites ont bien progressé, comme en témoignent les différents cahiers SYNTHÈSES. Le dispositif de suivi des politiques d'emploi et celui relatif à l'insertion professionnelle des jeunes se sont améliorés. Enfin, le panel des ménages constitue une avancée au plan européen.

Le Conseil note que la rénovation de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS), non prévue, est en cours.

Le Conseil observe toutefois des progressions insuffisantes sur des thèmes importants et toujours d'actualité, en particulier la durée du travail, les revenus des non salariés, les trois fonctions publiques.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Département « Emploi et revenus d'activité »

Division « Etudes sociales »

Division « Revenus et patrimoines des ménages »

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Direction de l'Animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Délégation à l'emploi

Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie

Sous-direction des études statistiques (Sdese)

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Direction de la Comptabilité publique - Bureau M1

Direction générale des Impôts

Ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et de la Décentralisation

DGAFP - Bureau des statistiques

Délégation interministérielle aux professions libérales

Centre d'études pour l'emploi (CEE)

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq)

Cerc ⁽¹⁾

Agence nationale pour l'emploi (ANPE) ⁽²⁾

Unedic (avant-projet de programme présenté pour information)

⁽¹⁾ En 1995, le Cerc a été transformé en CSERC, Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts. Une partie des travaux du Cerc a été reprise par l'Insee, la Dares et le Sesi.

⁽²⁾ L'agence nationale pour l'emploi a présenté des programmes à partir de 1996.

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1- Activités à caractère régulier

De janvier 1994 à décembre 1998, la formation « Emploi-revenu » s'est réunie 20 fois. 5 réunions ont été consacrées aux programmes et 15 à des thèmes particuliers. Jusqu'au 1^{er} trimestre 1997, la formation traitait également de l'éducation et de la formation. Une nouvelle formation « Education-formation » a été créée pour donner une place plus importante à ce secteur clé.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués concernant l'emploi, les revenus et la formation professionnelle
1994	18 janvier	51	
	10 mars	40	- Panel européen - Enquête conjoncture de l'emploi (DG2)
	31 mai	39	- Enquête « Rupture de contrats aidés » (Dares)
	19 octobre	62	- Durée du travail (Dares). - Durée du travail (Insee).
1995	16 février	60	- Enquête « Complémentaire aux DADS » 1994 (Insee). - Enquête sur la main-d'oeuvre étrangère (Dares).
	25 avril	17	- Enquête complémentaire « Emploi » de mars 1996 sur la situation des retraités et le passage de la vie active à la retraite. (Insee, CNAVTS, Sesi, Dares).
	23 mai	36	- Enquête sur les activités des comités d'entreprises (Dares). - Enquête complémentaire Acemo sur les emplois temporaires en 1995 et 1996 (Dares). - Enquête sur le suivi des demandeurs d'emploi et marché local du travail (Dares). - Enquête sur l'application par les entreprises des nouveaux accords de branches sur les classifications (Dares).
	18 octobre	51	
1996	27 février	47	- Enquête sur les entreprises utilisatrices de contrats initiative-emploi (CIE, Dares).
	10 avril	37	
	21 mai	44	- Enquête complémentaire « Emploi » Jeunes et carrières (Insee) 1997. - Enquête « Coût de la main d'oeuvre », (Insee) 1997. - Enquête « Patrimoine » (Insee), 1997. - Enquête sur l'exonération des charges pour l'embauche d'un premier salarié (Dares). - Enquête sur le non renouvellement des accords d'intéressement (Dares).
1996	29 mai	44	
	9 octobre	50	

	22 novembre	16	
1997	1 ^{er} avril	49	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête « Changements organisationnels et informatisation » de 1997 (Dares). - Enquête « Ruptures/non renouvellement des CEC », (Dares). - Enquête sur les entreprises utilisatrices de différents dispositifs de la politique de l'emploi (Dares).
	21 mai	45	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur les conventions collectives en 1997 (Dares). - Enquête sur les conditions de travail (complémentaire à l'enquête emploi 1998) (Dares)
	29 octobre	50	<ul style="list-style-type: none"> - Architecture générale du système d'enquêtes Acemo (Dares). - Enquête légère en continu sur l'emploi (Insee). - Test de l'interview dépendant de l'enquête emploi en continu (Insee). - Enquête « Réponse » (Dares).
1998	11 février	50	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête annuelle sur l'individualisation des salaires - Acemo (Dares). - Enquête annuelle sur les petits établissements - Acemo (Dares). - Enquête participation, intéressement, actionnariat des salariés (Dares). - Enquête sur les mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 à 49 salariés - EMMO (Dares). - Enquête sur le devenir des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur interrogés en mars 1999 (Céreq).
	20 mai	45	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête nationale sur les Plans d'options sur actions (Dares) (avis accordé sous réserve). - Enquête sur le devenir des travailleurs interimaies (Dares).
	28 octobre	49	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur les institutions de représentation du personnel (Dares).

2 - Activités à caractère particulier

Des groupes de travail et des missions ont réfléchi sur les prélèvements fiscaux et sociaux, les trois fonctions publiques, et le suivi des retraites. Le groupe de travail concernant la rénovation de la PCS achèvera ses réflexions début 2000. Par ailleurs certains membres de la formation ont participé à la mise en place ou à la rénovation d'opérations statistiques importantes dans le cadre de groupes ad hoc. Cela a été le cas pour la refonte de l'enquête « Emploi », le projet d'indice européen du coût de l'emploi et le suivi de la rénovation des enquêtes « Acemo ».

Thèmes des groupes de travail et des missions	Dates	Objectifs	Productions
Groupe technique préalable à la refonte de l'enquête « Emploi »	Début 1995	Réflexion sur la future enquête « Emploi » et sur sa place dans le dispositif sur l'emploi et le chômage.	Le groupe a émis un avis repris par la formation et le Conseil (cf. Rapport du CNIS n°30, juillet 1996).
Indice européen du coût de l'emploi	Février 1994-septembre 1995	Suivre la conception et les tests de l'indice européen du coût de l'emploi.	Le groupe a émis un projet d'avis repris par la formation et le Conseil (Rapport du CNIS n°30, juillet 1996).
Rénovation de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles.	Juin 1996	Examiner les conditions d'utilisation de la PCS actuelle. Enrichir la connaissance des domaines nouveaux.	Plusieurs sous-groupes de travail sectoriels ont été constitués. Le rapport final est prévu en 2000.
Prélèvements fiscaux et sociaux.	1992-1994	Après la publication du tome 1, le groupe a tenu 5 réunions pour examiner : TVA, fiscalité locale, imposition du patrimoine et comparaisons internationales	Tome 1 du rapport publié dans la Collection des rapports du CNIS de décembre 1992 (n°9). Tome 2 publié dans la Collection des rapports du CNIS de mai 1995 (n°24).
Mission « Les trois fonctions publiques ». Groupe inter-administratif, élargi aux partenaires sociaux en 1996.	Février 1995-1996	Phase 1 : dresser l'état des lieux. Phase 2 : proposer un système d'observation coordonné et recommander l'utilisation d'une nomenclature adaptée.	Rapport d'étape en octobre 1995. Rapport final présenté en octobre 1996. Publication dans la Collection des rapports du CNIS en janvier 1997 (n°32).
Mission « Suivi des retraites ».	Septembre 1993/1995	Définir un dispositif de suivi des retraites.	Rapport final présenté fin 1994. Publication dans la Collection des rapports du CNIS en février 1995 (n°21). Mise en œuvre dans la collection « Synthèses » en 1997 et 1998 par l'Insee et le Sesi.
Suivi de la refonte des enquêtes Acemo.	1997	Chargé d'émettre un avis sur les propositions issues du rapport du comité de pilotage.	Première réunion le 28 mars 1997.

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Rénovation de l'enquête « Emploi »	Insee	En cours	Au début des années 90, une première rénovation avait eu lieu : mise sous Capi, représentativité au niveau régional. Il s'agit maintenant de passer à une refonte radicale avec mise en place d'une enquête en continu : un dispositif léger a démarré à la mi-98 et l'enquête en vraie grandeur sera réalisée à partir de la mi-2000. <i>Enquêtes complémentaires :</i> 1994: « Situation familiale et emploi ». 1995 : « Durée du travail ». 1996 : « Passage de la vie active à la retraite et situation des retraités » (Dares, Sesi, Cnavts). 1997 : « Insertion des jeunes et parcours de carrière des plus anciens » traitée pour la 1ère fois en Capi. 1998 : « Les conditions de travail » (Dares), déjà faite en 1978, 1984, 1991.
Enquête « Emploi » dans les DOM	Insee	Fait	Première enquête en 1993. Dispositif régulier : une enquête lourde en 1995, deux enquêtes annuelles légères en 1996 et 1997, une enquête lourde en 1998.
Enquête trimestrielle sur l'emploi	Insee	Arrêté (nouveau)	Enquête interrompue en 1996 pour raisons budgétaires. Elle a servi de support d'expérimentation pour une enquête Emploi en continu.
Enquête « Suivi des chômeurs »	Insee	Arrêté	Déjà faite en 1986-1988. Travaux repris par la Dares avec le suivi des demandeurs d'emploi.
Enquête « Structure des emplois » (ESE)	Insee/ Dares	Fait (annuelle)	Sera supprimée au 31/12/99.
Rénovation des bilans Formation-emploi	Insee/Sdese/ Dares/ CEREQ	Fait	Rénovation conceptuelle importante en 1996. Publication dans « Synthèses » en 1997. Bilan « lourd » avec les nouvelles exploitations des enquêtes de cheminement du CEREQ.
Nouvelle exploitation des DADS	Insee	Fait (nouveau)	Exploitation exhaustive des fichiers. Mise à disposition rapide de fichiers « périodes d'emploi des salariés » permettant des études de mobilité géographique et professionnelle. Extension à tous les salariés (hors agents de l'Etat). Etude de faisabilité sur le remplacement de l'enquête « Collectivité territoriale » par les exploitations DADS. Publications.
Rénovation de l'exploitation des bordereaux Urssaf (projet Epure)	Insee	Fait en 1996	Objectif : méthode rapide et exhaustive de suivi conjoncturel des évolutions des effectifs des établissements de toutes tailles. Amélioration des estimations trimestrielles d'emploi et du suivi conjoncturel des salaires. L'extension aux non salariés est compromise en raison de la non fourniture de fichiers tests par l'ACOSS.

Refonte du dispositif sur les mouvements de main-d'oeuvre (DMMO-EMMO)	Dares/Insee	Fait, sauf refonte de la chaîne INSEE de traitement des DMMO, achevée début 2000	- Refonte EMMO réalisée en 1996, favorisée par le recours à OCEDAR. - Fusion des résultats DMMO et EMMO menée à bien en 1997. - Refonte de la collecte des DMMO effectuée en 1997, opérationnelle dès janvier 1998. - Publication de l'indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de plus de 50 salariés à partir des DMMO initialisée au deuxième trimestre 1999.
Système d'information sur les agents des services publics (SIASP) - Traitement des fichiers « paie » de la CP, - Enquête complémentaire biennale.	Insee	Fait (permanent)	La DGAFP s'étant désengagée de cette opération depuis 1996, le dispositif repose entièrement sur l'Insee. Un audit est prévu pour préparer un mode d'organisation plus efficace et plus industriel. Etude de faisabilité sur l'introduction du Siret.
Enquête sur les effectifs salariés des collectivités territoriales et autres organismes locaux à financement public	Insee	Fait (permanent)	Un projet de refonte, notamment de l'organisation de l'enquête, est en cours.
Travaux statistiques : estimation d'emploi, chômage...	Insee	Fait (permanent)	
Projections de population active	Insee/ Dares/ Plan	Fait	
Amélioration des indicateurs conjoncturels	Insee/Dares/ Unedic	Fait	Basculement en Naf en 1995. Nouvelles méthodes d'estimations trimestrielles d'emploi et d'estimations mensuelles de chômage BIT.
Micro-simulation du revenu des ménages	Insee	Fait (nouveau)	Construction d'un système opérationnel en 1996 et utilisable sur ordinateur.
Etudes sur les transferts sociaux et fiscaux	Insee	Fait	Publications dans « Synthèses ».
Enquête de comparaison des salaires publics/privés	Insee	Pas fait (nouveau)	Etude préliminaire prévue en 1994. Enquête prévue en 1995 reportée par manque de moyen de conception et refonte de tous les travaux, à 1998/1999 (sous réserve de l'octroi des moyens).
Mise en place d'un indice européen du coût de l'emploi (IECE)	Insee/Dares	En cours (nouveau)	Opération pilote prévue fin 1993. Test en 1995. Aurait dû remplacer l'indice du coût de la main-d'oeuvre. 1997 : décision d'étudier une solution alternative : calculer un coût à partir de données existantes pour alléger la charge des entreprises. Reformulation de l'indice de coût pour publication régulière en 1999.
Améliorer la connaissance en matière d'emploi et de revenus des non salariés, non agricoles	Insee	En cours (nouveau)	Suivi du revenu des non salariés à travers les enquêtes Commerce, BTP, Service. Publications dans « Synthèses ». Etudes sur les comparaisons salariés/non salariés.

			La mise en place d'une source d'information sur les revenus non salariés à partir des Urssaf et en liaison avec le projet Epure est reportée à cause de l'indisponibilité des fichiers Urssaf sur le travail des indépendants
Travaux statistiques (indice de traitement de la Fonction publique, indice du coût de la main-d'oeuvre, séries longues...) et publications	Insee	Fait (permanent)	
Création d'un pôle pour articuler les opérations dispersées sur la formation- qualification.	Insee	Pas fait	Transfert vers le Plan.
Exploitation des enquêtes Revenus fiscaux 1992/1990	Insee	Fait	Prévue en 1994. Disponible courant 1995.
Exploitation de l'enquête coût-structure 1992/1993	Insee	Fait	Prévue en 1994.
Améliorer les méthodes d'actualisation des données sur le revenu	Insee	En cours (nouveau)	En particulier sur les revenus des indépendants et les revenus de la propriété. Comparaisons avec les revenus tirés des enquêtes. Intégration des résultats des autres enquêtes et utilisation des fichiers de la DGI.
Actualisation des salaires du privé et du public	Insee	Fait partiellement	L'extension a été réalisée pour la Fonction publique hospitalière mais pas pour la territoriale. Etude de faisabilité pour actualiser les salaires du privé avec les exploitations avancées des DADS.
Panel européen	Insee/ Eurostat	Fait (nouveau)	Panel national permettant de suivre les variations du revenu des ménages.(financement d'Eurostat). 1ère vague lancée en 1994, prévue pour 6 ans et confirmée par Eurostat au bout de 3 ans.
Mise en place d'un dispositif de suivi des retraites	Insee/ Sesi	Fait (nouveau)	Suite à la mission l'Hardy. Tests des tableaux au début 1995. Publication « Synthèses » fin 1996.
Enquête sur les revenus fiscaux	Insee/DGI	En cours	Déjà faite en 1975, 1979, 1984, 1990. Prévue en 1997 sur les revenus 1995. Repoussée fin 1997 sur les revenus de 1996. Après le refus de la Cnil sur la démarche, une procédure automatisée a été mise au point en 1997. L'annualisation de cette opération est au programme de travail à partir de 1998.
Enquête « Structure »	Insee	Fait	Réalisée en 1995, en complémentaire aux DADS de 1994.
Enquête communautaire « Coût de la main-d'oeuvre en 1996 » dans l'industrie et dans certains secteurs des services	Insee/ financée par Eurostat	Fait (nouveau)	Réalisée en 1997.
Redéfinition de l'articulation des enquêtes « Coût de la main-d'oeuvre » et « Structure des salaires »	Insee	En cours	Prévue en 1999-2000. Nouvelle proposition : un système biennal d'enquêtes avec un noyau commun et une partie soit structure, soit coût.
Exploitations de Patrimoine des défunts (Pad 91), Actifs financiers 91/92, et mutations à titre gratuit 93/94	Insee	Fait	

Enquête « Patrimoine » ancienne « Actifs financiers »	Insee	Fait	Tous les 5 ans, mais allégée. Prévue en 1997.
Enquête « Détention d'actifs »	Insee	Fait (nouveau)	Prévue en octobre 1995 sur EPCV. Décalée de 3 mois : faite en janvier 1996.
Rénovation de l'enquête « Mutations à titre gratuit »	Insee/DGI	Fait (nouveau)	Déjà faite en 1977, 1984, 1987. Prévue en 1993/1994.
Tests de l'enquête « Epargne »	Insee	Abandonné (nouveau)	Aucun test n'a pu être réalisé. En revanche, des imputations individuelles d'épargne ont été faites à partir des données de l'enquête « Budget de famille ».
Etablissement de comptes de revenus par CS	Insee	En cours (permanent)	
Fiabiliser l'enquête sur l'insertion professionnelle des anciens apprentis	Sdese/ Dares	Fait (permanent)	Enquête renouvelée en 1995.
Enquête sur l'insertion profession- nelle des jeunes sortis du système éducatif pendant ou à la fin de l'année scolaire	Sdese	Fait (permanent)	
Pensions personnelles de retraites civiles	CP	Fait (permanent)	Reforme prévue en 1994. Il sera possible de connaître : - les évolutions d'une année sur l'autre des pensions. - le coût d'éventuelles mesures législatives.
Prestations familiales	CP	Fait (permanent)	
Rémunérations des agents publics	CP	Fait (permanent)	
Effectifs et masse salariale de la Fonction publique de l'Etat	CP	Fait (permanent)	Etats annuels et mensuels.
Nombre d'agents en cessation progressive d'activité	CP	Fait (permanent)	
Enquête sur les positions statutaires	DGAFP	Fait sur exer- cices 1994 et 1996 (nouveau)	Enquête bi-annuelle.
Comparaisons européennes	DGAFP	Pas fait (nouveau)	Projet n'ayant pas donné lieu à des travaux d'enquêtes.
Enquête sur les mouvements frontaliers	DGAFP	Pas fait (nouveau)	Projet n'ayant pas donné lieu à des travaux d'enquêtes.
Statistiques sur les accidents du travail (demandées par Eurostat)	DGAFP/ Dares	Fait (nouveau)	Réalisées par la Cnam-TS
Enquête annuelle sur les effectifs des agents de l'Etat	DGAFP	Fait (permanent)	Interrogation sur son maintien (à cause de la collecte tardive). Plus d'enquête auprès des directions de personnel, mais exploitation du fichier de l'Insee.
Enquête annuelle sur le travail à temps partiels des agents de l'Etat	DGAFP	Abandonné (permanent)	Enquête abandonnée, car l'exploitation du fichier de paie fournit ces informations.
Enquête annuelle sur les concours de la Fonction publique d'Etat	DGAFP	Fait (permanent)	
Enquête annuelle sur les emplois de direction et d'inspection dans la Fonction publique d'Etat	DGAFP	Fait (permanent)	

Enquête sur les bénéficiaires de la loi sur l'obligation d'emploi des handicapés	DGAFP	Fait (permanent)	Interrogation sur son maintien du fait de difficulté avec l'Education nationale. Audit en 1996.
Suivi de la commission de déontologie (article 72 de la loi n°84-11)	DGAFP	Installation en 1995 de la Commission de déontologie de la Fonction publique de l'Etat (nouveau)	Deux rapports au Premier ministre ont été établis sur les exercices 1995 et 1996, sur l'accès des agents publics au secteur privé.
Suivi des centres de responsabilités	DGAFP	Fait en 1994 (nouveau)	Le bilan de responsabilités réalisé en 1994 conduit à des réformes de fonctionnement des services en 1996.
Suivi de la mise en oeuvre de la déconcentration	DGAFP	Relève désormais du CRE (nouveau)	Un suivi des déconcentrations décidées dans le cadre du CIATER a été fait jusqu'en septembre 1995, date de la mise en place du Commissariat à la Réforme de l'Etat (CRE).
Etudes sur les concours externes de la Fonction publique	DGAFP	En cours (nouveau)	L'échantillon des concours sur longue période a été réalisé. L'étude est prévue en 1998.
Etude sur la gestion prévisionnelle des effectifs	DGAFP	(nouveau)	Cette étude nécessite l'obtention d'un panel, pour travailler sur des données individuelles.
Etude sur la mobilité des agents de la Fonction publique	DGAFP	Fait (nouveau)	Tests sur les flux de personnel en 1995. Enquête sur les flux de personnel en 1996. Enquête sur la mobilité en 1998.
Exploitation de fichiers et de documents administratifs	DGAFP	Fait (nouveau)	- Exploitation des « verts » budgétaires. - exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales. - exploitation du fichier de paie des agents de l'Etat.
Rapport sur le revenu des Français	Cerc	Fait	Reprise de ces travaux du Cerc par l'Insee. Publications dans 4 numéros de la revue « Synthèses ». Le n°1 est paru en septembre 1995. Point sur les revenus des ménages, l'évolution des inégalités et de la pauvreté, les droits à la retraite, la répartition des patrimoines et les performances des placements.
Constat d'évolution annuelle des professions libérales de santé	Cerc	Fait	Reprise de ces travaux du Cerc par le Sesi.
Mise en place de l'observatoire de la création d'emplois dans les services	CEE/ Dares	Abandonné (nouveau)	Phase exploratoire achevée en 1995. Elle est relayée par des observations qualitatives pour réorienter le projet. Abandon du projet statistique et mise en place de conventions d'études particulières sur les espaces boisés et les services de proximité.
Exploitation des fichiers annuels CES et CEC du CNASEA	CEE	Fait (permanent)	
Exploitation de l'enquête de suivi des salariés en CES	CEE	Fait	Déjà réalisée en 1992. En cours d'exploitation en 1994.
Exploitation de l'enquête Tutto 1993	CEE/ Dares	Fait	

Enquête conjoncturelle légère sur l'organisation du travail et la gestion de l'emploi	CEE		Etude préalable en 1994. Enquête prévue en 1995. Reportée faute de moyens de conception. Enquête remplacée par l'enquête « changement organisationnel et informatisation ».
Enquête sur la gestion prévisionnelle des emplois	CEE		Travaux préparatoires en 1994. Mais la réalisation de l'enquête est remise en cause dans les priorités du ministère. Enquête remplacée par l'enquête « changement organisationnel et informatisation ».
Enquête sur l'évolution des salaires et son complément annuel sur l'individualisation	Dares	Allégé	L'enquête mensuelle est supprimée à partir d'août 1997, l'individualisation continue sur un échantillon renforcé.
Refonte des enquêtes Acemo	Dares	Fait	Prévue en 1994. - Optimisation du tirage d'échantillon. - Retour d'informations aux entreprises. Création d'un groupe de travail au CNIS en 1997. Refonte faite en 1997/1998 en coordination avec les projets IECE et DADS.
Remplacement de l'enquête semestrielle « Gains » par une exploitation des DADS couplée à une enquête annuelle sur les primes	Dares	Fait en 1999	Enquête semestrielle, à supprimer si les résultats des DADS sont satisfaisants.
Enquête « Smic »	Dares	Fait (permanent)	
Enquête sur les petits établissements	Dares	Fait (permanent)	
Enquête sur la participation et l'intéressement (PIPA)	Dares	Fait (permanent)	
Exploitation des accords d'entreprises	Dares	Fait (permanent)	
Exploitation des minima conventionnel	Dares	Fait (permanent)	
Enquête sur la durée et l'aménagement du temps de travail	Dares	Faite en 1995	Prévue en 1994, spécifique Acemo, conçue en relation avec celle sur le même thème dans EPCV. Déjà réalisée en 1982-1984-1986-1990.
Enquête « Main-d'oeuvre étrangère »	Dares	Fait	Avancée d'un an : fin 1995. Volet spécifique Acemo.
Enquête « Emploi temporaire »	Dares	Fait	Volet spécifique Acemo 1996.
Exploitation de l'enquête « Organisation et techniques du travail » (Totto)	Dares /CEE/ Insee	Fait	Déjà faite en 1987. Prévue en 1994.
Exploitation de l'enquête de 1993 « Relations professionnelles et négociations salariales en entreprise »	Dares	Fait	Une enquête a eu lieu en 1993, une autre aura lieu fin 1998.
Enquête sur la surveillance des risques professionnels (SUMER)	Dares	Faite	Déjà faite en 1986/1987. Faite en 1994-1995.
Exploitation de l'enquête « Conditions de travail »	Insee / Dares	Fait	Déjà faite en 1978, 1984, 1991. Enquête complémentaire à l'enquête « Emploi » de 1996. Prévue en 1996. repoussée en 1998, faute de moyens de conception.
Statistiques sur les élections au CE	Dares	Fait	Résultats en 1998. Refonte en 1998 dans le cadre d'un nouveau système informatique.
Enquête sur les activités des comités d'entreprises	Dares/ Ires	Fait	Pré-enquête en 1994 en collaboration avec l'Ires. Enquête fin 1995, début 1996.

Statistiques sur les conflits du travail	Dares	Fait (permanent)	Remontées par messagerie.
Projet Nostra : nouvelle chaîne de traitement de la statistique du marché du travail	Dares/ ANPE	Fait	- Chaîne produisant des résultats rapides : opérationnelle mi-95. - Chaîne détaillée mise à la disposition des utilisateurs : prête fin 1995-début 1996. Opérationnel en 1996.
Etude longitudinale sur les trajectoires des demandeurs d'emploi (fichier ANPE + Unedic)	Dares	Fait	Test sur 3 régions. Lancée en 1995, poursuivie en 1996 et 1997.
Statistiques sur le marché du travail	Dares	Fait (permanent)	
Bilan annuels des politiques d'emploi	Dares	Fait	
Panel de bénéficiaires de mesures de politique d'emploi (CES, CRE, APEJ, CQ, CIE) et de formation professionnelle (Sife)	Dares	Fait	Panel démarré en 1994.
NON PREVUS AU MOYEN TERME			
Estimations localisées d'emploi (Estel)	Insee	En cours	Expérimentation menée en 1998-1999.
Enquête complémentaire aux DADS 1994	Insee	Fait	Prévue fin 1995. Objectifs : - répondre à la demande européenne de données sur la structure des salaires en 1994. Cette enquête remplacera l'enquête structure des salaires. - obtenir une base pour la décomposition infra annuelle de la rémunération. - mesurer la qualité des DADS et tester une nouvelle forme d'enquête Structure.
Enquête conjoncture de l'emploi	Insee financée par Eurostat		
Refonte de la PCS	Insee	En cours	Création d'un groupe de travail spécifique au CNIS.
Enquête « Changement organisationnel et informatisation »	CEE/Insee/ Dares/Sessi/ Scees	En cours 1997-1998 (nouveau)	Enquête à 2 volets : un volet entreprise, un volet salarié.
Enquête sur les conventions collectives en 1997	Dares	Fait	Déjà faite en 1985, 1990 1991. Réalisée en 1998 en accord avec le projet de refonte des enquêtes Acemo.
Enquête « Rupture de contrats aidés »	Dares/Sdese	Fait	Déjà réalisée en 1989-1990. Prévue en 1995.
Dispositif de suivi des conventions (Loi De Robien)	Dares	Fait	Mis en place en 1997. Adapté en 1998 au nouveau dispositif.
Enquête sur les causes de non renouvellement des accords d'intéressement	Dares	Fait en 1996	
Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	Dares	Fait	Fin 1995- début 1996.
Enquête « Chèque emploi-service »	Dares	Fait	
Enquête auprès des entreprises utilisatrices ou non de contrats aidés	Dares	Fait	Fait en 1996 et 1997.

Enquête « suivi des contrats CDD »	Dares	Pas fait	Cette opération a été reportée à 1999 en raison de la charge de travail du département concerné et de la difficulté de constitution d'une base de sondage. L'enquête sur le terrain pourrait intervenir fin 1999.
Enquête sur les personnes passées par l'intérim	Dares	En cours	Guide d'entretien élaboré fin 1998 et testé en février 1999. Enquête sur le terrain avec premières interrogations au printemps 1999, la Cnil ayant donné son accord le 3 mars.
Enquête « Santé, travail et vieillissement » (ESTEV)	Dares/ Creapt	Fait en 1995	
Bilan de l'activité de la mission générale d'insertion	Sdese		Enquête créée en 1997.
Constitution du fichier historique des demandeurs d'emploi	ANPE	Fait	
Connaissance des embauches à l'aide des DPAE	ANPE	Fait	
Inventaire des travaux sur le recrutement	ANPE/ CEREQ	Fait	
Les emplois retrouvés par les demandeurs d'emploi	ANPE/ Dares	Fait	
Améliorer la connaissance des flux	ANPE	Fait	
Participation à l'enquête trajectoire des demandeurs	ANPE/ Dares	En cours	
Analyse des activités réduites	ANPE/ Dares/ Unedic	Fait	
Récurrence au chômage	ANPE	Fait	
Transfert de l'inscription des demandeurs d'emploi	ANPE/ Dares/Insee/ Unedic	Fait	Bilan final en octobre 1998.
Demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville	ANPE/ Insee	En cours	Ilôtage des fichiers ANPE par l'Insee.
Insertion des jeunes et effet des mesures de la politique de l'emploi	ANPE	En cours	

Formation « Environnement »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

En début de période, le nouvel Institut français de l'environnement (IFEN) a été confirmé comme principal service de statistiques ayant vocation à traiter de l'ensemble du domaine. Au cours de la période, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ainsi que le Réseau national des données sur l'eau et l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité, également de créations récentes, ont développé des opérations statistiques spécialisées adaptées à la connaissance de problèmes entrant dans le champ de leurs missions, opérations qui ont été présentées à la formation pour les programmes 1995 et suivants.

Mais la connaissance du domaine provient aussi de volets particuliers d'opérations portant centralement sur des thèmes différents, ou même d'enquêtes spécialisées, réalisés par d'autres services producteurs et présentés à la concertation dans d'autres formations. Bien entendu, l'information sur ces travaux, qu'il avait été demandé de bien caractériser dans les projets de programme, a été répercutée sur la formation « Environnement ».

En ce qui concerne l'IFEN, le premier objectif était de mettre en place un véritable service statistique ministériel (avec un statut administratif particulier), équivalent aux autres services statistiques de ministère. Il fallait d'abord consolider quelques acquis importants de la période précédente, en regroupant des données hétérogènes et dispersées avec des préoccupations de cohérence et d'amélioration de qualité. Il fallait aussi développer des travaux nouveaux, notamment dans le cadre de programmes thématiques (eau, déchets, air...) de manière à constituer un ensemble permettant d'organiser des synthèses (dont les comptes de l'environnement), des études d'évaluation, des mises au point d'indicateurs et des diffusions, avec des publications générales, et des bases de données spécialisées, répondant à de très forts besoins, notamment au niveau régional et local. Bien entendu, l'articulation avec les préoccupations de l'Europe (Agence européenne pour l'environnement et Eurostat) constituait un axe fort pour la structuration du nouveau système d'information.

L'ADEME gère des enquêtes relatives aux déchets. Quant aux autres services statistiques, ils devaient réaliser des travaux importants sur les coûts de protection de l'environnement (enquêtes SESSI et SCEES sur les investissements à cet égard, stabilisées et étendues à des enquêtes ponctuelles sur les dépenses courantes), sur les éco-industries (SESSI), sur les services de récupération, de nettoyage et d'assainissement dans le cadre de l'EAE-Services (Insee), sur les objectifs socio-économiques de la recherche avec exploitation particulière environnement, sur l'impact des transports dans ce domaine.

Deux contributions très utiles devaient également provenir de l'inventaire communal (SCEES-Insee) et des productions du SCEES, soit dans ses travaux sur l'utilisation du territoire, soit à travers des compléments environnementaux aux enquêtes courantes sur les productions et les structures. Le recentrage de l'inventaire communal a conduit à préparer des enquêtes complémentaires auprès des communes, sur les déchets et sur l'eau, pour les années 1998 et suivantes.

2 - L'avis du CNIS

Le Conseil a d'abord pris acte de l'importance que représentaient la création de l'IFEN et son programme pour le développement d'un système statistique adapté à des besoins très nombreux et diversifiés. Il a mis l'accent sur la dimension européenne des travaux de cet institut et sur les problématiques de partenariat très diverses qui devaient les caractériser. Ces travaux concernent un vaste ensemble d'acteurs, notamment du côté des collectivités territoriales et des milieux associatifs.

Le développement de travaux d'évaluation des politiques d'environnement lui semblait aussi un aspect particulièrement important.

A cet égard, au-delà des nécessaires extensions de connaissance auxquelles devaient contribuer les programmes de l'IFEN et des autres services statistiques ayant pris en charge la dimension environnement dans leurs travaux, il a souligné l'importance de la construction d'indicateurs dans divers domaines (qualité de vie, relation entre l'environnement et de nombreux aspects sociaux : emploi, territoire...).

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

Il est évident que l'activité de l'IFEN, tout au cours de la période, a permis des avancées substantielles dans la connaissance, l'organisation et la diffusion des données de l'environnement. Le jugement doit être nuancé : comme l'a remarqué M. Malinvaud dans son rapport sur la statistique publique, les moyens dont a disposé le service statistique ne sont à la hauteur, ni des espérances, ni davantage encore, des besoins. Ils ont d'ailleurs fait l'objet de réductions en cours de période que le CNIS n'a pu que déplorer.

Cette difficulté en matière de moyens ne doit cependant pas dissimuler les nombreux développements réalisés par l'IFEN, comme l'atteste l'annexe 3 ci-après, sur les divers chantiers : comptes, indicateurs, données de synthèse (travaux conceptuels, tests d'indicateurs, publications de l'état de l'environnement et des données économiques de l'environnement) ; aspects thématiques particulièrement étudiés (eau et déchets avec l'intervention active, sur ce thème, de l'ADEME et du SCEES), développement de bases de données thématiques et relatives aux territoires, réalisation et diffusion d'une base régionale - locale très accrue.

D'autre part, la contribution à la connaissance des problèmes environnementaux des autres services producteurs a également progressé, même si des insuffisances ont été soulignées, notamment en ce qui concerne l'impact environnement des transports, la mise en œuvre de l'inventaire communal, non seulement retardée mais aussi un peu allégée, et l'exploitation des documents d'urbanisme.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la formation Environnement (réunion du 18 mai 1998)**

- Création et moyens de l'IFEN

MM. COTTEN, ADER et BÉGUÉ soulignent l'événement marquant de la période, la création de l'IFEN. Le document sur « L'état de l'environnement » est l'un des résultats de cette création. Ils regrettent, comme M. MALINVAUD, que l'IFEN ait eu à subir des difficultés budgétaires en 1997, et de façon générale, n'ait peut-être pas obtenu tous les moyens nécessaires.

- Diffusion

M. COTTEN souligne que, si l'information repose sur la production de données, elle repose aussi sur leur valorisation par la diffusion. Il note que les résultats de CORINE LAND COVER sont disponibles sur INTERNET et que cette réalisation est conforme à l'esprit du CNIS de produire pour diffuser et faire connaître. Il souligne tout l'intérêt du site **WEB** de l'IFEN, intéressant parce que complet, se référant à la réglementation, avec des présentations graphiques simples et une mise à jour régulière.

- Bilan des opérations

M. COTTEN souligne avec satisfaction que la formation a examiné de nombreux sujets et que ses avis ont été assez largement suivis.

Il note qu'un **inventaire communal** allégé est finalement réalisé. En matière de **déchets** les travaux ont été nombreux, et relativement complets. L'intérêt des utilisateurs ne diminue pas, bien au contraire, ravivé par les problèmes que posent actuellement les incinérateurs de déchets. La statistique joue un rôle pédagogique très utile aux débats, quelquefois biaisés, qui s'ouvrent au plan local.

M. MOREL souligne que l'important n'est pas seulement de produire de nouvelles informations mais de pouvoir les mettre en cohérence pour les rediffuser. En dépit de contraintes budgétaires très fortes, des avancées ont eu lieu sur les thèmes proprement environnementaux (eau, déchets, nature...) et le système statistique public y a largement contribué.

La constitution du **réseau national des données sur l'eau** (RNDE) ou la création de **l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité** constituent des progrès importants.

L'**ADEME** a collecté des informations nouvelles sur les **déchets**, avec les inventaires de traitement des ordures ménagères et l'enquête auprès des entreprises sur les déchets banals.

Le système d'enquêtes du SESSI sur **les investissements antipollution** fait partie des acquis de la période, comme les contributions de la statistique agricole à une meilleure connaissance des **effets de l'agriculture sur l'environnement**, avec les bilans azotés, les enquêtes sur les pratiques culturales, le système TERUTI, les enquêtes Structures.

Les **données sur les transports** et les évaluations effectuées dans le cadre de la Commission des comptes des transports ont également progressé.

Une des fonctions de l'IFEN est une **veille permanente** sur l'offre d'information, ainsi que sur la demande. Un document est initié dans le cadre de ce bilan, destiné à cerner les principaux acquis et les principales lacunes aujourd'hui. Une consultation des utilisateurs sur ce bilan aura lieu sur le site WEB de l'IFEN pendant le mois de juin.

Les **lacunes** proviennent en partie d'une difficulté à surmonter le cloisonnement des différentes sources d'informations sur l'environnement, entre les systèmes construits à des fins de contrôle, de surveillance et d'alerte, ou de recherches. Dans cette période de contraintes budgétaires importantes, des passerelles efficaces doivent cependant être trouvées pour que les informations produites servent aussi à des fins de connaissance.

- L'utilisation des sources administratives ou scientifiques

M. COTTEN souligne l'existence de nombreuses **sources hétérogènes, administratives ou scientifiques**. La contrainte budgétaire ne se réduira pas, et la statistique d'environnement devra les valoriser. Les comptes de l'eau et de l'assainissement par exemple, tenus de façon autonome, sont une source administrative qui ira en s'améliorant.

L'exploitation des données administratives locales est certes encore difficile, mais constitue probablement la seule source d'information pour les années à venir concernant l'eau et l'assainissement, et en partie les déchets avec la base de données sur les contrats.

M. GALLAIS précise que les comptes des établissements publics locaux concernant l'eau et l'assainissement ont posé un problème d'exhaustivité depuis quelques années, en passe d'être résolu. D'autre part la CP exploite des chiffres comptables, en francs donc, et tous les types de demandes ne peuvent pas être satisfaites.

Le bureau C1 n'avait pas eu jusqu'à présent de demande sur le traitement de ces organismes et de manière générale de la fonction 7 des APUL, c'est à dire la fonction environnement et espace naturel.

La maîtrise de l'exhaustivité des établissements publics locaux depuis les années 1995, ainsi que l'introduction de la M14 pour les comptes des communes, avec une nomenclature fonctionnelle beaucoup plus développée que la précédente nomenclature par chapitres, amènent actuellement l'IFEN à adresser des demandes à la CP. Rendez-vous est donc pris pour le mois de juin, afin de préciser la collaboration à établir.

M. COTTEN indique que l'eau et l'assainissement sont en principe déjà appréhendés dans les comptabilités M 49, avec une description intégrale des immobilisations et de l'amortissement. Le bilan

en tête des comptes d'eau, qu'ils soient en régie directe ou en affermage, est une bonne source potentielle.

M. GALLAIS signale que même si la M 49 est la nomenclature spécifique pour ce genre d'activités, on constate que toutes les activités des EPL utilisent généralement plusieurs nomenclatures, et notamment la M 14 pour les petites villes qui vont adopter la même nomenclature pour tous leurs EPL.

M. SCHERRER rappelle qu'à partir de 1995 la direction de la Comptabilité publique a entamé, en collaboration avec l'INSEE, un recensement complet des établissements publics locaux (EPL), ainsi que des budgets annexes des communes et des EPL, pour leur immatriculation au répertoire SIRENE. Actuellement sont immatriculés tous les budgets principaux des EPL. L'opération n'est pas encore achevée pour les budgets annexes mais le sera fin 1998. Les EPL et les budgets annexes créés à partir de 1996 font obligatoirement l'objet d'une demande d'immatriculation. Les services d'eau, les ventes d'eau, les taxes et redevances sur eau, les redevances d'assainissement seront disponibles pour l'exercice comptable 1997.

M. COTTEN note par ailleurs que l'utilisation statistique des données des POS n'a pas abouti durant le moyen terme précédent. De la même façon, le lien entre l'environnement et les problèmes de santé n'a pas été traité, ni même la problématique posée. La société se préoccupe beaucoup du lien entre environnement et santé, qu'il s'agisse d'eau, d'air, de déchets. Les données statistiques sont insuffisantes actuellement pour éclaircir le débat.

M. MOREL rappelle la demande du CNIS de s'appuyer sur l'information de gestion ou l'information administrative. Or le système des installations classées ne fournit pas de retours de qualité statistique adaptée à des objectifs de connaissance, et une amélioration dans ce domaine est souhaitable lors du prochain moyen terme. Il souligne cependant que la statistique de l'environnement mène peu d'enquêtes et respecte la demande d'allègement de la charge sur les entreprises, alors que c'est un secteur où les préoccupations s'accroissent. L'IFEN intervient régulièrement pour refréner les demandes d'EUROSTAT dans ce domaine. C'est un des enjeux de la réussite du prochain moyen terme que de répondre à la demande d'information dépendant des entreprises, tout en s'inscrivant dans un allègement global de la charge statistique.

M. NOLLET note que les entreprises fournissent des informations sur les installations classées aux DRIRE, qui devraient permettre de répondre à la demande.

M. BEAUCHAUD indique que la Direction de la prévention des pollutions et des risques (DPDR) a rencontré l'IFEN pour veiller à l'utilisation statistique des informations fournies par les établissements. Ainsi toutes les données du RNDE ont-elles été établies à partir des données transmises par les industriels dans le cadre de l'auto-surveillance.

La difficulté majeure d'une harmonisation entre la nomenclature des installations classées et le code NAF est que les objectifs de ces deux nomenclatures sont complètement différents. L'une cherche à mesurer des nuisances et des risques, et l'autre une activité économique. Le même problème se retrouve au niveau européen, avec une directive (IPPC) qui a construit sa propre nomenclature, totalement indépendante de la nomenclature statistique économique. Une tentative de construction d'une troisième nomenclature, synthèse des deux précédentes, est en cours pour l'inventaire européen des rejets.

- Association des entreprises aux projets d'enquêtes

A M. NOLLET qui demande d'associer plus étroitement les entreprises à la conception des enquêtes nouvelles, M. BÉGUÉ rappelle la création du comité du label, qui a largement impulsé la concertation avec les représentants des entreprises. Peut-être cela a-t-il été insuffisant dans le secteur de l'environnement. Cette préoccupation est cependant permanente, mais la concertation devrait avoir lieu plus en amont.

M. VITTEK rappelle que le SESSI contacte les entreprises dès le début de la conception d'une enquête, par souci d'efficacité.

M. COTTEN souligne que les entreprises veulent bien répondre, mais à condition de ne pas avoir à conduire un coûteux retraitement de l'information. Or les harmonisations nécessaires ne sont pas

toujours réalisées, comme celle de la nomenclature NAF avec celle des installations classées ou de l'auto-surveillance.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil souligne qu'au cours de la période 1994-1998 **les moyens consacrés à l'information environnementale sont restés globalement insuffisants**, notamment pour l'IFEN, face à la croissance de la demande sociale aux différents niveaux, régional, national et européen.

Des avancées significatives ont cependant été obtenues dans certains domaines comme l'eau, les déchets, la qualité de l'air, la nature et l'occupation des terres. La mise en cohérence, la synthèse et la diffusion des données existantes ont progressé avec les activités de l'IFEN. Les autres services statistiques producteurs ont également contribué à la connaissance des problèmes environnementaux (agriculture, industrie, transports, ...) sans toutefois pouvoir répondre complètement aux enjeux liés aux politiques sectorielles.

Enfin, le réseau de l'Agence européenne pour l'environnement a été mis en place, avec la participation active de la plupart des centres de référence et du point focal français.

Le Conseil observe cependant que des avancées sont attendues au prochain moyen terme dans plusieurs domaines où d'importantes lacunes subsistent, en particulier sur le suivi statistique de l'urbanisation du territoire ou encore sur la problématique environnement et santé.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

- Institut français de l'environnement (Ifen), pôle central du dispositif statistique national et point focal de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) installée en 1994 à Copenhague.

- D'autres organismes spécialisés contribuent au système d'information sur l'environnement : l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) - Service des observatoires et réseaux de mesure ; le Réseau national des données sur l'eau, qui réunit sous la présidence de la Direction de l'eau les principaux producteurs et utilisateurs de données sur l'eau, dont les agences de l'eau ; l'Institut d'écologie et de gestion de la bio-diversité (IEGB), institut spécialisé du Muséum d'histoire naturelle, chargé de l'inventaire et bases de données sur le patrimoine naturel.

- D'autres services statistiques réalisent des travaux comportant des aspects environnementaux évoqués dans la formation « Environnement ». Les principaux d'entre eux (repris dans la fiche annexe 3 - Bilan des travaux) sont les suivants :

- . Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture (Scees) ; Service des statistiques industrielles du ministère de l'industrie (Sessi) ; Insee, département de l'industrie et de l'agriculture ; Département statistiques, analyses et études macro-économiques sur la recherche et le développement à la DGRT du ministère de la recherche ⁽¹⁾ ; cf. formation « Industrie, IAA, énergie » ;
- . Insee, département des activités tertiaires - cf. formation « Commerce, services » ;
- . Service économique et statistique (Ses) du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme - cf. formations « Transports, tourisme » et « Urbanisme, équipement, logement » ;
- . Insee, division logement - cf. formation « Urbanisme, équipement, logement » ; division conditions de vie des ménages - cf. formation « Démographie, conditions de vie » ; département de la démographie - cf. formation « Statistiques régionales et locales »

⁽¹⁾ Réforme de l'administration centrale du ministère en 1998 : le département fait actuellement partie de la Sdese.

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1 - Activités à caractère régulier

De janvier 1994 à décembre 1998, la formation « Environnement » s'est réunie six fois.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués
1994	25 mai	49	- Enquête déchets banals des entreprises (Ademe) - Inventaire des installations de traitement des ordures ménagères, dite enquête ITOM (Ademe)
	28 novembre	43	
1995	12 mai	48	
1996	24 mai	39	- Enquête sur les interventions des conseils régionaux et généraux en matière d'environnement (Ifen) - Enquête sur les interventions des communes en matière d'environnement - volet déchets ; volet eau (Ifen) - Enquête sur les déchets industriels spéciaux (Ifen)
1997	23 mai	45	- Enquête sur les pratiques environnementales et la sensibilité des ménages aux problèmes d'environnement (thème variable de l'enquête EPCV de l'Insee de janvier 1998)
1998	18 mai	39	

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Comptes, indicateurs, données de synthèse			
Comptes de l'environnement	Ifen		Nouvelle commission nationale des comptes de l'environnement mise en place en 1998, en liaison avec le Service de la recherche et des affaires économiques du ministère de l'Environnement
Compte des dépenses de protection de l'environnement, comptes physiques Les développements de travaux récents (matrices d'émissions par secteur d'activité, évaluation des dommages, comptes du patrimoine et des ressources naturelles (hors eau) n'ont pas été explicités au début du moyen terme		Permanent 1996	Extension des comptes à l'ensemble des domaines en 1998, après eau et déchets (compte stabilisé en 1996), air et bruit (étudiés en 1997 et 1998) dans le cadre du système européen SERIEE Rapport d'un groupe de travail du Conseil scientifique de l'IFEN présidé par A. Vanoli
Indicateurs de synthèse	Ifen	1996	Indicateurs de performance environnementale. Indicateurs sectoriels : agriculture et environnement
Indicateurs de développement durable		1998	Tests en 1997, selon méthodologie ONU, adaptation à la France
Indicateurs de qualité de la vie		Projet	Etude d'un indice composite (composantes, pondération)
Société et environnement . emploi . perceptions		1997	Réseau d'observations des métiers et emploi de l'environnement. Réseau perception et représentations sociales (Credoc, Ined, ... et enquête Insee)
Enquête pratiques environnemen-tales et sensibilité aux problèmes de l'environnement	En liaison avec Insee	1998	Volet particulier de l'enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV-Insee)
Rapports de synthèse sur l'état de l'environnement	Ifen	1994 1997 1998	Première édition par l'Ifen d'un rapport national : l'environnement en France : approche régionale Retard par rapport au projet initial de deuxième édition du rapport national
Données économiques de l'environnement	Min. de l'environnement et Ifen	annuel	Reprend en 1998 le rapport présenté à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement
STATISTIQUES REGIONALES ET LOCALES			
Système coordonné de statistiques régionales et locales Tronc commun d'informations base de données annuelles	Ifen	Permanent	Développement de moyens statistiques dans des interrégions auprès des Diren Système EIDER

Inventaire communal	Insee Scees	Report à 1998	Prévu en 1996 et non réalisé faute de moyens budgétaires ; reprise du projet avec mobilisation de sources administratives et questionnaire allégé
Enquête auprès des communes sur les déchets municipaux	Ifen	1998	Complément à l'inventaire communal du début 98 avec le concours du Scees et de l'ADEME
Enquête auprès des communes (gestion de l'eau)	Ifen	Projet 1999	Avec le concours du Scees et des agences de l'eau
Aspects thématiques			
EAU			
Comptes du patrimoine naturel : eaux continentales	Ifen	En cours	Dans le cadre du Réseau national des données sur l'eau (RNDE)
Base de données eaux stagnantes		En cours	Dans le cadre du projet européen de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE)
Comptes de la dépense de gestion des eaux usées		Permanent	Exploitation de données CP sur les services relatifs à l'eau et à l'assainissement des collectivités locales
Création d'un Observatoire de l'eau		1996	Analyse prix de l'eau/suivi des services de gestion de l'eau
DECHETS			
Elaboration nomenclature déchets	Ifen	1995	En cours de test avec Eurostat
Enquête déchets banals des entreprises industrielles	Ademe	1996	Enquête nouvelle réalisée avec retard Résultats disponibles en 1997
Déchets spéciaux	Ademe	1998	Exploitation de données administratives
Inventaire sur les flux d'ordures ménagères et déchets assimilés (ITOM)	Ademe	Enq. annuelle nouvelle	Un inventaire périodique des installations de traitements a été réalisé sur l'année 1993. Il a été transformé en 1996 en une opération légère, exhaustive, allégée
Inventaire de toutes les déchetteries	Ademe	1997	
Observatoire du coût des déchets	Ademe	1997	Mise en place d'un panel d'une quarantaine de collectivités
Emballages	Ademe	1997	Collecte et exploitation de données sur production et sur déchets d'emballage (réponse à directive européenne) et indicateurs, cadre projets de l'AEE
Comptes des déchets (cf. ci-dessus)	Ifen	Permanent	Comptes et indicateurs en liaison avec Eurostat
BASES DE DONNEES SPECIFIQUES			
Air			
Occupation des terres : programme européen CORINE Landcover	Ademe Ifen, AEE	Permanent Permanent	Valorisation statistique dans systèmes d'information géographique
Observatoire des zones humides	Ifen	En cours	En relation avec le Muséum d'histoire naturelle
Faune-Flore-Habitat	IEGB, Ifen	En cours	Participation à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique
Environnement littoral et marin	Ifremer, Ifen	1995	Base intégrant données Ifremer et Ifen Dossier de synthèse

Catalogue des sources et données sur l'environnement	Ifen	1994, 1997	Première édition en 1994.
Travaux spécifiques des autres services producteurs			
AGRICULTURE			
Enquête pratiques culturales (grandes cultures)	Scees	1994	Informations engrais, traitements phytosanitaires, jachères
Enquête structure des exploitations	Scees	1995	Capacité de stockage des déjections animales
Base de données communales : typologie agricole	Insee	1994	Etude notamment des zones fragiles, friches, désertification
Enquête utilisation du territoire	Scees	Permanent	
Bilan agricole de l'azote	Scees	1997	Directive Nitrates
Enquête auprès des communes sur les déchets	Scees/Ifen Ademe	1998	Complément inventaire communal cf. supra
INDUSTRIE, IAA			
Enquête annuelle sur les investissements destinés à protéger l'environnement	Sessi Scees	Permanent	
Enquête dépenses courantes des entreprises pour protéger l'environnement	Sessi Scees	1996	
Enquête objectifs socio-économiques de la recherche publique	Min. de la recherche	Permanent	Questions sur la surveillance et protection planétaire (atmosphère, climat) et autres actions de contrôle et protection de l'environnement
Reprise des comptes de la récupération et réforme du compte de l'eau	Insee	1998/99	Nouvelle base de comptes
COMMERCE, SERVICES			
Enquête annuelle services	Insee		Etude des secteurs assainissement, voirie et gestion des déchets
TRANSPORTS			
Travaux sur les nuisances de la route	Ses	1995	Dossier Evaluation des externalités des transports pour la Commission des comptes des transports
Bilans énergétique et polluant : mesure dans les transports		Mise à jour en 1997	
Evaluation des dépenses de protection de l'air et de la lutte contre le bruit liées aux transports			Travaux méthodologiques en liaison avec l'Ifen
URBANISME, LOGEMENT			
Enquête logement	Insee	1996	Description des logements dans leur environnement
Enquête Colloc : budgets des collectivités locales	Ses	1998	Introduction de questions sur la collecte et le traitement des déchets, l'alimentation en eau et le traitement des eaux usées
ACTION EUROPEENNE			
Point focal de l'AEE	Ifen	Permanent	Participation à la mise en place des centres thématiques de l'AEE
Projets communs avec Eurostat			Dans le domaine des déchets et des comptes

Formation « Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

En 1993, l'Insee et le SESSI ont présenté à la formation « Industrie » un programme à moyen terme portant sur de très larges aspects de l'industrie, alors que le programme d'autres services portait sur un champ plus restreint quant aux secteurs ou aux thèmes concernés. Le SCEES traite (outre l'agriculture) des industries agricoles et alimentaires (IAA) : celles-ci, en début de période, relevaient d'une formation du CNIS distincte, mais le système d'observation à cet égard obéit à la même logique que celui du SESSI ; le SJTI s'occupe d'opérations spécifiques sur la presse (et l'audiovisuel, qui relève des services) et les travaux du ministère de la Recherche portent sur son domaine particulier de compétence. En cours de période, d'autres services ayant des activités statistiques relatives à certains aspects généraux ou particuliers de l'industrie se sont joints aux précédents pour alimenter la concertation au sein de la nouvelle formation, nous y revenons dans la présentation du bilan des travaux réalisés.

Les orientations générales des programmes de l'Insee et du ministère de l'Industrie étaient très marquées par l'évolution de la communauté européenne, avec la contrainte d'avoir à adapter leurs outils à des règlements européens (nomenclatures, répertoires statistiques structurelles, PRODCOM, statistiques conjoncturelles ainsi que comptes nationaux). Les perspectives budgétaires étaient peu favorables à la création de nouveaux systèmes. En outre, la pression à la simplification et à l'allégement des enquêtes adressées aux entreprises s'imposait aux statisticiens encore plus que par le passé.

En sens inverse, la demande accrue d'informations plus localisées, plus adaptées aux besoins des utilisateurs, disponibles plus rapidement, les contraignait à se préoccuper davantage de la diffusion de leurs données. Dans ces conditions, la période devait être marquée, sans transformation radicale, par de profondes rénovations des outils de base de la statistique d'entreprise autour de trois axes : harmonisation européenne, simplification des charges imposées aux entreprises, progrès dans la conception et dans les délais d'obtention des résultats des exploitations, analyse et synthèse des données.

Entraient dans ce cadre le développement d'études, et donc la collecte de données nouvelles, sur les facteurs affectant profondément la structure, l'activité et la compétitivité des entreprises : mondialisation, innovations technologiques et d'organisation, investissement immatériel et relations inter-entreprises étaient des thèmes sur lesquels il était nécessaire de progresser. Il en était de même pour les liaisons entre activité industrielle et environnement.

2 - L'avis du Conseil

L'adaptation aux règlements européens, et notamment la mise en place de la quatrième génération des enquêtes annuelles d'entreprise et de PRODCOM, a bien semblé, pour le Conseil, offrir des perspectives importantes d'avancée de la statistique d'entreprise. Mais il a aussi mis principalement l'accent sur les problèmes de simplification des enquêtes.

A cet effet, il a demandé la création du Comité du label et défini les procédures à suivre, au sein du Conseil, pour s'assurer de l'opportunité des enquêtes dans les formations et de la pertinence de toutes les modalités de leur exécution. Cette procédure, qui concerne l'ensemble des enquêtes, devait notamment s'appliquer pour les enquêtes auprès des entreprises industrielles. Dans le champ de la formation sur l'industrie, l'attention a été particulièrement portée aux enquêtes de branche.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

Il apparaît à la lecture de l'annexe 3 ci-après que la plupart des opérations programmées ont été réalisées, ou l'auront été fin 1998. Mais sur chaque point demeurent des problèmes à résoudre et donc à reprendre ultérieurement.

Dans le domaine des **nomenclatures**, l'adaptation de Sirene et de tous les systèmes statistiques aux nouvelles références européennes, préalablement fixées, s'est faite sans trop affecter - au delà de l'inévitable - la continuité des séries. Il reste à définir des niveaux de regroupement harmonisés entre les pays de l'Union européenne.

La connaissance des entreprises en tant qu'**unités juridiques** classées dans les répertoires s'est améliorée. Cela résulte d'une gestion, autour de Sirene, élargie à de nouveaux outils d'observation démographique : séries affinées de créations et disparitions, enquêtes auprès des entreprises nouvellement créées (Sine) et mise en oeuvre du projet Citrus, destiné à suivre les restructurations. Mais cette connaissance continue à être jugée insuffisante. Au delà des problèmes de la fiabilité même du système Sirene, la notion d'unité juridique ne permet pas de suivre la complexité des transformations des unités économiques ; et les seuls travaux sur les groupes, qui se sont également développés, n'y suffisent pas. Par ailleurs, les travaux de l'Insee relatifs aux systèmes Ocean et Ocean-DARES, destinés à assurer la coordination des échantillons d'entreprises et d'établissements dans le cadre des mesures de simplification des systèmes d'enquêtes ont progressé, mais pas au rythme souhaité.

La rénovation des enquêtes annuelles d'entreprise Industrie et IAA conduisant à la mise en place, dans le cadre du règlement européen sur les **statistiques structurelles**, de la nouvelle EAE 4G, a été menée à bien. L'Insee en a assuré le tronc commun, et pris en charge une extension de l'enquête aux Dom ; le SESSI et le SCEES ont procédé aux adaptations spécifiques aux secteurs concernés, réalisant la première enquête rénovée en 1997. Parallèlement ont été réalisées par l'Insee, avec la contribution du SCEES pour les IAA, deux enquêtes auprès des petites entreprises industrielles. Un programme combinant enquêtes statistiques espacées et exploitations de sources administratives pour interpoler des données annuelles et satisfaire ainsi au règlement européen dans l'ensemble du champ industriel, quelle que soit la taille des unités, a été mis au point. La rénovation de l'enquête annuelle sur les moyens consacrés par les entreprises à la recherche et au développement, amorcée en 1993, a été poursuivie. Les plus petites entreprises bénéficient d'un questionnaire simplifié et d'un sondage, le champ de l'enquête a été étendu aux entreprises ayant répondu positivement à l'enquête « innovation », et un retour personnalisé aux entreprises a été mis au point.

Dans le domaine des **indicateurs infra-annuels**, la rénovation attendue a effectivement porté, dans des conditions satisfaisantes de fiabilité, de périodicité et de délais de disponibilité des résultats, sur de nombreux aspects et instruments : production industrielle (réforme de l'IPI en 1996), prix à la production (sortie en 1998 d'un indice pour les biens d'équipement, indice d'ensemble IPVI mi-1999), stocks (rénovation de l'indice trimestriel, avec extension aux charges, d'où excédent brut d'exploitation, début de l'opération en 1998).

Des problèmes demeurent pourtant : la rénovation des indices de chiffres d'affaires (projet TVA) reste à terminer ; la prise en compte de la partie « Commandes » du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles adopté mi-1998 ne démarre qu'en 1999 ; la qualité du suivi conjoncturel de l'investissement est jugée encore très insuffisante. Par ailleurs, malgré le rapprochement opéré entre l'Insee et la Banque de France, dans le cadre d'un groupe de concertation sur les enquêtes de conjoncture, lesquelles se sont stabilisées dans l'industrie, une interrogation demeure sur la nécessité de maintenir les deux batteries d'instruments.

Les enquêtes de branche (SCEES, SESSI) alimentent des indicateurs infra-annuels (IPI). Mais, le trait marquant de la période en ce qui les concerne est leur adaptation au cours des premières années pour satisfaire à l'obligation communautaire relative aux statistiques sur les produits (règlement PRODCOM) : les premiers résultats correspondants ont été disponibles en 1996, puis des résultats plus complets ont été diffusés en même temps que ceux portant sur les autres pays de l'Union européenne (diffusion sous forme du CDROM Europroms en 1997). Les enquêtes de branche restent cependant à rénover sur d'autres aspects. Les services s'y emploient, notamment suite aux travaux

d'un groupe CNIS où ont été confrontés les résultats de ces enquêtes avec ceux des enquêtes annuelles d'entreprise. Un programme d'allègement substantiel, consistant en particulier à supprimer nombre d'enquêtes trimestrielles au profit des enquêtes annuelles, a été mis en œuvre et se prolongera en 1999.

La période a également vu la réalisation, dans la ligne des orientations initiales, de plusieurs enquêtes nouvelles, associées généralement aux EAE (ou aux enquêtes de branche et aux enquêtes du SCEES et du SESSI sur les investissements des entreprises pour la protection de l'environnement). De telles enquêtes deviennent nécessaires pour comprendre l'évolution des entreprises industrielles : de bons exemples en sont les enquêtes mondialisation, partenariat, automatisation, innovations, biotechnologies.

Sur des champs plus restreints ou sur des thèmes plus particuliers, les services statistiques ont également fait évoluer leur exploitations conformément aux lignes générales, en rationalisant et en simplifiant leurs outils (presse) et en intensifiant les travaux de mise en cohérence de diverses sources et les travaux de synthèse (recherche, artisanat).

Les aspects simplifications des enquêtes ont été pris en compte de manière permanente, dans les travaux de l'Insee comme dans ceux du SESSI ou du SCEES. Ils ont pris des formes prévues mais ont aussi connu des développements nouveaux.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie (réunion du 28 mai 1998)**

M. RENARD : Ces cinq dernières années ont été marquées, en matière de statistiques, par de grands changements en termes de nomenclatures et par la dimension européenne. Les services statistiques ont su gérer cette période de mutation, même si des travaux ne sont pas achevés. Sur le thème de la qualité, un très gros effort a été réalisé par le groupe de travail sur le rapprochement des enquêtes de branche et des EAE, présidé par M. SANTA-CROCE et dont le rapporteur était M. BOEDA.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil constate avec satisfaction que la **plupart des opérations programmées** sur la période 1994-1998 auront été réalisées. Dans un contexte fortement marqué par l'harmonisation européenne, la 4^e génération des enquêtes annuelles d'entreprises a été mise en place en 1997. L'adaptation des enquêtes de branche au règlement PRODCOM a abouti, la même année, à une première diffusion de résultats dans le cadre d'EUROPROMS. Un programme substantiel d'allègement de ces enquêtes a été engagé dans l'industrie. De plus, des analyses et enquêtes thématiques ont été développées sur des grands sujets d'intérêt : mondialisation, innovation, environnement. Avec un an de décalage, les comptes nationaux seront établis dans une nouvelle base conforme aux concepts européens.

Sur des thèmes plus particuliers, les services statistiques ont cherché à rationaliser et simplifier les outils (presse) et intensifié les travaux de mise en cohérence de diverses sources et de synthèses (recherche, artisanat). La direction générale des douanes et des droits indirects, au travers des échanges de données informatisés, contribue déjà à la réduction des coûts de réponse des entreprises liés aux obligations du commerce extérieur.

Le Conseil observe enfin que, dans le domaine des indicateurs infra-annuels, la rénovation prévue a porté sur de nombreux aspects et instruments, mais que des avancées sont attendues lors du prochain moyen terme (indicateur de suivi des commandes, suivi conjoncturel de l'investissement, notamment).

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Division « Administration du répertoire Sirene et démographie d'entreprises »
Département « Système statistique d'entreprises »
Département de l'Industrie et de l'Agriculture
Département de la Conjoncture

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
Service d'études des stratégies et des statistiques industrielles (Sessi)
Observatoire de l'énergie
Direction de l'Artisanat⁽¹⁾

Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie
Sous-direction des études statistiques (Sdese)

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Service central des enquêtes et études statistiques (Scees)

Ministère de la Défense
Direction des services financiers (DSF)

Premier Ministre
Service Juridique et technique de l'Information et de la Communication (SJTl)

Banque de France
Direction générale des Études - Direction de la Conjoncture
Direction générale du Crédit - Direction des Entreprises

⁽¹⁾ Création, fin 1998, de la direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1- Activités à caractère régulier

Les formations Industrie et Industries agricoles et alimentaires ont fonctionné séparément jusqu'en 1992, puis ont fusionné, avec l'intitulé « Industrie, Industries agricoles et alimentaires, énergie ».

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués
1994	5 mai	44	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête partenariat industriel. Sessi, 1995 - Enquête biotechnologies. Sessi-Scees, 1995 - Enquête matières premières de l'alimentation animale. Scees 1995 - Enquête moyens de recherche et développement (organismes publics et associations). Sdese
1995	12 mai	44	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête automatisation industrielle. Sessi 1996 - Enquête dépenses courantes pour la protection de l'environnement. Sessi-Scees, 1996 - Enquête compétences industrielles pour l'innovation technologique. Sessi, 1996
1996	22 février 14 mai	46 52	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête innovation technologique dans l'industrie. Sessi, Scees, 1997 - Enquête changement organisationnel. Sessi, Scees 1997 - EAE 4G Industrie-Sessi, 1997 - EAE 4G IAA-Scees, 1997 - Enquête coût des services liés au commerce international de biens (Douanes) - Enquête mensuelle de production et de stocks lait et produits laitiers (Scees-Onilait)
1997	26 février 7 mai	40 42	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes de branche dans l'industrie - Enquête petites entreprises industrielles (EPEI). Insee, 1998 - Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI). Sessi-Scees - Enquête matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments pour animaux. Scees, 1998 - Enquête chauffage urbain et climatisation urbaine. Sessi, 1998 - Enquête marchés de l'environnement. Sessi, 1998 - Révision des enquêtes de branche dans l'industrie
1998	28 mai	46	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête mondialisation industrielle (Sessi-Scees) - Eco-activités de l'industrie et des services en 1997 (Sessi-Sdese-Insee) - Enquête sur les investissements protégeant l'environnement (Sessi-Scees) - Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la recherche dans les entreprises (Sdese)

2 - Activités à caractère particulier

Beaucoup de membres de cette formation participent régulièrement aux activités de la formation Système productif. Certains programmes de services producteurs (Insee, Unité répertoire et démographie des entreprises et des établissements, Division Echanges extérieurs, Direction générale des douanes et des droits indirects) sont présentés pour information à la formation Industrie, IAA, Energie.

Une réunion particulière de la formation, le 22 février 1996, a été organisée pour élargir les réflexions relatives aux nomenclatures économiques de synthèse, à la diffusion des résultats Prodcum (projet Europroms) et à la confrontation des résultats des enquêtes de secteur et des enquêtes de branche.

Sur ce dernier point, un groupe de travail a été constitué au début de 1997, son rapport final a été adopté par la formation en mai 1998.

La réunion de la formation le 26 février 1997 a porté sur l'évolution des enquêtes de branche dans l'industrie et les IAA.

Thèmes des groupes de travail	Dates	Objectifs	Productions
Rapprochement Enquêtes de branche/enquêtes annuelles d'entreprise	Février 1997 - mai 1998	Analyse des écarts observés entre les deux types d'instruments et propositions de solutions d'harmonisation des résultats, en liaison avec BIC et statistiques douanières.	Le rapport final a été présenté à la formation le 28 mai 1998. Il a été publié en juin 1998 de la collection des rapports du CNIS (rapport n° 43).

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Sirene - Répertoires (entreprises et établissements)			
Gestion de Sirene Adaptation du système informatique, amélioration, qualité et modes de diffusion	Insee Dir. des statistiques d'entreprises	Permanent	Immatriculation des agriculteurs - Opérations de cohérence avec divers fichiers, nouvelle nomenclature
Rénovation du système d'observations démographiques séries d'immatriculations séries de radiations	Insee Dir. des statistiques d'entreprises	Fait	- Développement d'outils de diffusion standard - Régionalisation des créations et cessations
Enquête auprès des entreprises nouvellement créées (programme Sine)	Insee Dir. des statistiques d'entreprises	Fait Mise en place d'un système permanent	Enquête 1994 reprise en 1997 - Nouvelle cohorte étudiée en 1998 (avis d'opportunité émis par la formation Système productif en 1993)
Base de données Bridge (grands établissements)	Insee Dir. des statistiques d'entreprises	Permanent	Gestion améliorée, enquête nouvelle non obligatoire
Conjoncture			
Enquêtes de conjoncture : - Enquêtes mensuelles et trimestrielles activité - Enquête quadrimestrielle investissements - Enquête semestrielle : . situation trésorerie . concurrence étrangère . grandes entreprises - Enquête annuelle sur les groupes - Enquêtes ad hoc : . situation de l'emploi . impact Marché Unique	Insee Dép. de la conjoncture	Système permanent rénové 1994 1995	- Projet de retour d'informations personnalisées (Icare). - Optimisation du routage. - Passage NAP-NAF réalisé. - Gestion informatique rénovée. - Interprétation économétrique des résultats. - Enquête groupe supprimée en 1998. - Commande communautaire.
Enquêtes de conjoncture : - Enquête mensuelle industrie - Enquête de tendance semestrielle sur les délais de -paiement dans l'industrie - Enquête de tendance semestrielle sur les comportements d'emploi dans l'industrie	Banque de France	Permanent	Allégement - Concertation avec Insee
Indice de la production industrielle (IPI) Mensualisation (90%) Passage Base 1990 Changement nomenclature	Insee Dép. de l'industrie et de l'agriculture	Permanent aménagement faits en 1996	Estimation mensuelle de la partie enquêtes trimestrielles

Indice de prix à la production Extension de la couverture des IPVI Indice d'ensemble Indice marché CEE à étudier	Insee Dép. de l'industrie et de l'agriculture	Permanent y compris IAA	Publication de nouveaux indices synthétiques : biens de consommation, automobile. Publica- tion en 1998 d'un indice pour les biens d'équi- pement. Avancées dans les indices des biens de consommation, qui permettent un indice global mi-99. Nouveau système de gestion mis en place
Indice mensuel des chiffres d'affaires Améliorations suite à projet TVA Chiffres d'affaires selon destination immobilisations	Insee Dép. de l'industrie et de l'agriculture	Permanent	Rénovation en cours dans le cadre d'un nouveau projet
Indice trimestriel de l'excédent brut d'exploitation	Insee Dép. de l'industrie et de l'agriculture		Cf. enquête trimestrielle stocks
Indices de commandes	Insee Dép. de l'industrie et de l'agriculture	Projet en cours	Etude de faisabilité 1997-1998 Démarrage du projet en 1999
Enquête trimestrielle sur la valeur des stocks Amélioration	Insee Dép. de l'industrie et de l'agriculture	Permanent	Taille de l'échantillon portée de 3 000 à 5 000. Rénovation du système de gestion lancée en 1998 Enrichissement : extension aux produits et charges d'exploitation d'où calcul de l'excédent brut d'exploitation
Comptes nationaux Industrie - IAA			
Nouvelle base 1990 . Nouvelles normes internationales . Affinement des évaluations, modernisation de l'élaboration des équilibres ressources-emplois, élaboration d'un seul compte semi- définitif	Insee	Mise en œuvre prévue pour le compte 1998	Calendrier décalé d'un an Comptes nouvelle base de la période 90-96 achevés en 1998, rétopolation 1970-1989 prévue Système intermédiaire d'entreprises rénové
Série actuelle des comptes en base 80	Insee	Permanent	Dernière année de publication des comptes base 1980 en 1998 (compte 1997 provisoire, compte 1996 semi-définitif)
Comptes de l'industrie	Sessi/ Insee	Nouveau	Mise en place d'une Commission permanente de concertation pour l'industrie en 1996
Enquête et travaux statistiques sur les entreprises			
Enquête annuelle d'entreprise Lancement de la 4 ^e génération EAE 4G : - Mise au point coordonnée de la nouvelle série d'enquêtes (Tronc commun chaîne de traitement) - Réalisation de l'enquête dans l'industrie - Réalisation de l'enquête dans les IAA - Enquête dans les DOM	Insee Sessi Scees Insee	Réalisée avec décalage d'un an	Adaptation au nouveau règlement européen. Enrichissement sur structure des activités, sur l'investissement immatériel... Premiers résultats en 1997 sur 1996 Premiers résultats en 1997 sur 1996 Adaptation pour enquête EAE-DOM réalisée en 1998

Enquête sur les petites entreprises industrielles (EPEI) Refonte en liaison avec EAE 4G	Insee	94 (sur 93) 98 (sur 97)	Collecte par le Scees pour les IAA
Restructuration d'entreprises Base de données et enquête complémentaire Projet Citrus	Insee	1 ^{ère} utilisation en 97 Permanent à partir de 98	
Enquête Liaisons financières et travaux sur les groupes	Insee	Permanent	Aménagement de l'exploitation, délais de sortie de résultats améliorés
Travaux Suse Amélioration délais, qualité Adaptation EAE 4G, nomenclatures	Insee	Permanent	Extension aux petites entreprises
Autres travaux de coordination des statistiques d'entreprises Ocean Serveur de nomenclatures Banque de données structurelles entreprises	Insee	Permanent Fait Nouveau	Rénovation entreprise en 1998 Réalisation en 1998 ?
Enquête EAE - EAE 4G : travaux associés Industrie (hors IAA) Industries agricoles et alimentaires	Sessi Scees	Permanent	Passage à l'EAE 4G en 1997 cf. supra
Enquête mondialisation activité France-Etranger exports-imports intra groupes	Sessi	1994-1995	Enquête associée à l'EAE
Enquête partenariat industriel (sous-traitance)	Sessi	1995	Associée à l'EAE
Enquête biotechnologies Industrie/IAA	Sessi Scees	1995	Associée aux enquêtes de branche Report (sine die) de l'enquête IAA
Enquête automatisation industrielle	Sessi	1996	Associée à l'EAE
Enquête compétence des entreprises pour innover	Sessi	1996	" "
Enquête dépenses courantes des entreprises pour la protection de l'environnement	Sessi Scees	1996	Associée à l'enquête sur les dépenses d'investissement pour la protection de l'environnement
Enquête matières premières de l'alimentation animale	Scees	1995 1998	Enquête triennale depuis 1980
Enquête innovations technologiques	Sessi Scees	1997	Associée à l'EAE. Enquête européenne ; volet expérimental auprès des banques et assurances mené au département statistique du ministère de la Recherche.
Enquête changement organisationnel	Sessi Scees	1997	
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie	Sessi Scees	Permanent	
Enquête annuelle sur les dépenses d'investissement pour protéger l'environnement	Sessi Scees	Permanent	
Enquête sur les éco-activités	Sessi	1998	Associée à l'EAE
Enquête sur le chauffage urbain et la climatisation urbaine	Sessi	1998	Enquête de branche

Enquêtes de branche et Prodcom : Allégement, reconversion et rationalisation des enquêtes avec l'objectif de satisfaire au règlement européen Prodcom	Sessi Scees	Refonte en 94-95 ; dif- fusion de pre- miers résul- tats en 96	résultats européens dans le cadre du projet Europroms
Mise au point de fichier unique de lancement d'enquête	Scees	Projet retardé	
Fichiers de données entreprises Eneide, projet de banque de données marchés et produits	Sessi	Permanent	Participation au projet européen Europroms Réalisé
Recherche			
Enquête annuelle sur les moyens consacrés par les entreprises pour la recherche développement	Min. chargé Recherche, Dépt. stati- stiques	Permanent	Questionnaire simplifié Amélioration du fichier de lancement
Enquête sur les moyens consacrés à la R&D . par les organismes publics . par les associations	Min. chargé Recherche, Dépt. stati- stiques	Permanent	- Renovation du questionnaire et extension du champ. - Lancée en 1994.
Enquête annuelle sur les intentions des entreprises en matière de R&D	Min. chargé Recherche, Dépt. stati- stiques	Permanent	Enquête conjoncturelle menée auprès d'un échantillon d'entreprises (500 puis 750).
Enquête annuelle sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique	Min. chargé Recherche, Dépt. stati- stiques	Permanent	
Compte satellite Recherche	Min. chargé Recherche, Dépt. stati- stiques Insee/Sdese		Réflexion en cours pour une rénovation des concepts et l'application d'une méthodologie adaptée à la nouvelle base, qui devrait aboutir en 1999.
Presse			
Presse Enquête rapide et enquête annuelle	SJTI	Permanent	Simplification du dispositif publication chiffres clés, plus rapide
NON PREVUS AU MOYEN TERME			
Energie			
Enquête sur les prix du gaz et de l'électricité (bisannuelle)	Observ. de l'énergie	Non prévu	Enquête nouvelle lancée en 1995 suite à des obligations communautaires traduites dans une loi de 1993

Formation « Monnaie, finance, balance des paiements »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

On doit d'abord citer, parmi les services producteurs, certaines directions de la Banque de France qui ont de très larges responsabilités pour l'élaboration de l'information sur les domaines qui composent le nom même de la formation, et la Direction de la Comptabilité publique pour ce qui concerne les finances publiques. Par ailleurs, l'essentiel des données relatives aux assurances, provenant de la Commission de contrôle des assurances, sont présentées à la formation.

A la Banque de France, la Direction des études et statistiques monétaires (DESM) produit les statistiques monétaires et, en collaboration avec l'INSEE, la partie financière des comptes nationaux, ainsi que les comptes non financiers des institutions financières.

Sur tous ces domaines, la période 1994-1998 devait être profondément marquée par des actions situées au niveau européen : harmonisation des statistiques sous la houlette d'Eurostat et de l'Institut monétaire européen, mise en œuvre du système européen de comptes (SEC) qui venait d'être défini. En ce qui concerne les **statistiques monétaires**, l'adaptation aux normes européennes devait entraîner des travaux sur la prise en compte des avoirs transfrontaliers et sur les modifications à introduire dans la construction des agrégats nationaux. Le passage à des agrégats élargis, harmonisés entre pays participant à l'Union monétaire, impliquait des études méthodologiques (définition précise du secteur bancaire et de la durée des placements, ventilation sectorielle des financements et placements), ainsi que des études sur les sources d'information à mobiliser de manière à disposer plus rapidement d'informations plus fréquentes.

En ce qui concerne les aspects **financiers des comptes nationaux**, l'adaptation au SEC impliquait, plus particulièrement sur ce domaine, des transformations importantes à conduire dans le cadre de la préparation d'une nouvelle base, en liaison avec l'INSEE. Dans ce cadre également devaient intervenir des travaux sur les comptes intermédiaires des institutions financières destinés à faciliter une articulation entre la comptabilité bancaire et le cadre central de la comptabilité nationale.

Parallèlement, la DESM avait à poursuivre des efforts pour combler les lacunes de l'information (statistiques des OPCVM, en liaison avec la COB) ou pour améliorer sa qualité (enquêtes sur la clientèle-titres des établissements de crédit et sur les caractéristiques des porteurs de valeurs mobilières, exploitation des centrales de bilans pour une meilleure connaissance des opérations financières des entreprises).

En ce qui concerne les statistiques sur les **moyens de paiement** et les circuits de recouvrement, la Direction des moyens scripturaux et des systèmes d'échange de la Banque de France envisageait d'enrichir les données présentées dans son annuaire statistique.

Du côté de la **balance des paiements et de la position extérieure de la France**, l'activité de la période pour la direction concernée de la Banque de France devait également être principalement marquée, d'une part par l'harmonisation européenne en matière de concepts avec, pour les données (flux, stocks et marchés internationaux de capitaux), une utilisation plus intensive des systèmes d'échanges informatisés et, d'autre part, par la refonte du système d'information de la balance, destinée notamment à faire face aux exigences de délais et de qualité de la future balance de l'Union européenne.

Enfin, à la Banque de France, le secrétariat général de la Commission bancaire, responsable de l'élaboration des **statistiques bancaires**, avait pour objectif principal du programme à moyen terme d'assurer le fonctionnement du nouveau système qui venait d'être mis en place pour alimenter la base de données des agents financiers (BAFI), en procédant aux aménagements de collectes d'information nécessités par la mise en œuvre de cette profonde réforme.

Pour le secteur des **assurances**, la Commission de contrôle des assurances (CCA), en continuant à faire la synthèse des documents comptables qu'elle reçoit dans le cadre de sa mission, devait tenir compte des modifications du plan comptable des assurances, qui avait à être remanié pour adaptation à une directive européenne récente.

Quant à la Direction de la Comptabilité publique (CP), elle était concernée, pour l'aspect **finances publiques** du compte des administrations publiques, par la préparation de la nouvelle base des comptes nationaux. Son programme à moyen terme reposait aussi sur l'amélioration des comptes des collectivités territoriales (ventilation plus fine), qui faisait l'objet d'une forte demande.

2 - L'avis du CNIS

En montrant son intérêt pour les perspectives d'amélioration des statistiques monétaires et financières et de balance des paiements évoquées dans le programme de la Banque de France, le Conseil a autant insisté sur les problèmes généraux d'une meilleure articulation entre sphère financière et sphère réelle dans la description de l'économie résultant des cadres de la comptabilité nationale que sur certains besoins plus spécifiques concernant les OPCVM ou les statistiques sur les établissements de crédit établies à l'aide de la BAFI, auxquelles s'ajoutent, depuis 1997, celles relatives aux entreprises d'investissement.

Il a surtout souhaité que, dans le domaine, deux efforts de clarification soient entrepris rapidement au sein du CNIS, sur les problèmes de mesure des indicateurs de convergence prévus dans le cadre du traité de Maastricht, et sur la connaissance des comportements financiers des entreprises, en recommandant, à cet effet, la mise en place de groupes de travail spécialisés.

On peut remarquer que les observations du CNIS relatives à la connaissance des finances locales (comptes et statistiques) n'ont pas été formulées dans le cadre de cette formation, mais dans celui de la formation « Statistiques régionales et locales ».

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

En présentant à la formation son programme relatif à la dernière année du moyen terme, la Banque de France a pu faire état, pour les statistiques dont elle a la charge, d'avancées importantes, tout à fait conformes aux orientations du programme.

Dans les domaines monétaires et financiers et de balance des paiements, les travaux d'adaptation aux normes européennes des séries statistiques se sont poursuivis normalement, avec les mises en cohérence des données et les rétopolations que cela implique, et avec des conditions de diffusion améliorées. Il en est de même pour les travaux de la Banque de France sur les comptes nationaux, tant en ce qui concerne les comptes financiers que les comptes non financiers des entreprises et les tableaux d'opérations financières. Le calendrier général d'avancement de la mise en place de la nouvelle base pour les années 1990 à 1997 est respecté, une nouvelle application informatique sera disponible, la production courante de cette base 95 démarrera pour les comptes relatifs à 1998 et la rétopolation aux années 1970-1989 sera amorcée.

Avançant parallèlement d'autres chantiers d'amélioration de certaines données (OPCVM, obligations, résultats des enquêtes remaniées sur les clientèles des établissements de crédits et les titres correspondants, statistiques sur les moyens de paiement). Dans le cadre rénové de la BAFI, le suivi statistique régulier du secteur bancaire a pu être mené à bien tout en prenant en compte l'évolution de la réglementation bancaire. Et les principaux problèmes que posent les divers aménagements

conceptuels de la balance des paiements liés aux normes du FMI ou de l'Union européenne, accompagnés de l'adaptation des sources correspondantes, ont été résolus ... dans un domaine en constante évolution.

En ce qui concerne les autres services, grands producteurs de données du champ de la formation (CCA et CP), on ne peut relever de problèmes particuliers dans la mise en œuvre du programme.

La CCA poursuit annuellement la publication des résultats comptables détaillés des entreprises d'assurance, ainsi que de tableaux de synthèse, faisant apparaître les principales caractéristiques du marché des assurances ; elle diffuse trimestriellement les placements du secteur. Mais pour ce domaine, c'est sur les travaux d'un groupe spécialisé de la formation (1996-1997) qu'il faut insister. Ce groupe a analysé de manière approfondie le système actuel et les contraintes d'adaptation auxquelles il était soumis. Il en résulte des perspectives d'évolution du système et des recommandations, tant en ce qui concerne les problèmes comptables que les questions relatives aux prix, aux échanges extérieurs et à la balance des paiements, ainsi qu'aux comportements et aux patrimoines des ménages, qui peuvent déboucher sur de réels progrès.

Cette méthode d'approfondissement de problèmes au sein de groupes de travail spécialisés a d'ailleurs été mise en œuvre à plusieurs reprises par la formation. Conformément à l'avis du Conseil en début de période, elle a constitué les deux groupes prévus. Le groupe sur les **critères de convergence** a d'abord fait un travail conceptuel, puis procédé à des chiffrages qui doivent être portés au crédit de la production de données au cours de la période, l'ensemble ayant été débattu lors d'un colloque fort suivi. Le second a élucidé beaucoup de problèmes relatifs à la **cohérence entre comptes financiers et comptes non financiers des entreprises**. La formation a créé ultérieurement deux autres groupes sur les **marchés de produits dérivés** et les **assurances**. Les rapports de ces groupes ont été publiés.

En conclusion de ce bilan positif dans le domaine de la formation « Monnaie, finance, balance des paiements », il apparaît que les commentaires sur les données relatives aux finances publiques y tiennent peu de place. Comme indiqué précédemment, le bilan concernant les travaux de la CP ne pose pas de problème particulier, mais la présentation de ses travaux, en ce qui concerne les aspects nationaux et davantage encore en ce qui concerne les aspects régionaux et locaux (comptes financiers des collectivités territoriales, aspects financiers régionaux), tient une place très modeste au sein de la formation. Les nombreux travaux de la DGCL sur les finances locales n'y sont guère évoqués. C'est la raison pour laquelle la formation a retenu fin 1998 le principe de mettre en place, avec la formation Statistiques régionales et locales, un groupe de travail sur les finances publiques locales.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la formation Monnaie, finance, balance des paiements (réunion du 19 mai 1998)**

Le bilan du moyen terme 1994-1998, ainsi que le suivi des avis sur le programme 1998 sont adoptés en l'état.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil observe que, **sur la période 1994-1998**, la Banque de France a procédé à des avancées tout à fait importantes et conformes aux orientations prévues. Dans les domaines monétaires et financiers, les séries statistiques, en particulier celles relatives aux établissements de crédit, ont été adaptées aux normes européennes et leur diffusion améliorée. Les comptes nationaux financiers en nouvelle base, mieux articulés avec les comptes non financiers, sont élaborés selon le calendrier général. Les améliorations des statistiques relatives aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et aux actions, notamment, sont réelles. Enfin, la balance des paiements a été adaptée aux nouvelles normes du FMI et de l'Union européenne. Le programme 1994-1998 des

autres services (Commission de contrôle des assurances, direction générale de la comptabilité publique) a été mis en œuvre sans problèmes particuliers.

Enfin, la formation a eu une activité intense grâce à la mise en place de groupes de travail qui ont approfondi des thèmes particuliers et produit des rapports importants : les critères de convergence, les opérations financières des entreprises, les marchés de produits dérivés, les statistiques des assurances.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

Banque de France^{*}

Direction des Etudes et Statistiques monétaires (DESM)
 Direction des Moyens scripturaux et des Systèmes d'échange (DMPE)
 Direction de la Balance des paiements (DBP)
 Secrétariat général de la Commission bancaire (SGCB)

Commission des Opérations de bourse (COB)^{**}

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
 Direction de la Comptabilité publique
 Direction du Trésor
 Commission de Contrôle des Assurances (CCA)

Ministère de l'Intérieur
 Direction générale des collectivités locales (DGCL)

Association française des banques (AFB)

Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

^{*} Les travaux de la direction des entreprises de la Banque de France, qui relèvent de la formation Industrie, IAA, énergie sont présentés « pour information » à la formation Monnaie, finance, balance des paiements. En effet, certains de ces travaux (base FIBEN : fichier bancaire des entreprises, centrale des bilans) contribuent aux statistiques monétaires et financières de la DESM.

De même, les travaux de la direction de la conjoncture relèvent d'autres formations du CNIS. Ils sont présentés « pour information » à cette formation-ci. Certains travaux de la direction de la conjoncture portent sur la centralisation de données mensuelles, trimestrielles ou annuelles de statistiques territoriales sur les dépôts et crédits, le nombre de comptes, les portefeuilles de valeurs mobilières et les crédits nouveaux à l'habitat.

^{**} L'enquête actionnariat et les statistiques des OPCVM, réalisées par la COB, ont été présentées à la formation dans le cadre de la préparation du programme à moyen terme. Les résultats sont pris en compte dans les travaux de la Banque de France et la COB, tout en participant aux travaux de la formation, n'y a plus présenté ses programmes à partir de 1994 ...

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1 - Activités à caractère régulier

De janvier 1994 à décembre 1998, la formation « Monnaie, finance, balance des paiements » s'est réunie 10 fois.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués
1994	17 mai	29	
	22 novembre	30	- Enquête détention d'actifs de la division Revenus et patrimoines de l'Insee.
1995	10 mai	25	
1996	16 février	34	- Enquête Assurances des ménages Insee.
	4 juin	33	- Enquête Patrimoines de l'Insee (avis d'opportunité émis auparavant par la formation Education, emploi, revenus).
	21 novembre	27	
1997	3 juin	36	
	18 novembre	26	
1998	19 mai	28	- Enquête comportement des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières (Banque de France). - Enquête « crédit-bail » (Insee).
	23 novembre	38	

2 - Activités à caractère particulier

Thèmes des groupes de travail	Dates	Objectifs	Productions
Calcul des critères de convergence	Septembre 1993 - janvier 1994	Présentation et calcul des critères de convergence (traité de Maastricht)	Rapport sept.1994 : calcul des critères de convergence. (Rapport CNIS n° 18). Actes du colloque du 17/01/95, publiés dans le Rapport CNIS n° 22.
Opérations financières des entreprises	Septembre 1993 - 1996	Etude de la cohérence entre comptes financiers et non financiers des entreprises. Recommandations. Présentation du rapport à la formation, associée à la formation Système productif, le 16/03/95	Rapport octobre 1996 : Les opérations financières des entreprises (Rapport CNIS n° 31)

Connaissance des assurances	Février 1996 - novembre 1997	Etude des conséquences statistiques des transformations dans le domaine des assurances (directives européennes)	Premiers travaux présentés à la réunion du 21/11/96. Rapport final présenté à la formation en novembre 1997 et publié en janvier 1998 (n°39).
Les marchés de produits dérivés	Février 1996-juin 1997	Problèmes statistiques et méthodologiques des produits dérivés	Premiers travaux présentés à la réunion du 21 novembre 1996. Rapport final présenté à la formation en 1997 et publié en septembre 1997 (n°38). Article dans « Actualités du CNIS » n°24.
L'impact du passage à l'Union économique et monétaire sur les indicateurs monétaires et financiers et les comptes nationaux	Janvier 1998 - novembre 1998	Etude des conséquences du passage à la 3 ^e étape de l'UEM sur : - l'information nationale dans les domaines monétaires et financiers ; - l'architecture et la cohérence d'ensemble des comptes nationaux, sur les statistiques relatives aux relations entre la France et le reste du monde et sur les indicateurs qui leurs sont liés ; - en quoi les changements liés à l'UEM peuvent affecter la validité et l'usage de ces indicateurs dans la définition et la mise en oeuvre des politiques économiques.	Rapport d'étape présenté à la réunion du 19 mai 1998. Rapport final publié en décembre 1998 (n°47).

Fin 1998, le principe a été retenu de mettre en place, avec la formation Statistiques régionales et locales, un groupe de travail sur les finances publiques locales.

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Statistiques monétaires	Banque de France		
Amélioration fiabilité, délais de publication raccourcis Séries trimestrielles rénovées Séries mensuelles	DESM	Permanent	Harmonisation européenne, cohérence avec comptabilité nationale (partie financière, position monétaire extérieure) Rétropolation jusqu'à 1978 Accessibles sur réseaux, refonte de la publication (statistiques mensuelles sur la monnaie et le financement)
Statistiques financières Comptes nationaux	Banque de France		
Mise en place de la nouvelle base (1990) des comptes nationaux Adaptation au SEC et intégration nouvelles données Comptes financiers des sociétés Comptes non financiers des institutions financières Rétropolation 1970-1989	DESM et DBP pour le reste du monde En liaison avec l'Insee	En cours	Innovations méthodologiques sur calcul des encours créances et dettes des administrations publiques, sur calcul valeur ajoutée des institutions financières Applications informatiques refondues Mise en œuvre des recommandations du groupe CNIS Opérations financières des entreprises. Comptes 90-94 en 1997 comptes 92-94 en 1996 Nouvelle application informatique pour 1993 et années suivantes à partir de 1997 Démarrage des travaux fin 1997
Tableaux d'opérations financières Tableaux trimestriels (en flux et en encours, financements et placements) TOF annuels : id + comptes non financiers des institutions financières	DESM	Permanent	
OPCVM Amélioration de la connaissance	DESM	Fait	Nouvelle base de données COB-Banque de France - Rénovation prévue pour adaptation à la politique monétaire européenne
Base de données obligatoire	DESM	Achevée en 1998	Contenu et application informatique
Enquêtes clientèles titres des établissements de crédits Enquêtes trimestrielles - encours - flux - composition des PEA - enquête annuelle (patrimoine valeurs mobilières des personnes physiques par catégorie, âge et montant)	DESM	Permanent	Elargissement de l'échantillon Réduction délais de publication Extension au portefeuille propre des établissements à partir de 1997 Regroupement prévu en 1998 des enquêtes encours et flux
Caractéristiques des porteurs de valeurs mobilières	DESM	1997 nouveau	Sondage SOFRES en partenariat avec COB, société de Bourse française et Bourse de Paris
Moyens de paiement Statistiques sur les moyens de paiement (monnaie fiduciaire, instruments scripturaux) et circuits de recouvrement	DMPE	Permanent	Annuaire statistique France, DOM, TOM et comparaisons internationales Formule aménagée à partir des données 1994 : un supplément intégré à la brochure annuelle de la DESM sur la monnaie et les systèmes de paiement. Extension des données à partir de 1996 ; mise à disposition sur Internet à partir de 1997.

Opérations financières avec l'extérieur - Balance des paiements	Banque de France DBP		
Coordination des travaux au niveau européen Mise en place d'Edifact Simplification Exploitation des déclarations des entreprises Exploitation des données des banques Enquête sur les avancées à la commande et sur les crédits commerciaux Recensement des entreprises ayant comptes ou opérations de compensation avec l'étranger		Permanent	Nombreux travaux d'harmonisation européenne en cours - Adaptation aux normes FMI Aménagements en liaison avec la DGDDI en 1997 Taux de réponse amélioré problèmes d'application de la réglementation
Préparation de l'adaptation à l'Union monétaire européenne		En cours	Refonte du système d'information : projet SAFIR
Statistiques bancaires	Commis. bancaire et Banque de France		
Base de données des agents financiers (BAFI) Achèvement de la rénovation antérieure Données relatives à l'activité des banques françaises à l'étranger Données relatives à la distribution des concours assortis d'un taux anormalement bas Mise en place d'un « schéma d'information minimal » sur les instruments dérivés Données sur la couverture par les banques des risques de marché, en complément des données au paravant limitées au risque de crédit ; exploitation de nouveaux états prudentiels Adaptation des données collectées dans le cadre de la BAFI au passage à la monnaie unique : données monétaires et de balance des paiements	Secrétariat général de la Commission bancaire	Permanent Nouveau Nouveau Nouveau Nouveau	Résultats 93 à 96 obtenus dans le nouveau système (rapports annuels de la Commission bancaire) Enquête annuelle sur les implantations des banques à l'étranger (IBE) depuis 1994 Suite à une instruction de la Commission bancaire d'octobre 1995 Suite aux travaux du G10 : premiers résultats en décembre 1997 Suite à directive européenne sur « l'adéquation des fonds propres », mise en place en 1996 des états prudentiels correspondants Nouveaux états mensuels et trimestriels en 1998
Assurances	Commission de contrôle des assurances		
Exploitation des documents comptables remis à la CCA par les sociétés d'assurances Adaptation aux modifications du plan comptable suite à la directive européenne		Permanent	Publications annuelles Résultats annuels entreprises d'assurances Tableaux de placements -Synthèses

Finances des administrations publiques	Dir. de la Comptabilité publique		
Contribution à l'élaboration des comptes nationaux des administrations publiques Evaluation des flux annuels mais aussi des encours	CP	Permanent	Evaluations annuelles et passage en nouvelle base Reprise en nouvelle base de données qui étaient élaborées par la Banque de France
Base de données sur les établissements publics locaux	CP	Rénovation fin 1997	En liaison avec l'INSEE
Compte des administrations publiques locales et finances publiques locales : - comptes des communes - comptes des départements - comptes des régions - comptes des établissements publics locaux	CP	Permanent	Régionalisation en 1998 Publication annuelle " " " " Première publication en 1997
Eléments de conjoncture communes, départements, régions	CP	Permanent	3 fois par an
Etablissements hospitaliers Recettes et dépenses	CP	Permanent	Publication annuelle Etablissements hospitaliers , établissements sociaux
Enquête annuelle sur les aides économiques locales	CP	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy).

Formation « Santé, protection sociale »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1- Les orientations pour les services producteurs

Le programme à moyen terme relevant de la formation Santé-protection sociale a été établi dans un contexte gouvernemental affirmé de maîtrise médicalisée des dépenses de santé, d'évolution des règles de financement de la Sécurité sociale et de gestion de son déficit. Alors que, par ailleurs, des phénomènes structurels comme le vieillissement de la population et l'augmentation de l'exclusion et de la pauvreté pesaient sur les dépenses. La statistique sociale a dû s'adapter aux réformes, en particulier pour évaluer les politiques, et élargir les possibilités des systèmes d'observation statistiques jusque là plutôt tournés vers la gestion (meilleure connaissance des bénéficiaires...).

Le Sesi souhaitait rénover ses outils centraux, en particulier dans le domaine de la santé. La refonte des statistiques hospitalières et le développement progressif du programme de médicalisation des systèmes d'information des établissements hospitaliers (PMSI) devaient enrichir la qualité des informations disponibles sur l'hôpital. Cela devait permettre de préparer la constitution de nouvelles sources intégrant des données longitudinales sur la consommation de soins et les filières de soins suivies... Un important chantier de rénovation devait être engagé avec la mise en place d'outils de pilotage de la gestion.

Les besoins d'information sur la protection et l'action sociale, conduisaient plutôt à enrichir les outils et élargir les problématiques traitées. Les principaux thèmes d'investigation étaient liés à l'évolution des retraites, à la maîtrise des dépenses de santé (avec le développement des études sur les déterminants des revenus des professionnels) et à l'évaluation des coûts des différentes formes de prise en charge des personnes âgées dépendantes. Les dispositifs d'information liés aux politiques de lutte contre la pauvreté et d'insertion des personnes en difficulté sociale devaient être évalués. Des enquêtes légères devaient être mises en place pour suivre longitudinalement les bénéficiaires de ces politiques.

Tout ceci supposait une mobilisation importante des statisticiens régionaux et l'amélioration du renvoi d'information vers les échelons locaux, pour qu'ils puissent jouer leur rôle dans la diffusion de l'information et l'aide à la décision. La refonte de plusieurs outils (enquêtes hospitalières, Finess) incluait cette nécessité de mieux régionaliser les systèmes d'information.

Les collaborations internationales devaient être développées, en particulier avec l'Allemagne et le Royaume-Uni. Objectif : éditer des publications annuelles concernant la protection sociale et la santé pour cinq pays européens et les USA.

La Cnaf envisageait de perfectionner ses outils statistiques pour être plus efficace et favoriser leur utilisation comme outils d'aide à la décision aux niveaux national et local. Le changement le plus important concernait l'articulation à faire avec le nouveau modèle de gestion « Cristal » utilisé pour le traitement des prestations. Des efforts devaient être entrepris pour mieux connaître les bénéficiaires d'action sociale et les allocataires actuels ou potentiels. Le service rendu devait s'améliorer avec la mise en place d'un outil de mesure de la satisfaction des allocataires. Les études locales devaient se développer avec la mise à disposition des Caf d'outils d'analyse détaillée de leur population d'allocataires à un niveau géographique fin (aide au suivi de la loi d'orientation sur la ville).

Un des objectifs de la Cnam-TS était le développement des travaux régionaux. Ce développement s'inscrivait dans le cadre des « actions de gestion des risques » qui nécessitaient une approche statistique au plan local. Les systèmes d'information d'assurance maladie ne devaient plus être exclusivement tournés vers les opérations de liquidation de dépenses mais vers des objectifs plus larges en matière d'information économique et sociale, en particulier pour mieux appréhender la population protégée relevant des divers organismes. L'orientation majeure que constituait le projet de

maîtrise médicalisée de l'évolution des dépenses de santé conduisait à assurer la poursuite des recherches d'informations médicalisées effectuées par le service médical et à développer les travaux dans le domaine de la prévention et des risques professionnels. Le projet de codage progressif des actes de prestations devait permettre la constitution d'un échantillon permanent d'assurés sociaux médicalisés.

La mise en place d'une base de données nationales sur les accidents du travail, avec l'alignement de la nomenclature d'activité des risques professionnels sur la Naf dès 1995, devrait permettre une meilleure analyse du risque, la prise en compte des maladies professionnelles dans les travaux statistique et l'établissement de statistiques d'accidents du travail dans le cadre de la Communauté européenne.

Le fichier national des comptes individuels de la Cnav devait être adapté à la mémorisation de toutes les informations susceptibles d'aider le « technicien retraite ». La structure du compte « prestataire » devait permettre, notamment, la comptabilisation des droits constatés et le développement d'outils d'analyse et de prévisions (notamment en matière d'évaluation des incidences financières de changement de législation).

Le projet le plus important du Crédoc était l'observation des consommations alimentaires pour repérer les additifs contenus dans les produits de consommation courante. Cette base de données devait être élargie au niveau européen. Des enquêtes étaient prévues dans le cadre des évaluations des politiques sociales (grande pauvreté et alcoolisme).

Avec le vieillissement de la population, le problème de la dépendance et de sa prise en charge sur le social et le financier devenait plus aigu. L'enquête « Handicap, incapacité, dépendance » de l'Insee devait donner des informations sur la prévalence des handicaps, les risques d'y plonger et les chances d'en sortir.

Quant à la Mutualité sociale agricole elle prévoyait d'alléger son système statistique et d'achever la mise en place de l'Observatoire économique et social.

2 - L'avis du CNIS

Le Conseil s'est associé pleinement aux initiatives prises pour améliorer la connaissance des bénéficiaires et des acteurs de l'action sociale, avoir une meilleure description statistique de la ville et des unités infra-urbaines, analyser les filières de soins, codifier les actes de médecine ambulatoire, actualiser l'échantillon inter-régimes de retraités et prendre en compte la date des soins dans le système national inter-régimes des professionnels de santé (Snir).

Il a rappelé l'importance d'une médicalisation de l'information statistique pour l'élaboration d'une politique sanitaire et sociale performante tant dans le domaine de la prévention que pour la maîtrise des dépenses.

Le Conseil a recommandé de progresser dans le recueil des données sanitaires et sociales tout en assurant la cohérence des différents systèmes de collecte, dans la connaissance des professions sociales et dans le suivi des bénéficiaires de l'aide médicale, en particulier de ceux relevant du RMI. Il a insisté également sur la nécessaire restitution des données exploitées aux responsables régionaux, départementaux et locaux en tant qu'outils d'aide à la décision, afin de leur permettre de jouer leur rôle dans le cadre des schémas directeurs régionaux. Une attention toute particulière devait être donnée à la connaissance des flux financiers en vue d'une meilleure maîtrise des dépenses.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

L'événement majeur de la période a été la réforme de la Sécurité sociale, à laquelle le système d'information statistique a dû s'adapter. Les ordonnances ont, certes, souvent repris des dispositifs déjà existants, mais elles ont fixé des délais plus impératifs. De plus, la création d'agences régionales de l'hospitalisation a entraîné des modifications organisationnelles importantes, déléguant à ces agences la responsabilité du pilotage des systèmes d'informations locaux sur l'hôpital. Ces changements ont donc eû des incidences sur les priorités initiales. Un coup d'accélérateur a été donné aux suivis des objectifs conventionnels et au développement des données régionales. En revanche, le manque de moyens financiers a freiné le chiffrage des politiques sociales (allocation dépendance, risque thérapeutique...), les statistiques épidémiologiques et le lancement de quelques opérations, notamment l'enquête « Handicap-Incapacité-Dépendance ». La première vague de cet important projet s'est cependant concrétisée en 1998. Par ailleurs, la multiplicité des services producteurs de données dans le domaine de la santé et de la protection sociale entraîne un manque de coordination qui nuit à la cohérence des chiffres.

Pour pouvoir suivre, comme l'impose l'ordonnance concernant la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, les objectifs conventionnels, de nouveaux outils ont été initialisés. Le répertoire inter-régimes de bénéficiaires devrait aboutir en 2000. Il servira de base à un panel inter-régimes qui permettra un suivi permanent des recours au système de soins. Des tableaux de bord régionaux de dépenses de santé, non prévus au moyen terme, seront développés en 1999, par la Drees avec l'ensemble des caisses d'assurance maladie, pour fournir par région des données faisant la synthèse des dépenses pour suivre la tenue des objectifs.

Le réseau santé-social (réseau aux normes Internet) facilitera à moyen terme la collecte de l'information à la source, et sa mise à disposition directe auprès de l'ensemble des acteurs concernés. La nomenclature unique des actes thérapeutiques enrichira l'information sur l'activité des praticiens et des établissements de santé, et sur les motifs de recours aux soins.

L'amélioration de l'outil de suivi mensuel des dépenses de santé élaboré par la Cnam-TS se poursuit : introduction de la date de soins, codage des médicaments (à partir de 1998). Une nouvelle statistique par catégorie de professionnel de santé permettra de mieux suivre l'évolution des dépenses médicales.

Le panel de médecins, mis au point par la Cnam-TS permettra de suivre l'évolution de l'activité des médecins généralistes libéraux, en fonction de critères démographiques ou professionnels. La refonte du modèle de projection démographique des médecins est achevée.

Le répertoire Adeli a fait l'objet d'une refonte en liaison avec la mise en place des cartes de professionnels de santé. Ce travail constitue une clé importante du dispositif d'observation de l'évolution des dispositifs de santé. L'amélioration du répertoire doit augmenter la qualité des travaux statistiques sur les professionnels de santé. La mise en cohérence des répertoires Finess et Sirene a été entreprise.

Le développement des données régionales afin d'aider les schémas régionaux d'organisation sanitaire et d'éclairer les organismes chargés de la planification régionale en matière de santé a considérablement progressé. La Cnaf a fait des efforts pour disposer de données localisées au niveau communal et infra-communal. Les découpages géographiques commencent à être homogénéisés. Avec le projet Perspicaf, les caisses peuvent faire des études localisées. Ces données ont permis, à l'occasion, d'éclairer les politiques de la ville sur les quartiers en difficultés. Le développement de la fonction statistique à l'échelon régional et local se poursuit à la Cnam-TS, en liaison avec les autres unités de la caisse nationale. La nouvelle chaîne de traitement (Tandem) permet de nombreuses utilisations régionales. Du fait de la création des agences régionales de l'hospitalisation et de la mise en place des unions régionales de caisses d'assurance maladie, la demande va s'accroître. Les moyens humains et techniques ont été très étoffés, mais l'effort de formation des agents doit se poursuivre, pour aider à répondre aux besoins d'information. De son côté, le Sesi a pris de nouvelles initiatives pour développer l'information régionale et locale et mieux répondre aux besoins des services

déconcentrés (bases de données sociales localisées au niveau de la commune, tableaux de bord régionaux de synthèse).

Le moyen terme a aussi été l'occasion d'engager une remise à plat du système statistique dans le domaine de la santé et de la protection sociale. Pour évaluer l'équilibre entre l'offre d'informations, la demande, et les coûts afférents, quatre groupes de travail ont été prévus au sein de la formation « Santé-protection sociale ». Trois ont démarré fin 1995 (Handicap et dépendance, Pauvreté-précarité-exclusion, Enjeux financiers des établissements de santé) et ont achevé leurs travaux ; et un a débuté en 1998 (les professions de santé).

Le Sesi a amélioré la cohérence et l'efficacité de son dispositif d'observation : répertoires, enquêtes exhaustives et enquêtes légères sont mieux articulés. Les délais de diffusion des résultats ont été améliorés, l'accès aux données statistiques facilité. Les travaux permanents ont été réalisés. Le Sesi a reporté les enquêtes sur la mobilité des infirmiers et les facteurs de production ainsi que certains travaux nouveaux concernant les revenus et les retraites. En revanche, de nouvelles enquêtes, non prévues, ont été lancées (périnatalité, état de santé des détenus, hépatite C, évaluation de la loi Evin...). L'enquête sur les bilans de santé scolaires donnera en 2000 des éléments importants sur l'état de santé.

L'étude de la morbidité hospitalière à partir du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) se poursuit. De premiers résultats à partir d'une exploitation des bases PMSI dans les établissements publics et privés seront disponibles en 1999. La rénovation des enquêtes hospitalières était un projet ambitieux qui a été mené à bien au cours de la période. En revanche, la rénovation du système d'information en psychiatrie est reportée à l'exercice à moyen terme suivant.

La Cnaf poursuit ses efforts pour mieux connaître les bénéficiaires de son action sociale, au travers de prestations individualisées ou de financement d'équipements. Après la phase de test en 1998, les données seront collectées en 1999 dans un tiers des caisses. Par ailleurs la mise en place du modèle Cristal doit être achevée pour l'essentiel à fin 1999, à une exception près. Ceci devrait faciliter la connaissance des allocataires des prestations légales.

L'analyse des phénomènes de précarité, d'exclusion et de vieillissement de la population a progressé. L'enquête « Sortants du RMI », indispensable pour l'évaluation des politiques publiques, a permis de tester une méthodologie novatrice. Elle complète le projet de suivi des Rmistes (fiches d'entrée, sorties...) qui n'a pas pu se concrétiser compte tenu du nombre d'organismes en jeu. Le Panel européen, mis en place en 1994 pour six ans, donne des éléments d'informations sur la pauvreté mais aussi sur l'impact des revenus sociaux sur les revenus des ménages. Les recommandations du groupe « Population sans abri et exclue du logement » ont été prises en compte dans différents dispositifs statistiques. Le Crédoc, quant à lui, a réalisé de nombreuses enquêtes d'évaluation des politiques, notamment sur l'alcoolisme et la grande pauvreté. L'enquête « Situations défavorisées » a été exploitée et a donné lieu à des extensions régionales. Des tableaux de bord sur les minima sociaux, non prévus au moyen terme, ont été entrepris par le Sesi en collaboration avec différents organismes payeurs. Leur objectif est de fournir régulièrement une vision de synthèse de l'ensemble des minima sociaux, de leurs bénéficiaires et de leurs caractéristiques. Le projet initial d'enquête « Handicap-incapacité-dépendance », central dans un domaine représentant des enjeux économiques et sociaux importants, notamment en matière d'emplois de proximité, a été retardé par manque de financements externes à l'Insee. De nouvelles perspectives moins coûteuses ont été dégagées : co-financement, étalement sur 4 exercices budgétaires (1998/2000 pour les institutions et 1999/2001 pour les ménages) et appui sur la logistique du RP. Par ailleurs, le Sesi a réalisé des enquêtes sur les structures d'accueil pour les personnes âgées et a mis en place un suivi de la nouvelle prestation spécifique dépendance. Des résultats de l'enquête lancée par la Cnav sur les solidarités entre générations ont déjà été publiés. Les exploitations se poursuivent et elles ont donné lieu à d'autres publications en 1998.

Après la disparition du Cerc, le Sesi a repris la totalité du rapport sur les revenus sociaux. De réels progrès ont été faits dans la connaissance des retraites avec la mission L'Hardy et la publication du suivi annuel des retraites par le Sesi et l'Insee dans un cahier « Synthèses ». Le tirage de l'échantillon inter-régimes de retraités a permis d'entreprendre en 1998 des études plus approfondies.

La statistique sociale et sanitaire européenne s'est développée. Des études sur les différents niveaux de protection sociale ont été entreprises. Un ouvrage comparant les systèmes de santé dans six pays (trois européens et trois nord-américains) a été publié en 1998 par le Sesi. Le Crédes a fait des comparaisons internationales en matière de consommation pharmaceutique. Le panel européen a donné lieu à des études. Le Sesi a notamment comparé la place des transferts dans le revenu des ménages dans quatre pays (France, Espagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas).

L'exigence permanente d'information dans le domaine de la sécurité sociale, de la santé et de la protection sociale, nécessite une adaptation du système statistique aux conséquences des réformes sur la Sécurité sociale. Pour répondre à ce besoin, une direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques a été créée en fin de période.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la réunion de la formation Santé, protection sociale (réunion du 2 juin 1998)**

M. VILLAC indique que le bilan du précédent moyen terme est globalement satisfaisant. Des progrès importants ont été réalisés en particulier en ce qui concerne l'évolution des systèmes d'information dans le domaine de la santé, l'utilisation d'outils nouveaux comme le PMSI et la modernisation des sources classiques.

La formation Santé, protection sociale a eu une activité forte pendant cette période notamment grâce à trois groupes de travail ("enjeux financiers des établissements de santé", "handicap et dépendance" et "pauvreté, précarité, exclusion"). Un quatrième groupe de travail sur les professions de santé vient également d'être mis en place.

Certaines opérations ont tout de même été reportées ou ont pris du retard comme l'enquête Handicaps, incapacités, dépendance et il reste des attentes notamment sur le champ des bénéficiaires des politiques sociales.

La création d'une nouvelle direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques en lieu et place du SESI devrait permettre des avancées.

M. de KERVASDOUÉ souhaiterait la mise en place d'un nouveau groupe de travail sur l'état de santé de la population.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil se félicite du **bilan positif** du programme 1994-1998. Il constate que la plupart des opérations prévues ont été réalisées, même si certaines, et notamment l'enquête Handicaps, Incapacités, Dépendance, ont pris du retard, en raison des contraintes budgétaires.

D'importants progrès ont été accomplis pendant cette période, auxquels l'ensemble des producteurs de statistiques du domaine ont contribué.

Trois groupes de travail créés au sein de la formation ont permis, sur des domaines essentiels de l'observation statistique sanitaire et sociale, de faire un état des lieux de l'existant « Enjeux financiers des établissements de santé » et de formuler des propositions pour l'améliorer : « Handicap et dépendance », « Pauvreté-précarité-exclusion ». Enfin un nouveau groupe de travail, « Les professions de santé », se met en place en juin 1998.

Toutefois, ces progrès ont mis en évidence les limites du dispositif statistique actuel, malgré des améliorations incontestables. La cohérence globale d'un système d'observation fortement éclaté pose encore problème, de même que la capacité d'analyse d'une quantité croissante de données collectées.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

Agence centrale des organismes de la Sécurité sociale (Acosse)

Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes (Canam)

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam-TS)
Direction de l'Actuariat

Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)

Cerc (1)

Credoc

Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Division « Etudes sociales »
Division « Enquêtes et études démographiques »

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
Direction de l'Animation de la recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares)
Service des Statistiques, des Etudes et des Systèmes d'information (Sesi)

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat et de la Décentralisation
DGAFP - Bureau des statistiques

Mutualité sociale agricole (MSA)

Centre de Recherche, d'Etudes et de Documentation en économie de la santé (Crédes)

(1) En 1995, le Cerc a été transformé en CSERC, Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts. Une partie des travaux du Cerc a été reprise par l'Insee, la Dares et le Sesi.

(2) Le Crédes a présenté un programme à partir de 1995.

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1- Activités à caractère régulier

De janvier 1994 à décembre 1998, la formation « Santé, protection sociale » s'est réunie 8 fois et a attribué 13 avis d'opportunité.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués en formation
1994	24 mai	29	- Enquête sur la santé et la protection sociale (Credes) - Enquête sur le devenir des personnes récemment radiées du RMI (Sesi) - Enquête périnatalité (Sesi-DGS-Inserm)
1995	11 mai	45	- Enquête nationale sur les incapacités et les handicaps (Insee) - Enquête sur l'état de santé des détenus (Sesi) - Enquête sur la couverture vaccinale (Sesi) - Enquête sur la mobilité des infirmiers des établissements de santé (Sesi)
	30 novembre	12	
1996	23 mai	50	- Enquête « Périnatalité » (Sesi) - Panel inter-régime (Sesi) - Exploitation des rapports d'activité des services de soins à domicile (Sesi) - Suivi de soins et d'aides à domicile en 1997 (Sesi)
1997	25 février	41	
	26 mai	35	- Enquête sur les bilans de rentrée scolaire (Sesi) - Données médicales du rendez-vous citoyen (Sesi)
1998	3 février	45	
	2 juin	32	

2 - Activités à caractère particulier

La formation « Santé, protection sociale » avait pour objectif de faire l'état des lieux en matière de statistiques sur la santé, la protection, l'aide sociale, d'examiner l'offre au regard des besoins et de proposer des solutions hiérarchisées pour progresser dans la connaissance du domaine. Quatre sous-groupes ont été mis en place sur la période 1994-1998 pour réfléchir sur les thèmes suivants : handicap et dépendance, pauvreté-précarité-exclusion, enjeux financiers des établissements de santé, les professions de santé.

Thèmes des groupes de travail	Dates	Objectifs	Productions
Handicap et dépendance	Septembre 1995 - 1997	Recenser et qualifier les sources existantes, définir les besoins d'informations statistiques, proposer des améliorations.	Rapport final publié dans la Collection des rapports du CNIS en juillet 1997 (n°35).

Pauvreté-précarité-exclusion	Septembre 1995 - février 1998	Inventaire de l'existant, identification des carences les plus flagrantes et élaboration d'un programme d'amélioration.	Rapport d'étape au 1 ^{er} trimestre 1997. Rapport final publié dans la Collection des rapports du CNIS en mars 1998 (n°42).
Enjeux financiers des établissements de santé	Octobre 1995 - février 1998	Inventaire de l'existant, identification des carences les plus flagrantes et élaboration d'un programme d'amélioration.	Rapport d'étape présenté à la formation en mai 1996. Le groupe fortement mobilisé par l'existence de nombreuses commissions traitant également des systèmes d'information dans le secteur hospitalier n'a pas pu poursuivre au-delà de l'inventaire des sources d'informations disponibles.
Les professions de santé	Février 1998	Etudier l'évolution de la démographie et de l'activité des professions de.	Rapport intermédiaire sur l'inventaire de l'existant prévu en 1999.

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réali-sation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Etudes sur la quantification économique de l'espace	Insee	Fait	- Publications. - La nomenclature « Typologie des communes et des quartiers » mise au point a été introduite dans plusieurs enquêtes.
Etudes sur la division socio-démographique de l'espace urbain	Insee	Fait	- Publications. - Création d'une base de données sur 700 quartiers de la politique de la ville.
Etudes sur la socio-démographie des familles	Insee	Fait	- Publications.
Micro-simulation du revenu des ménages	Insee	Fait (nouveau)	Construction d'un système opérationnel en 1996 et utilisable sur ordinateur.
Etudes sur les transferts sociaux et fiscaux	Insee	Fait	- Publications.
Etudes sur la pauvreté et les publics défavorisés	Insee	Fait	- Publications. - Travaux sur le coût d'un enfant. - Exploitation de l'enquête complémentaire « Emploi » de 1992.
Enquête « Handicap-incapacités-dépendance »	Insee/ Sesi/ Inserm...	Report de la 1ère vague à 1998 et 1999	Initialisation prévue en 1995/1996. Mission exploratoire de la Mire finie début 1995. Reportée à 1998/2000 pour les institutions et 1999/2001 pour les ménages. Tests en 1995, 1996, 1997.
Enquête famille associée au RP	Insee	Report à 1999	Prévue en 1997 avec une refonte complète, (élargissement aux hommes, collectivités, étude de la transmission des langues régionales et nationales...) et un échantillon régionalisé. Report en 1999. Répétition générale en 1997. Enquête réalisée à la Réunion en 1997.
EDP : alimenter en continu à partir de l'état civil	Insee	Fait	- Renovation de la gestion des dossiers en 1995. Alimentation en continu à partir de l'année n-2.
Etude longitudinale de la mortalité	Insee	Fait	- Publications fin 1997/ début 1998.
Comptabilité démographique	Insee	Fait (permanent)	- Bilan démographique. - La situation démographique en France. - Autres publications : projections démographiques et séries longues.
Exploitation de l'enquête « famille » 90	Insee	Fait	
Adapter les statistiques à la mise en place d'un nouvel outil de gestion : Cristal	Cnaf	Retardé	Mise en place plus lente que prévue compte tenu du retard pris par Cristal.
Développer la connaissance des allocataires	Cnaf	Fait (permanent)	
Développer les études locales	Cnaf	Fait	- production de bases de données communales depuis 1994 et diffusion d'un outil de manipulation (Epicaf), - îlotage des fichiers Caf (avec l'Insee), - extension des enquêtes « Situations défavorisées ».

Mieux connaître les bénéficiaires de l'action sociale	Cnaf	En cours	Prend plus de temps que prévu.
Enquête auprès d'un échantillon de crèches françaises	Cnaf	Fait	Tirage de l'échantillon réalisé par l'Insee en 1994 et 1995. Depuis 1996, le tirage est par la Cnaf.
Comparaisons internationales	Cnaf	Fait	
Statistiques des prestations légales	Cnaf	Fait (permanent)	
Statistiques de gestion	Cnaf	Fait (permanent)	
Statistiques financières	Cnaf	Fait (permanent)	
Balances mensuelles simplifiées	Cnaf	Fait (permanent)	
Amélioration du suivi mensuel des dépenses de santé selon les droits constatés	Cnam	En cours	Suivi selon la date des soins, la catégorie de professionnels de santé, évolutions prix/volumes/quantités. Les données relatives au codage des actes et des prestations seront intégrées dès 1998.
Projet Tandem	Cnam	Fait	Mis en place et validé début 1997.
Fichier inter-régimes d'informations sur les prestations (FIIP)	Cnam	En cours	Opérationnel à la mi-98.
Statistiques hospitalières	Cnam	Fait	
Echantillon permanent d'assurés sociaux	Cnam	En cours	Amélioration des exploitations avec le codage des actes de biologie et des médicaments, mise en oeuvre en 1998.
Etudes et analyses des professions de santé	Cnam	Fait	
Travaux sur la population protégée	Cnam	Fait	
Travaux régionaux	Cnam	Fait	
Dispositif informationnel de l'Assurance maladie	Cnam	Fait	
Mission expertise en Santé publique	Cnam	Fait	
Bases de données nationale accidents du travail, trajet, maladies professionnelles	Cnam	Fait	
Statistiques financières et technologiques des accidents du travail	Cnam	Fait (permanent)	
Statistiques sur les accidents du travail	Cnam	Fait trimestriel	
Enquête sur les accidents du travail mortels	Cnam	Fait annuel	
Mise en place du système d'information sur les maladies professionnelles reconnues	Cnam	Fait	
Statistiques harmonisées d'accidents du travail et maladies professionnelles (CEE)	Cnam	Fait	
Exploitation exhaustive des fichiers prestataires	Cnav	Fait (permanent)	
Exploitation exhaustive des assurés cotisants	Cnav	Fait (permanent)	
Exploitation sur échantillon des assurés cotisants	Cnav	Fait (permanent)	

Exploitation sur échantillon des prestataires	Cnav	Fait (permanent)	
Suivi des réformes	Cnav	Fait	Bilans trimestriels et bilan annuel.
Tirage de l'échantillon du FNCI	Cnav	Fait	
Enquête Sondage ponctuel informatisé (SPI)	Cnav	Fait (permanent)	
Enquête complémentaire emploi de mars 1996 sur les plus de 50 ans	Cnav/Insee/Dares/Sesi	Fait	En cours d'exploitation en 1997 et 1998.
Développement des outils d'analyse et de prévision	Cnav	En cours	
Enquête sur la grande pauvreté	Credoc	Fait	
Enquête « lutte contre l'alcoolisme »	Credoc	Fait	
Observatoire des consommations alimentaires	Credoc	Fait	
Enquête « Aspirations et conditions de vie des Français » (volet sur les politiques familiales)	Credoc	Fait	
Exploitation de l'enquête de morbidité hospitalière dans le court séjour (1992 et 1993)	Sesi	Fait	
Mise en place d'un panel d'établissements produisant des RSS	Sesi	Non réalisée	Etudes préalables sur la base exhaustive
Enquête sur les filières de soins	Sesi	Fait	
Enquête sur les circonstances et causes d'accidents	Sesi	Fait	Création d'un observatoire des accidents domestiques en 1997 ⁽¹⁾
Exploitation de l'enquête santé et soins médicaux de 91/92	Sesi/Insee	Fait	
Statistiques annuelles auprès des établissements et services de prévention	Sesi	Fait	
Consolidation du dispositif de suivi des IVG	Sesi	En cours	
Enquête sur la fréquentation hospitalière des patients infectés par le VIH	Sesi	Fait (semestriel)	En 1999, devient annuelle.
Enquête sur la couverture vaccinale	Sesi/Educ. nat	Fait	Suite des enquêtes biennales (rougeole, rubéole, oreillons)
Recensement des centres et postes de transfusion sanguine	Sesi	Fait puis abandonné	Fait une fois puis abandonné.
Enquête sur les profils de malades et leur prise en charge	Sesi	En cours (nouveau)	Articulation avec l'enquête « Santé » et avec le panel des assurés sociaux de la CNAMTS. Tests en 1995.
Refonte de l'enquête auprès des établissements de santé privés (EHP)	Sesi	Fait	1994.
refonte de l'enquête auprès des établissements de santé public (H80)	Sesi	Fait	1994.
Statistique hospitalière commune au public et privé (SAE)	Sesi	Fait	En place depuis 1995. Enquêtes complémentaires : - fonction publique hospitalière (1998) (SPE), - SAMU et SMUR.

⁽¹⁾ Repris en charge par l'Invs en 1999.

Rénovation de l'enquête auprès des toxicomanes hébergés dans les centres de soins sanitaires et sociaux	Sesi	Fait	
Articuler l'enquête auprès des établissements psychiatriques avec l'enquête SAE	Sesi	Reporté	
Enquête sur les facteurs de production	Sesi	Reporté	
Exploitation statistique de Finess	Sesi	Reporté	
Conceptions de modules régionaux et national pour confronter des approches pathologiques et hospitalières	Sesi	Abandonné	Prévue en 1994.
Enquête auprès des centres de formation de la santé et de l'action sociale	Sesi	En cours	Fait pour la partie sanitaire.
Elargir la base de données départementale à l'ensemble des professions de santé et de l'action sociale	Sesi		En cours de redéfinition.
Enquêtes sur les effectifs des professions de santé	Sesi	Fait	
Enquête sur le personnel technique des départements DDASS et conseils généraux	Sesi	Fait (permanent)	
Projections démographiques du corps médical	Sesi	Fait	
Enquête sur la mobilité des infirmiers	Sesi	Reporté quinquennal	Déjà faite en 1986 et 1991 (Hop. publics), en 1992 dans PSPH. Prévue en 1996, reportée par manque de moyens.
Enquête sur les activités des médecins salariés	Sesi	Fait (nouveau)	
Comparaisons des statistiques européennes par profession	Sesi	En cours (nouveau)	
Enquête de conjoncture hospitalière	Sesi	Fait	Allégement.
Enquête sur les dotations globales	Sesi	Fait	
Exploitation de l'enquête sur les déterminants des revenus des médecins libéraux	Sesi	Fait	1998
Enquête sur les déterminants des revenus de certains professionnels libéraux de santé	Sesi	Fait	1998
Enquête sur les rémunérations et les carrières des salariés des hôpitaux	Sesi	Reporté (nouveau)	
Echantillon inter-régimes des retraités	Sesi	Fait	Nouvel échantillon constitué en 1997 avec ajout de plusieurs générations.
Enquête sur les allocataires du fonds national de solidarité	Sesi	Fait	
Indice de revalorisation des retraites	Sesi/ Insee	Supprimé	
Statistiques sur les handicapés adultes	Sesi	Fait	
Enquête sur les enfants handicapés	Sesi	Fait	Prévue en 1994.

Enquête sur les groupements mutualistes (dépenses de protection maladie complémentaire)	Sesi	Fait	
Enquête sur les prestations retraites « surcomplémentaires »	Sesi	Reporté (nouveau)	
Enquête sur les établissements d'hébergement pour les personnes âgées (EHPA)	Sesi	Fait	
Enquête sur les établissements sociaux (ES)	Sesi	Fait	
Enquêtes sur les services d'aide à domicile	Sesi	Reportée en 1999	
Alléger l'enquête sur les dépenses et les bénéficiaires de l'aide sociale	Sesi	Fait	
Enquête sur l'activité des Commissions départementales de l'éducation spéciale	Sesi	Fait	
Refonte de l'enquête sur les bénéficiaires du RMI	Sesi	Fait	Suite au bilan de la première opération.
Suivi des allocataires RMI mis en place dans les départements	Sesi	Arrêtée	Compte tenu de la complexité du dispositif mis en place et à la grande diversité des situations locales, l'opération, prévue en 1995, a été retardée puis supprimée.
Enquête sur le « Devenir des personnes sorties du RMI »	Insee (à la demande de la Dirmi) en liaison avec le Sesi et la Cnaf	Fait	
Enquête sur les fonds locaux d'aide aux jeunes	Sesi	Reporté en 1999	
Analyses nouvelles des comptes de la santé	Sesi	Fait	
Les comptes de la protection sociale	Sesi	Fait	Bases de données communes dont l'objectif est de couvrir l'ensemble de la protection sociale en évaluation rétrospective.
Rénovation du répertoire Finess	Sesi	Fait	Cohérence avec Sirene.
Rénovation du répertoire Adeli	Sesi	Fait	prise en compte du projet carte du professionnel de santé
Harmonisation et révision des nomenclatures	Sesi	Fait (permanent)	
Enquête sur les bénéficiaires d'une rente d'accidents du travail	Sesi	Supprimé (nouveau)	
Enquête sur les bénéficiaires de la loi sur l'obligation d'emploi des handicapés	DGAFP	Fait (permanent)	Interrogation sur son maintien du fait de difficulté avec l'Education nationale. Audit en 1996.
Enquête sur les prestations sociales	DGAFP	Fait (permanent)	
Statistiques sur les accidents du travail (demandé par Eurostat)	DGAFP/ Dares	Fait (nouveau)	Réalisées par la Cnam-TS.
Etude sur la protection sociale et les activités économiques dans les pays de la CEE	Cerc	Arrêté (nouveau)	Transformation du Cerc en Cserc et reprise de certains travaux du Cerc par l'Insee, la Dares et le Sesi.
Analyse exploratoire de la grande dépendance	Cerc	Arrêté (nouveau)	

Rapport sur le revenu des Français	Cerc	Fait (permanent)	Publié par l'Insee, le Sesi et la Dares dans les cahiers « Synthèses » en 1995.
Constat d'évolution annuelle des professions libérales de santé	Cerc	Fait	Reprise de ces travaux par le Sesi.
Modernisation les systèmes statistiques : - Refonte du système d'information sur les prestations familiales et le logement. - Refonte du système d'information sur les accidents du travail. Mise en place d'un système d'information des salariés agricoles (Sisal).	MSA	En cours	Prévue pour 1998. Prévue pour 1998/1999. Mis en service en 1997.
Participer aux enquêtes inter-régimes de protection sociale	MSA		
Consolider l'observatoire économique et social : --économie agricole --économie de la santé --retraites agricoles --familles agricoles	MSA		Mise en place d'Agripanel en 1994.
NON PREVUS AU MOYEN TERME			
Mise en place d'un outil informatique de gestion de l'ensemble de l'action sociale (SIAS)	Cnaf	En cours	
Enquête auprès des femmes ayant (ou non) bénéficié de l'APE	Cnaf	Fait (nouveau)	Réalisée sur un département en 1994.
Enquête auprès des entreprises sur l'usage des congés parentaux	Cnaf	Fait (nouveau)	Prévue en 1995.
Enquête sur les conséquences d'une réforme de la réparation de l'incapacité permanente en accident du travail et maladie professionnelle	Cnam	Fait (nouveau)	Réalisée fin 1995.
« La retraite 12 ans après » Réinterrogation de l'enquête longitudinale sur le passage de la vie active à la retraite	Cnav/ Fondation nationale de gérontologie	Fait	Prévue en 1996 et reportée en 1997 (échantillon déjà interrogé en 1981, 1982 et 1984). Exploitation en 1997 et 1998.
Enquête « Relations entre génération et soutien familial »	Cnav	Fait	L'exploitation se poursuit. Plusieurs publications effectuées. Une extension de l'enquête a été faite en Guadeloupe. Parution d'un livre en 1997.
Enquête annuelle sur la santé et la protection sociale	Credes/ Cnam/ Canam/ MSA	Fait (permanent)2 vagues par an	Etendue aux ressortissants de la mutualité sociale en 1996.
Enquête sur la périnatalité	Sesi	Fait	Prévue en 1994, faite en 1995. Renouvelée en 1998.
Enquête sur l'état de santé des détenus	Sesi	En cours (nouveau)	
Evolution des retraites	Sesi/Insee	Fait	Rapport annuel dans les cahiers « Synthèses » depuis 1996.
Enquête sur l'hépatite C	Sesi	Fait	Faite en 1997 et pérennisée.

Bilans de santé scolaire	Sesi Educ.Nat.	En cours	Prévus en 1997/1998.
Bases de données sociales localisées	Sesi	En cours	
Bases régionales en santé publique	Sesi	En cours (nouveau)	
Tableaux de bord sur les minima sociaux	Sesi	Fait	Mis en place en 1997.
Evaluation de la loi Evin	Sesi		Prévue en 1998.

Formation « Statistiques régionales et locales »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

Le programme moyen terme 1994-1998 a été élaboré en anticipant une accentuation des besoins en statistiques régionales et locales au cours de la période, sous la pression de facteurs permanents - maturité de la décentralisation, émergence durable des problèmes sociaux en milieu urbain, souci d'évaluer les politiques publiques à tous les niveaux ; et aussi du fait d'événements propres à cette période : génération 94-98 des contrats de plan et des fonds structurels européens, élaboration de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire. Pour répondre à ces besoins, il était reconnu que la statistique régionale et locale devait se caractériser principalement par la finesse géographique des informations à fournir, et par la variété des découpages géographiques à analyser et à comparer entre eux. Deux orientations fortes en découlaient :

- ↳ accorder une attention particulière aux sources statistiques présentant un caractère d'exhaustivité ou de quasi-exhaustivité ;

- ↳ organiser l'information finement localisée en sorte que tout utilisateur puisse travailler dans le zonage correspondant le mieux à son problème.

Compte-tenu du souci permanent de ne pas alourdir la charge incombant aux enquêtés, notamment aux entreprises, la première de ces orientations impliquait logiquement de se tourner le plus possible vers les sources administratives, et de ne recourir à des enquêtes statistiques spécifiques régionales ou locales qu'en cas de besoin particulier pour des informations n'existant ni dans le gisement statistique national, ni dans les fichiers administratifs. Les priorités d'investigation des sources administratives étaient dressées au vu des lacunes de la connaissance générale des territoires, en tenant compte de l'espérance que l'on avait alors de voir réalisées dans la période deux opérations structurantes de la statistique régionale et locale : le 33^{ème} recensement de population, alors prévu en 1997, et l'inventaire communal, alors envisagé pour 1996 ; et en intégrant également la perspective de voir l'enquête annuelle d'entreprises 4^{ème} génération apporter un supplément significatif d'information statistique localisable. L'accent était mis explicitement sur certains fichiers administratifs, dont les exploitations statistiques devaient être soit renouvelées (Sirene, DADS, Urssaf, bases des comptes locaux ...), soit développées (fichiers fiscaux des ménages, fichiers CAF, Comptabilité de l'Etat). L'idée d'actualiser entre les recensements généraux de population une partie des données qu'ils fournissent, au moyen de telles sources administratives, était introduite avec en horizon l'après 33e RP. Enfin, la dimension infracommunale de certains besoins d'information sur la ville était reconnue, le recensement étant l'occasion de développer les « infrastructures de la connaissance statistique » en la matière : répertoire de localisation (REPLIC), SIG pour les grandes agglomérations (cartographie infra-communale numérisée fournissant le produit Base-Ilot).

La seconde orientation majeure visait l'organisation et la mise à disposition de l'information locale. Les zonages employés en sont une composante majeure, tant au niveau supracommunal qu'infracommunal (quartiers des villes). Il était prévu à la fois de privilégier certains zonages stables pour le recueil et la diffusion des données, de façon à permettre les comparaisons dans le temps et dans l'espace, à la fois de permettre la constitution de zonages « à la demande », adaptés aux besoins d'utilisateurs particuliers, à partir de « briques de base » très fines : communes ou îlots. L'extension au niveau européen d'un zonage comme celui des zones d'emploi était souhaitée ; la création de deux zonages stables nouveaux était envisagée, l'un pour succéder aux zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU) devenues inadaptées, l'autre pour remplacer les « quartiers 5000 » dessinés parfois hâtivement en 1990. Pour permettre la constitution de zonages « à la demande », était prévu le développement de banques de données, communales ou infracommunales, et un effort de mise à disposition des statistiques locales, effort s'étendant autant que possible aux données locales détenues par les différents services statistiques des ministères, et aux données locales des autres pays européens.

Enfin le programme moyen terme 94-98 prévoyait que la concertation régionale sur l'information économique et sociale soit étendue à un plus grand nombre de régions, ne serait-ce que pour faciliter la mobilisation des sources administratives ou pour rechercher la meilleure complémentarité possible entre ces sources et les enquêtes d'initiative régionale ou locale. Les CRIES paraissaient toujours être la forme la plus appropriée pour ce type de concertation, sans que d'autres modalités soient exclues.

2 - L'avis du CNIS

Dans son avis sur le programme à moyen terme de statistiques régionales et locales, le Conseil appuyait ces orientations, qu'il s'agisse de l'utilisation des fichiers administratifs, de la mobilisation de l'information selon tous les zonages pertinents, ou de la création de CRIES dans les régions. Il mettait l'accent sur certaines lacunes de l'information à combler : connaissance régionale de l'emploi public et des comptes des administrations publiques centrales ; connaissance des petites entreprises, du secteur tertiaire et du tourisme, connaissance régionale de l'environnement ; et connaissance des relations entre régions ou entre zones (flux économiques ou démographiques notamment d'étudiants). Le Conseil a également renforcé l'idée d'actualisations intercensitaires disponibles à niveau géographique suffisamment fin, et souhaité que les utilisateurs d'informations infracommunales puissent accéder à des données plus détaillées que celles portant sur les quartiers de plus de 5000 habitants.

Tout en appuyant ainsi les orientations faisant une large place aux fichiers administratifs et aux bases de données, le Conseil plaçait en première priorité de ses vœux la réalisation en temps utile des opérations statistiques prévues au cours de ce moyen terme, au premier rang desquelles le 33^{ème} recensement.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

Le report du 33^{ème} recensement de population a fortement perturbé le programme de statistiques régionales et locales dont cette opération constitue traditionnellement un temps fort. Le recours aux fichiers administratifs, initialement conçu pour fournir de l'information surtout après le recensement, après calage sur celui-ci, a dû être accéléré pour améliorer les estimations de population (ELP) et d'emploi (ESTEL) utilisables avant 1999. Les DADS, exhaustives depuis la validité 1993, ont permis le démarrage de nombreuses études sur l'emploi et sur les salaires à niveau géographique fin. C'est l'information infracommunale, nécessaire en particulier pour la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques de la ville, qui a le plus fait défaut, malgré les travaux d'ilotage de sources apportant des descriptions de populations en difficulté (allocataires des minima sociaux dans les fichiers CAF, chômeurs dans les fichiers de l'ANPE) ; les progrès réalisés dans la période avec les outils (REPLIC, CIGN) n'ont pas suffi pour permettre le développement des données de ce niveau géographique.

La connaissance de l'appareil productif régional et local a progressé pendant la période du point de vue de la démographie des unités. Les flux de créations, de défaillances, et de transferts d'entreprises ou d'établissements ont fait l'objet de statistiques plus fiables et plus détaillées, et donc d'analyses originales. En revanche, la rénovation de l'enquête annuelle d'entreprise (4^{ème} génération) n'a pas apporté tous les progrès qui étaient escomptés avant son analyse détaillée. Un travail méthodologique réalisé au début de la période a montré la difficulté des entreprises à donner des informations sur leurs établissements : les premiers résultats des EAE-4G menées sur l'exercice 1996 confirment ce point. Toutefois à l'avenir, cette enquête apportera des résultats intéressants pour la connaissance de l'appareil productif régional. Le recours à des sources administratives a permis des avancées concernant les petites entreprises (dans le système des EAE) et concernant l'emploi (utilisation des déclarations à l'Urssaf dans le système Epure). En revanche, l'utilisation de certaines déclarations fiscales (taxe professionnelle, taxe à la valeur ajoutée) n'a pas significativement progressé, en partie à cause des problèmes d'identification des unités (utilisations des identifiants SIREN et SIRET). Le projet « Connaissance Locale de l'Appareil Productif » (CLAP), dont l'analyse a été approfondie, reste à mettre en oeuvre.

L'action des collectivités publiques au niveau régional et local a été mieux connue au cours de cette période grâce à des améliorations du suivi des comptes locaux, tant du côté des ordonnateurs (comptes administratifs réunis par la DGCL) que du côté des comptables (comptes de gestion réunis par la Comptabilité Publique). Les principales améliorations ont été une meilleure prise en compte des établissements publics locaux et des groupements de collectivités, ainsi que le recours à l'échantillonnage pour fournir des estimations précoces des comptes communaux. En revanche, en matière de régionalisation des dépenses et recettes de l'Etat et des autres administrations publiques centrales, l'important investissement méthodologique réalisé à l'Insee n'a pas abouti à la mise au point d'une méthode permanente.

La production des **agrégats régionalisés de comptabilité nationale** a été fortement obérée pendant la période par les effets du changement de nomenclature d'activité (les sources primaires sur les établissements étant désormais codifiées en NAF alors que les agrégats nationaux sur lesquels les données régionales doivent être calées restent en NAP). Un rattrapage a été opéré en 1998 ; un nouveau système de production sera mis en place à l'occasion du passage à la nouvelle base de Comptabilité nationale en 1999.

L'inventaire communal devait faire le point sur les équipements collectifs des 36 000 communes et sur les services offerts à la population en 1996. Il a été finalement réalisé en 1998.

Les statistiques de l'environnement au niveau régional se sont beaucoup renforcées, avec la mise en place progressive du programme « EIDER » par l'IFEN et les DIREN. L'année 1998, avec la diffusion de cette base sur CR-ROM et la réalisation de deux enquêtes sur les moyens consacrés par les collectivités territoriales aux questions d'environnement, a amplifié ce progrès.

Les observatoires régionaux des transports ont été créés dans les 22 régions métropolitaines. Une étude d'opportunité a été lancée à la Réunion pour la création d'un tel observatoire.

La connaissance régionale et locale des activités touristiques a été améliorée depuis 1995, par une recherche de qualité sur les enquêtes de fréquentation et par des travaux sur l'emploi.

Plusieurs **zonages** utiles pour la description des territoires ont été mis en place depuis 1993 ; en particulier le zonage en aires urbaines, successeur des ZPIU, a été rapidement adopté par plusieurs équipes d'étude. En revanche, l'harmonisation européenne en la matière n'a pas progressé ; quant au découpage en quartiers (« IRIS 2000 »), nécessairement lié à la préparation du recensement, il a été entrepris en 1998, et sera achevé en 1999.

La constitution de banques de données locales rassemblant des données de sources diverses a connu un vif essor : rénovation de « Géokit » au Ministère de l'Equipement, développement des bases existantes au ministère de l'Education nationale (« Base centrale de pilotage »), lancement de projets au ministère de la Santé (« BDSL ») et de l'Agriculture (« Datagreste »), remplacement de la BDL par SEDDL à l'Insee.

L'accès du public à ces banques passe le plus souvent par des demandes adressées aux services concernés ; des expériences télématiques sont tentées (Vidéotex 3615-Insee, expérience d'accès contrôlé à un extrait de la base centrale de pilotage de la DEP) ; des extraits commercialisés ont été mis sur le marché par l'Insee (bases communales FIDEL et ABCD, base par quartier IRIS).

Eurostat a mis en place, pour les pays de l'Union, les banques de données REGIO (accessible à l'intérieur du système New-Cronos) et SIRE, qui rassemble à un niveau géographique fin (NUTS 5) surtout des données des recensements de population, et reste à l'heure actuelle accessible uniquement par les services de la Commission.

L'examen des enquêtes régionales par le Comité du label a permis de renforcer la qualité statistique de ces opérations.

Contrairement aux vœux du CNIS, peu de CRIES sont venus s'ajouter à ceux existant au début de la période, et seulement 4 régions sont dotées d'un organisme de ce type en activité (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Ile de France, Corse, Réunion) ; des projets de création sont en cours d'instruction aux Antilles. Dans certaines régions, d'autres formes de concertation régionale ont émergé (Lorraine, Bourgogne) ; elles sont parfois limitées aux administrations régionales de l'État (Languedoc-Roussillon).

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la formation Statistiques régionales et locales (réunion du 3 juin 1998)**

La formation prend acte du bilan relatif à cette période.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil souligne tout d'abord que le **report**, pour des raisons budgétaires, **du 33^e recensement de la population** et de **l'inventaire communal** a fortement perturbé le programme de statistiques régionales et locales.

La production des agrégats régionalisés de comptabilité nationale a été fortement obérée par le changement de nomenclature d'activité.

Cependant, le recours accéléré aux sources administratives a permis de disposer mi-1997 d'estimations départementales et infra-départementales de population, et d'obtenir des avancées dans les domaines de l'emploi et des salaires.

Des améliorations peuvent être notées s'agissant du suivi des comptes publics locaux, mais l'investissement méthodologique concernant la régionalisation des recettes et dépenses des administrations publiques n'a pas abouti à la mise au point d'une méthode permanente.

Des travaux importants se sont concrétisés en ce qui concerne les systèmes d'information géographique, les zonages (création du zonage des aires urbaines) et la mise à disposition de données localisées par la constitution de bases de données dans plusieurs services statistiques.

La connaissance de l'appareil productif régional et local a progressé, du moins pour ce qui concerne la démographie des unités des entreprises et des établissements. Les statistiques environnementales ont été renforcées, avec la mise en place progressive du programme EIDER (Ensemble Intégré des Descripteurs de l'Environnement Régional), et la connaissance régionale et locale des activités de transports et touristiques a progressé.

Au total, des avancées importantes auront été réalisées au cours de la période 1994-1998, traduisant la volonté et la capacité d'innovation du système statistique public à répondre aux besoins d'informations régionales et locales. Ces progrès ne peuvent cependant masquer les lacunes restantes, face à des demandes croissantes de données localisées, dans tous les domaines.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS AU NIVEAU NATIONAL

Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

Banque de France

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam-TS)
Direction de l'Actuariat

Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (Cnav-TS)

Centre d'études pour l'emploi (CEE)

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq)
Département Entreprises et formation

Institut français de l'Environnement (Ifen)

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Département de la « Démographie »
Département des « Prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages »
Département « Emploi et revenus d'activité »
Département de la Conjoncture
Département de l'Action régionale
Département « Système statistique d'entreprises »
Département de l'Industrie et de l'Agriculture
Département des Activités tertiaires
Unité « Répertoire et démographie des entreprises et des établissements »

Institut national de recherche agronomique (Inra)

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Service central des Enquêtes et des Etudes statistiques (Scees)

Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement
Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale (Datar)

Ministère de la Culture et de la Communication
Département des études et de la prospective

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
Direction de la Comptabilité publique (CP)
Service d'Etudes des stratégies et des Statistiques industrielles (Sessi)
Direction du Trésor

Ministère de l'Education nationale, de la Technologie et de la Recherche
Sous-direction des Enquêtes statistiques et des Etudes (Sdese)

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
Direction de l'Animation de la recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares)
Service des Statistiques, des Etudes et des Systèmes d'information (Sesi)

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Service Economique et Statistique (SES)
Direction du tourisme
Direction de l'Habitat et de la Construction (DHC) ⁽¹⁾
Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (DAFU) ⁽¹⁾

Ministère de l'Intérieur
Direction centrale de la Police judiciaire
Direction générale des Collectivités locales (DGCL)

Ministère de la Jeunesse et des Sports
Département de la Statistique et de la Prospective ⁽²⁾

Ministère de la Justice
Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

Mutualité sociale agricole (MSA)

Urssaf

Unedic

(1) Remplacées en 1998 par la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC)

(2) En 1997, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé la création d'un département statistique. Fin 1998, le ministère a décidé de créer une mission statistique placée auprès du directeur de l'administration générale. Un avant-projet de programme avait été présenté à la formation « Démographie-Conditions de vie » de mai 1996.

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1- Activités à caractère régulier

De janvier 1994 à décembre 1998, la formation « Statistiques régionales et locales » s'est réunie 6 fois.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués en séance
1994	19 mai	45	
1995	30 mai	44	
1996	30 mai	46	- Recensement des équipements sportifs, ministère de la Jeunesse et des Sports.
1997	21 mai	52	- Inventaire communal, Insee-Scees
1998	3 juin	48	
	6 octobre	52	

2 - Activités à caractère particulier

En réponse à une demande du Conseil, une journée d'information sur les zonages a été organisée le 4 avril 1996, sous la présidence d'Yves Fréville, président de la formation. De nombreux exposés ont porté sur les zonages standard (aires urbaines, zones d'emploi, zonages infra-communales, nomenclatures européennes) ainsi que sur les zonages « sur mesure », notamment pour la politique de la ville ou l'aménagement du territoire. La participation a été importante, de l'ordre de 160 personnes, dont de nombreux représentants de collectivités locales ou d'acteurs de terrain (agences d'urbanisme...).

Fin 1998, le principe a été retenu de mettre en place, avec la formation Monnaie, finance, balance des paiements, un groupe de travail sur les finances publiques locales.

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Outils fondamentaux			
Répertoire de localisation infra-communale	Insee	Fait	
Cartographie infracommunale numérisée	Insee -IGN	Fait	Agglomérations de plus de 100.000 habitants et extension à quelques agglomérations de taille inférieure.
Zonage en aires urbaines	Insee	Fait	
Système d'étude et de diffusion des données locales SEDDL	Insee	Mis en service en 1996	
Zonage de l'espace rural, zonage agricole	Insee -Inra	Fait	
Ilotage et géocodage de sources administratives	Insee	Commencé (permanent)	Ex : SIRENE, ANPE, CAF ...
Zonage en quartiers	Insee	Commencé en 1998	Dépendant de l'avis de la Cnil pour la diffusion du RP.
Démographie			
33ème recensement de population	Insee	Report à 1999	
Rénovation de l'état-civil	Insee	Fait	
Constitution du fichier historique des recensements SAPHIR	Insee	Fait	
Emploi-revenu-prix			
Exploitation exhaustive des déclarations annuelles de données sociales (DADS)	Insee	Fait	Depuis la validité 1993
Rénovation de l'exploitation des bordereaux récapitulatifs de cotisation URSSAF	Insee -Urssaf	Fait	
Localisation de l'emploi public (Etat, Collectivités Territoriales)	Insee -CP-DGCL	En cours	Amélioration des Siret d'affectation.
Comparaisons spatiales de prix	Insee	Abandonné	Comparaisons Ajaccio-Bastia- Paris-Marseille en 1995
Rénovation du traitement des statistiques ANPE (NOSTRA)	Dares-ANPE	Fait	
Indicateurs trimestriels départementaux de créations nettes d'emploi	Dares-Unedic	Fait	
Education-formation			
Mise en place des systèmes d'information « Scolarité »	SDESE	Fait	
Régionalisation de l'effort financier pour l'éducation	SDESE	Fait	En ce qui concerne les dépenses des collectivités territoriales
Mesure des sorties du système éducatif par niveau et région	DEP-Cereq	Fait	Rénovation du système prévue par le Cereq
Dossiers régionaux sur la participation des employeurs à la formation continue	Cereq-Dares	Ajourné	Réflexion en cours (l'enquête prévue pour 1997 n'a pas reçu l'avis d'opportunité du CNIS)

Bilans régionaux sur le marché et les producteurs de formation continue	Cereq-Dares	Fait	Enquête prévue en 98 auprès d'un panel d'organismes de formation continue
Développement de l'outil d'analyse de la relation Formation-Emploi SAREF	SDESE	Fait	
Santé-action sociale-pauvreté			
Base de données sociales localisées	SESI	En cours	Destinée aux DRASS et DDASS Disponible fin 1998
Connaissance régionale de la morbidité hospitalière (données des PMSI)	SESI	En cours	Base de données régionales en santé publique
Etudes sur la population allocataire des CAF	CAF/CNAF-Insee	Fait	Dans de nombreux départements
Résultats par commune sur les retraités du régime général	CNAVTS	Fait	6 régions en ont fait la demande
Suivi des dépenses de santé au niveau régional et local	CNAMTS	En cours	Application FIIP pour les fichiers d'informations inter-régimes sur les prestations.
Introduction du canton dans les statistiques de la MSA	MSA	Fait	Généralisation en 97-98
Enquêtes « situations défavorisées » dans des quartiers	Insee	Fait	Dans 6 régions
Utilisation des politiques de l'emploi à niveau géographique fin	Dares/ CEE	En cours	Fichier FAMEU Enquête prévue en 1998 auprès des établissements
Régionalisation de l'enquête Sumer (surveillance médicale des risques)	Dares	Fait	Fait dans les grandes régions où c'était possible.
Appareil productif			
Démographie des entreprises et établissements (Sirene)	Insee	Fait	Bases de flux et de stocks
Connaissance des établissements dans l'EAE-4ème génération	Insee -SESSI-SCEES-SES	En cours	Difficultés pour la connaissance des établissements
Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP)	Insee	Reporté	Lien avec la rénovation de SIRENE
Généralisation des observatoires régionaux des transports	SES	Fait	Dans les 22 régions de métropole. Une étude d'opportunité a été lancée à la Réunion.
Travaux préparatoires au recensement général de l'agriculture	SCEES	Démarrage en 1998	RGA prévu en 2000.
Rénovation de l'observation de la fréquentation touristique	Direction du Tourisme-Insee	En cours	
Mesure de poids économique du tourisme en région (emploi)	Direction du Tourisme-Insee	Fait	Méthodologie utilisant les DADS
Implantation locale des centres de recherche (entreprises)	SDESE	En cours	Banque de données Télélab.
Rénovation de l'application TVA avec résultats régionaux	Insee	Reporté	
Equipement-logement			
Extensions régionales de l'enquête logement 1996	Insee	Fait	Dans 3 régions (+ 3 départements d'Antilles-Guyane)
Comparaison spatiale des loyers (enquête loyers et charges)	Insee	Abandonné	Comparaisons Ajaccio-Bastia-Paris-Marseille

Enquête sur la mobilité des ménages (base EDF)	ministère Equipement-DGUHC	Expérimenté en 1995	Projet de renouvellement en 1999 ou 2000.
Extensions locales de l'enquête EXISTAN (actes de mutation)	ministère Equipement-SES	Fait	Débuts de publications régionales
Rénovation du système Siclone devenant Sitadel	Ministère Equipement-SES	En cours	Implantation en région en 1998
Mise en place d'une banque de données sur l'urbanisme	DGUHC	En cours	Répertoire des ZAC réalisé et implanté sur Internet.
Rénovation de l'enquête COLLOC sur les investissements en BTP des collectivités locales	SES	Fait en 1997	Extension du champ à l'ensemble des groupements de collectivités
Equipements collectifs et fonctions collectives			
Enquête équipements urbains (1994)	Insee	Fait	
Inventaire communal	Insee/Scees/Datar	Réalisé en 1998	
Enquête sur le financement de la culture par les collectivités territoriales	ministère Culture	Fait	Enquête auprès des conseils régionaux, conseils généraux et d'un échantillon de communes, en 1997
Recensement des équipements sportifs	ministère Jeunesse et Sports	Fait	Dans 2 régions
Environnement			
Tronc commun d'informations régionales (base EIDER)	IFEN	Fait (3 exercices)	Permanent
Mise en place dans des régions pilotes de pôles statistiques	IFEN	En cours	
Mise en place d'un dispositif « environnement et collectivités locales » : enquêtes interventions des conseils généraux et régionaux, interventions des communes (volet déchets ; volet eau)	IFEN	Prévu pour 1998	Enquêtes lancées en 1998, poursuite en 1999
Finances publiques			
Améliorations de la connaissance des comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux	CP-DGCL	Fait	
Recensement des établissements publics de coopérat. intercommunale	DGCL	Fait	
Régionalisation des comptes des administrations publiques centrales	Insee -CP	Reporté	Difficultés méthodologiques
Economie-finances			
Rénovation des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises	Insee	Fait (collecte)	
Rénovation des statistiques financières territoriales	Banque de France	Fait	
Accès départementaux ou régionaux aux statistiques de la Centrale des bilans et du fichier bancaire des entreprises	Banque de France	Fait	

NON PREVUS AU MOYEN TERME			
Estimations localisées de population ELP	Insee	Fait	Estimations départementales annuelles ; locales au 1/1/95
Estimations localisées d'emploi (ESTEL)	Insee	En cours	
Enquête expérimentale sur l'emploi culturel	ministère Culture	Expérimenta- tion	Expérimentation dans la région Champagne- Ardenne en 1996/1997. Enquête repoussée en 2000.
Indicateurs statistiques régionalisés pour la formation professionnelle	Comité de coordination programmes régionaux ⁽¹⁾	Fait	En 1993.

(1) Comité de coordination des programmes régionaux de formation professionnelle et d'apprentissage pour l'évaluation de la décentralisation des politiques de formation professionnelle.

ANNEXE 4

LE BILAN DES ÉVOLUTIONS DE LA STATISTIQUE RÉGIONALE ET LOCALE ENTRE 1994 ET 1998 VU DEPUIS LES RÉGIONS

Les directions régionales de l'Insee ont procédé au cours du second semestre 1997 à une consultation des partenaires locaux qui s'est poursuivie au début de 1998. Ces acteurs locaux sont en charge de décisions dans le domaine économique et social, que ce soit les services de l'Etat en région, les collectivités territoriales et élus locaux, les conseils économiques et sociaux, les assemblées consulaires ou bien les comités régionaux pour l'information économique et sociale (CRIES). Leurs réponses, jointes à l'expérience accumulée par les directions régionales elles-mêmes, permettent de compléter le bilan factuel établi au niveau national.

* * *

La pression de la demande régionale n'a fait que s'accroître au cours de cette période, notamment de la part des collectivités territoriales sous un double aspect :

- un besoin d'informations fines lié à l'aménagement du territoire et portant sur des zonages diversifiés, et surtout à la politique de la ville requérant des données infra-communales ;
- une demande plus macro-économique entrant dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques.

Le report du 33^{ème} recensement et de l'inventaire communal a poussé les statisticiens à aller plus avant et plus rapidement dans la mobilisation de données à caractère administratif, et dans la mise au point d'outils pour les traiter.

1 - Mobilisation de l'information localisée

L'information finement localisée, que ce soit au niveau de l'îlot dans le cadre de la politique de la ville, ou pour la commune afin de constituer des zonages adaptés, est considérée comme essentielle. Elle s'est, d'ailleurs, très développée au cours de la période.

On distinguera deux types de données :

a) Les données issues des fichiers administratifs

Elles se sont multipliées au cours de la période et leur qualité n'a cessé de s'améliorer. Les fichiers traditionnels : Sirene, Urssaf, Assedic, ANPE, DADS sont les plus utilisés ; mention particulière doit être faite des fichiers des Caisses d'allocations familiales, dont la valorisation s'est très fortement développée pendant cette période.

- Sirene : la gestion du fichiers des entreprises a fait d'énormes progrès sur la qualité avec des rapprochements avec d'autres informations, Bridge en particulier, et surtout dans la localisation fine des établissements (îlotage).
- DADS : l'exhaustivité du traitement depuis 1993 apporte une richesse à ces données qui permet des analyses économiques et géographiques fines sur les salaires, l'emploi et les mouvements d'actifs. On regrette parfois la lenteur dans la prise en compte de la notion d'établissement pour mieux localiser l'emploi.
- Les fichiers à caractère social : Urssaf, Assedic, ANPE, RMI, dont l'utilité s'est révélée essentielle pour analyser l'emploi et la pauvreté-précarité, ont fait l'objet d'utilisations dans la

plupart des régions. Il est quelques fois apparu qu'une coordination ou harmonisation nationale ne nuirait pas et faciliterait la relation avec les différents partenaires locaux, CAF en particulier. Enfin, d'autres investigations locales, parfois relayées par le niveau national, ont permis des avancées : comptabilité publique, services fiscaux, SNCF, ...

b) Les données issues d'enquêtes d'initiative locale

Le partenariat entre l'Insee et les acteurs locaux : Etat, collectivités territoriales en particulier, a permis la réalisation d'enquêtes d'initiative régionale ou l'extension d'enquêtes nationales.

- Déplacements urbains : de nombreuses agglomérations ont développé des enquêtes spécifiques sur le sujet en collaboration avec le ministère de l'Equipement et l'Insee.
- Conditions de vie et emploi
 - . Les extensions régionales de l'enquête logement 1996 et la recherche de données sur le logement des défavorisés montrent l'intérêt porté à ce domaine.
 - . L'enquête sur les conditions de vie a fait l'objet d'extensions d'initiatives locales dans 10 quartiers relevant de la politique de la ville.
- Entreprises
 - Peu d'enquêtes spécifiques ont été réalisées dans ce domaine si ce n'est auprès des créateurs d'entreprises. Bien évidemment en matière de conjoncture nombre de régions procèdent à des extensions des enquêtes régionales sur le tourisme en particulier.
- Espace
 - On notera quelques enquêtes expérimentales dans le cadre de l'organisation des services publics dans les zones rurales en dépeuplement. Par ailleurs, les enquêtes réalisées en 1996-1997 de type « Inventaire communal » (Bugey, Nord, Lorraine...) ont été très appréciées.

2 - Description du territoire

La connaissance des facteurs permettant d'expliquer ce qui se passe dans une zone, état de l'existant et mouvements des acteurs ou des produits, a toujours été l'une des missions du statisticien. La prestation offerte se traduit souvent par des tableaux de bord et des évaluations des forces et des faiblesses. Aujourd'hui, l'exercice est plus périlleux dans la mesure, où la demande exprimée porte sur des zonages particuliers correspondant à des problématiques d'aménagement de l'espace urbain, péri-urbain et rural, en permanente évolution. Si l'on se réfère aux priorités fixées en 1994, l'état du recueil des données analysé par domaine est le suivant :

a) Démographie

La plupart des régions sont satisfaites des estimations localisées de population (ELP). Cette avancée doit se poursuivre par la mobilisation de sources nouvelles pour obtenir des données fiables à des niveaux géographiques infra-départementaux.

b) Emploi

L'action qui devait être entreprise sur l'emploi public n'a pas procuré une complète satisfaction. Par contre, des avancées ont été faites en ce qui concerne les estimations d'emploi sur des zones spécifiques : zones d'emploi par exemple. On remarquera que la mise en place du pôle tourisme et la sensibilisation des régions sur ce secteur, ont permis la mise sur pied d'une méthode d'estimation d'emploi dans le tourisme d'autant plus précieuse qu'elle débouche sur l'estimation d'une valeur ajoutée.

c) Social

C'est bien le domaine dans lequel les efforts les plus importants ont été faits sous la pression de la demande. La politique de la ville, a poussé à mieux connaître la pauvreté, la précarité et, de plus, dans des zonages infra-communaux. Des investissements lourds (cf. 1a) ont ainsi permis d'approcher la connaissance des populations défavorisées.

d) Appareil productif

La connaissance de l'appareil productif et ses interrelations est une exigence croissante. Mais, le monde des petites entreprises en règle générale et le tertiaire diversifié en particulier, semble difficile à analyser. Les progrès attendus dans ce domaine sont restés modestes en général, malgré quelques belles productions ici ou là. On a cependant progressé sur la démographie des entreprises dans l'appréciation des créations et des défaillances.

e) Revenus

Les travaux sur les revenus des ménages n'ont pas été nombreux en région : la mobilisation des données sur l'IRPP, à part deux ou trois exemples, est restée faible. Seules les avancées sur les fichiers DADS ou Urssaf ont fourni des données sur les salaires.

f) Environnement

Ce domaine, auquel semble-t-il beaucoup de monde attache une grande importance, n'a pas fait l'objet de beaucoup d'investigations propres aux régions, si ce n'est en Ile-de-France et dans le Nord. L'identification des dépenses des communes en matière d'environnement n'a pas été encore réalisée.

g) Echanges

Les différents flux pour lesquels un besoin semblait apparaître, n'ont pas, en région, fait l'objet d'investigations poussées. Que ce soit les flux de marchandises pour lesquels les données semblent s'être dégradées, que ce soit les flux de personnes difficiles à mesurer dans la période intercensitaire, ou les flux financiers, peu d'actions ont été entreprises.

h) Agrégats

La priorité était donnée aux comptes des administrations publiques centrales (APUC) et au tourisme. Dans le premier cas, des difficultés méthodologiques n'ont pas permis d'aboutir. Quant au tourisme, les mobilisations de données diverses peuvent laisser espérer que ce lourd travail trouve une issue favorable.

3 - Comparaisons interterritoriales

Les besoins de comparaisons entre les régions, hier au sein du territoire français, aujourd'hui au sein de l'Europe, sont ressentis de tous. Que s'est-il passé au cours de ces dernières années ?

Des zonages fonctionnels, types zones d'emplois, ont été créés dans certains pays mais la batterie d'indicateurs correspondante n'a pas été mise en place. Il est vrai que la difficulté réside dans la comparabilité des données. Quelques opérations, avec les régions limitrophes, du Nord, de l'Est, du Sud de l'Hexagone ont vu le jour. Pour les régions ayant les mêmes problématiques : isolement, insularité, éloignement (les îles), une expérience, EURISLES, a abouti à la création d'une base de données cohérentes sur plusieurs centaines de séries.

4 - Les problématiques associées aux territoires

L'information économique, outre sa mission descriptive, doit aider le décideur local, à mieux comprendre les mécanismes économiques et sociaux, à prendre des décisions et à évaluer sa politique. Bien que les problématiques soient différentes d'une région à l'autre et qu'elles nécessitent parfois des investigations particulières, il n'est resté pas moins vrai que beaucoup d'entre elles peuvent recevoir une réponse par des réflexions et des travaux menés en commun. Parmi ceux-ci, on notera :

a) La localisation des hommes et des activités

Les réflexions se sont beaucoup concentrées sur les liaisons urbain-rural, le poids économique des villes, la solidarité entre les villes, les déplacements urbains. Les activités mesurées par les facteurs de localisation des entreprises, les créations, les délocalisations, leurs dépendances, ont elles aussi, fait l'objet d'attentions particulières.

b) La structuration de l'espace

La problématique de la ville est le sujet essentiel qu'ont retenu les régions. La nouvelle approche urbain-rural, l'analyse des bassins de vie, la ville et ses spécificités et surtout les quartiers, ont été les thèmes les plus étudiés. Plus largement, les températures urbaines, les relations entre les métropoles régionales, entre les capitales (ces dernières n'ont pas été étudiées) ou la revitalisation des zones rurales, sont des sujets jugés très importants.

c) L'exclusion sociale

S'il est un thème sur lequel la plupart des régions se sont penchées, c'est bien la notion d'exclusion. Les analyses à partir des sources nouvelles, CAF en particulier, ont permis dans le cadre de la politique de la ville, d'éclairer l'exclusion dans sa dimension spatiale.

d) Liaison emploi-chômage

Quelques travaux sur l'insertion des jeunes en relation avec les observatoires Emploi-Formation (OREF) ou sur la cohérence de la statistique sur l'emploi avec celle du chômage par famille professionnelle ont été menés sur ce thème délicat.

5 - La concertation régionale

Poussée par les grandes problématiques déjà évoquées, politique de la ville, schémas régionaux, fonds structurels régionaux, emploi, la concertation régionale s'est poursuivie avec les acteurs locaux. Elle s'est enrichie par la prise en compte de la dimension régionale de la statistique publique. Dans le même temps, la création de nombreux organes d'études, tels les observatoires de toute nature s'est poursuivie. Les CRIES peuvent être un lieu de rencontre de ces réflexions : c'est en tous cas ce qui se réalise dans les régions où ils existent.

6 - Les outils

S'il est arrivé par le passé que chacun construise son système d'information, depuis quelque temps une organisation se met en place et les pôles de compétence aident à cela. Que ce soit sur la méthode ou les outils proprement dits, de gros efforts d'harmonisation ont été faits au sein de la statistique publique. Pour ce qui est de l'Insee, on relèvera la mise en place de SEDDL, instrument important pour les analyses locales. Les travaux sur les zonages ont, eux aussi, bénéficié de l'investissement collectif dont « portrait de zones » est un excellent exemple.

Les besoins exprimés au niveau infra-communal trouvent une réponse dans les travaux d'ilotage et les systèmes REPLIC et CIGN. On regrettera par contre, les retards pris dans la connaissance de l'appareil productif (CLAP). Enfin, les systèmes d'informations géographiques et les référentiels cartographiques retiennent toutes les attentions.

Conclusion

Des cinq années qui viennent de passer, on retiendra des avancées importantes sur les aspects locaux de l'information statistique. Le décalage du RP et de l'Inventaire communal a obligé à aller plus vite dans la recherche et l'analyse des données administratives. Les bases de données sont en place, elles méritent d'évoluer et les outils paraissent satisfaire leurs utilisateurs. Ces progrès ne cachent pas l'importance des lacunes restantes dans la statistique régionale et locale.

Formation « Système productif »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998 ⁽¹⁾

1 - Les orientations pour les services producteurs

- DES DEMANDES CONTRADICTOIRES

L'harmonisation des statistiques européennes, le besoin croissant d'informations au niveau local, la nécessité d'explorer des domaines nouveaux devraient amener un développement important des statistiques sur le système productif pendant la période 1994-1998.

Mais d'un autre côté il importe de simplifier la tâche des entreprises et il faut tenir compte des restrictions budgétaires qui pèsent sur les services statistiques comme sur l'ensemble de la Fonction publique.

Il convient d'assumer ces contradictions et de proposer des solutions adaptées.

Des besoins d'informations croissants

L'harmonisation européenne

La mise en place du marché unique a déjà entraîné l'adoption de règlements communautaires statistiques ; d'autres suivront prochainement. Ainsi l'harmonisation des enquêtes de production communautaires (règlement PRODCOM) devrait aboutir à l'échéance de 1995 à une connaissance fine des marchés européens, ce qui est loin de correspondre à la situation actuelle où les comparaisons internationales sont difficiles.

Les directives des années 60-70 sur les enquêtes annuelles sont en cours de révision et vont être complétées par des annexes sectorielles (industrie et commerces sont en préparation) ; concepts et variables sont revus dans un esprit d'harmonisation ce qui devrait permettre d'exploiter les résultats pour des comparaisons sur l'ensemble des pays de la Communauté à un niveau relativement détaillé. Il en est de même pour les statistiques conjoncturelles, bien que les travaux soient pour le moment moins avancés.

La demande locale

Le mouvement de décentralisation accorde une importance croissante aux collectivités locales, ce qui génère une demande d'information régionale et infra-régionale de plus en plus grande sur les entreprises et les marchés. Ceci est particulièrement vrai dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment, des travaux publics et du tourisme, mais fort important sur les autres services, le commerce et même l'industrie où la demande se fait de plus en plus sentir.

Des besoins nouveaux

Des besoins nouveaux apparaissent ; d'autres jusqu'à présent peu ou pas satisfaits, doivent l'être dans les prochaines années.

Les composantes immatérielles de l'investissement prennent de plus en plus d'importance : recherche et développement, aspects logiciels de l'informatique, dépenses de marketing et de publicité, formation ...

L'innovation suscite de nombreuses interrogations : comment évolue l'automatisation de la production ; quelle est l'ampleur de l'innovation organisationnelle ; quelles sont les modalités de l'innovation technologique ?

⁽¹⁾ Note de la direction des statistiques économiques de l'INSEE (n°881/E001 du 16 juin 1993).

Les relations inter-entreprises se développent et s'organisent de manière de plus en plus complexe ; groupes et réseaux doivent être mieux connus.

L'internationalisation croissante de l'activité est une tendance lourde qui remet en question les approches statistiques traditionnelles. Il faudrait en particulier mieux cerner la part des échanges intra-groupes (marchandises, technologie, redevance). La stratégie d'exportation des PME mériterait une analyse plus approfondie).

La démographie des entreprises n'est pas assez bien connue. Les taux de création et de disparition sont souvent utilisés comme des indicateurs de santé des secteurs ; mais les données dont on dispose sont assez fragiles. Il faudrait en savoir plus sur l'évolution des entreprises nouvellement créées et leur développement.

Dans le domaine particulier du bâtiment, l'amélioration - entretien nécessite une connaissance plus approfondie. L'estimation du foncier doit être étudiée.

Une connaissance plus fine des marchés

A l'occasion de l'ouverture des frontières au sein de la Communauté, il importe de bien mettre en regard : production, consommation, commerce extérieur intra et extra-communautaire. Ceci nécessite une harmonisation des statistiques de branche et des statistiques de commerce extérieur. Pour qu'une telle réforme soit efficace, il est nécessaire qu'elle soit effectuée dans l'ensemble de la Communauté.

Une information disponible plus rapidement

il importe d'accélérer l'élaboration et la mise à disposition des résultats des enquêtes, qu'elles soient conjoncturelles ou structurelles. L'objectif à atteindre est de fournir l'information portant sur un mois, le mois suivant, et celle sur une année donnée à la fin de l'année suivante.

Les contraintes

Le souci d'alléger la charge des entreprises

Lutter dans son domaine contre la « marée blanche » doit être un souci permanent du statisticien. Une réflexion systématique et continue doit être poursuivie sur des allègements possibles, des rationalisations, l'aménagement des seuils de taille d'interrogation, etc.

Le rapport « PLANCHON » de 1987 avait fait de nombreuses propositions dont un grand nombre ont été suivies d'effets. Une nouvelle réflexion d'ensemble est actuellement en chantier. Des groupes sectoriels se penchent périodiquement sur cette question.

Les restrictions budgétaires

Des diminutions d'effectifs et de moyens affectent les services statistiques comme l'ensemble de la Fonction Publique. Si des gains de productivité permettent en partie de compenser ces diminutions, il n'en reste pas moins qu'il faut faire des choix dans les programmes, car toutes les demandes ne peuvent être satisfaites.

- DES RÉPONSES DIVERSIFIÉES

Des instruments statistiques nouveaux ou renouvelés

Les nomenclatures

Les nouvelles nomenclatures articulées sur les nomenclatures européennes vont être rapidement mises en place afin de faciliter les comparaisons internationales. La NAF est introduite dans SIRENE depuis le début de 1993. Elle va s'étendre aux EAE, et PRODCOM va permettre de rapprocher les résultats des enquêtes de branches et du commerce extérieur.

Les statistiques structurelles d'entreprises

Pour répondre aux demandes du règlement communautaire, harmoniser plus fortement les enquêtes des différents secteurs et essayer de mieux satisfaire les besoins des responsables régionaux et de la comptabilité nationale, une nouvelle génération d'enquêtes annuelles d'entreprises, la 4^{ème}, dite « EAE 4G », va être mise en place.

Celle-ci va alléger la charge des plus petites entreprises et diminuer sensiblement les interrogations sur l'emploi. Par contre, elle cherche à analyser d'une manière plus approfondie les très grandes entreprises, pour mieux cerner les résultats par branche, par secteur d'établissement et permettre des exploitations régionales plus aisées.

Un tronc commun va être mis en place pour tous les secteurs -industrie, IAA, BTP, commerces, services, transport- et des outils informatiques harmonisés sont en cours d'élaboration. Les délais d'exploitation seront sensiblement raccourcis.

Parallèlement, des travaux seront menés pour approfondir la connaissance des groupes et notamment des implantations étrangères en France et françaises à l'étranger.

La démographie des entreprises

Les enquêtes sur l'évolution des entreprises nouvellement créées vont être réactivées et des études plus approfondies sur les créations et les cessations d'activités seront mises en place.

Les statistiques conjoncturelles

Un effort sera fait pour couvrir l'essentiel du domaine -industrie, IAA, BTP-, dans l'indice de la production industrielle. Par ailleurs, le champ suivi mensuellement devrait pouvoir être lui aussi élargi ; dans un premier temps ceci pourrait être obtenu en calant sur les résultats élaborés trimestriellement des indicateurs mensuels avancés.

Une meilleure exploitation des formulaires CA3 devrait permettre la ventilation des chiffres d'affaires entre France, CEE, commerce international, et de suivre à un rythme mensuel les investissements.

Une expérimentation vient d'être réalisée en transformant l'enquête relative aux stocks pour l'élargir à l'excédent brut d'exploitation, tout en augmentant le champ sectoriel.

Simultanément le champ couvert par l'indice des prix de vente industriels devra être élargi aux besoins d'équipements et aux services rendus aux entreprises.

A contrario, il semble difficile de répondre de manière pleinement satisfaisante, pendant la prochaine période, aux demandes sur les indices de commandes, malgré les souhaits réaffirmés des partenaires sociaux et notamment des représentants des entreprises.

Les spécificités du domaine agricole

Il n'est pas prévu de réaliser de recensement général de l'agriculture pendant la prochaine période quinquennale, mais dans les années qui suivront : 1999 ou 2000. Par contre une meilleure connaissance des revenus des agriculteurs devrait être obtenue.

Une identification administrative harmonisée avec les systèmes existants pour les exploitants agricoles devrait être mise en place suite à la PAC réformée : ceci faciliterait l'organisation de la collecte statistique. La meilleure solution serait certainement d'immatriculer ces exploitations agricoles dans SIRENE.

Rationalisation

Une utilisation plus importante des documents d'origine administrative

Le dispositif INTRASTAT mis en place par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects va permettre de maintenir l'essentiel de l'information sur le commerce intra-communautaire sans avoir à lancer de nouvelles enquêtes.

Le recours de plus en plus important aux CA3 et CA4 pour obtenir de l'information conjoncturelle sur l'activité des commerces et des services, le commerce extérieur, les investissements, devrait satisfaire des besoins nouveaux sans lancer d'enquêtes, voire en supprimer certaines.

Les données obtenues par le suivi de la PAC rénovée devraient fournir une information importante sur l'agriculture. L'utilisation du fichier des bénéficiaires réels agricoles permettra d'apporter des compléments très utiles au RICA.

L'articulation des fichiers de lancement d'enquêtes

L'INSEE s'est doté depuis plusieurs années d'un outil de coordination d'échantillons performant (OCEAN) : permettant la coordination d'échantillons d'entreprises ou d'établissements au cours d'une année donnée, il autorise également le recouvrement d'échantillons d'une année sur l'autre. Il permet aussi de coordonner un échantillon d'entreprises avec un échantillon d'établissements.

Un groupe de travail vient d'être créé pour examiner l'extension d'OCEAN aux enquêtes sur l'emploi qui avaient jusqu'à présent leurs propres fichiers de lancement et, si possible, aux enquêtes infra-annuelles sur la production et les stocks. Ce groupe devra examiner les problèmes liés à une telle extension : variables de stratification, harmonisation des calendriers, population de références, etc. A terme, il pourrait être envisagé de coordonner l'échantillonnage de l'ensemble des enquêtes du système statistique public.

Les EDI

Les échanges de données informatisés, EDI, commencent à être utilisés d'une manière significative dans les entreprises.

Les administrations qui collectent des données devront adapter dans les années à venir leur collecte aux messages EDI. Ne pas s'y préparer serait dommageable pour tous.

Les domaines auxquels on peut penser pour l'avenir le plus proche sont la gestion de SIRENE et la transmission de données fiscales et comptables. Des contacts sont en cours avec les CFE (Centres de Formalités d'Entreprises), la Direction Générale des Impôts et l'Ordre des Experts Comptables. Les statisticiens participent activement aux travaux des comités d'EDIFRANCE.

Rendre un meilleur service aux entreprises

Simplifier, alléger, rationaliser est très important ; mais il faut aussi se préoccuper de rendre un meilleur service aux entreprises qui ont la charge de répondre aux enquêtes.

Différents services enquêteurs retournent déjà aux entreprises une information personnalisée. Ces initiatives méritent d'être développées. Il faut de plus rechercher les autres types de communication adaptés à ce genre de public. Par ailleurs, le développement de « Clubs de répondants et d'utilisateurs » devrait permettre de mieux adapter les enquêtes aux souhaits précis des professions.

II - État des lieux fin 1998

- **Extrait du compte rendu de la réunion de la formation Système productif (réunion du 16 octobre 1998)**

M. PUIG : Malgré les contraintes budgétaires, le programme prévu dans le domaine des statistiques d'entreprise pour la période 1994-1998 a été réalisé pour l'essentiel.

Pendant la période sous revue, l'environnement de la statistique économique a été particulièrement marqué par deux éléments :

. **l'harmonisation européenne**, en raison de l'achèvement du marché unique. Ceci s'est traduit par l'élaboration de plusieurs règlements. Cette harmonisation est fondamentalement favorable aux utilisateurs de données mais des menaces persistent concernant les statistiques du commerce intra-communautaire, malgré les efforts particuliers effectués en France dans ce domaine.

. le souci **d'alléger la charge statistique portant sur les entreprises**, qui a donné lieu à plusieurs rapports dont certains à l'initiative du CNIS. Des programmes d'allègement significatifs ont été mis en oeuvre par les services producteurs. L'expérimentation puis la pérennisation du Comité du label a participé à la recherche d'un meilleur équilibre entre coût de la collecte et rendement informationnel de la statistique d'entreprise. L'objectif d'allègement s'est également traduit par la recherche d'une meilleure relation entre services enquêteurs et entreprises enquêtées. Pour preuve, le nombre des amendes infligées par le Comité du contentieux a très fortement baissé ces dernières années.

La période 1994-1998 a été aussi marquée par la **rénovation des principaux outils statistiques** :

- l'**EAE4G** lancée pendant ce moyen terme est exemplaire : elle permet de répondre aux exigences du règlement européen sur les statistiques structurelles, réduit la charge statistique en ayant partiellement recours aux données administratives et participe à l'effort d'unification et de coordination du dispositif d'enquêtes, en intégrant un tronc commun, le reste du questionnaire étant adapté aux spécificités du secteur concerné. Ce souci de cohérence dans la diversité doit constituer l'essence même d'une formation transversale telle que Système productif.

- **les enquêtes de production** qui ont donné lieu à une première diffusion de résultats en 1997 dans le cadre d'Europroms ;

- la plupart des **indicateurs conjoncturels**. Seuls les travaux sur les indices de prix des services et les indices de commandes n'ont pas connu les avancées escomptées.

En termes de fonctionnement, au vu des statistiques établies par Mme HONORÉ, le **bilan** de cette formation est **très positif** dans la mesure où la participation aux réunions a tendance à croître ainsi que la part des utilisateurs de statistiques dans le total des présents. L'importance des thèmes examinés et la qualité de l'animation ont largement contribué à l'attrait des réunions. La présentation par M. ANGERMANN de la situation et des difficultés de la statistique d'entreprise en Allemagne a présenté le plus grand intérêt et ne devrait pas rester isolée.

M. SALUSTRO : La transversalité des travaux de cette formation, qui reflète la tendance actuelle vers l'interprofessionnalité, est sans doute un facteur déterminant du bilan positif qui vient d'être tiré.

M. RENARD : Ce bilan met en exergue les éléments positifs mais aussi les points qui nécessitent vigilance et les insuffisances du système statistique national. Le dialogue avec M. ANGERMANN sur la transparence économique, statistique et financière de l'Allemagne a été constructif mais récemment la Cour de justice européenne a condamné ce pays pour ses pratiques en matière de comptabilité d'entreprise. Ceci fera sans doute évoluer quelques positions sur la question de la diffusion des statistiques d'entreprise dans l'UE.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil relève que le programme de statistiques économiques a été **pour l'essentiel réalisé**, malgré la contrainte budgétaire et certains problèmes conceptuels ou techniques. La plupart des outils ont été renouvelés et, en raison notamment de l'importance de la dimension européenne, les systèmes statistiques ont fait l'objet de nombreuses adaptations.

Par ailleurs, la volonté d'améliorer les relations avec les entreprises, axe majeur du programme, a donné lieu à des allègements significatifs de la charge statistique des entreprises, ainsi qu'à l'élaboration de produits spécifiques à leur intention (retours d'informations personnalisées, etc).

Le Conseil tient enfin à souligner l'importance des thèmes examinés chaque année par la formation, et une préparation particulièrement efficace des réunions, qui ont ainsi permis une large concertation.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

Les programmes statistiques relatifs au système productif sont présentés à la réunion de programme de la formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie qui se tient au printemps, dans la mesure où la formation Système productif se réunit chaque année à l'automne.

INSEE

Direction des Études et des Synthèses économiques

Division Échanges extérieurs

Direction des Statistiques d'Entreprise

Division Administration du Répertoire SIRENE et Démographie d'Entreprises

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Direction générale des Douanes et Droits Indirects

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1 - Activités à caractère régulier

De janvier 1994 à décembre 1998, la formation « Système productif » s'est réunie 5 fois.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués en séance
1994	26 octobre	78	
1995	16 novembre	42	
1996	12 décembre	58	- Enquête complémentaire Citrus, Insee.
1997	5 décembre	60	- SINE 1998, Insee. - Liaisons financières entre sociétés (LIFI), Insee - Observation des prix de vente de l'industrie et des services aux entreprises, Insee
1998	16 octobre	54	- Enquête « Stocks, produits et charges », Insee.

2 - Activités à caractère particulier

Thèmes des groupes de travail et des missions	Dates	Objectifs	Productions
EDI - statistiques	Janvier 1995 - 1998	Examiner les conséquences du développement des EDI sur les méthodes de collecte de l'information statistique, notamment auprès des entreprises	Le sous-groupe « EDI et statistiques à caractère international » animé par M. Gauduffe (BdF) a terminé ses travaux en 1997. Un dossier commun BdF-DGDDI a été envoyé à un ensemble d'organismes et d'associations professionnelles. Le sous-groupe « Codes », animé par M. Evrard (Renault) a, entre autres, établi un rapport présenté à la réunion du groupe de septembre 1997. Le sous-groupe « EDI et statistiques sociales » animé par M. Lesourd (Ordre des experts-comptables et comptables agréés), contribue à la mise au point d'un dictionnaire de données du domaine social.

Connaissance des besoins de entreprises	Février 1995 - novembre 1995	<p>Identifier et analyser les besoins exprimés par les entreprises en informations statistiques pour elles-mêmes mais également dans leurs relations avec leurs partenaires.</p> <p>Examiner les solutions permettant de les satisfaire.</p>	<p>Bilan des travaux présenté à la réunion de novembre 1995. Le groupe a conclu à la nécessité de distinguer la connaissance de l'environnement des entreprises et celle des marchés. Le groupe a proposé de constituer deux banques de données pour répondre à ces besoins d'informations. Un sous-groupe présidé par M. Brigodot a réfléchi sur le contenu de la BDSE (base de données structurelles des entreprises).</p>
Impact de l'introduction de l'euro sur les statistiques de la sphère réelle	Février 1998 - octobre 1998		<p>Le rapport d'étape a été présenté en mai, le rapport final été approuvé en octobre 1998 et publié dans la série Collection des rapports du CNIS en décembre 1998 (n° 45).</p>

Formation « Transports, tourisme »

TRANSPORTS

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

La production statistique en matière de transports est essentiellement assurée par le ministère chargé du domaine : le service statistique (OEST en début de période, sous-direction de l'observation statistique des transports du service économique et statistique - SES - aujourd'hui) en assure directement une bonne part et il sert de relais au CNIS, pour les travaux des autres services (essentiellement des dépouillements de documents administratifs) à l'égard desquels le SES a une mission de coordination. Par ailleurs, l'Insee réalise tous les dix ans une enquête transports auprès des ménages et assure bien entendu ses missions d'élaboration des comptes nationaux (cadre central), et de coordination de la statistique d'entreprise.

Le programme statistique à moyen terme de l'Insee ne comportait pas, hormis la réalisation d'une enquête décennale, de spécificité particulière par rapport aux autres secteurs du système productif : il était centré sur la préparation de la nouvelle base des comptes nationaux et par la mise au point du tronc commun de l'EAE 4G.

Pour le programme du ministère, les orientations retenues par l'OEST découlaient d'un contexte marqué des caractéristiques permanentes et d'autres propres à la période. Parmi les premières figurent la diversité et la complexité des activités de transports, tant de voyageurs que de marchandises, d'où un système statistique un peu éclaté formé de la combinaison d'outils « intermodaux » et d'outils adaptés à des transports spécialisés. Permanent aussi est un très fort besoin d'informations sur les transports et sur les déterminants de la demande, nécessaires notamment pour l'éclairage de décisions publiques (infrastructures, réglementation), ainsi que sur l'offre (suivi des entreprises et du marché).

Quant aux caractéristiques propres à la période, ce sont celles, communes à de nombreux autres domaines, déjà évoquées pour divers secteurs du système productif : harmonisation européenne, fondée sur des règlements impliquant l'adaptation d'outils généraux (EAE) ou particuliers (enquête sur les transports routiers de marchandises - TRM) mais conduisant aussi à des risques d'appauvrissement de la connaissance relative aux transports intra-communautaires, allègement de la charge de la collecte de données auprès des entreprises, inquiétudes quant aux moyens liés à des perspectives budgétaires peu favorables mais, par ailleurs, demande accrue de fourniture systématique de données régionales et locales. Dans de telles conditions, le programme de l'OEST retenait comme orientations l'extension et l'amélioration de la qualité des instruments de base (nomenclatures, enquêtes) dans le cadre de leur adaptation à la statistique européenne, une gestion plus efficace de la complémentarité entre enquêtes statistiques et exploitation de données administratives, l'application à un plus grand nombre de projets des dispositifs d'études d'impact socio-économique des grandes infrastructures et le développement du réseau des observatoires régionaux des transports, dont la création était amorcée sur base expérimentale. Les préoccupations de simplification mettaient l'accent sur la rationalisation des enquêtes de conjoncture (dispositif faisant intervenir de nombreux acteurs), sur l'enquête TRM et sur le suivi des prix, mais elles étaient présentes dans tous les aspects de rénovation d'enquêtes sur les entreprises (EAE 4G transports), sur les trafics et les transports (TRM, TRV...) et sur les marchés. En outre, la nouvelle enquête transports de l'Insee devait être exploitée par l'institut, mais aussi par le Ministère, pour mettre à jour et étendre la connaissance des comportements de mobilité des personnes. A cet égard, il est vite apparu que cet aspect pourrait être éclairé en régime permanent par des travaux, non programmés en début de période, lancés en commun par les services statistiques ministériels transports et tourisme.

2 - L'avis du CNIS

En approuvant le projet de programme statistique à moyen terme sur les transports, notamment le développement des études d'impact et des travaux sur la mobilité des voyageurs, le CNIS s'est montré particulièrement préoccupé par des risques liés à la mise en place du dispositif statistique européen. Si des avantages étaient attendus, en termes de réponse à des besoins évidents de données permettant d'établir des comparaisons pertinentes et fiables entre les différents pays, le risque était fort à ses yeux que se produise un appauvrissement de la statistique française, notamment si les transports intra-communautaires, qui intéressent moins l'Union européenne dans son ensemble, n'étaient plus traités de manière satisfaisante dans le dispositif européen. Dès le début et tout au long de la période, il a manifesté des inquiétudes à cet égard et souhaité que les services statistiques y fussent particulièrement attentifs.

De même, tout en soutenant les perspectives d'allègement des charges de collecte, il a tenu à marquer la différence entre simplification raisonnable et réductions excessives conduisant le système statistique à ne plus répondre convenablement aux besoins.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

Si la plupart des opérations prévues de rénovation ou d'adaptation ont été réalisées, souvent avec retard, et si même quelques opérations nouvelles ont été lancées, le service statistique transports a eu dans l'ensemble plus de difficultés que d'autres à suivre le programme annoncé. Les raisons en sont l'insuffisance des moyens du SES, mais aussi des difficultés spécifiques à un secteur pour lequel les règlements statistiques européens ont tardé à voir le jour... et où l'application des textes n'est pas assez généralisée dans les divers pays pour permettre de satisfaire aux forts besoins de comparaisons internationales qui avaient été explicités.

Mais ces retards ne mettent pas en cause l'importance des investissements d'adaptation et d'extension réalisés, comme en témoigne une lecture détaillée de l'annexe 3 ci-après. Du côté des enquêtes générales, deux opérations importantes ont été menées à bien : l'EAE 4G dans les transports, dont la première enquête renouvelée, relative à 1997, a permis en 1998 de rejoindre un dispositif général lancé un an plus tôt dans les autres secteurs, et l'enquête nationale transports et communication 1993-1994, dont les données ont conduit à un rajeunissement de la connaissance approfondie apportée par cette enquête, exploitée par le SES et l'Insee. Mais le projet d'extension de la connaissance de la mobilité des voyageurs, grâce à un panel à mettre en place en liaison avec la Direction du tourisme, n'a pas encore pu être lancé.

C'est dans le transport routier de marchandises que les progrès les plus sensibles peuvent être enregistrés : rénovation de l'enquête TRM avec des compléments utilisation des véhicules légers, mise en place de l'observation des prix dans ce secteur (mais pas dans les autres formes de transport), lancement d'un dispositif enquête quinquennale lourde et enquête trimestrielle légère sur les salaires et les conditions de travail des chauffeurs routiers.

Mais l'enrichissement du système statistique provient aussi de la rénovation de l'enquête sur les transports routiers de voyageurs, de la mise en place d'une nouvelle enquête de conjoncture dans la messagerie, ainsi que du fort développement de l'activité des observatoires régionaux.

Parallèlement, le maintien de dispositifs permanents permettant de suivre les différentes formes de transport a pu être assuré, avec des extensions comme le traitement de nouveaux panels sur le trafic automobile.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la formation Transports, Tourisme (réunion du 10 juin 1998)**

Une grande partie des travaux prévus au moyen terme 1994-1998 a été réalisée, même si certains ont pris du retard.

Les **enquêtes permanentes concernant les transports routiers** de marchandises et de voyageurs ont été renouvelées. L'enquête complémentaire en matière de transports routiers de marchandises sur l'utilisation des **véhicules utilitaires légers** a été réalisée, même si c'est avec retard.

La **renovation de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE de 4^{ème} génération)**, prévue en 1997 sur l'exercice 1996, n'est effective que cette année. Les volets complémentaires spécifiques par activité détaillée (qui constituent un des éléments importants du dispositif) n'ont pas pu être mis en place sur l'ensemble du champ mais les travaux se poursuivront en 1998 et 1999.

Un dispositif de **suivi de la durée du travail et des rémunérations des conducteurs routiers** a été développé pour accompagner la mise en place du contrat de progrès signé en 1994 mais ce dispositif léger demande à être conforté par une enquête lourde. La réédition d'une enquête du type des enquêtes INRETS de 1983 et 1993 sur les conditions de travail des conducteurs routiers est programmée pour 1998 et risque de se prolonger sur 1999.

L'enquête de l'INSEE sur les **comportements de transports et de communication** des ménages, très lourde, a donné lieu à des exploitations sur de multiples thèmes et le SES a mené en particulier des travaux sur les **transports à longue distance**. La lacune la plus importante reste qu'après l'exploitation de cette enquête, le SES n'a pas réussi à mettre en place un outil de suivi permanent en matière de transports de voyageurs. Une étude avait été faite en milieu de moyen terme, en liaison avec la direction du tourisme, mais le projet envisagé s'est révélé trop ambitieux par rapport aux moyens disponibles.

En ce qui concerne les **statistiques régionales et locales**, les ORT (Observatoires régionaux des transports) ont été mis en place comme prévu. Il reste à promouvoir une utilisation optimale des données régionales existantes et à améliorer la régionalisation potentielle de certaines sources comme l'EAE.

L'avancement des **travaux européens en matière de statistiques des transports** n'a pu être mené à bien lors du moyen terme 1994-1998 car Eurostat a pris beaucoup de retard dans l'adaptation des directives et textes existants à la réalité du marché unique. Avec le grand marché, début 1992, les statistiques douanières ont perdu une partie de leur substance en ce qui concerne le commerce intra-européen. Pour la France, la direction générale des douanes a mis en place le système fondé sur la déclaration d'échanges de biens, qui préserve certaines informations essentielles. L'information de remplacement aurait pu être fournie en partie par une adaptation des règlements statistiques sur les transports de marchandises par route, mais celle-ci n'a pu être obtenue au cours du précédent moyen terme. Des travaux ont cependant conduit à l'adoption d'une directive sur les transports de marchandises par mer et à la préparation d'un texte du même type pour le transport aérien, ce qui est porteur d'espoir pour le prochain moyen terme.

M. BERNADET observe le caractère récurrent du problème émanant d'Eurostat, régulièrement rappelé, et des problèmes concernant la statistique « voyageurs ».

Il souligne également l'ambiguïté qui existe dans le réseau des Observatoires régionaux des transports. Certains s'intéressent effectivement à l'observation, en travaillant sur des statistiques nationales régionalisées. D'autres sont un simple lieu d'animation des relations entre l'administration et les professions, ce qui ne devrait pas être couvert par le vocable d'observatoire.

M. PUIG signale qu'une mission vient d'être confiée à M. Jean ROUCHET, administrateur de l'INSEE, à la demande du bureau du CNIS, pour recenser les observatoires existants et décrire leurs fonctions. Ceci pour essayer de clarifier l'ensemble du paysage.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil observe que la plupart des opérations prévues de rénovation ou d'adaptation auront été réalisées sur la période 1994-1998, parfois avec retard par rapport au calendrier initial : enquête annuelle d'entreprise dite de 4e génération, enquête sur les transports routiers de marchandises et observation des prix dans ce secteur, enquête sur l'utilisation de véhicules de transports en commun. Il relève, en outre, la mise en place d'un dispositif permanent de suivi de la durée du travail et des rémunérations des conducteurs routiers.

Le conseil note cependant que des progrès sont attendus au prochain moyen terme, en particulier la mise en place d'un suivi permanent des déplacements des personnes à longue distance, en collaboration avec la direction du tourisme, et la mobilisation de données comparables sur les transports dans les États-membres de l'Union européenne.

TOURISME

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

Le service statistique du ministère chargé du Tourisme a présenté, en début de période, un programme dont il devait lui-même assumer l'essentiel, directement ou en partenariat avec d'autres organismes (Observatoire national du tourisme, Insee, OEST,...). Il est tenu compte ici de cet ensemble de travaux.

Le contexte initial, après d'importants développements de la statistique sur le domaine au cours de la période précédente, était caractérisé par des besoins de consolidation, et de coordination, par la Direction du tourisme, de ses travaux et de ceux des divers autres intervenants, nationaux, mais aussi internationaux. En effet, le tourisme fait l'objet de recommandations, quant aux informations à élaborer, qui proviennent non seulement de l'Union européenne (Directive en préparation sur la collecte des données offre et demande), mais aussi de l'OCDE (comptes du tourisme) et de l'organisation mondiale du tourisme (définition et classification).

Il était clair que ce cadre général était appelé à se développer, compte tenu des fortes demandes d'information, vers l'utilisation d'autres sources et l'extension des opérations de partenariat. Partenariat avec d'autres administrations (Insee, OEST, mais aussi Banque de France), avec les professionnels (observatoire national du tourisme, commission des comptes du tourisme). Mais de forts développements des demandes à caractère régional étaient attendus et devaient être pris en compte, notamment dans le cadre des conventions Etat-Régions.

Dans ce contexte, les grandes orientations, outre la nécessité de participation aux efforts d'harmonisation internationale, ou encore d'inscrire l'action des services dans la problématique de simplification des enquêtes auprès des entreprises, consistaient à privilégier la mise en cohérence des sources, ainsi que l'approche régionale (mais aussi spatiale par type d'espace - littoral, rural, urbain, montagneux) des problèmes et des instruments ... accompagnées d'importants efforts de synthèse (compte du tourisme) et de diffusion (bases de données, publications).

En ce qui concerne les outils statistiques traditionnels, ils devaient être consolidés et aménagés selon les orientations précédentes. Il en est ainsi des travaux d'observation de l'offre et de la fréquentation des hébergements (hôtellerie homologuée, hôtellerie de plein air), de la demande (avec nécessité de rénovation - par l'Insee - des enquêtes vacances dans le cadre général des nouvelles enquêtes sur les conditions de vie) ou de l'enquête auprès des visiteurs internationaux. Mais des extensions étaient également prévues pour atteindre une connaissance plus large des problèmes : villages de vacances, résidences de tourisme, hôtellerie non homologuée, meublés, gîtes et chambres d'hôtes du côté des hébergements, mesure améliorée des flux de voyageurs aux frontières, en tenant mieux compte des travailleurs frontaliers, et plus largement du tourisme international (autocars, nouvelles clientèles), intégration des DOM dans l'appareil statistique, meilleure connaissance des entreprises et des enjeux économiques, meilleure connaissance de l'emploi par exploitation particulière d'autres sources, dont l'EAE 4G), ou grâce à la réalisation de travaux plus fins (agences de voyage).

En ce qui concerne les synthèses, une meilleure articulation des comptes du tourisme avec d'autres comptes satellites (transports) et le cadre central des comptes nationaux était envisagée, notamment à l'occasion de la préparation de la nouvelle base. Une amélioration du suivi conjoncturel était également prévue.

2 - L'avis du CNIS

En reconnaissant la nécessité de consolider les acquis de la période précédente, le Conseil a mis l'accent sur la nécessité de développer et d'améliorer tant les outils de synthèse (le compte satellite du tourisme avec des approfondissements sur les entreprises du secteur, sur les dépenses touristiques et la consommation de tourisme) que les opérations de connaissance spatiale et sectorielle répondant aux besoins de données des partenaires locaux. Il a insisté sur le besoin de baromètres permettant un meilleur suivi de l'activité touristique et de celle des entreprises, mais aussi des perceptions et des anticipations (approche plus qualitative) en la matière.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

Les activités de la Direction du Tourisme au cours de la période se sont développées selon les lignes générales du programme prévu, mais les difficultés budgétaires ne lui ont pas permis de réaliser toutes les opérations initialement envisagées. Des arbitrages ont dû être opérés et, en accord avec les avis du CNIS, certains travaux ont été privilégiés.

Il s'agit des travaux de mesure des flux touristiques et des dépenses correspondantes des résidents et non résidents, avec un aménagement approprié de l'enquête suivi des déplacements touristiques et la réalisation d'une enquête spécifique auprès des touristes étrangers, d'amélioration de la connaissance des entreprises de tourisme (exploitation particulière de l'EAE-services de l'Insee), et spatialisation des données relatives aux hébergements et à leur fréquentation.

Les grandes opérations sur les principaux hébergements ont été maintenues, leur rénovation (adaptation à la directive européenne) est en cours ; mais les extensions prévues sont soit lancées avec retard (hôtellerie homologuée sans étoile), soit reportées. Et si la Direction du Tourisme n'a pas pu elle-même entreprendre de travaux sur l'emploi, ceux-ci l'ont été par l'Insee, qui a mis en place un pôle de compétence permettant, outre l'amélioration de sa contribution aux enquêtes de fréquentation, d'étendre cette contribution à d'autres aspects du domaine et notamment l'emploi régional.

Enfin les travaux de nature économique (reprise des réflexions et des traitements de données sur le compte satellite du tourisme, modélisation économétrique pour approcher l'évaluation des politiques publiques en la matière), ont été entrepris.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la formation Transports, Tourisme (réunion du 10 juin 1998)**

La période 1994-1998 a été marquée par d'importants développements répondant à la fois à un besoin de consolidation des outils existants et à une volonté de coordination par la direction du tourisme des travaux des différents acteurs institutionnels autour d'un cadre national homogène et cohérent.

La **rénovation des enquêtes de fréquentation**, notamment dans l'hôtellerie, a été menée. Elle a subi un certain retard mais la nouvelle formule d'enquête devrait pouvoir être mise en oeuvre dès janvier 1999.

Un travail important a été réalisé sur le **recensement de l'offre** avec l'établissement de fichiers des hébergements de l'hôtellerie classée, mis en concordance avec le répertoire SIRENE. Le recensement de l'hôtellerie non classée reste suspendu à l'étude préalable de la dimension touristique de ce type d'hébergement.

En raison du manque de moyens, des arbitrages ont été nécessaires. La direction du tourisme a privilégié la **mesure des flux touristiques et des dépenses**, pour mieux évaluer la consommation touristique et consolider les bases du compte du tourisme. Des travaux méthodologiques importants ont été menés sur la précision des résultats du panel de suivi des déplacements touristiques (SDT). L'exploitation de l'enquête aux frontières a été particulièrement approfondie afin de mieux caractériser la destination France. Une nouvelle enquête dépenses a également été menée auprès des touristes non résidents.

Un **effort de coordination** a été poursuivi et approfondi auprès des différents acteurs institutionnels régionaux et locaux (Observatoires régionaux du tourisme, Comités départementaux du tourisme, Chambres de commerce et d'industrie) afin de construire un cadre qui réponde à leur besoin de connaissance des marchés touristiques.

La dimension régionale a été particulièrement importante dans le programme de travail de 1998. Grâce à la spatialisation des données de fréquentation et des dépenses, une première approche d'évaluation de la consommation touristique intérieure ventilée par région a été réalisée. La lisibilité des exploitations du SDT sera améliorée afin de les rendre plus accessibles et de faciliter leur analyse par les régions qui les acquièrent.

En matière d'emploi, les travaux n'ont pu être menés au niveau national mais l'INSEE a développé au niveau régional une mesure d'impact de la fréquentation touristique sur l'emploi salarié, déjà appliquée par une dizaine de directions régionales.

La **directive européenne** a été signée et est en cours de mise en place. Une collaboration a été établie avec les différents partenaires européens sur des comparaisons méthodologiques et sur une harmonisation des méthodes.

La collaboration très étroite avec le secrétariat général du tourisme espagnol s'est poursuivie. En 1998, un échange de données relatives aux dépenses des touristes a également été amorcé avec l'office du change italien pour alimenter la comparaison des méthodologies des pays récepteurs et la réflexion menée avec la banque de France sur le développement d'outils de mesure destinés à pallier les pertes d'informations dues à la mise en place de la monnaie unique.

M. SIMIAND signale qu'une mission d'évaluation des dispositifs d'observation actuels du secteur du tourisme a été confiée, à la demande de Mme la secrétaire d'état au tourisme, à M. Alain BERNARD, chargé de mission au conseil général des ponts et chaussées et à M. Michel PETRY, chargé de mission à l'inspection générale de l'INSEE. Le rapport, rendu récemment, montre la très grande complexité des systèmes et le nombre important d'intervenants dans l'information statistique du tourisme. Il souligne la nécessité et l'urgence, notamment en raison de la création de l'euro, d'entreprendre une remise à niveau du système d'observation économique du tourisme et propose des orientations. La direction du tourisme pourrait être chargée, en concertation avec les autres acteurs, de la mise en oeuvre de mesures, qui demanderont des moyens supplémentaires mais aussi des choix difficiles. Compte tenu de l'importance des activités touristiques, cet effort paraît très justifié.

M. SIMIAND présente quelques idées fortes du rapport :

. La direction du tourisme a fait progresser le système d'observation et a cherché à en combler les principales lacunes, malgré des moyens très limités. La réussite la plus notable est d'avoir contribué à la consolidation de l'outil d'observation du tourisme national : le panel de suivi de la demande touristique (SDT), comparable à ce qui se fait de mieux dans les pays étrangers.

. La contribution essentielle fournie par l'État aux autres acteurs est assurée par l'enquête de fréquentation hôtelière, enquête lourde et coûteuse.

Deux orientations principales sont proposées :

- privilégier la demande des acteurs professionnels et institutionnels locaux,
- redéfinir les rôles respectifs de l'État et des autres acteurs institutionnels, notamment territoriaux.

En termes de programmes statistiques, **l'enquête de fréquentation hôtelière** reste, malgré les remarques critiques exprimées, la pièce maîtresse actuelle de l'observation de l'offre. Le rapport recommande un large désengagement de l'État, lequel ne prendrait en charge qu'un échantillon national léger sur les seuls hébergements à services (hôtels et hébergements assimilés), répondant ainsi aux stricts besoins nationaux et européens.

Le SDT constitue un socle solide. Les voies et moyens de son développement sont connus et analysés par la direction du tourisme et en cours de mise en oeuvre. Mais il faut également se préoccuper des conditions financières, notamment pour l'accès de l'ensemble des acteurs du tourisme à cette information de haute valeur pour eux.

Le problème majeur aux yeux des rapporteurs est celui de l'observation de la demande touristique internationale. **L'enquête aux frontières** actuelle n'apparaît pas satisfaisante. Elle présente un caractère insuffisamment détaillé, une périodicité trop faible, et il subsiste une petite interrogation sur sa fiabilité. Le rapport préconise de réaliser cette enquête en continu, d'interroger aussi sur les dépenses et de prendre des échantillons plus importants.

M. BERNARD estime que les points essentiels du rapport ont été repris. Il précise qu'il ne connaît pas bien le statut actuel de ce rapport. Il est quasiment public (l'INSEE a décidé de le diffuser à l'ensemble des personnes rencontrées pour son élaboration) mais il peut difficilement intervenir dans le débat car la plupart des membres de la formation n'en ont pas eu connaissance. Un certain nombre d'administrations sont interpellées, notamment celles qui produisent l'information statistique dans le secteur du tourisme (direction du tourisme, INSEE) mais il n'y a pas trace dans les documents distribués à la formation Transports, tourisme du rapport en lui-même ni des orientations et critiques formulées.

M. BERNARD ajoute qu'il avait rédigé un rapport, il y a quelques années, dit de « préfiguration de la mise en place d'un observatoire des coûts de passage portuaires », qui correspondait à une demande assez forte des professionnels. Cette préoccupation importante n'apparaît pas non plus dans les programmes présentés. En France, la statistique se concentre trop sur les flux (beaucoup de statistiques sont disponibles sur les passages portuaires en termes de quantités physiques) et les autres éléments importants de l'analyse économique que sont les prix et les coûts semblent moins bien couverts. Ainsi, pour le Tourisme, il est important de connaître le nombre de touristes étrangers venant en France mais également les dépenses qu'ils y effectuent, ainsi que les coûts et prix pratiqués pour appréhender la compétitivité relative de la France par rapport aux autres destinations touristiques.

Mme LAGUZET souligne que si le rapport de préfiguration de mise en place d'un observatoire des coûts de passage portuaires n'est pas explicitement cité dans les documents préparatoires, il y a par contre des éléments de réponse au besoin d'information statistique que ce rapport avait mis en évidence. Il est prévu en particulier d'utiliser le volet spécifique de l'EAE-4G en matière de manutention portuaire (et pour les autres professions portuaires) pour essayer de collecter l'information complémentaire aux données économiques de l'EAE qui pourraient faire défaut. Le projet d'enquête « chargeurs » répond également au besoin de connaissance des chaînes de transport. Le rapport avait souligné des lacunes dans l'information statistique sur ces points et préconisait également une meilleure utilisation de l'existant et un aspect investigation et étude plus poussé.

M. BERNARD remarque que la base de données portuaires est présentée dans le programme à moyen terme en faisant toujours référence aux quantités physiques et non aux prix. Dans les transports maritimes, la préoccupation du coût de passage portuaire, fondamentale pour les professionnels, n'est pas évoquée.

M. MULLER souligne la nécessité de connaître les différents coûts de passage portuaires français par rapport aux autres ports européens, pour les chargeurs mais aussi pour les directions de ports. Cela représente un point important pour l'ensemble de la collectivité économique du pays.

M. ROUSSEL souhaite réagir sur l'évocation du manque d'intérêt qui serait porté aux prix. En effet, des efforts sont faits pour observer les prix des services aux entreprises et la commission des comptes des services a été informée à plusieurs reprises de cette intention. L'observation des prix doit se faire avec la participation des industries concernées et dans des conditions de fiabilité suffisante. Dans ce domaine, les prestations sont compliquées à observer et chaque profession pose un problème spécifique. Il n'y a pas unanimité dans le monde économique sur la pertinence de cette observation des prix, tout au moins pour mesurer une productivité et l'évolution de cette productivité, et il ne faut pas tenir un discours trop rapide sur le sujet.

M. PETRY indique qu'un des points importants à prendre en compte est que les moyens budgétaires consacrés à l'observation statistique du tourisme au niveau national sont extrêmement faibles, comparés à ce qui se passe dans les autres pays. Ces moyens ne permettent pas d'observer correctement les phénomènes, d'autant plus que la France a un statut à la fois de pays de transit et de pays récepteur pour le tourisme international.

M. SIMIAND souligne que la direction du tourisme réalise en effet un maximum de travaux avec de faibles moyens. Il remarque que les moyens de promotion sont très faibles également, alors que la France est le premier pays récepteur de touristes.

Mme BRUN-EYCHENNE estime que le rapport qui vient d'être présenté par M. SIMIAND ne doit pas être passé sous silence, mais qu'il ne doit pas non plus constituer l'essentiel du débat. Ce rapport a le mérite de formaliser un certain nombre d'éléments qui étaient pressentis par la direction du tourisme et l'INSEE et permet de bien prendre conscience de leur importance.

Elle observe que le programme à moyen terme de la direction du tourisme reprend tout à fait les thèmes évoqués dans ce rapport ainsi qu'un certain nombre d'orientations possibles, qui seront développées en fonction des moyens disponibles. La mesure des dépenses sera notamment intégrée prochainement dans l'enquête sur le suivi des déplacements touristiques des Français. De plus, dès 1999, une réflexion sera engagée sur la nouvelle forme à donner à l'enquête aux frontières, en sollicitant des partenaires et en groupant des forces interministérielles pour parvenir à mieux mesurer la consommation touristique.

Un autre volet très important est la mesure de l'emploi. Les différentes sources qui existent actuellement ont été peu utilisées jusqu'à présent et des groupes de travail interministériels seront mis en place pour essayer de mieux les exploiter.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil observe qu'en fonction de ses moyens budgétaires, la direction du tourisme a privilégié le développement de travaux essentiels, dont la mesure des flux touristiques et des dépenses correspondantes des résidents et non résidents, afin d'améliorer la connaissance du poids économique du tourisme au travers du compte du tourisme. Il note qu'un effort particulier a été mené par la direction du tourisme et l'INSEE en direction des régions dans l'exploitation des outils nationaux et la spatialisation des données. Il relève la rénovation en cours de l'enquête de fréquentation hôtelière, avec un report pour l'hôtellerie non classée, et le développement par l'INSEE de travaux sur l'emploi au niveau régional.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

I - Transports

L'observatoire économique et statistique des transports (OEST) était en début de période le service statistique du Ministère chargé des transports. Au début de 1996, lors de la création du Service économique et statistique (SES) qui lui a succédé, les missions statistiques de l'OEST ont été reprises par la Sous-direction de l'observation statistique des transports (SES), au sein de la Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI) du Ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Ce service statistique établit un programme statistique en relation avec les services et organismes concernés. Principalement : Direction des transports terrestres (DTT), Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), Direction générale de l'aviation civile (DGAC), Direction des transports maritimes, des ports et du littoral (DTMPL), Voies Navigables de France (VNF), SNCF, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). La contribution de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets) à l'observation des comportements de transport des ménages (collaboration à l'enquête décennale transports et communications) a été présentée à la formation en 1995.

Les travaux de la Division Conditions de vie des ménages sur cette enquête ont été mentionnés à cette occasion.

II - Tourisme

Le programme de la Direction des industries touristiques (devenue depuis Direction du Tourisme) du Ministère de l'Équipement, des transports et du logement a été présenté à la formation Tourisme en 1993 - C'est le principal service statistique dans le domaine.

Mais les travaux du Département des activités tertiaires de l'Insee qui se sont développés, ont été présentés à la formation à partir de 1997. La contribution de la Division Conditions de vie des ménages dans le cadre d'enquêtes permanentes sur les Conditions de vie a été présentée en 1996.

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1- Activités à caractère régulier

Jusqu'en 1994, les deux formations, Transports d'une part, Tourisme de l'autre étaient distinctes. Elles ont tenu une réunion commune en 1995 et, à partir de 1996, ont été regroupées (décision du Bureau du CNIS en novembre 1995)

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués
1994 Tour., Transp.	26 mai	21	
	29 avril	26	- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transports routiers de marchandises (TRM) - Enquête sur l'utilisation de véhicules utilitaires légers
1995	16 mai	37	- Enquête 1996 sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers - Enquête auprès de la messagerie - Refonte de l'enquête sur les transports collectifs urbains - Enquête aux frontières 1996 - Enquête sur les dépenses des touristes non résidents en France - Panel sur la mobilité à longue distance des voyageurs
1996	3 mai	41	- Enquête annuelle d'entreprise transports de quatrième génération (EAE4G Transports) - Enquête sur l'utilisation des véhicules de transports routiers de voyageurs (TRV) - Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie non classée
1997	16 mai	30	- Recensement départemental des exploitants de transports routiers de voyageurs - Enquête sur l'innovation technologique dans les transports - Enquête 1998-1999 sur les conditions de travail des conducteurs routiers - Enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie
1998	10 juin	37	- Enquête 1999 sur le transit de marchandises à travers la France par route - Suivi des déplacements touristiques des Français (SDT) - Volet « Dépenses » du système d'enquêtes (SDT)

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
TRANSPORTS Enquêtes générales, aspects multimodaux			
Enquête Transports Enquête décennale sur les comportements de transports et de communication des ménages. Publications Insee (étude des déplacements réguliers, analyse géographique, structure du parc automobile...)	Insee Conditions de vie des ménages en collaboration	1993-1994	Résultats disponibles en 1995, exploités par l'Insee, Ses (sous-direction de l'observation statistique des transports) et Inrets cf. Formation Conditions de vie Publication sur les déplacements longue distance en cours de réalisation.
Enquête annuelle d'entreprise Rénovation : mise en place de l'EAE 4 G Harmonisation des enquêtes d'entreprise, concepts européens questionnaire enrichi	Ses	1998	Résultats de l'EAE 4 G attendus en 1998-1999 sur données 97) avec décalage d'un an par rapport aux autres secteurs
Enquête innovation technologique dans les transports Extension aux transports d'une enquête industrie	Sessi en liaison avec le Ses	1998	Réalisation sur quelques secteurs des transports d'une enquête communautaire avec questionnaire adapté et plus léger (Formation industrie)
Panel multimodal Transport-Tourisme Etude de la mobilité des voyageurs à longue distance	Ses en liaison avec Direction du Tourisme	Non réalisé	Test positif en 1994. Mais le projet a été abandonné faute des moyens nécessaires à la mise en oeuvre - Recherche de solution alternative en 1997 par nouvelle enquête pilote Rhône-Alpes
Statistiques accidents transports de matières dangereuses Exploitation de comptes rendus	DTT	Permanent	
Transports routiers de marchandises			
Enquête permanente sur l'utilisation de transports routiers de marchandises (TRM)	Ses	Permanent	Enquête renouvelée en 1996 Adaptation règlement CEE
Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers Enquête légère	Ses	Nouveau	Enquête lancée au début de 1996 en concertation avec la DTT
Indices de prix du transport de marchandises Rénovation		Retards associés à la rénovation de l'enquête TRM en 1997	Rapport du Cedit sur les indices de prix et du coût des transports de marchandises Rénovation mise en oeuvre sur transport routier (mise en place à faire pour autres secteurs)
Enquête sur l'utilisation des véhicules automoteurs spécialisés	Ses	1997	

Enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (complément périodique à l'enquête TRM pour véhicules légers)	Ses	1997	Retard dans la réalisation par rapport aux prévisions (1995)
Dépouillement statistique de documents administratifs - Examens d'aptitude à l'exercice des professions de transport - autorisations de transports, comptes rendus accompagnant les autorisations multilatérales de transports ou de cabotage - Procès verbaux de sanctions, ou de contrôles	DTT	Permanent	
Enquête sur les conditions de travail des conducteurs routiers Enquête plus lourde que la précédente, nécessaire pour la compléter	Ses en liaison avec DTT	1999	Enquête (rénovation d'une enquête de 1993) qui devait être lancée en 1998 et qui pourrait être réalisée tous les 5 ans. Repoussée en fait à 1999
Enquêtes Conjoncture - Enquête d'opinion trimestrielle auprès de 1 300 entreprises - Enquête de conjoncture auprès de la messagerie (enquête trimestrielle auprès des têtes de réseaux) - Enquête de conjoncture de la Banque de France (bimestrielle) - Enquête de conjoncture du groupe AFT-IFTIM 3 000 établissements	Ses Ses Banque de France AFT	Permanent Nouveau Permanent	Extension régionale coordonnée depuis 1996 Lancée en 1996 après tests 1994-1995
Transports routiers de voyageurs			
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules de transports en commun (TRV)	Ses	Permanent	Cette enquête, qui avait été rénovée en 1993, a été à nouveau rénovée en 1997 pour mieux répondre aux demandes
Transports publics urbains - urbains de province parcs, effectifs, trafics - RATP Statistiques annuelles	Certu RATP	Permanent "	Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités de transport (GART)
Transports publics non urbains de province : - transports collectifs départementaux (enquête annuelle auprès des départements) - recensement départemental des exploitants de transports routiers de voyageurs (complément à l'enquête auprès des départements)	Certu Certu	 Permanent	Refonte en 1996, collecte rénovée en 1997 Dispositif rénové en 1997
Enquêtes de comportements - pratiques de déplacement en milieu urbain - comportements et opinions en secteur de déplacement	Certu	A périodique	

Panels d'automobiles - Panel conducteurs, consommation d'essence - Panel Parc auto équipement, kilométrages	Secodip Sofres	Permanent Permanent	Mise en place suite à la suppression de l'enquête quadrimestrielle de conjoncture ménages de l'Insee Ses, Observatoire de l'Énergie, ADEME CCFA, ADEME, DSCR
Fichier central des automobiles Gestion du fichier (véhicules utilitaires, voitures particulières) - connaissance du parc - études conjoncturelles	Ses	Permanent	Exploitation réalisée par l'Association Auxiliaire de l'automobile
- Réseaux, réseau national, chemins départementaux - Circulation routes nationales autoroutes - Baromètre statistiques des usagers de la route - Sondage annuel permanent milieu urbain	DDE DDE DDE	Permanent	Indice national SETRA Partiel
Sécurité routière Exploitation du fichier des accidents corporels complétée par sondages des procès verbaux (Inrets) Sondage sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et le casque	ONISR	Permanent	
Transports aériens, maritimes, fluviaux ferroviaires			
Transports aériens.. - Compagnies aériennes françaises (trafics, flotte, effectifs) données mensuelles - Aéroports	DGAC	Permanent	
Transports maritimes - Enquête annuelle résultats financiers - Affrètements navires français navires étrangers - Base de données portuaires activité, transports marchandises et voyageurs - Personnel marine marchande - Enquête activités tonnages - Statistiques flotte de commerce	CCAF DTMPL DTMPL Service des gens de mer CCAF et DTMPL DTMPL		Résultats repris dans l'EAE Directive européenne
Transports fluviaux - Statistiques trafic, navigation intérieure annuelle - Situation de la flotte - Personnel marinier	VNF	Permanent	Exploitation de données Batellerie (cause nationale retraite et Urssaf)

Transports ferroviaires Statistiques effectifs réseaux trafic (fret, passagers)	SNCF	Permanent	
Remontées mécaniques Fichier informatique des équipements Fichier économique trafic, chiffres d'affaires, tarif, personnel	DTT	Permanent	La DTT a abandonné en 1998 la tenue du fichier économique
Banque de données Transports SITRA			
- Base SITRAM (Marchandises) - Elargissement aux données voyageurs (reste en projet)	SES	Permanent	Rénovation en 1996-1997 Elargissement de la base, mais certaines séries historiques arrêtées suite à Intrastat Volet séries longues en 1998
TOURISME			
Connaissance de l'offre et enquêtes de fréquentation			
Fichier des hébergements Amélioration Extension aux hôtels non homologués	Insee	Reportée	Convention avec la Direction du tourisme Par mise en concordance avec SIRENE Dépend d'une étude préalable de la dimension touristique de ces hébergements. Test en région PACA en 1998
Résidences de tourisme, villages de vacances, gîtes ruraux Fichier des établissements hôteliers classés Enquête de fréquentation hôtellerie homologuée Enquête de fréquentation hôtellerie de plein air Enquête de fréquentation gîtes ruraux, villages de vacances, meublés classés Fréquentation hôtellerie non classée		Permanent Permanent Permanent Permanent Nouveau Nouveau	Mise à jour en collaboration avec syndicat national des résidences de tourisme Rénové en 1998 Rénovée en 1999, suite directive européenne. Création d'un questionnaire allégé Chaîne renouvelée en 2000. Dans quelques régions Selon les conclusions de l'étude préalable déjà mentionnée
Connaissance de la demande nationale			
Enquêtes vacances	Insee		
Enquête mensuelle sur le suivi de la demande touristique Connaissance conjoncturelle Connaissance régionale	Direction du Tourisme	Permanent	Administrée par la Sofres. Question nouvelle sur les dépenses en 1996
Connaissance de la demande internationale			
Enquête aux frontières Enquête en principe biennale Mesure des flux de voyageurs résidents vers étrangers et de voyageurs étrangers en France	Direction du Tourisme	1996	Exploitation en 97 de l'enquête 1996 Etude en 1997 d'une mesure en continu des flux de mouvements aux frontières Enquête prévue en 1999

Entreprises et emploi dans le tourisme			
Exploitation particulière de l'EAE	Direction du Tourisme	Fait en 1996 sur 1994	
Exploitation des sources fiscales : Chiffres d'affaires	Insee	Permanent	Exploitation mensuelle complétée d'une enquête auprès des entreprises les plus petites
Exploitation des chiffres d'affaires	Insee	1997/1998	En projet
Emploi			
Exploitation DADS pour emploi salarié	Insee		Selon la demande régionale
Exploitation Sirene, Urssaf pour non salariés			
Compte du tourisme			
Actualisation et suivi général Harmonisation des concepts avec ensemble Comptes nationaux et recommandations OCDE		Permanent	Rapprochement avec le système nouvelle base de la comptabilité nationale jusqu'en 1997

Formation « Urbanisme, équipement, logement »

I - Rappel des grandes orientations 1994-1998

1 - Les orientations pour les services producteurs

Après une période d'extension du système d'observation sur la construction, le service statistique concerné du Ministère de l'équipement, du logement et des transports avait son programme à moyen terme sur la consolidation de son dispositif. Il devait cependant continuer à investir dans certains domaines et rénover quelques outils.

Le développement de l'observation de l'entretien-amélioration, avec l'élaboration d'un indice de prix approprié, la poursuite des travaux sur le compte satellite du logement (qui devaient comporter une articulation plus étroite avec les comptes nationaux dans une période de changement de base) et l'accélération de la mise en place, dans les services régionaux, de bases de données en réseau (RIESL) permettant le développement d'études et de diffusion au plan local, constituaient les grandes axes des efforts des statisticiens dans ce domaine. Mais la nécessaire rénovation du système de suivi de la construction neuve (SICLONE) et de l'enquête sur les travaux de construction des collectivités locales, ainsi que celle de l'enquête annuelle d'entreprise dans le BTP, à adapter à la nouvelle génération d'EAE4G préparée en liaison avec l'INSEE, devaient absorber une part importante des moyens d'un service qui avait par ailleurs à maintenir nombre d'exploitations de fichiers administratifs et d'enquêtes.

Par ailleurs, le ministère évoquait la possibilité d'avancer dans la réponse à d'importants besoins dans le domaine de l'urbanisme.

A l'INSEE, la période devait être caractérisée par la valorisation des résultats de l'enquête logement 1992 (études - notamment réévaluations des comptes du logement, y compris les évaluations de patrimoine - et diffusion), la réalisation d'une nouvelle enquête (maintien du rythme quadriennal) ainsi que par la confection d'un nouvel indice des loyers après la rénovation de l'enquête loyers et charges. Une enquête sur les logements vacants était envisagée. Du côté du secteur du BTP, l'INSEE devait procéder à l'adaptation et à la révision des comptes nationaux dans le cadre de la nouvelle base, poursuivre le calcul de l'indice du coût de la construction et maintenir les enquêtes de conjoncture.

2 - L'avis du Conseil

Le Conseil tenait au maintien d'une périodicité régulière pour l'enquête logement, qui pouvait être menacée par la réalisation du recensement de la population. Il était sensible au développement de travaux sur les marchés du foncier et de l'immobilier et sur l'observation des prix (IPEA), en recommandant aussi sur ce point la poursuite de réflexions sur l'utilisation de l'ICC. L'importance du compte satellite du logement comme cadre de synthèse lui apparaissait conditionnée par l'articulation avec le cadre central de la comptabilité nationale.

II - État des lieux fin 1998

1 - Les réalisations des services producteurs

Si l'on intègre les travaux effectués en 1998, on peut considérer que le dernier programme à moyen terme aura été en très grande partie réalisé, selon ses orientations et dans son contenu. Toutefois, le calendrier de certaines opérations, plus lourdes que prévu et du fait de moyens insuffisants, ont été décalés vers la fin de la période.

Au ministère, la mise en place d'une nouvelle application pour le traitement des permis de construire se fera en 1998, mais, en raison de problèmes techniques, sa généralisation à l'ensemble des DRE ne pourra être effective qu'en premier trimestre 1999 ; elle permettra une réduction sensible des délais de disponibilité des résultats. L'observation des investissements en BTP des collectivités locales, grâce à l'enquête COLLOC, a été rénovée en 1997. Le passage de l'enquête annuelle d'entreprise à l'EAE4G (mise en place du tronc commun et adaptations spécifiques au secteur permettant de satisfaire à l'annexe construction du règlement européen sur les statistiques structurelles), avec un retard d'un an par rapport aux autres secteurs, aura été assuré également avant le nouveau moyen terme. La production courante du compte satellite du logement, avec un délai de deux ans, est devenue une opération régulière, et le rapprochement de ce compte et du cadre central de la comptabilité nationale, adapté, comme prévu à la nouvelle base par l'INSEE, permettra d'assurer une meilleure cohérence entre les deux systèmes, et des comptes de patrimoine seront intégrés en 2000. Enfin, les directions régionales de l'équipement disposent, avec les RIESL, de bases de données enrichies et plus performantes.

Parallèlement à ces améliorations importantes, le Ministère a maintenu ses applications de traitement de fichiers administratifs et d'enquêtes sur les aides au logement (demandes d'aides diverses et primes à l'amélioration de l'habitat) et sur le suivi des marchés et du parc, (à l'exception de l'enquête semestrielle sur les prix des terrains à bâtir, supprimée en 1997). Il a aussi développé études et diffusion de ses données, notamment dans le cadre de l'observatoire national des marchés de l'immobilier où sont réalisés des travaux en partenariat avec les professionnels de l'immobilier.

En ce qui concerne les prix, un dispositif d'observation des prix des travaux d'entretien-amélioration de logements a été mis en place. Fin 1998, ce dispositif couvre toutes les familles de travaux. La publication des indices correspondants a démarré à la fin 1997 mais elle ne sera complète qu'au cours du prochain moyen terme, probablement au second semestre 2000.

L'indice du coût de la construction a, quant à lui, fait l'objet d'un rapport conjoint du Conseil général des Ponts et chaussées et de l'Inspection générale de l'Insee. Certaines recommandations ont déjà été prises en compte en 1997. Une réflexion approfondie sur l'adaptation de l'ICC sera reprise dans le prochain moyen terme, en liaison avec le cadre commun d'observation des prix à la production fixé par le règlement communautaire sur les indicateurs conjoncturels.

On peut observer aussi, du côté du ministère, une extension de travaux statistiques de la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, avec notamment une enquête sur la mobilité résidentielle sur la région parisienne, mais aussi des difficultés à progresser dans le domaine de l'aménagement foncier et de l'urbanisme.

A l'Insee également, les prévisions du programme à moyen terme ont été respectées, à l'exception de l'enquête sur les logements vacants, qui supposait un financement complémentaire non obtenu : réalisation d'une nouvelle enquête logement en 1996, dont les résultats, disponibles fin 1997, permettront l'actualisation de nombreuses séries - dont celle sur le parc de logements - nouveau mode de calcul de l'indice des loyers, avec rétropolation aux années récentes. Une nouvelle enquête auprès des propriétaires bailleurs, réalisée en partenariat avec l'IAURIF, a même été lancée en complément à l'enquête logement. Enfin, les enquêtes de conjoncture dans le bâtiment ont fait l'objet de quelques aménagements pour intégrer des demandes nouvelles relatives aux retards de paiement et aux goulots d'étranglement.

2 - Appréciation du CNIS

- **Extrait du compte rendu de la formation Urbanisme, équipement, logement (réunion du 15 mai 1998)**

M. KERGALL suggère que le sujet de **l'indice du coût de la construction (ICC)** soit repris. Des réflexions ont été menées pour faire progresser cet outil, la possibilité d'un changement de nom a été évoquée, celle de rendre l'indice régional ou avec de grandes sous-parties régionales également mais il n'y a pas eu d'avancées significatives.

M. ROBIN pense qu'il y a en effet certains points sur lesquels les avancées sont restées insuffisantes, notamment le **suivi des prix de la construction neuve**, qui est un des sujets de débat de la

formation. Certaines améliorations ont cependant eu lieu : un rapport effectué à la demande de l'INSEE et du ministère de l'équipement a été présenté devant la formation et ses principales conclusions sont mises en oeuvre progressivement.

En ce qui concerne la consolidation du dispositif actuel, des progrès ont été opérés sur le plan purement statistique. Mais une opération de remise à plat complète du mode de calcul devient indispensable du fait de la lourdeur du dispositif actuel, de sa fragilité sur certains points, des besoins d'harmonisation au niveau européen. Ces aspects statistiques seront abordés dans le programme du prochain moyen terme.

Un autre aspect relatif à **l'indice du coût de la construction** est l'utilisation qui en est faite dans un certain nombre d'indexations mais ce point ne relève pas du CNIS.

Sur le plan statistique, l'absence de suivi des prix de la construction neuve des bâtiments non résidentiels est une insuffisance.

Par contre, des progrès significatifs ont été effectués sur le suivi des **prix des travaux d'entretien-amélioration de logements**, qui représentent en termes d'activité plus que la construction neuve de logements. Sur ce point, une première publication a eu lieu fin 1997 et, conformément aux engagements pris dans le programme 1998, les indicateurs élaborés seront publiés au fur et à mesure que leur champ se complétera. Il reste deux extensions à réaliser en 1998 pour disposer d'une couverture complète en ce qui concerne le logement, avec des dispositifs de nature différente, ce qui constitue une ouverture possible vers une évolution du mode de calcul de l'ICC, ou vers un suivi au moins partiel des prix de construction ou d'entretien-amélioration des bâtiments non-résidentiels.

M. KERGALL souligne l'importance d'effectuer des comparaisons avec le reste de l'Europe.

M. ROBIN signale qu'en ce qui concerne **l'enquête annuelle d'entreprise** (EAE) sur le secteur de la construction, dans le cadre de la rénovation d'ensemble de ces enquêtes, un effort considérable a été fait par le ministère de l'équipement et l'ensemble des fédérations professionnelles pour essayer de trouver un juste milieu entre le besoin d'information et la lourdeur des questionnaires pour les entreprises. Le compromis trouvé constitue une avancée décisive, en particulier pour les petites et moyennes entreprises qui sont très importantes dans le secteur du bâtiment. Une deuxième avancée importante, réalisée par l'entremise de l'INSEE et qui rejoint une démarche plus générale en matière d'interrogation des PME, est la communication de fichiers administratifs d'origine fiscale qui permettra de ne plus interroger tous les ans les petites entreprises du bâtiment et des travaux publics (entreprises de moins de 20 salariés). Ces deux améliorations devraient se traduire à la fois par des gains de temps pour le système statistique et un allègement tout à fait sensible de la charge statistique pesant sur les petites entreprises.

M. CALLIES demande si les enquêtes annuelles dans les travaux publics ont pu être simplifiées car une enquête est menée par la fédération et une autre par le service enquêteur. La coordination est-elle suffisante entre ces deux enquêtes pour qu'il n'y ait pas recouvrement ?

M. ROBIN indique que la coordination n'a pas débouché sur ce point. Il n'a pas été possible de convaincre la fédération nationale des travaux publics d'harmoniser complètement les enquêtes pour ne plus faire qu'une seule collecte.

M. BOULENGIER signale que l'observatoire du BTP permet une réflexion commune entre les professions et les services des administrations et publie également un tableau de bord complet du secteur.

M. BÉGUÉ ajoute que cet observatoire constitue effectivement un élément intéressant de développement et d'études en liaison avec les professionnels.

M. KERGALL note qu'il y a tout de même un certain foisonnement et qu'un peu plus de coordination serait souhaitable.

M. GODINOT signale qu'une mission a été confiée à la demande du Bureau du CNIS à M. ROUCHET pour dresser un inventaire des observatoires économiques et sociaux de toutes natures, examiner dans quelle mesure leur existence se justifie et essayer d'en établir une typologie au niveau national et infra-national, en actualisant les résultats d'un travail similaire réalisé au niveau régional il y a trois ans. Cette mission apportera des éléments de réponse sur la question de la coordination.

- **Avis émis par la formation (validé par l'assemblée plénière du 25 janvier 1999)**

Le Conseil constate avec satisfaction que **la majorité des actions prévues dans le précédent programme à moyen terme ont été réalisées**. La plupart des opérations statistiques du ministère de l'équipement ont été renouvelées, notamment le suivi de la construction neuve, les enquêtes sur le parc locatif social et sur les investissements en BTP des collectivités locales et l'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction. Des opérations nouvelles ont été mises en place, comme le calcul d'indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements. L'établissement du compte satellite du logement est devenu une opération régulière. Du côté de l'INSEE, la réalisation d'une nouvelle enquête logement a pu être menée à bien, complétée par une enquête auprès des propriétaires bailleurs. Par ailleurs, le Conseil regrette que les travaux sur l'indice du coût de la construction n'aient pas permis des avancées plus importantes.

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES PRODUCTEURS

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Division « Comptes et études de l'industrie »

Division « Logement »

Département de la Conjoncture

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement

Service économique et statistique (SES), Sous-direction d'observation statistique de la construction

*

Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (DGUHC) (nouvelle appellation regroupant les anciennes direction de l'Habitat et de la construction (DHC) ** et Direction de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme (DAFU) ***).

* *Service de la DAEI au sein du quel ont été rassemblés la SDISC, service statistique construction et l'OEST, service statistique transports, en début de période.*

** *Cette direction a présenté de nouvelles enquêtes à partir de 1997.*

*** *Le Centre d'études et de prospectives Villes et territoires, puis la sous-direction de l'observation, des études et des réseaux professionnels du cadre de vie ont présenté leur activité à la formation en cours de période. Leurs travaux ne sont pas repris dans l'annexe 3.*

ANNEXE 2 : ACTIVITÉS DE LA FORMATION

1 - Activités à caractère régulier

De janvier 1994 à décembre 1998, la formation « Urbanisme, équipement, logement » s'est réunie 5 fois.

Années	Dates des réunions	Nbre de personnes présentes	Avis d'opportunité attribués
1994	20 mai	33	- Système de suivi de la construction neuve (Sitadel = rénovation de Siclone) : enquête conjoncture (Ses) - Enquête sur les investissements des collectivités locales (Ses)
1995	5 mai	41	- Enquête logement 1996 (Insee) - Enquête sur les particuliers propriétaires bailleurs (Insee-laurif)
1996	29 avril	30	- EAE 4G dans le BTP (Ses)
1997	29 avril	26	- Enquête indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements, (IPEA) Ses. - Enquête sur le parc locatif social (Ses)
1998	15 mai	28	- Enquête loyers et charges (Insee). - Enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment (Insee). - Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment (Insee). - Enquête sur la commercialisation de logements neufs ECLN (Ses). - Enquête sur la mobilité résidentielle des ménages (DGUHC).

2 - Activités à caractère particulier

Thèmes des groupes de travail	Dates	Objectifs	Productions
Indice du coût de la construction	Octobre 1990-1994	Examiner les possibilités de construire, à côté de l'indice actuel, des indices partiels, de faire des recherches sur des champs non couverts actuellement (logements anciens, travaux d'entretien...) et de réfléchir à la question de l'indexation.	Les conclusions du groupe ont été entérinées à l'Assemblée plénière de juin 1994. Note de synthèse fin 1994. Un audit sur l'ICC a été réalisé en 1995 par MM. Rempp et Uliviéri.
Les statistiques sur le logement	Novembre 1994-février 1995	Expertise technique du dispositif pour en recenser les forces et les faiblesses en tenant compte des améliorations à venir.	Publication d'un rapport d'expertise : Collection des rapports du CNIS de mai 1995 (n°23).

ANNEXE 3 : BILAN DES TRAVAUX 1994-1998

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
PREVUS AU MOYEN TERME			
Comptes nationaux pour la construction			
- Campagne annuelle des comptes - Passage en base 1995 - Articulation entre compte central et compte satellite du logement	Insee Division comptes et études de l'industrie + division logement	Permanent Fait	cf Fiche industrie Elaboration des comptes courants en nouvelle base au printemps 1999 Prise en compte dans les travaux de rebasement des liaisons avec le compte satellite élaboré par le SES (cf infra)
Indice du coût de la construction Enquête prix de revient des logements neufs du SES (PRLN) Calcul de l'indice (Insee)	Insee Ses	Permanent	Après une mission d'audit sur l'ICC, adaptations de l'enquête et des travaux de synthèse, mais refonte plus profonde envisagée à partir de 1998
Enquêtes logements			
Enquête logement (quadriennale) - Enquête logement 1992 (Diffusion et valorisation) - Enquête logement 1996	Division logement de l'Insee	Achevée mais avec retard Achevée	L'enquête a permis la réévaluation du service logement et du patrimoine pour les comptes nationaux L'enquête a pu être réalisée compte tenu du report du RP : collecte 96/97, extension d'échantillon dans 3 régions, questionnaire enrichi (co-financements). Délais de disponibilité des résultats réduits.
Enquête logements vacants (prévue pour 1995)	Insee Division Logement	Projet abandonné	Cofinancements nécessaires non trouvés
Enquête trimestrielle loyers et charges et calcul de l'indice des loyers	Insee Division Logement	Permanent	Modernisation des techniques d'enquête permettant raccourcissement des délais et amélioration de qualité (2000) Réforme de l'indice prévue pour 2000-2001
Actualisation des séries annuelles du parc de logements	Insee Division Logement	(Permanent)	Mise à jour effectuée en 1998 suite à l'enquête logements 1996
Conjoncture dans le BTP			
Enquête mensuelle Bâtiment Enquête trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment Enquête trimestrielle dans la construction immobilière Enquête trimestrielle dans les travaux publics	Départ. Conjoncture de l'Insee	Permanent	Cogérée avec la FFB. Lancée en 1993, premiers résultats en 1995. Aménagements en 1998 : étude des retards de paiement (Europe) Aménagements en 1998 : étude des retards de paiement et des goulots d'étranglement Cogérée avec la FNTP
Suivi de la construction			
Rénovation de Siclone	Ses	En cours	Mise en place (retardée) d'un nouveau système (SITADEL) en 1998
Enquête sur les investissements des collectivités locales (Colloc)	Ses	Enquête annuelle	Rénovation en 1997

Statistiques sur les entreprises de construction			
EAE → EAE 4G	Ses	Permanent	Passage à l'EAE 4G en 1998
Enquête prix de revient des logements neufs (PRLN)	Ses	Permanent	cf Insee, indice du coût de la construction
Enquête prix de l'entretien amélioration et calcul d'indices IPEA	Ses	Permanent	Extension de l'enquête à toutes les familles d'activités.
Indice du coût de la construction	Insee Dép. de l'industrie et de l'agriculture	Permanent	Prise en charge d'aménagement suite à audit.
Suivi des marchés immobiliers et du parc			
Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)	Ses	Permanent	Rénovation de l'application en 1995
Enquête sur le parc locatif social (EPLS)	Ses	Permanent	Rénovation en 1998 avec mise en place en 1999 (y compris DOM)
Enquête extraits d'actes de mutations (EXISTAN)	Ses	Permanent	Forte réduction des délais de sortie (de 3 ans à 18 mois)
Enquête semestrielle sur les prix des terrains à bâtir	Ses	Supprimée en 1997	
Traitement des fichiers des abonnés EDF (étude mobilité résidentielle et vacances dans le parc de logements)	Ses	Permanent	
Suivi des aides au logement : TRIAL, PRETRIAL et PAH. Applications diverses, à adapter en fonction des réglementations	Ses	Permanent	
Travaux synthèse - diffusion			
Compte satellite du logement en liaison avec la DGUHC	Ses	Permanent	Production courante stabilisée Adaptation à nouvelle base en cours
Réseaux d'informations économiques et sociales localisées Bases de données locales implantées dans les DRE (et les DDE), avec outils de traitement (accès aux données, diffusion, cartographie...)	Ses	Permanent	Contenu de la base enrichi progressivement
Observatoire national des marchés de l'immobilier	Ses	Permanent	Travaux et études en commun avec les professionnels de l'immobilier
NON PREVUS AU MOYEN TERME			
Enquêtes Logements			
Enquête auprès des propriétaires bailleurs (non prévue)	Insee/ Iaurif	Nouveau achevé	Enquête associée à l'enquête logement de 1996.
Travaux synthèse - diffusion			
Enquêtes sur les organismes HLM - supplément sur l'application du loyer solidarité - occupation des logements HLM	DGUHC	Nouveau non évoqué dans le moyen terme	Rapport annuel de suivi d'application d'une loi demandant transmission de données des organismes HLM vers Préfets de département Enquête triennale lancée en 1991 et répondant à obligations légales
Enquête sur la mobilité résidentielle des ménages	DGUHC	Nouveau	Enquête agglomération parisienne lancée en 95 (présentée au CNIS en 1997)

II - BILAN DU FONCTIONNEMENT DU CNIS

Le rôle du CNIS s'est consolidé ces dernières années. Espace de concertation de plus en plus reconnu, il a permis à la statistique de mieux résister aux ajustements budgétaires et de maintenir une cohérence indispensable compte tenu de la multiplicité croissante des services producteurs.

Le CNIS a élargi ses activités traditionnelles. Les relevés de conclusion des réunions de Bureau témoignent qu'au-delà de son rôle de coordination des programmes statistiques et de concertation entre producteurs et utilisateurs, il a essayé d'améliorer la connaissance statistique de questions sensibles en multipliant les groupes de travail, de garantir la « conformité » des enquêtes aux objectifs annoncés et aux normes de qualité par la création du Comité du Label en 1994 et de favoriser l'allégement de la charge statistique des enquêtés. Le CNIS a également accru sa notoriété en développant ses moyens de communication : organisation de « Rencontres » autour d'un thème d'actualité, augmentation de la fréquence des publications, préparation de la mise en place d'un site Internet pour une ouverture mi-1999, etc.

Les missions de transparence et de coordination du système statistique public décentralisé ont été bien assurées ; en revanche l'expertise et l'innovation, qui ont certes connu un essor certain durant la période, se sont inscrites dans un contexte budgétaire difficile. Celui-ci a eu aussi des conséquences sur les travaux prévus au programme. Si le soutien du CNIS a permis à l'enquête « Handicaps-incapacités-dépendance » de voir le jour, certes sous une forme différente du projet initial, en revanche il n'a pas suffi pour éviter le report de l'inventaire communal en 1998, et celui en 1999, du recensement de la population.

De façon générale, le fonctionnement des différentes instances du CNIS a été jugé satisfaisant (voir en annexe 1 page 200, la synthèse des interviews réalisées fin 1997 auprès des membres du Bureau et des présidents de formation). Quelques améliorations pourraient toutefois être apportées : élargissement des consultations en particulier au niveau régional (création souhaitée de nouveaux CRIES), diffusion plus large des travaux du CNIS qui doivent être plus visibles à l'extérieur de l'institution, amélioration du suivi de certaines recommandations du CNIS et du dialogue avec les utilisateurs... L'élaboration du nouveau programme 1999-2003 a été d'ailleurs, l'occasion de réfléchir aux améliorations qui permettraient de dynamiser les travaux des formations.

I - L'ACTIVITÉ DES FORMATIONS ⁽¹⁾

1 - Simplification de l'organigramme du CNIS : 13 formations en 1998

Lors de ce moyen terme quelques simplifications ont été apportées à l'organigramme, réduisant ainsi le nombre de formations de 16 en 1994 à 13 en 1998.

- Pérennisation en 1996 de la fusion des formations : « Industries » et « Industries agricoles et alimentaires » sous l'appellation « Industries, industries agricoles et alimentaires, énergie », et des formations « Transports » et « Tourisme ».

- Remplacement, en 1996, des formations à caractère transversal (Europe et commerce extérieur, diffusion, comptes nationaux) par des réunions thématiques inter-formations ou des journées d'étude, regroupées, depuis 1997, sous le terme générique de « Rencontres » du CNIS. Les échanges extérieurs sont désormais de la compétence de la formation « Système productif », ce qui n'exclut pas que des points particuliers soient examinés par d'autres formations. De même, les éléments relatifs à l'Europe ou à la diffusion sont traités dans quasiment toutes les formations.

- Création en 1997, à la demande du Bureau, d'une formation « Éducation, formation » afin de donner une place plus importante à ce secteur, jusque là traité par la formation « Education, emploi, revenus ». La nouvelle formation « Éducation, formation » traite de l'ensemble des systèmes concourant à la formation des individus, elle a compétence sur la formation initiale, sur la formation professionnelle continue des salariés et sur celle des jeunes et des adultes chômeurs en vue de leur insertion. La formation « Emploi, revenus » traite des aspects statistiques du marché du travail (y

⁽¹⁾ Voir aussi encadré page 188.

compris l'insertion professionnelle) et de l'ensemble des revenus des ménages, redistribution comprise. La séparation des thèmes ne semble pas poser de problème hormis l'insertion professionnelle qui, à l'expérience, intéresse les deux formations.

2 - Les réunions des formations

L'activité du CNIS est rythmée chaque année par une assemblée plénière, trois réunions de Bureau, une vingtaine de réunions de formations en moyenne, une quinzaine de réunions de groupes de travail (ou missions), une quinzaine de réunions des comités (label, secret et contentieux) et une ou deux « Rencontres ». Ainsi, de janvier 1994 à décembre 1998, le CNIS a organisé près de 300 réunions, dont 65 environ ont été consacrées à l'examen des programmes statistiques. L'assemblée plénière, qui permet d'échanger sur les opérations statistiques et de traiter de thèmes particuliers, semble toutefois s'essouffler un peu : le nombre de participants est passé de 85 en 1994 à 67 en 1997.

La concertation progresse grâce au travail réalisé par les formations et les groupes. Actuellement, près de 1800 personnes sont inscrites à une ou plusieurs formations. Les réunions de formation ont accueilli plus de 3100 personnes (cf. tableau ci-après). Cela représente, en moyenne, une quarantaine de participants par réunion, dont 40% environ de non-statisticiens ⁽¹⁾. Les débats sont en général d'excellente tenue et de grande qualité technique, grâce en particulier à une bonne complémentarité entre présidents et rapporteurs, tous fortement impliqués.

Le Bureau du CNIS, conscient du rôle important des formations, a demandé au secrétariat du CNIS des éléments de diagnostic sur une période assez longue (1991-1998). Il a par ailleurs approuvé en novembre 1998 des propositions visant à améliorer le déroulement des réunions des formations qui examinent les programmes statistiques. Ces propositions seront mises en œuvre dès les réunions du printemps 1999, et un bilan en sera tiré en juin 1999.

II - LES GROUPES DE TRAVAIL ET LES MISSIONS

Depuis plusieurs années, le CNIS a développé la pratique des groupes de travail et des missions. Ce type d'activité consiste d'abord à dresser dans certains domaines un état des lieux de la connaissance statistique, ensuite à mettre en évidence forces et faiblesses du dispositif statistique et enfin, à faire des recommandations en privilégiant les sujets à creuser. L'association de statisticiens, de représentants des ministères, de spécialistes du domaine (organisations professionnelles, chercheurs...) et d'utilisateurs permet de mettre en commun les informations et facilite la nécessaire adaptation de la statistique aux besoins de compréhension de la société. Entre 1994 et 1998, dix-sept groupes de travail, quatre missions et trois groupes de suivi ont fonctionné pour essayer d'avancer dans la connaissance de sujets difficiles tels que la pauvreté, les sans-abri, les migrations, les critères de convergence, les assurances... (cf. encadré page 188). Cinq de ces groupes avaient été initialisés lors de la période précédente. Trois nouveaux groupes de travail ont démarré en 1998 : « Impact du passage à l'Union économique et monétaire sur les indicateurs monétaires et financiers et les comptes nationaux », « Impact de l'introduction de l'euro sur les statistiques de la sphère réelle et « Les professions de santé ».

Les travaux de ces groupes (ou missions) font l'objet, en général, d'une publication dans la collection « Rapports du CNIS » : 16 publications entre 1994 et 1998. Le Conseil est tout particulièrement attaché à ce que ces rapports contiennent des recommandations de méthodologie et d'ingénierie statistiques utilisables par les services concernés et qui permettent ensuite aux formations d'en assurer le suivi.

⁽¹⁾ 40% en 1998, 47% en 1994.

Le groupe « Migrations internationales » n'a pas publié de rapport, le Haut Conseil à l'Intégration ne l'ayant pas avalisé. Le rapport sur les critères de convergence a fait l'objet d'une journée d'étude (le 17 janvier 1995). Les actes de cette journée ont été publiés dans le rapport n° 22. Le rapport du groupe « Sans-abri » a soulevé beaucoup d'intérêt, il a d'ailleurs fait l'objet d'une conférence de presse le 28 juin 1995 et d'un colloque en 1996.

Par ailleurs, certains membres des formations ont été mandatés pour participer à la mise en place ou à la rénovation d'opérations statistiques importantes. Cela a été le cas, en 1994 pour le projet d'indice européen du coût de l'emploi, en 1996 pour la refonte de l'enquête « Emploi » et en 1997, pour le suivi de la rénovation des enquêtes « Acemo ». Ces groupes de suivi donnent lieu à un avis de la formation concernée, présenté ensuite au Conseil.

Non rattachée à une formation, la mission « Rationalisation du dispositif statistique public » a été lancée en 1995 à l'occasion du schéma directeur du service public économique et financier élaboré en mai 1994. L'objectif principal de cette mission a été d'examiner l'organisation et les modes de fonctionnement du service statistique public et leur adéquation aux missions qui lui sont imparties. Les conclusions de l'étude ont été diffusées en décembre 1995 dans le rapport n°26, après approbation par le Bureau du CNIS.

Enfin, le Conseil et le Bureau, préoccupés par la prolifération d'observatoires de toutes natures, ont souhaité qu'une mission, confiée à un expert, examine ce problème. Cette mission a débuté mi-1998 et se terminera en mars 1999.

On trouvera, en annexe 2 page 203, une liste chronologique des groupes de travail, missions et groupes de suivi.

III - LA COMMUNICATION DU CNIS : FAIRE MIEUX CONNAÎTRE SES TRAVAUX

1 - Les publications

- Durant la période 1994-1998, le CNIS a fortement augmenté son activité de diffusion. 31 rapports (y compris rapports d'activité et avis) ont été publiés dans la collection « Rapports du CNIS », créée en 1991 (cf. liste ci-après). Tirés entre 800 à 2000 exemplaires, ces rapports sont diffusés gratuitement et le plus largement possible : membres du CNIS, centres de documentation, bibliothèques, médias et organismes ou particuliers qui en font la demande. Initié dans les années 1973-1974, arrêté en 1982, le rapport d'activité a repris vie dans la série des « Rapports du CNIS » en 1991. Depuis 1995, la publication du rapport d'activité fait l'objet de deux tomes. Le tome 2 est centré sur les activités des trois comités du CNIS : le Comité du label, le Comité du contentieux et le Comité du secret statistique.
- Durant la période, 20 numéros du 4 pages « Actualités du CNIS » ont été diffusés (cf. encadré ci-après). La périodicité de ce journal est passée de 3 numéros par an jusqu'en 1995, à 5 depuis.

2 - Les Rencontres du CNIS

Neuf manifestations (séminaires, colloques, réunions inter-formations et une conférence de presse) ont été organisées pour donner suite aux travaux des groupes ou des missions ainsi que pour traiter de thèmes transversaux aux formations (cf. encadré ci-après). Depuis 1997, ces manifestations sont appelées « Rencontres » du CNIS.

Bilan du travail des formations du CNIS entre 1994 et 1998	
Formations/ Groupes de travail (GT)/ missions(M)/groupes de suivi (GS)/Rencontre (R)	Période 1994-1998
Agriculture	5 réunions (165 participants).
Commerce, services : Associations régies par la loi de 1901 (M)	4 réunions (123 participants). Début en 1995. Rapport n°44, décembre 1998.
Démographie, conditions de vie: Sans abri (GT) Migrations internationales (GT)	5 réunions (155 participants). Début en 1993. Conférence de presse en 1995. Colloque en 1996. Rapport n°29, mars 1996. Début en 1994. Fin en 1995. Rapport non publié.
Education, emploi, revenus (dédoublée en 1997)	15 réunions (643 participants).
Education-formation (isolée en 1997)	2 réunions depuis 1997 (65 participants).
Emploi-revenus (isolée en 1997) Les trois fonctions publiques (M) La rénovation de la nomenclature PCS (GT) Prélèvements sociaux et fiscaux (GT) Le suivi des retraites (M) Indice européen du coût de l'emploi (GS) Suivi de la refonte de l'enquête Emploi (GS) Suivi de la refonte des enquêtes Acemo (GS)	5 réunions depuis 1997 (239 participants). Début en 1995. Rapport n°32, janvier 1997. Début en 1996. Début en 1990. Rapports n°9 et 24 (mai 1995) Début en 1993. Rapport n°21, février 1995. Début en 1994. Fin en 1995. Avis spécifique du Conseil en 1996. Début en 1995. Avis spécifique du Conseil en 1996. Début en 1997.
Environnement	6 réunions (264 participants).
Industrie, IAA, énergie (regroupées en 1993) Rapprochement enquêtes branche/EAE (GT)	7 réunions (314 participants) Début en 1997. Rapport n°43, juin 1998.
Monnaie, finance, balance des paiements Calcul des critères de convergence (GT) Opérations financières des entreprises (GT) Les marchés de produits dérivés (GT) Connaissance des assurances (GT) Impact du passage à l'UEM sur les indicateurs monétaires et financiers et les comptes nationaux (GT)	10 réunions (306 participants). Début 1993. Rapport n°18. Colloque en 1995. Actes publiés dans le rapport n°22, mars 1995. Début en 1993. Rapport n°31, octobre 1996. Début en 1996. Rapport n°38, septembre 1997. Début en 1996. Rapport n°39, janvier 1998. Début en 1998. Rapport n° 47, décembre 1998.
Statistiques régionales et locales Les zonages (R)	6 réunions (287 participants). Colloque le 4 avril 1996 (160 participants).
Santé-protection sociale : Enjeux financiers des hôpitaux (GT) Handicaps-dépendance (GT) Pauvreté-précarité-exclusion (GT) Les professions de santé (GT)	8 réunions (292 participants). Début en 1995. Rapport d'étape en 1996, non publié. Début en 1995. Rapport n°35, juillet 1997. Début en 1995. Rapport n°42, mars 1998. Début en 1998.
Transports, Tourisme (regroupées depuis 1995)	6 réunions (197 participants).
Urbanisme, équipement, logement : Indice du coût de la construction (GT) Statistiques sur le logement (M)	5 réunions (158 participants) Début en 1990. Note de synthèse. Fin en 1994. Début en 1994. Rapport n°23, mai 1995.
Système productif Edi statistiques (GT) Connaissance des besoins des entreprises (GT) Impact de l'introduction de l'euro sur les statistiques de la sphère réelle (GT)	5 réunions (292 participants) Début en 1995. Début en 1995. Fin en 1996. Début en 1998. Rapport n°45, décembre 1998.
Comptes nationaux Journées d'étude	2 journées d'études inter-formations : janvier 1994 (120 participants) et novembre 1996 (120 participants).
Europe, commerce extér (supprimée en 1996)	3 réunions (71 participants).
Diffusion (supprimée depuis 1996) Rencontres sur le thème de la diffusion	2 Rencontres en mars 1997 (280 participants et septembre 1998 (280 participants).

Liste des rapports parus depuis 1994

Rapports parus en 1994

- n° 16 - Moyen terme 1994-1998 (programmes statistiques) - février
- n° 17 - Avis sur les programmes statistiques pour 1995 - juillet
- n° 18 - Calcul des critères de convergence (Traité de Maastricht) par JP. Patat, Ph. Domergue, C. Pfister - décembre

Rapports parus en 1995

- n° 19 - Rapport d'activité 1994 - tome 1 (rapport général) - février
- n° 20 - Rapport d'activité 1994 - tome 2 (les comités du CNIS) - février
- n° 21 - Le suivi des retraites par Ph. L'Hardy - février
- n° 22 - Actes du séminaire du 17 janvier 1995 sur la mesure des critères de convergence - mars
- n° 23 - Statistiques sur le logement par P. Koepp, P. Corvaisier - mai
- n° 24 - Prélèvements fiscaux et sociaux (tome 2) par B. Plagnet, P. Concialdi - mai
- n° 25 - Avis sur les programmes statistiques pour 1996 - juillet
- n° 26 - Etude sur la rationalisation du dispositif statistique public par A. Mothe, J. Allain - décembre

Rapports parus en 1996

- n° 27 - Rapport d'activité 1995 - tome 1 (rapport général) - février
- n° 28 - Rapport d'activité 1995 - tome 2 (les comités du CNIS) - février
- n° 29 - Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement - mars
- n° 30 - Avis sur les programmes statistiques pour 1997 - juillet
- n° 31 - Les opérations financières des entreprises par B. Enfrun, P. Poncet - octobre

Rapports parus en 1997

- n° 32 - Le dispositif statistique sur les trois fonctions publiques par G. Neyret et J-F. Ponsot - janvier
- n° 33 - Rapport d'activité 1996 - tome 1 (rapport général) - février
- n° 34 - Rapport d'activité 1996 - tome 2 (les comités du CNIS) - février
- n° 35 - Handicap et dépendance - rapport du groupe présidé par M-T. Join-Lambert - juillet
- n° 36 - L'information statistique et son public (actes de la Rencontre du CNIS) - juillet
- n° 37 - Avis sur les programmes statistiques pour 1998 - juillet
- n° 38 - Les marchés de produits dérivés par J. Pécha, F. Champarnaud et P. Haas- septembre

Rapports parus en 1998

- n°39 - Les statistiques de l'assurance par P. Roux, O. Fliche et P. Poncet - janvier
- n°40 - Rapport d'activité 1997 - tome 1 (rapport général) - février
- n°41 - Rapport d'activité 1997 - tome 2 (les comités du CNIS) - février
- n°42 - Pauvreté-précarité-exclusion par G. Desplanques, G. Neyret, A. Lopez, N. Roth - mars
- n°43 - Rapprochement des enquêtes de branche et des enquêtes annuelles d'entreprises par C. Santa-Croce, M. Boeda - juin
- n°44 - Les associations régies par la loi de 1901, par G. Neyret, J-M. Nivlet, D. Rault - décembre
- n°45 - Impact de l'introduction de l'euro sur les statistiques de la sphère réelle par J-P. Grandjean, M-F. Rivet et V. Hecquet - décembre
- n°46 - Impact du passage à l'UM sur les indicateurs monétaires et financiers et les comptes nationaux par P. Jaillet, F. Lequiller, M-A. Bahuchet et A. Mourougane - décembre

Liste des principaux articles publiés dans le « 4 pages » Actualités du CNIS			
N°	Date	Thème principal	Autres sujets et brèves
10	Janvier 1994	Création d'un Comité du label	Nomenclatures des spécialités de formation Diffusion du RP assouplie par la CNIL Renouvellement du Conseil
11	Avril 1994	Un nouveau Conseil	Enquêtes régionales et label d'intérêt général Moyen terme 1994-1998 Coordonner les échantillons pour alléger la charge statistique des entreprises
12	Octobre 1994	Assemblée plénière	Calcul des critères de convergence Le CNIS membre du Cserc
13	Janvier 1995	Les systèmes statistiques en Europe	Statistiques sur le logement Création d'un groupe EDI statistiques
14	Avril 1995	Le Comité du secret statistique	Mission sur les trois fonctions publiques
15	Octobre 1995	Assemblée plénière	Le suivi des retraites Le calcul des critères de convergence Les statistiques sur le logement Prélèvements fiscaux et sociaux (tome 2)
16	Janvier 1996	Le changement de nomenclatures d'activités et de produits	Rationalisation du dispositif statistique public Mission sur les associations Groupes de travail santé et protection sociale
17	Mai 1996 (+ une édition anglaise)	Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement	Groupe de travail Connaissance des assurances
18	Septembre 1996	Assemblée plénière	Groupe de travail Rénovation de la PCS
19	Septembre 1996	La statistique au service des entreprises (cf. Assemblée plénière)	
20	Janvier 1997	Expertises et recommandations : opérations financières des entreprises, les trois fonctions publiques	Visa, label et marque statistique Le RP 99 Une nouvelle formation Éducation, formation.
21	Avril 1997	La fonction « Statistique et études économiques dans les services de l'Etat ». (Rapport de M. Malinvaud).	La « loi statistique européenne » a été adoptée Groupe de travail Rapprochement enquêtes de branche/EAE
22	Juillet 1997	Handicap et dépendance	
23	Août 1997	Assemblée plénière	L'information statistique et son public.
24	Décembre 1997	Les marchés de produits dérivés	Le programme à moyen terme du CNIS. Un nouveau décret pour le CNIS. Un nouveau fondement juridique pour la statistique européenne
25	Janvier 1998	L'inventaire communal Les statistiques de l'assurance	Le programme à moyen terme du CNIS Le CEIES Un nouvel arrêté pour le Comité du label
26	Mars 1998	Pauvreté, précarité, exclusion	
27	Mai 1998	Nouveau Conseil, nouveau Bureau	Trois nouveaux groupes de travail : Impact du passage à l'UEM sur les indicateurs monétaires et financiers et les comptes nationaux ; Impact de l'introduction de l'euro sur les statistiques de la sphère réelle ; Les professions de santé. Le programme à moyen terme du CNIS
28	Août 1998	Expertises et recommandations : rapprochement des enquêtes de branche et des enquêtes annuelles d'entreprise.	La diffusion des résultats du RP 99 Les déclarations annuelles de données sociales Le CNIS sur l'Internet
29	Décembre 1998	Les associations loi de 1901.	

Manifestations du CNIS organisées depuis 1994			
Dates	Type de manifestations	Titres	Présidence et ordre du jour
11 janvier 1994, après-midi	Réunion inter-formations (125 participants)	Future base des comptes nationaux (base 90)	Président : André Vanoli Examen des orientations proposées pour le changement de base des comptes nationaux.
17 janvier 1995	Séminaire international (63 participants)	Le calcul des critères de convergence	Président : Christian de Boissieu Un débat entre statisticiens européens a prolongé le travail entrepris dans le cadre du CNIS sur la mesure des critères de convergence. Les participants ont souligné l'ampleur des enjeux pour les prochaines années, qui nécessiteront un important effort d'harmonisation et de collaboration entre les pays membres. (Actes publiés dans le rapport n° 22 d'avril 1995).
28 juin 1995	Conférence de presse	Les « Sans-abri »	Animée par Pierre Calame , président du groupe de travail.
4 avril 1996	Journée d'information président : Yves Fréville (160 participants)	Les zonages	Président : Yves Fréville De nombreux exposés ont porté sur les zonages standard ainsi que sur les zonages « sur mesure », notamment pour la politique de la ville ou l'aménagement du territoire.
5/6 novembre 1996	Colloque CNIS/Ined (200 participants)	Les exclus du logement : connaître et agir	Président : Pierre Calame Prolongement des travaux du groupe CNIS, ce colloque a rassemblé une quarantaine d'intervenants français et étrangers. Thèmes débattus : - éthique de la connaissance : connaître, mais à quelles conditions ? - rapports entre connaissance et action : connaître quoi, et pourquoi faire ? Compte rendu publié dans le Rapport du CNIS n°33 (Tome 1 du Rapport d'activité 1996).
19 novembre 1996, après midi	Réunion inter-formations (120 participants)	La révision des comptes nationaux	Président : André Vanoli Avancement du projet « base 90 » : programme, calendriers, principales innovations en cours, mise en oeuvre du SEC 95 dans les États membres de l'UE. Compte rendu publié dans le Rapport du CNIS n°33 (Tome 1 du Rapport d'activité 1996).
13 mars 1997	Rencontre (280 participants)	L'information statistique et son public	Président : Jean-Marie Delarue Des opérateurs publics -dont Eurostat- et privés ont présenté la logique de leurs dispositifs et circuits de diffusion. Actes de la rencontre publiés dans le rapport n° 36 de juillet 1997.
29 mai 1997, après midi	Rencontre (90 participants)	La diffusion du RP	Président : Jean-Pierre Puig Les formations du CNIS concernées ont débattu du plan de diffusion du RP. Compte rendu publié dans le Rapport du CNIS n°40 (Tome 1 du Rapport d'activité 1997).
28 septembre 1998	Rencontre (280 participants)	L'avenir de la diffusion de l'information statistique	Présidents : Jean-Marie Delarue et Christian de Boissieu Impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la diffusion de l'information statistique. Actes de la rencontre publiés dans le rapport n°47 de janvier 1999.

IV - LES ACTIONS MENÉES VERS LES ENTREPRISES

L'allègement de la charge statistique des entreprises et la simplification des dispositifs d'enquêtes ont été deux axes prioritaires pour le CNIS au cours de ce moyen terme (cf. note de bilan de J-M. Callies page 22). Ces préoccupations ne sont certes pas nouvelles comme en témoignent les rapports « Planchon » (1987) et « Callies » (1993). Toutefois, la réticence croissante des entreprises à répondre aux enquêtes et les risques pesant de ce fait sur la qualité des données collectées, nécessitaient la mise en oeuvre de dispositifs pour améliorer les relations entre les statisticiens et les entreprises.

- **La communication vers les entreprises**

Le secrétariat du CNIS, l'Insee et le Sessi ont engagé, en 1995, une agence de communication pour réfléchir aux moyens d'améliorer les relations entre statisticiens et entreprises enquêtées, et faire connaître le label d'intérêt général. L'étude a débouché sur une campagne de communication, durant l'hiver 1997/1998, pour promouvoir la marque « Statistique publique » symbolisant les cinq engagements de qualité pris par la statistique publique vis-à-vis des enquêtés : économie, contrepartie, proximité, fiabilité et confidentialité. L'apposition de la marque sur les questionnaires ne sera possible que pour les opérations ayant obtenu le label d'intérêt général et l'accord du directeur de la statistique d'entreprise de l'Insee (ou d'une commission ad hoc en cas de désaccord).

La réalisation d'un service télématique CNIS a débuté à l'été 1995. Testé en 1996, il devait donner la possibilité aux entreprises de consulter sur le 3614 CNIS la liste des enquêtes, leurs caractéristiques principales et diverses informations relatives au CNIS. L'ouverture d'un site CNIS sur l'Internet, en 1999, devrait remplacer le serveur Minitel.

- **Les rapports « Malinvaud » et « Renard »**

Par ailleurs, d'autres investigations ont eu lieu. Edmond Malinvaud, chargé en 1996, par le Premier ministre d'une mission d'expertise sur « la fonction statistique et les études économiques » a remis un rapport comprenant une annexe « Comment alléger la charge des entreprises ». Un groupe de travail, présidé par Yvonick Renard et constitué à la demande des ministres de l'Economie et des Finances d'une part, des PME, du Commerce et de l'Artisanat d'autre part, était chargé de proposer des mesures d'allègement de la charge statistique portant sur les entreprises. Ces rapports ont été rendus publics courant 1997, et présentés au Conseil (Assemblée plénière du 3 juillet 1997).

- **Un bilan positif en matière de simplification**

La formation « Système productif », chargée de faire un suivi de la simplification, a noté des efforts sensibles de la part des services producteurs : meilleure coordination des échantillons, simplification des questionnaires, moindre fréquence des enquêtes auprès des petites entreprises, prise en compte de sources administratives. Les rapports précités indiquent qu'il faut poursuivre dans cette voie.

- **La connaissance des besoins des entreprises**

Un groupe de travail sur le thème « Connaissance des besoins des entreprises » a conclu à la nécessité de distinguer la connaissance de l'environnement des entreprises et celle des marchés et a proposé de constituer deux banques de données pour répondre à ces besoins d'informations.

- **La réflexion sur les échanges de données informatisés**

Un groupe de travail a engagé une réflexion sur les conséquences que le développement des échanges de données informatisés peut avoir sur les méthodes de collecte de l'information statistique, notamment auprès des entreprises.

V - LES COMITÉS

1 - Le Comité du label

Entreprises acceptant de moins en moins de répondre aux enquêtes, ménages réticents face au volume et à la nature des questions posées, collectivités territoriales résistantes à l'investigation statistique... le CNIS se devait de renforcer sa crédibilité. C'est pourquoi il a décidé d'améliorer sa procédure de concertation sur les projets d'enquêtes. A cette fin, un Comité du label a été créé en janvier 1994 par arrêté du ministre de l'Economie (JO du 14/1/94). Il avait pour mission d'examiner la conformité aux règles de l'art des projets d'enquêtes soumis au CNIS, de proposer l'attribution d'un label d'intérêt général et, éventuellement, du visa les rendant obligatoires. Ce Comité est composé de quatre configurations comprenant 7 à 9 personnes. Les configurations ménages et entreprises ont été mises en place en 1994. Celles relatives à l'agriculture et aux collectivités territoriales en 1995. Après 5 ans d'activité, le bilan est jugé encourageant : réunions intéressantes, examen sérieux des dossiers, dialogue constructif entre les membres du Comité, les experts et les responsables d'enquêtes, synergies favorisées entre les initiatives régionales et nationales, coordination accrue sur les projets. Progressivement, les services producteurs ont présenté des dossiers de plus en plus élaborés. La majeure partie des enquêtes régulières menées auprès des entreprises a été examinée en opportunité par les formations. D'ici la fin 1999, elles seront toutes revues comme le préconisaient les rapports « Malinvaud », « Renard » et « Baert ».

Grâce au travail du Comité du label, et même si des progrès restent à faire, le CNIS remplit mieux son rôle au bénéfice des enquêtés, en garantissant la conformité des projets d'enquêtes aux objectifs annoncés et à des normes de qualité. Le décret de 1997 modifiant le décret de 1984 a repris les principales dispositions concernant le Comité du label. Le nouvel arrêté d'application a apporté quelques changements dans le fonctionnement du Comité (cf. révisions du décret pages 198 et 199).

En 5 ans de fonctionnement, le Comité du label a tenu 66 réunions plénières, il a été consulté par écrit trois fois et a été consulté une fois afin de lever les réserves d'une enquête. La configuration « Entreprises » a tenu 28 réunions et a examiné 100 dossiers. La configuration « Ménages » a été la plus active avec 29 réunions et 119 dossiers examinés. Pour les configurations « Agriculture » et « Collectivités territoriales », le nombre d'enquêtes est beaucoup plus réduit, respectivement 13 et 7, impliquant une ou deux réunions chaque année à partir de 1995. Sur les 239 dossiers d'enquêtes examinés, 9 n'ont pas obtenu le label d'intérêt général : 5 parce qu'ils concernaient des enquêtes « administratives » (ne relevant pas de la loi de 1951), un pour lequel la réserve suspensive de l'attribution du label n'a pu être levée par le service producteur, et 3 parce qu'ils ont été considérés, par le comité, comme des opérations de recherche.

Dossiers examinés par type d'enquête

Configuration	Nombre de Réunions		Nombre de dossiers examinés				
			Total	Enquêtes nationales		Enquêtes régionales	
				Total	dont obligatoires	Total	dont obligatoires
Entreprises	1994	6	19	16	9	3	-
	1995	5	17	11	8	6	-
	1996	5	21	18	11	3	-
	1997	7 (2)	19	16	11	3	-
	1998	8 (1)	24	20	14	4	-
		31	100	81	53	19	
Ménages	1994	6	18	12	5	6	-
	1995	6	23	15	4	8	-
	1996	7	32	16	11	16	1
	1997	7 (1)	29	17	9	12	-
	1998	4	17	15	2	2	-
		30	119	75	31	44	1
Agriculture	1995	2	2	2	2	-	-
	1996	2	6	4	4	2	1
	1997	1	3	3	3	-	-
	1998	1	2	2	2	-	-
		6	13	11	11	2	1
Coll. territor.	1995	1	1	1	1	-	-
	1996	1	2	2	1	-	-
	1997	1	4	4	2	-	-
	1998	-	-	-	-	-	-
		3	7	7	4		
Total		70	239	174	99	65	2

(1) dont une consultation écrite

(2) dont une consultation spécifique pour un examen de levée de réserves

Les enquêtes nationales représentent 73% des dossiers examinés. Les enquêtes obligatoires, nationales à deux exceptions près, constituent un peu moins de la moitié du total des enquêtes et près de 60% des enquêtes nationales. Ces dernières sont réalisées à 93% par le système statistique public (40% par l'Insee et 53% par les SSM). 60% des enquêtes régionales sont le fait des directions régionales de l'Insee. Les autres enquêtes régionales sont, dans une proportion non négligeable (4 sur 10), effectuées en partenariat par les DR de l'Insee, partenariat dans lequel elles assurent la maîtrise d'oeuvre.

Dossiers examinés par type de service producteur

Configuration	Nombre de dossiers examinés						
	Total		Enquêtes nationales			Enquêtes régionales	
			INSEE	SSM (1)	Autres	INSEE	Autres
Entreprises	1994	19	3	12	1	3	-
	1995	17	3	5	3	3	3
	1996	21	5	13	-	2	1
	1997	19	6	8	2	3	-
	1998	24	8	10	2	3	1
		100	25	48	8	14	5
Ménages	1994	18	7	4	1	5	1
	1995	23	5	10	-	3	5
	1996	32	12	4	-	11	5
	1997	29	11	6	-	4	8
	1998	17	7	5	3	1	1
		119	42	29	4	24	20⁽²⁾
Agriculture	1995	2	-	2	-	-	-
	1996	6	-	3	1	1	1
	1997	3	-	3	-	-	-
	1998	2	-	2	-	-	-
		13		10	1	1	
Coll. territor.	1995	1	1	-	-	-	-
	1996	2	-	2	-	-	-
	1997	4	1	3	-	-	-
	1998	-	-	-	-	-	-
		7	2	5			
Total		239	69	92	13	39	26

(1) Services Statistiques des Ministères

(2) dont 10 réalisées en maîtrise d'œuvre par des DR de l'INSEE

(2) dont 10 réalisées en maîtrise d'œuvre par des DR de l'INSEE.

2 - Le Comité du secret

Entre 1994 et 1998, le Comité s'est réuni 16 fois. Il a examiné 156 dossiers et a donné un avis favorable à 298 communications de données issues d'enquêtes relatives aux entreprises.

Bilan de l'activité du Comité du secret depuis 1994

Date des réunions	Nombre de dossiers examinés	Nombre de décisions positives *	Nombre d'enquêtes concernées par les décisions
08.02.1994	6	13	15
26.05.1994	7	12	17
24.11.1994	4	14	18
30.03.1995	16	31	47
20.06.1995	9	13	13
20.10.1995	10	18	24
23.02.1996	11	11	12
06.06.1996	13	16	23
07.11.1996	10	22	23
25.02.1997	11	23	47
05.06.1997	5	4	5
6 et 24.11.1997	9	16	24
10.03.1998	11	22	29
16.06.1998	13	23	38
24.11.1998	21	60	101
16 réunions	156	298	456

* Non compris les décisions permanentes d'accès à certaines enquêtes par plusieurs SSM, permettant la navigation des données au sein du système statistique public.

Demandeurs

Les personnes habilitées pour avoir accès à des données individuelles issues d'enquêtes réalisées par le système statistique public doivent s'engager à respecter les mêmes règles de secret que les services statistiques. Elles peuvent appartenir à des structures professionnelles très diverses. 63% des demandeurs habilités émanent d'universités ou de chercheurs et plus d'une demande sur deux concerne les enquêtes annuelles d'entreprise du Sessi et du Scees.

Suivi des dossiers

Depuis 1995, le demandeur doit préciser explicitement la durée de l'autorisation d'usage des fichiers. Le Comité statue ensuite sur l'opportunité ou non d'une telle durée. Les demandeurs s'engagent également à déposer auprès du secrétariat du Comité les documents et publications résultant des travaux faits à partir des fichiers pour lesquels un accès leur a été accordé.

Jurisprudence

Durant la période se sont constitués des éléments de jurisprudence générale. En particulier, une décision a permis à un cabinet d'études privé d'obtenir une habilitation pour la réalisation d'études d'évaluation de politique publique commandées par l'administration. Par ailleurs, la diffusion des données individuelles concernant l'enquête « Commercialisation des logements neufs », a fait l'objet

d'un protocole d'accord sur les règles de diffusion des données collectées. Ce protocole constitue un exemple de la jurisprudence du Comité du secret statistique en matière de transparence vis-à-vis des demandeurs.

Modification des textes

Au niveau européen, l'adoption de la loi statistique européenne (règlement du Conseil du 17 février 1997 relatif à la statistique communautaire) a modifié le règlement du 11 juin 1990 et élevé au niveau communautaire le concept de secret statistique, auquel un chapitre du texte est consacré. Ce chapitre contient une définition du secret statistique européen et il renforce le rôle du Comité européen du secret statistique.

Le règlement organise les relations entre Eurostat et l'ensemble des instituts nationaux de statistique.

En France, la modification du décret 84-628 du 17 juillet 1984 portant application de la loi 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques intervenue en fin 1997, a élargi la composition du Comité du secret statistique français à trois nouveaux membres représentant l'Assemblée nationale, le Sénat et le Conseil économique et social. Le statut du Comité du secret s'est en trouvé notablement renforcé.

3 - Le Comité du contentieux

En 1993, la réévaluation du barème des amendes engendre quelques remous. Le paiement des amendes est suspendu pour éviter de mettre en péril le dispositif statistique déjà secoué par un contexte difficile (récession économique, collecte de l'enquête « Coût et structure de la main-d'oeuvre...»). En 1994, la reprise de l'activité du Comité s'effectue dans des conditions différentes : d'une part, le nouveau barème est aménagé et d'autre part, des mesures d'exonération pour motifs économiques et réponse ultérieure à l'enquête sont mises en place alors que jusque là, dès qu'un défaut de réponse était constaté et qu'aucune raison convaincante n'était donnée, le Comité du contentieux proposait au ministre d'infliger une amende.

Par ailleurs, avec le développement des idées de simplification et de baisse de la charge statistique des entreprises, il est apparu que l'extension du champ des enquêtes statistiques figurant dans l'arrêté annuel débordait ce que le législateur de 1951 avait visé.

Progressivement, le dispositif de la loi de 1951 est réinterprété et la politique du contentieux réorientée. Elle tente de transformer la procédure, plutôt répressive à l'origine, en une opération de communication avec le monde des entreprises.

En 1996, une nouvelle mesure, l'amende avec « sursis de paiement », vient compléter le dispositif. Elle concerne de grosses entreprises récidivistes sélectionnées par les services enquêteurs. Ces derniers peuvent demander la levée de l'amende si des réponses correctes leur parviennent ultérieurement.

Ainsi, tout au long de la période 1994-1998, une série de mesures ont été prises par le Comité du contentieux pour assouplir le système. Parallèlement, les garanties des justiciables ont été renforcées à la demande du Conseil d'Etat. Le décret publié au Journal officiel du 31 janvier 1995 (n°95-105) a modifié la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 et le décret n°84-626 du 17 juillet 1984. Le texte stipule que :

* passé un délai de deux ans à compter de la date de réception de la mise en demeure, le ministre ne peut plus infliger d'amende ;

* l'entreprise dont le dossier est transmis au contentieux a accès à son dossier et dispose d'un mois pour présenter ses observations écrites ;

* l'entreprise peut demander à être entendue par le Comité du contentieux, éventuellement par l'intermédiaire d'un mandataire ;

* le recours contre la décision du ministre d'infliger une amende administrative est un recours de pleine juridiction et non plus un recours en excès de pouvoir.

La réorientation de la politique du Comité a commencé à changer le comportement des statisticiens qui gèrent le contentieux ainsi que la relation qu'ils entretiennent avec les entreprises concernées. La réduction des amendes émises a été importante (environ 8000 amendes mises en recouvrement avant 1993, environ 1500 depuis 1994), mais il est difficile d'aller plus loin sans mettre en cause la crédibilité du dispositif.

Une nouvelle chaîne informatique, mise en vigueur début 1999, a été développée entre 1996 et 1998 afin de tenir compte de cette réorientation du contentieux statistique.

VI - LA RÉVISION DU DÉCRET DE 1984 ET LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL

Le décret de 1984 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement du CNIS a fait l'objet d'une procédure de révision. Il fallait pérenniser le Comité du label des enquêtes statistiques, créé par arrêté en 1994 et qui avait un rôle positif avéré, et procéder aux aménagements nécessités par les évolutions de l'environnement institutionnel de la statistique publique.

Les consultations menées au cours d'une première étape (fin 1995 - début 1996) de la mission confiée à cet effet à Jean Bégué ont permis de vérifier que le cadre juridique fixant les modalités de la concertation entre les services producteurs de statistiques et les représentants des utilisateurs et des enquêtés restait bien adapté. C'est donc un « toilettage » et non une réforme complète, qui a été entrepris. En particulier, l'extension (souhaitée par certains) des attributions du CNIS à l'examen de l'ensemble des études économiques ou sociales n'a pas été retenue, les missions du Conseil, dans l'esprit de la loi de 1951, étant centrées sur la statistique, de la production à la diffusion.

Le Bureau a approuvé les orientations générales de la révision en mars 1996, puis les propositions détaillées en juin. Le projet a été présenté à l'Assemblée plénière un mois plus tard. A la suite des nécessaires procédures interministérielles et de l'examen au Conseil d'Etat, le décret modificatif du texte de juillet 1984 relatif au CNIS a été publié au Journal officiel du 17 octobre 1997 (décret n°97 du 10 octobre 1997). Outre la pérennisation du Comité du label, les principales modifications comprennent :

- une prise en compte des préoccupations européennes (article 1er : articulation entre programme national et programme communautaire) ;
- l'allongement de 3 à 4 ans de la durée des mandats des membres du Conseil et du Bureau (article 4) ;
- quelques modifications légères dans la composition du Conseil (article 3) dans le sens d'une meilleure représentation des instances économiques et sociales, avec accroissement de la représentation au Conseil d'instances à vocation régionale ;
- un élargissement dans la composition du Comité du secret statistique (article 9) : y siègent dorénavant les représentants au CNIS de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social.

En ce qui concerne le Comité du label des enquêtes statistiques, l'arrêté prévu dans le décret d'octobre 1997 pour en préciser les modalités de fonctionnement a été pris par le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (arrêté du 12 décembre 1997 publié au Journal officiel du 24 décembre 1997). Cet arrêté est très proche du précédent. Les écarts entre les deux textes concernent principalement :

- la composition de trois des quatre configurations du Comité (« Ménages », « Agriculture », « Collectivités territoriales ») afin de recueillir des avis pertinents d'interlocuteurs engagés (articles 4, 5, 6) ;
- conformément aux pratiques mises en œuvre par le Comité, celui-ci dispose d'une marge d'appréciation quant à l'opportunité des enquêtes statistiques régionales (article 1, 3^e alinéa) ;
- la présidence du Comité du label pourra être assurée dorénavant par un inspecteur général de l'Insee en poste hors de l'Inspection générale, avec un mandat de trois ans renouvelable (article 2).

Suite à la publication du décret modificatif, le renouvellement des membres du CNIS (Conseil et Bureau, puis Comités) a débuté fin octobre 1997 et s'est achevé en avril 1998, par la réélection au sein du Bureau de son vice-président M. Delarue. Le taux de renouvellement a été d'environ 45%. Le précédent renouvellement avait pris fin en avril 1994.

VII - LA CONCERTATION SUR LES ÉVOLUTIONS A MOYEN TERME

Les formations du CNIS ont examiné au printemps 1997 les avant-projets de programmes pour 1998, dernière année du moyen terme en cours 1994-1998. Il convenait donc de s'interroger sur les modalités d'une concertation à moyen terme ultérieure portant sur la période 1999-2003. La réflexion, initiée par le Secrétariat du CNIS, a été soumise tout d'abord au Bureau du CNIS, à sa réunion de mars 1997. Elle a été ensuite présentée aux services producteurs et lors de chacune des réunions du printemps 1997 des formations. Le schéma de réflexion sur les évolutions à moyen terme a été adopté enfin par l'Assemblée plénière du CNIS du 3 juillet 1997. Il s'est étalé du second semestre 1997 à tout début 1999. En 1997, ont été réalisés :

- le bilan du programme statistique à moyen terme 1994-1998 (situation à fin 1997) ;
- des interviews des membres du Bureau et des présidents de formation, afin d'avoir une première appréciation de la demande d'informations statistiques pour 1999-2003 (cf. annexe 1 page 200).

En outre, un dispositif particulier a été mis en place pour faire émerger les besoins d'informations régionaux et locaux, via les directeurs régionaux de l'Insee et en collaboration avec les responsables des services déconcentrés des ministères. Les éléments d'appréciation sur le bilan du programme 1994-1998 et sur les orientations souhaitées au niveau régional et local pour 1999-2003 ont donné lieu à une note de synthèse en avril 1998.

Le dispositif d'élaboration du programme à moyen terme 1999-2003 a comporté les étapes suivantes :

- au printemps 1998, dans les réunions des formations, mise en cohérence de « l'offre » et de la « demande » ;
- en juin-juillet 1998, consultation par écrit du Conseil sur les premières orientations ainsi dégagées ;
- en septembre-octobre-novembre 1998, poursuite des réflexions dans plusieurs formations (Statistiques régionales et locales, Système productif, Monnaie, finance, balance des paiements, etc.) ;
- initialement prévue le 30 novembre 1998, l'Assemblée plénière a été reportée en raison de l'indisponibilité du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, président du CNIS. Elle s'est tenue le 25 janvier 1999 et le Conseil a adopté la version définitive des avis émis sur le bilan du moyen terme 1994-1998, sur le programme 1999-2003 et sur sa première année d'exécution.

ANNEXE 1

Synthèse des interviews réalisées fin 1997 auprès des membres du Bureau et des présidents de formation

(partie des interviews concernant le fonctionnement du CNIS)

Le rôle du CNIS

Le CNIS est un lieu d'information intéressant et utile. Son indépendance est très appréciée. C'est maintenant un outil « bien huilé ». Le fonctionnement du CNIS est, dans l'ensemble, satisfaisant et, côté européen, il y a quelques avancées avec le CEIES. Un regret toutefois et quelques problèmes. Beaucoup regrettent que le ministre, qui normalement préside, ne participe pas. Parmi les problèmes, le plus important réside dans l'absence d'interface avec le pouvoir politique (le niveau existe mais reste symbolique). Pourtant quand on aborde des tournants comme c'est le cas avec la décentralisation, il faudrait d'autres interlocuteurs que les directeurs des services producteurs. Autre problème : la déconnexion entre programmes et moyens. Enfin, la participation des utilisateurs est déséquilibrée par rapport à celle des producteurs : elle demeure insuffisante.

Le rôle du CNIS est bien circonscrit aux opérations statistiques. Mais le manque d'instances de concertation sur le contenu des études fait que s'y révèlent des besoins qui ne relèvent pas de sa compétence.

Par ailleurs, il pourrait être du rôle du CNIS d'informer la société civile sur l'état du débat social. Chaque fois qu'émerge dans une formation un débat important (mesure du chômage, équivalents patrimoniaux à la retraite...) le CNIS pourrait élaborer un document pédagogique sur les éléments du débat à l'attention des personnes intéressées. Il pourrait prendre la forme d'un « 4 pages spécial ».

Les formations

Dans les formations, les utilisateurs arrivent à saisir les enjeux entre administrations, mais il leur est difficile d'intervenir pour faire part de leurs préoccupations, pour différentes raisons :

- la formation est souvent un lieu de débats méthodologiques entre de nombreux services producteurs où l'utilisateur a du mal à intervenir ;
- les services producteurs étant très nombreux, il faut un temps d'apprentissage assez long pour un non-statisticien ;
- le rôle des utilisateurs n'est pas très clair : participer à la transparence de la statistique ou faire des demandes plus fines ?

En fait, il faudrait trouver un mode de consultation intermédiaire entre la formation et le groupe de travail : une consultation spécifique complémentaire à l'appréciation du président lorsque qu'un sujet traité lors d'une réunion de formation nécessite l'avis des organisations patronales ou syndicales.

Dans certaines formations, le rapport producteurs/utilisateurs n'est pas toujours bien équilibré, en particulier dans la formation « Démographie-conditions de vie » où la présence d'associations caritatives (secours catholique, populaire ...) et de chercheurs indépendants serait tout à fait souhaitable.

Il est reconnu que le Secrétariat du CNIS fait beaucoup d'efforts pour assurer la circulation de l'information et, si l'opinion qu'« il y a trop de dossiers, trop épais » est rare, il est souvent souhaité que le volume des documents diffusés pour le travail des formations n'augmente pas. Parfois, pourtant, il est demandé que, compte tenu des interrelations entre domaines, il y ait davantage d'échanges sur le travail réalisé dans les autres formations. C'est en particulier le cas de certains dossiers sur l'emploi, traités dans la formation « Emploi, revenus », qui gagneraient à être diffusés dans les formations du système productif.

Les préoccupations des formations sont bien relayées au niveau du bureau et de l'assemblée plénière. Cela dit tout est assez formel et l'assemblée plénière ne présente pas tout l'intérêt qu'elle devrait avoir. Il faudrait une instance où, une fois par an, le président de la formation et les principaux services producteurs pourraient rencontrer les ministres concernés (ou leurs représentants) et discuter des moyens mis en regard du programme décidé. A vrai dire, la possibilité de transmission, par le ministre de l'Economie aux ministres dont relèvent les services producteurs, d'avis motivés du CNIS assortis d'observations de membres du Conseil (article 3 du décret) n'est pas utilisée.

Il ne faut pas trop formaliser les règles d'attribution des avis d'opportunité en formation car cela risquerait d'entraîner un blocage de la négociation. Il faut laisser le président gérer les choses de façon à ce que l'avis d'opportunité ait un sens. En revanche, les services producteurs doivent arriver avec des projets sérieux et argumentés.

Par ailleurs, la formation « Système productif » se réunit trop tard dans l'année.

Les groupes de travail

Les groupes de travail doivent être multipliés. Ils sont essentiels pour faire avancer la connaissance sur des sujets difficiles ou nouveaux. De même, les réunions ou les travaux en inter-formations permettraient d'éviter un cloisonnement parfois trop étanche entre formations. Les formations traitant des statistiques sociales ont généralement mis en place davantage de groupes, certaines formations relatives aux statistiques du système productif ne fonctionnent pas ainsi. Parmi les suggestions recueillies au cours des interviews figure la création de groupes « Recensement général de l'agriculture » et « Emploi agricole » au sein de la formation « Agriculture », d'un groupe « Statistique de l'information » au sein de la formation « Commerces, service » en liaison avec « Système productif », d'un groupe « Artisanat » au sein de la formation « Système productif » ou, au moins, de la formation « Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie », d'un groupe (ou inter-groupe) « Statistiques du territoire », qui intéresse les formations « Urbanisme, équipement, logement » et « Statistiques régionales et locales ». La formation « Monnaie, finance, balance des paiements » a souvent eu recours à la formule des groupes de travail, mais un nouveau groupe sur les « Finances locales » semble s'imposer.

Le Comité du label

La création du Comité du label a été une très bonne chose. Son rôle est très positif en particulier par son soutien à la représentation dans les comités de pilotage des organisations syndicales et patronales. Il faudrait pouvoir consulter beaucoup plus tôt les utilisateurs sur les contenus car une enquête statistique n'est pas faite pour un utilisateur mais pour une multitude d'utilisateurs déclarés ou potentiels. Il faudrait aussi mieux préparer la discussion de l'avis d'opportunité, par exemple avec la formule évoquée plus haut de mode de consultation intermédiaire entre formation et groupe de travail lorsque la création d'un tel groupe ne s'impose pas.

Les comptes rendus

Pour une large partie des interviewés, les comptes rendus doivent rester analytiques. L'élaboration de relevés de décision nécessiterait un vote. Il doit être toutefois possible de trouver un compromis entre compte rendu analytique et compte rendu synthétique. Par exemple, les comptes rendus pourraient être plus succincts quand les débats ne sont pas essentiels. De plus, il serait intéressant d'avoir en début de compte rendu un encadré reprenant les principales interrogations et les décisions prises. Le rapport de l'assemblée plénière doit faire l'objet d'une diffusion plus officielle.

Le rapport d'activité

Le rapport d'activité témoigne de l'utilité du CNIS. Il est tout à fait pratique dans sa forme actuelle, qui est à conserver. Mais une formule résumée et « plus attrayante » pouvant faire l'objet d'une diffusion accompagnée d'une plus grande communication est souvent souhaitée.

Mise en place d'un site sur Internet

La mise en place d'un site CNIS sur Internet est incontournable. Elle devrait permettre de donner de meilleures informations sur les travaux statistiques, les publications du CNIS, la diffusion des résultats... C'est particulièrement intéressant pour l'aide au remplissage de questionnaire pour les entreprises enquêtées. Le problème est de définir le contenu du site : la mise à disposition des comptes rendus analytiques des réunions de formation ne pose aucun problème à condition que cela

n'engendre pas d'autocensure, même inconsciente, de la part des rédacteurs. Il faudra veiller toutefois à la confidentialité de certaines informations.

Le petit entrepreneur pourrait ainsi savoir à quelles enquêtes (et avec quelle fréquence) il risque d'avoir à répondre. Fournir un tableau simple donnant la probabilité d'être interrogé par taille d'entreprise et par secteur ne pourrait que rassurer les enquêtés. La mise sur le web du « Courrier des statistiques » serait très utile pour les membres du CNIS afin qu'ils puissent s'informer sur certains sujets traités.

Pour certains, la mise à disposition pour les membres du CNIS de la totalité de la documentation n'est pas indispensable à condition d'indiquer la liste des documents disponibles.

La fonction du CNIS étant de constituer un espace de négociation, la participation orale est centrale. Une formulation plus figée comme celle « écrite » dans un forum risque d'inciter à la langue de bois. De plus, les forums ne doivent pas remplacer les groupes de travail. Par contre, lancer des forums sur des questions méthodologiques ou après la réalisation d'une enquête ou la publication de résultats importants permettrait des échanges fructueux et un retour vers le producteur profitable pour les opérations ultérieures.

ANNEXE 2

Liste des groupes de travail, missions et groupes de suivi par ordre chronologique de mise en place

Thèmes des groupes de travail	Dates (début)	Présidents, rapporteurs	Productions
<p>Indice du coût de la construction</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Urbanisme, équipement, logement »</p>	Octobre 1990	<p>Président : Alain Kergall (SNBATI)</p> <p>Rapporteurs : Magali Demotes-Mainard (Insee) Jean-Pierre Berthier (Insee) Jean Lienhardt (Insee)</p>	<p>Les conclusions du groupe ont été entérinées à l'Assemblée plénière de juin 1994. Note de synthèse fin 1994.</p> <p>Un audit sur l'ICC a été réalisé en 1995 par MM. Rempp et Uliviéri.</p>
<p>Prélèvements fiscaux et sociaux</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Education, emploi, revenus »</p>	Octobre 1990	<p>Président : Bernard Plagnet (Université de Toulouse)</p> <p>Rapporteur : Pierre Concialdi (Cerc)</p>	<p>Tome 1 (impôt sur le revenu, cotisations sociales) publié dans la Collection des rapports du CNIS n°9, décembre 1992.</p> <p>Tome 2 (fiscalité directe locale, TVA et impôts sur la consommation, imposition des patrimoines, comparaisons internationales) publié dans la Collection des rapports du CNIS n°24, mai 1995.</p>
<p>Suivi des retraites</p> <p>Mission rattachée à la formation « Education, emploi, revenus »</p> <p>Mission confiée à Philippe L'Hardy (Insee), soutenu par un groupe de pilotage.</p>	Mai 1992		<p>Rapport final présenté fin 1994 et publié dans la Collection des rapports du CNIS n°21, février 1995. Dispositif de suivi des retraites mis en place par l'Insee et le Sesi avec le cahier « Synthèses » n°9, mars 1997.</p>
<p>Opérations financières des entreprises</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Monnaie, finance, balance des paiements »</p>	Septembre 1993	<p>Président : Bernard Enfrun (BdF)</p> <p>Rapporteur : Patrick Poncet (Insee)</p>	<p>Présentation du rapport à la formation, associée à la formation « Système productif », le 16/03/95.</p> <p>Publication dans la Collection des rapports du CNIS n°31, octobre 1996).</p>

<p>Calcul des critères de convergence</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Monnaie, finance, balance des paiements »</p>	<p>Septembre 1993</p>	<p>Président : Jean-Pierre Patat (BdF)</p> <p>Rapporteurs : Philippe Domergue (Insee) Christian Pfister (BdF)</p>	<p>Le groupe a remis un rapport qui a été publié dans la Collection des rapports du CNIS n° 18, décembre 1994.</p> <p>Un séminaire a été organisé le 17 janvier 1995, par le CNIS et la Banque de France. Ses actes ont été publiés dans la Collection des rapports du CNIS n°22.</p>
<p>Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Démographie, conditions de vie »</p>	<p>Octobre 1993</p>	<p>Président : Pierre Calame (Fondation pour le progrès de l'homme) Vice-présidents : Françoise Euvrard (Cerc) Philippe Gounot (Insee) Alberto Lopez (MRIE)</p> <p>Rapporteurs : Philippe Cellard (DHC) François Clanché (Insee) Jean-Marie Firdion (Ined) Dominique Hucher (DHC) Maryse Marpsat (Ined-CSU)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 3 enquêtes pilotes, une nomenclature sur les conditions d'habitat. - 2 rapports intermédiaires (1994, 1995). - Conférence de presse en 1995. - Rapport final publié dans la Collection des rapports du CNIS n°29, mars 1996. - Présentation dans «Actualités du CNIS» n°17, mai 1996. - Colloque organisé avec l'Ined « Les exclus du logement - connaître et agir » (5 et 6 novembre 1996)
<p>Indice européen du coût de l'emploi</p> <p>Groupe de suivi technique rattaché à la formation « Education, emploi, revenus »</p>	<p>Février 1994</p>		<p>Le groupe a émis un projet d'avis sur ce projet repris par la formation et le Conseil (cf. rapport du CNIS n°30, juillet 1996).</p>
<p>Migrations internationales</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Démographie, conditions de vie »</p>	<p>Avril 1994</p>	<p>Président : Gérard Calot (Insee)</p> <p>Rapporteurs : Christiane Ducastelle (HCI) Suzanne Thave (Insee) Michèle Tribalat (Ined)</p>	<p>Le projet de rapport du groupe CNIS-Haut conseil à l'intégration (HCI) en date du 13 février 1995 n'a pas été avalisé par le HCI. Pas de publication dans la collection des rapports du CNIS.</p>
<p>Les statistiques sur le logement</p> <p>Mission confiée par l'Insee et le ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme à Paul Koepp (Insee) et Yves Corvaisier (Ponts et chaussées) et rattachée à la formation « Urbanisme, équipement, logement »</p>	<p>Novembre 1994</p>		<p>Publication d'un rapport d'expertise dans la Collection des rapports du CNIS n°23, mai 1995.</p>

<p>EDI statistiques</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Système productif »</p> <p>3 sous-groupes ont été constitués</p>	<p>Janvier 1995</p>	<p>Président : Bruno Robine (Président de la CCI des Hauts-de-Seine)</p> <p>Rapporteur : Jean-Pierre Grandjean (Insee)</p>	<p>Le sous-groupe « EDI et statistiques à caractère international » animé par M. Gauduffe (BdF) a terminé ses travaux en 1997. Un dossier commun BdF-DGDDI a été envoyé à un ensemble d'organismes et d'associations professionnelles.</p> <p>Le sous-groupe « Codes », animé par M. Evrard (Renault) a, entre autres, établi un rapport présenté à la réunion de septembre 1997.</p> <p>Le sous-groupe « EDI et statistiques sociales » animé par M. Lesourd (Ordre des experts-comptables et comptables agréés), contribue à la mise au point d'un dictionnaire de données du domaine social.</p>
<p>Connaissance des besoins des entreprises en informations statistiques</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Système productif »</p>	<p>Février 1995</p>	<p>Président : Edouard Salustro (société Salustro-Reydel)</p> <p>Rapporteur : Georges Gadel (Insee)</p>	<p>Bilan des travaux présenté à la réunion de novembre 1995. Le groupe a conclu à la nécessité de distinguer la connaissance de l'environnement des entreprises et celle des marchés. Le groupe a proposé de constituer deux banques de données pour répondre à ces besoins d'informations. Un sous-groupe présidé par M. Brigodot a réfléchi au contenu de la BDSE (base de données structurelles des entreprises).</p>
<p>Les trois fonctions publiques</p> <p>Mission rattachée à la formation « Education, emploi, revenus »</p> <p>Groupe de pilotage inter-administratif (19 personnes)</p> <p>Un groupe élargi aux partenaires non statisticiens a poursuivi les travaux en 1996 afin de formuler des propositions (22 personnes)</p>	<p>Février 1995</p>	<p>Président : Guy Neyret (Insee)</p> <p>Rapporteur : Jean-François Ponsot (Insee)</p>	<p>Le groupe de pilotage inter-administratif a présenté un rapport d'étape à la formation le 18 octobre 1995.</p> <p>Le rapport final a été présenté à la formation en octobre 1996. Il a été publié dans la Collection des rapports du CNIS n°32, janvier 1997.</p>

<p>Handicap et dépendance</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Santé, protection sociale »</p>	<p>Septembre 1995</p>	<p>Président : Marie-Thérèse Join-Lambert (IGAS)</p> <p>Rapporteurs : Catherine Borrel (Sesi) Annick Deveau (CTNERHI puis assistance publique) Patrick Risselin (Das)</p>	<p>Rapport intermédiaire en février 1996. Rapport final soumis à la formation le 25 février 1997 et publié dans la série Collection des rapports du CNIS n° 35, juillet 1997. Une présentation synthétique a été publiée dans « Actualités du CNIS » n°22, juillet 1997.</p>
<p>Pauvreté-précarité-exclusion</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Santé, protection sociale »</p>	<p>Septembre 1995</p>	<p>Président : Guy Neyret (Insee) jusqu'en avril 1997, puis Guy Desplanques (Insee)</p> <p>Rapporteurs : Nicole Roth (SESI) Alberto Lopez (Insee)</p>	<p>Le premier rapport a été examiné par la formation en février 1997. Le rapport final a été présenté à la formation le 3 février 1998. La publication du rapport final est prévue en mars 1998.</p>
<p>Enjeux financiers des hôpitaux</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Santé, protection sociale »</p>	<p>Octobre 1995</p>	<p>Président : Anne-Marie Brocas (Dir. de la SS)</p> <p>Rapporteurs : Catherine Mermilliod (Direction des hôpitaux) Jean Deramon (SESI)</p>	<p>Compte rendu d'étape présenté à la formation le 23 mai 1996. Le rapport d'étape a été mis à la disposition des membres de la formation en 1997. Le groupe, fortement mobilisé par l'existence de nombreuses commissions traitant également des systèmes d'information dans le secteur hospitalier n'a pas pu poursuivre au-delà de l'inventaire des sources d'informations disponibles.</p>
<p>Associations régies par la loi de 1901</p> <p>Mission rattachée à la formation « Commerce, services »</p> <p>La mission s'est appuyée sur un comité de pilotage composé d'une vingtaine de membres.</p>	<p>Décembre 1995</p>	<p>Président : Guy Neyret (Insee)</p> <p>Rapporteur général : Jean-Marie Nivlet (Insee)</p> <p>Rapporteur : Daniel Rault (Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale)</p>	<p>Cette mission a remis un rapport d'étape qui a été approuvé en mai 1997. Le rapport final a été examiné le 6 juillet 1998 par le Comité de pilotage de la mission et les membres de la formation. Rapport final adopté par la formation, consultée par écrit, en octobre 1998. Rapport publié dans la Collection des rapports du CNIS n°44, décembre 1998.</p>

<p>Les statistiques de l'assurance</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Monnaie, finance, balance des paiements »</p>	Février 1996	<p>Président : Philippe Roux (CCA)</p> <p>Rapporteurs : Patrick Poncet (Insee) Olivier Fliche (CCA)</p>	<p>Premiers travaux présentés à la réunion du 21 novembre 1996.</p> <p>Rapport final présenté à la formation en novembre 1997 et publié dans la Collection des Rapports du CNIS n°39, janvier 1998.</p>
<p>Rénovation de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Emploi, revenus »</p> <p>Création de sous-groupes de travail sectoriels (employés, fonction publique, artisans, cadres, etc)</p>	Juin 1996	<p>Président : Jean-Marie Callies (Insee) puis à partir de septembre 1998, Alain Ferragu (Insee)</p> <p>Rapporteur : Jean-David Fermanian (Insee)</p>	La présentation du rapport final est prévue pour fin 1999 ou début 2000.
<p>Les marchés de produits dérivés</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Monnaie, finance, balance des paiements »</p>	Juin 1996	<p>Président : Jacques Pécha (BdF)</p> <p>Rapporteurs : Patrick Haas (BdF) François Champarnaud (COB)</p>	<p>Un rapport d'étape a été présenté à la formation en novembre 1996.</p> <p>Le groupe a présenté son rapport final à la formation le 5 juin 1997. Celui-ci a été publié dans la Collection des rapports du CNIS n°38, septembre 1997.</p>
<p>Refonte de l'enquête « Emploi »</p> <p>Groupe de suivi rattaché à la formation « Emploi, revenus »</p>	Début 1996		Le groupe a émis un avis sur le projet que la formation et le Conseil ont repris à leur compte (cf. rapport du CNIS n°30 de juillet 1996).
<p>Rapprochement enquêtes de branche/enquêtes annuelles d'entreprise</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Industrie, IAA, énergie »</p>	Février 1997	<p>Président : Christian Santa -Croce</p> <p>Rapporteur : Michel Boeda (Insee)</p>	<p>Le rapport a été présenté à la formation le 28 mai 1998.</p> <p>Rapport final publié dans la série Collection des rapports du CNIS n°43, juin 1998.</p>
<p>Suivi de la refonte des enquêtes Acemo</p> <p>Groupe de suivi rattaché à la formation « Emploi, revenus »</p>	1997		Première réunion le 28 mars 1997.
<p>Les professions de santé</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Santé, protection sociale »</p>	Début 1998	<p>Président : Danielle Vilchien (DH)</p> <p>Rapporteurs : Alain Charraud (Sesi) et Jacqueline Gottely (Sesi), puis Xavier Niel (DREES)</p>	L'inventaire de l'existant est en cours ; son analyse donnera lieu à un rapport intermédiaire faisant le constat des forces et des faiblesses du système statistique actuel pour le mois d'octobre.

<p>Impact du passage à l'UEM sur les indicateurs monétaires et financiers et les comptes nationaux</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Monnaie, finance, balance des paiements »</p>	<p>Janvier 1998</p>	<p>Présidents : Pierre Jaillet (BdF) François Lequiller (Insee)</p> <p>Rapporteurs : Marc-Alain Bahuchet (BdF) Annabelle Mourougane (Insee)</p>	<p>Première réunion le 5 février 1998. Neuf réunions ont été tenues de février à novembre 1998. Le rapport définitif a été approuvé en novembre 1998.</p> <p>Rapport final publié dans la série Collection des rapports du CNIS n°46, décembre 1998.</p>
<p>Impact de l'introduction de l'euro sur les statistiques de la sphère réelle</p> <p>Groupe de travail rattaché à la formation « Système productif »</p>	<p>Février 1998</p>	<p>Présidents : Jean-Pierre Grandjean (Insee) Marie-Françoise Rivet (DGDDI)</p> <p>Rapporteur : Vincent Hecquet (Insee)</p>	<p>Le rapport d'étape a été présenté en mai, le rapport final été approuvé en octobre 1998 et publié dans la série Collection des rapports du CNIS n°45, en décembre 1998.</p>

III - ANNEXES

ANNEXE I

ORGANIGRAMMES

COMPOSITION DU CNIS
31 décembre 1993

COMPOSITION DU CNIS
30 septembre 1998

ANNEXE II

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE EUROPÉEN

- 1 - Projets d'article 213 A et B contenus dans le traité d'Amsterdam, pour devenir les articles 285 et 286 du traité de Rome renumérotés.
- 2 - Règlement du Conseil du 17 février 1997 relatif à la statistique communautaire.
- 3 - Déclarations de la Commission, du Conseil et des Etats membres annexées au règlement du Conseil du 17 février 1997 relatif à la statistique communautaire.
- 4 - Décision de la Commission du 21 avril 1997 concernant le rôle d'EUROSTAT dans la production de statistiques communautaires.

Article 285 (ex-article 213 A)

1. Sans préjudice de l'article 5 du protocole sur les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, le Conseil, statuant conformément à la procédure visée à l'article 251, arrête des mesures en vue de l'établissement de statistiques, lorsque cela est nécessaire à l'accomplissement des activités de la Communauté
2. L'établissement des statistiques se fait dans le respect de l'impartialité, de la fiabilité, de l'objectivité, de l'indépendance scientifique, de l'efficacité au regard du coût et de la confidentialité des informations statistiques ; il ne doit pas entraîner de charges excessives pour les opérateurs économiques.

Article 286 (ex-article 213 B)

1. A partir du 1er janvier 1999, les actes communautaires relatifs à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données sont applicables aux institutions et organes institués par le présent traité ou sur la base de celui-ci.
2. Avant la date visée au paragraphe 1, le Conseil, statuant conformément à la procédure visée à l'article 251, institue un organe indépendant de contrôle chargé de surveiller l'application desdits actes communautaires aux institutions et organes communautaires, et adopte, le cas échéant, toute autre disposition utile.

**RÈGLEMENT (CE) N° 322/97 DU CONSEIL DU 17 FÉVRIER 1997
RELATIF A LA STATISTIQUE COMMUNAUTAIRE**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 213,
vu le projet de règlement soumis par la Commission¹,
vu l'avis du Parlement européen²,
vu l'avis du Comité économique et social³,
vu l'avis de l'Institut monétaire européen⁴,

- (1) considérant que, pour l'accomplissement des différentes tâches qui lui sont confiées par les dispositions du traité en vue d'assurer le bon fonctionnement et le développement du marché commun, la Commission a besoin de recueillir toutes informations utiles ;
- (2) considérant en particulier que pour la formulation, l'application, le suivi et l'évaluation des politiques prévues par le traité, la Communauté doit pouvoir appuyer ses décisions sur des statistiques mises à jour, fiables, pertinentes et comparables entre les Etats membres ;
- (3) considérant que pour assurer la faisabilité, la cohérence et la comparabilité des statistiques communautaires, il est nécessaire de renforcer la collaboration et la coordination entre les différentes autorités qui, aux niveaux national et communautaire, contribuent à la production de ces informations ; que les dispositions du présent règlement contribuent à l'élaboration d'un système statistique communautaire ;
- (4) considérant que lesdites autorités doivent faire preuve d'un maximum d'impartialité et de professionnalisme dans la production des statistiques, en respectant les mêmes principes de comportement et d'éthique professionnelle ;
- (5) considérant que la Commission de la statistique de l'Organisation des Nations-unies (ONU) a adopté, le 14 avril 1994, les principes fondamentaux de la statistique officielle ;
- (6) considérant que, pour préparer et réaliser les actions statistiques communautaires prioritaires, il y a lieu de mettre en oeuvre des programmes statistiques qui tiennent compte des ressources disponibles aussi bien sur le plan national que sur le plan communautaire ;
- (7) considérant que l'établissement du programme statistique communautaire que doit adopter le Conseil et des programmes de travail annuels que doit adopter la Commission nécessite une collaboration particulièrement étroite dans le cadre du comité du programme statistique institué par la décision 89/382/CEE, Euratom⁵ ;
- (8) considérant que le présent règlement vise à définir un cadre normatif pour la production de statistiques communautaires ; qu'il convient de prévoir une planification de la production des statistiques communautaires, qui sera précisée par des actions statistiques spécifiques ;
- (9) considérant que le présent règlement définit la responsabilité des autorités nationales et de l'autorité communautaire pour la production des statistiques communautaires conformément au principe de subsidiarité tel que défini à l'article 3 B du traité ;
- (10) considérant que, dans l'élaboration des programmes statistiques, les comités institués par le Conseil dans les domaines statistiques de leur compétence doivent exercer les fonctions qui leur ont été confiées ;
- (11) considérant qu'il est nécessaire de définir les méthodes et les conditions de mise en oeuvre du programme statistique communautaire par des actions statistiques spécifiques ;
- (12) considérant que la diffusion fait partie du processus de production des statistiques communautaires ;

¹ - JO n° C106 du 14.4.1994, p. 22.

² - JO n° C109 du 1.5.1995, p. 321.

³ - JO n° C195 du 18.7.1994, p. 1.

⁴ - Avis rendu le 7 février 1995.

⁵ - JO n° L 181 du 28.6.1989, p. 47.

- (13) considérant qu'il importe de protéger les données confidentielles que les autorités statistiques nationales et communautaires doivent collecter pour produire des statistiques communautaires, afin de gagner et de garder la confiance des parties chargées de fournir ces informations ; que la confidentialité des informations statistiques doit répondre à un même ensemble de principes dans tous les Etats membres ;
- (14) considérant qu'il est nécessaire à cette fin d'établir une définition commune des données confidentielles à utiliser en ce qui concerne la production des statistiques communautaires ;
- (15) considérant que cette définition doit tenir compte de ce que les données provenant de sources accessibles au public sont considérées comme confidentielles par certaines autorités nationales, conformément à leur législation ;
- (16) considérant que les règles spécifiques régissant le traitement des données dans le cadre du programme statistique communautaire n'affecteront pas la directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil, du 24 octobre 1995, relative à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données⁶ ;
- (17) considérant que le traité a conféré à l'Institut monétaire européen certaines responsabilités dans le domaine statistique, qu'il doit exercer sans solliciter ni accepter d'instructions des institutions ou organes communautaires, des gouvernements des Etats membres ou de tout autre organisme ; qu'il est important d'assurer une coordination appropriée entre, d'une part, les tâches assumées dans ce domaine par les autorités qui contribuent, aux niveaux national et communautaire, à la production de statistiques communautaires et, d'autre part, les fonctions de l'Institut monétaire européen ;
- (18) considérant que, au plus tard à la date de la mise en place du Système européen de banques centrales, les banques centrales nationales devraient être indépendantes des institutions ou organes communautaires, des gouvernements des Etats membres ou de tout autre organisme ; que, au cours de la phase II de l'union économique et monétaire, les Etats membres devraient entamer et mener à bien le processus visant à garantir l'indépendance des banques centrales nationales ;
- (19) considérant que la Commission a consulté le comité du programme statistique, le comité des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements, institué par la décision 91/115/CEE⁷, et le comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social, institué par la décision 91/116/CEE⁸,

A ARRETE LE PRESENT REGLEMENT :

CHAPITRE I DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1er :

Le présent règlement a pour objectif d'établir un cadre normatif visant à organiser de façon systématique et programmée la production de statistiques communautaires en vue de la formulation, de l'application, du suivi et de l'évaluation des politiques de la Communauté.

Les autorités nationales, au niveau national, et l'autorité communautaire, au niveau communautaire, sont responsables de la production de statistiques communautaires dans le respect du principe de subsidiarité.

En vue de garantir la comparabilité des résultats, les statistiques communautaires sont produites sur la base de normes uniformes et, dans des cas spécifiques dûment justifiés, de méthodes harmonisées.

⁶ - JO n° L 281 du 23.11.1995, p. 31.

⁷ - JO n° L 59, du 6.3.1991, p. 19.

⁸ - JO n° L 59, du 6.3.1991, p. 21.

Article 2 :

Aux fins du présent règlement, on entend par :

- «*statistiques communautaires*» : les informations quantitatives, agrégées et représentatives tirées de la collecte et du traitement systématique des données, produites par les autorités nationales et l'autorité communautaire dans le cadre de la mise en oeuvre du programme statistique communautaire, conformément aux dispositions de l'article 3 paragraphe 2 du présent règlement,
- «*production de statistiques*» : le processus qui englobe l'ensemble des activités nécessaires à la collecte, au stockage, au traitement, à la compilation, à l'analyse et à la diffusion de l'information statistique,
- «*autorités nationales*» : les instituts nationaux de statistiques et les autres instances chargées dans chaque Etat membre de la production de statistiques communautaires,
- «*autorité communautaire*» : le service de la Commission chargé d'accomplir les tâches qui incombent à cette institution dans le domaine de la production de statistiques communautaires (Eurostat).

CHAPITRE II

LE PROGRAMME STATISTIQUE COMMUNAUTAIRE ET SA MISE EN OEUVRE

Article 3 :

1 - Le Conseil arrête, selon les dispositions pertinentes du traité, un programme statistique communautaire qui définit les orientations, les principaux domaines et les objectifs des actions envisagées pour une période n'excédant pas cinq ans.

Le programme statistique communautaire constitue le cadre de la production de toutes les statistiques communautaires. Si nécessaire, il peut être actualisé.

La Commission élabore un rapport sur la mise en oeuvre du programme à l'issue de la période couverte par celui-ci.

La Commission soumet les lignes directrices pour l'établissement du programme statistique communautaire à l'examen préalable du Comité du programme statistique et, dans le cadre de leurs compétences respectives, du Comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social et du Comité des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements.

2 - Le programme statistique communautaire visé au paragraphe 1 est mis en oeuvre par des actions statistiques spécifiques. Ces actions sont décidées :

- a) soit par le Conseil en conformité avec les dispositions appropriées du traité ;
- b) soit par la Commission dans les conditions prévues à l'article 6 et selon la procédure prévue à l'article 19 ;
- c) soit par voie d'accord entre les autorités nationales et l'autorité communautaire dans le domaine de leurs compétences respectives.

3 - Chaque année, avant la fin du mois de mai, la Commission soumet à l'examen du comité du programme statistique son programme de travail pour l'année suivante. Dans ce programme, elle précise notamment :

- les actions qu'elle considère prioritaires, compte tenu des contraintes financières tant national que communautaire,
- les procédures et les éventuels instruments juridiques qu'elle envisage pour la mise en oeuvre du programme.

La Commission tiendra le plus grand compte des commentaires du Comité du programme statistique. Elle prendra les mesures qu'elle juge les plus appropriées.

Article 4 :

La Commission assortit ses initiatives concernant les actions statistiques spécifiques visées à l'article 3 paragraphe 2 points a) et b) des indications suivantes :

- les raisons qui justifient l'action envisagée, notamment à la lumière des objectifs de la politique communautaire concernée,
- les objectifs précis de l'action, ainsi qu'une évaluation des résultats escomptés,
- les modalités pour la réalisation de l'action, sa durée et le rôle des autorités nationales et de l'autorité communautaire,
- le rôle des comités spécialisés compétents,
- les moyens de réduire au minimum la charge de réponse,
- une analyse coût-efficacité tenant compte des charges financières de l'action tant pour la Communauté que pour les Etats membres,
- les recommandations statistiques internationales à respecter dans les domaines traités.

Article 5 :

Les actes adoptés par le Conseil ou la Commission dans les cas visés à l'article 3 paragraphe 2 points a) et b) doivent définir les éléments nécessaires pour obtenir le niveau de qualité et de comparabilité requis pour les statistiques communautaires.

Article 6 :

La Commission peut décider une action statistique spécifique, telle que prévue à l'article 3 paragraphe 2 point b), lorsqu'elle répond à l'ensemble des conditions suivantes :

- la durée de l'action ne doit pas dépasser un an,
- la collecte des données doit porter sur des données déjà disponibles ou accessibles auprès des autorités nationales compétentes ou, dans des cas exceptionnels, sur des données qui peuvent être recueillies directement,
- les coûts additionnels encourus au niveau national du fait de l'action doivent être pris en charge par la Commission.

Article 7 :

Lorsque les statistiques communautaires résultent d'un accord entre les autorités nationales et l'autorité communautaire, tel que visé à l'article 3 paragraphe 2 point c), il n'en découle aucune obligation pour les répondants, à moins qu'une obligation de ce type ne soit prévue par la législation nationale.

Article 8 :

La mise en œuvre des actions statistiques spécifiques est placée sous la responsabilité des autorités nationales, sauf disposition contraire d'un acte juridique du Conseil. En cas de défaillance des autorités nationales, les actions statistiques spécifiques peuvent être effectuées par l'autorité communautaire avec l'accord exprès de l'autorité nationale concernée.

Article 9 :

En vue de garantir la cohérence nécessaire dans la production de statistiques en fonction de leurs besoins respectifs d'information, la Commission coopère étroitement avec l'Institut monétaire européen en tenant dûment compte des principes définis à l'article 10. Le comité des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements est associé à cette coopération dans les limites de ses compétences.

Bien que l'Institut monétaire européen et les banques centrales nationales ne participent pas à la production de statistiques communautaires, par analogie avec l'article 3 paragraphe 2 point c) à la suite d'un accord entre une banque centrale nationale et l'autorité communautaire dans leurs domaines de compétences respectifs et sans préjudice d'arrangements existant sur le plan national entre la banque centrale nationale et l'autorité nationale, les données produites par la banque centrale peuvent être utilisées, directement ou indirectement, par les autorités nationales et l'autorité communautaire pour la production de statistiques communautaires.

CHAPITRE III PRINCIPES

Article 10 :

Afin de garantir la meilleure qualité possible tant du point de vue déontologique que du point de vue professionnel, les statistiques communautaires sont régies par les principes d'impartialité, de fiabilité, de pertinence, de coût-efficacité, de secret statistique et de transparence.

Ces principes sont définis comme suit :

l'impartialité est une manière objective et indépendante de produire des statistiques communautaires, à l'abri de toute pression émanant de groupes politiques ou d'autres groupes d'intérêt, notamment en ce qui concerne le choix des techniques, des définitions et des méthodologies les mieux adaptées à la poursuite des objectifs définis. Cela implique que tous les utilisateurs (institutions communautaires, gouvernements, acteurs économiques et sociaux, milieux universitaires et public en général) aient accès aux statistiques dans les meilleurs délais ;

la **fiabilité** est le fait que les statistiques communautaires reflètent, le plus fidèlement possible, la réalité qu'elles sont censées représenter. Cela implique que des critères scientifiques soient utilisés pour la sélection des sources, des méthodes et des procédures. Toute information relative à la couverture, à la méthodologie, aux procédures appliquées et aux sources améliorera également la fiabilité des données ;

la **pertinence** signifie que la production des statistiques communautaires obéit à des besoins clairement définis en fonction des objectifs de la Communauté. Ces besoins déterminent les domaines, les délais et la portée des statistiques, qui doivent suivre en permanence les nouveaux développements démographiques, économiques, sociaux et environnementaux. La collecte des données devrait se limiter à ce qui est nécessaire pour obtenir les résultats souhaités. Il convient d'abandonner la production de statistiques communautaires devenues sans intérêt pour les objectifs de la Communauté ;

le **rapport coût-efficacité** est l'utilisation optimale de toutes les ressources disponibles et la réduction de la charge de réponse. La charge de travail et les coûts que la production des statistiques impose devraient être proportionnels à l'importance des résultats/avantages recherchés ;

le **secret statistique** signifie que les données relatives à des unités statistiques individuelles qui sont obtenues directement à des fins statistiques ou indirectement à partir de sources administratives ou autres sont protégées contre toute violation du droit à la confidentialité. Cela implique que toute utilisation non statistique des données obtenues et toute divulgation illicite soient empêchées ;

la **transparence** signifie que les répondants ont le droit d'obtenir des informations concernant le fondement juridique, les fins pour lesquelles les données sont demandées et les mesures de protection adoptées. Les autorités responsables de la collecte des statistiques communautaires prennent toutes les mesures pour fournir ces informations.

CHAPITRE IV DIFFUSION

Article 11 :

1 - Par «diffusion», on entend l'activité par laquelle les statistiques communautaires sont rendues accessibles aux utilisateurs.

2 - La diffusion est assurée de manière qu'un accès aisé et impartial aux statistiques communautaires soit garanti dans toute la Communauté.

3 - La diffusion des statistiques communautaires est effectuée par l'autorité communautaire et les autorités nationales dans leurs domaines de compétence respectifs.

Article 12 :

Les résultats statistiques au niveau communautaire sont diffusés selon une périodicité identique à celle de la transmission à l'autorité communautaire des résultats disponibles au niveau national. Dans la mesure du possible et sans porter atteinte à la qualité au niveau communautaire, la diffusion aura lieu avant l'échéance de la transmission suivante des résultats nationaux à l'autorité communautaire.

CHAPITRE V SECRET STATISTIQUE

Article 13 :

1 - Les données utilisées par les autorités nationales et l'autorité communautaire pour la production de statistiques communautaires sont considérées comme confidentielles lorsqu'elles permettent l'identification, directe ou indirecte, d'unités statistiques, ce qui aurait pour effet de divulger des informations individuelles.

Pour déterminer si une unité statistique est identifiable, il est tenu compte de tous les moyens qui pourraient raisonnablement être utilisés par un tiers pour identifier ladite unité statistique.

2 - Par dérogation du paragraphe 1, les données qui sont tirées de sources accessibles au public et qui restent accessibles à celui auprès des autorités nationales conformément à la législation nationale, ne sont pas considérées comme confidentielles.

Article 14 :

La transmission, entre autorités nationales et entre les autorités nationales et l'autorité communautaire, de données confidentielles ne permettant pas une identification directe est admissible dans la mesure où cette transmission est nécessaire à la production de statistiques communautaires spécifiques. Toute transmission ultérieure doit être expressément autorisée par l'autorité nationale qui a procédé à la collecte des données.

Article 15 :

Les données confidentielles obtenues exclusivement pour la production de statistiques communautaires sont utilisées par les autorités nationales et par l'autorité communautaire exclusivement à des fins statistiques, à moins que les répondants n'aient sans équivoque donné leur consentement à ce que les données soient utilisées à d'autres fins.

Article 16 :

1 - Afin de réduire la charge de réponse et sous réserve du paragraphe 2, les autorités nationales et l'autorité communautaire ont accès aux sources de données administratives, chacune dans les domaines d'activité de leurs propres administrations publiques, dans la mesure où ces données sont nécessaires à la production de statistiques communautaires.

2 - Les modalités pratiques ainsi que les limites et les conditions nécessaires pour que l'accès soit effectif sont déterminées, en tant que de besoin, par chaque Etat membre et par la Commission dans leurs domaines de compétence respectifs.

3 - L'utilisation de données confidentielles obtenues à partir de sources administratives ou autres par les autorités nationales ou par l'autorité communautaire pour la production de statistiques communautaires n'affecte pas l'utilisation de données aux fins pour lesquelles elles ont été initialement collectées.

Article 17 :

1 - L'accès, à des fins scientifiques, aux données confidentielles obtenues pour la production de statistiques communautaires peut être accordé par l'autorité nationale responsable de la production de ces données si le niveau de protection existant dans le pays d'origine des données et, le cas échéant, dans le pays d'utilisation est assuré conformément aux mesures prévues à l'article 18.

2 - L'accès, à des fins scientifiques, à des données confidentielles transmises à l'autorité communautaire conformément à l'article 14 peut être accordé par celle-ci si l'autorité nationale qui a fourni les données demandées a donné son consentement exprès à cette utilisation.

Article 18 :

1 - Les mesures réglementaires, administratives, techniques et organisationnelles nécessaires sont prises aux niveaux national et communautaire pour assurer la protection physique et logique des données confidentielles et pour éviter tout risque de divulgation illicite ou d'utilisation à des fins autres que statistiques lors de la diffusion des statistiques communautaires.

2 - Les fonctionnaires et autres agents des autorités nationales, ou de l'autorité communautaire, qui ont accès à des données régies par des dispositions communautaire imposant le secret statistique sont soumis au respect de ce secret, même après la cessation de leurs fonctions.

CHAPITRE VI DISPOSITIONS FINALES

Article 19 :

1 - Dans le cas visé à l'article 3 paragraphe 2 point b), la Commission est assistée par le comité du programme statistique.

2 - Le représentant de la Commission soumet au comité un projet des mesures à prendre. Le comité émet son avis sur ce projet dans un délai que le président peut fixer en fonction de l'urgence de la question en cause. L'avis est émis à la majorité prévue à l'article 148 paragraphe 2 du traité pour l'adoption des décisions que le Conseil est appelé à prendre sur proposition de la Commission. Lors des votes au sein du comité, les voix des représentants des Etats membres sont affectées de la pondération définie à l'article précité. Le président ne prend pas part au vote.

3 - a) La Commission arrête les mesures envisagées lorsqu'elles sont conformes à l'avis du comité.
b) Lorsque les mesures envisagées ne sont pas conformes à l'avis du comité, ou en l'absence d'avis, la Commission soumet sans tarder au Conseil une proposition relative aux mesures à prendre. Le Conseil statue à la majorité qualifiée.

Si, à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la saisine du Conseil, celui-ci n'a pas statué, les mesures proposées sont arrêtées par la Commission.

Article 20 :

1 - Pour l'adoption des mesures nécessaires à la mise en oeuvre du chapitre V, notamment celles visant à s'assurer que toutes les autorités nationales et l'autorité communautaire appliquent les mêmes principes et les mêmes normes minimales pour éviter la divulgation de données statistiques communautaires confidentielles ainsi que les conditions régissant l'accès, à des fins scientifiques et conformément à l'article 17 paragraphe 2, aux données confidentielles détenues par l'autorité communautaire, la Commission est assistée par le Comité du secret statistique institué par l'article 7 du règlement (Euratom, CEE) N° 1588/90 du Conseil, du 11 juin 1990, relatif à la transmission, à l'Office statistique des Communautés européennes, d'informations statistiques couvertes par le secret⁹.

⁹ - JO n° L 151, du 15.6.1990, p. 1.

2 - Le représentant de la Commission soumet au comité un projet des mesures à prendre. Le comité émet son avis sur ce projet dans un délai que le président peut fixer en fonction de l'urgence de la question en cause. L'avis est émis à la majorité prévue à l'article 148 paragraphe 2 du traité pour l'adoption des décisions que le Conseil est appelé à prendre sur proposition de la Commission. Lors des votes au sein du comité, les voix des représentants des Etats membres sont affectées de la pondération définie à l'article précité. Le président ne prend pas part au vote.

3 - a) La Commission arrête des mesures qui sont immédiatement applicables.

b) Toutefois, si elles ne sont pas conformes à l'avis émis par le comité, elles sont aussitôt communiquées par la Commission au Conseil.

Dans ce cas, la Commission diffère d'une période de trois mois, à compter de la date de cette communication, l'application des mesures décidées par elle.

Le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, peut prendre une décision différente dans le délai prévu à l'alinéa précédent.

Article 21 :

1 - Le présent règlement s'applique sans préjudice de la directive 95/46/CE.

2 - A l'article 2 du règlement (Euratom, CEE) n° 1588/90, le point 1 est remplacé par le texte suivant :
« 1) données statistiques confidentielles : les données définies à l'article 13 du règlement (CE) n°322/97 du Conseil, du 17 février 1997, relatif à la statistique communautaire¹⁰ ».

Article 22 :

Les statistiques produites sur la base d'actes en vigueur du droit communautaire sont considérées comme des statistiques communautaires, quelles que soient les procédures de prise de décision qui les régissent.

Les statistiques produites ou à produire par les autorités nationales et l'autorité communautaire en application du programme-cadre pour les actions prioritaires dans le domaine de l'information statistique 1993-1997 prévu par la décision 93/464/CEE¹¹ sont considérées comme des statistiques communautaires.

Article 23 :

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au Journal officiel des Communautés européennes.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout Etat membre.

Fait à Bruxelles, le 17 février 1997

Par le Conseil,

Le président
G. ZALM

¹⁰ - JO n° L 52, du 22.2.1997, p. 1.

¹¹ - JO n° L 219, du 28.8.1993, p. 1.

**DÉCLARATIONS
DE LA COMMISSION, DU CONSEIL ET DES ÉTATS MEMBRES**

**ANNEXÉES AU RÉGLEMENT DU 17 FÉVRIER 1997
RELATIF A LA STATISTIQUE COMMUNAUTAIRE**

Déclaration de la Commission

La Commission confirme son intention d'adopter une décision de la Commission visant à mettre le règlement proposé en oeuvre dans le cadre de sa structure interne et, notamment, de définir le rôle d'Eurostat en tant qu'autorité communautaire conformément aux principes définis à l'article 10 de la proposition de règlement.

Déclaration relative à l'article 3 paragraphe 1 premier alinéa

Le Conseil déclare que le Parlement européen, le Comité économique et social, l'Institut monétaire européen (le cas échéant, la Banque centrale européenne) seront, dans toute la mesure du possible, consultés sur l'initiative de la Commission relative à un programme statistique communautaire.

Déclaration relative à l'article 3 paragraphe 1 troisième alinéa

La Commission déclare qu'elle a l'intention d'élaborer en outre un rapport intérimaire montrant le stade qui aura été atteint dans la mise en oeuvre du programme à l'issue de la première moitié de la période couverte par le programme en question.

Déclaration relative à l'article 3 paragraphe 1 quatrième alinéa

La Commission déclare que d'autres comités pouvant, du fait de leur compétence, apporter une contribution, seront consultés, le cas échéant, dans les limites de leurs compétences respectives.

Déclaration relative à l'article 3 paragraphe 3

La Commission déclare que le Comité des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements sera consulté, dans la limite de sa compétence, sur le programme de travail de la Commission établi pour l'année suivante. La Commission tiendra le plus grand compte des observations dudit comité et prendra les mesures qu'elle juge les plus appropriées.

Déclaration relative à l'article 9 deuxième alinéa

La Commission informera l'autorité nationale lorsqu'un accord est envisagé avec la banque centrale nationale.

Déclaration relative à l'article 16 paragraphe 2

La Commission note que, lors du libellé de l'article 16 paragraphe 2, il a été reconnu à l'unanimité que, dans le domaine des administrations nationales, la référence à "en tant que de besoin" relève de la compétence de chaque Etat membre, ce qui exclut par conséquent toute application de l'article 20 dans ce domaine.

Déclaration allemande concernant la base juridique

La délégation allemande tient à indiquer qu'elle lève ses réserves au sujet de l'article 213 du traité CE comme base juridique appropriée.

Dans le cadre de la Conférence intergouvernementale, elle préconise l'insertion, dans le traité CE, d'une disposition spéciale relative aux statistiques, de manière à créer une base juridique applicable dans ce domaine, requérant une majorité qualifiée pour toute décision en la matière. Avec l'intégration progressive de la Communauté, la production de statistiques communautaires systématiques a augmenté en volume et en importance, et ce dans une mesure qui dépasse de loin la simple fourniture de données. Cette évolution nécessite l'insertion d'une disposition juridique spécifique.

Déclaration conjointe du Royaume-Uni et de l'Allemagne concernant les articles 6 et 8

La délégation du Royaume-Uni et la délégation allemande estiment que l'article 6 (troisième tiret) et l'article 8 (deuxième phrase) sont contraires aux principes arrêtés à Essen, en vertu desquels les Etats membres sont convenus de prendre en charge le coût de la mise en oeuvre des politiques communautaires.

Déclaration relative à l'article 13 paragraphe 1

La délégation italienne déclare qu'elle comprend que la notion de "tiers" s'étend au sens de l'article 2 de la directive 95/46/CE.

Déclaration relative à l'article 17

Le Conseil et la Commission notent que, lors du libellé de l'article 17, il a été reconnu à l'unanimité que l'accès, à des fins scientifiques, à des données confidentielles qui permettent une identification directe ne serait approprié que dans des cas spécifiques.

Déclaration de la délégation portugaise concernant l'article 17 paragraphe 1

La délégation portugaise déclare que, conformément à la législation nationale en vigueur, l'autorité nationale au sens de l'article 17 paragraphe 1 vise non seulement l'Instituto Nacional de Estatística (Institut nationale de statistique) mais également le Conselho Superior de Estatística (Conseil supérieur des statistiques).

DÉCISION DE LA COMMISSION
du 12 avril 1997
concernant le rôle d'Eurostat en matière de production de statistiques communautaires
(97/281/CE)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,
vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 155,

considérant que le règlement (CE) n° 322/97 du Conseil, du 17 février 1997, relatif à la statistique communautaire ¹² (ci-après dénommé « règlement de base ») assigne certaines tâches et obligations à l'autorité communautaire chargée de la production de statistiques communautaires ;

considérant que l'article 2 du règlement de base définit, aux fins de ce règlement, l'autorité communautaire comme « le service de la Commission chargé d'accomplir les tâches qui incombent à cette institution dans le domaine de la production de statistiques communautaires (Eurostat) » ;

considérant que la mise en œuvre du règlement de base requiert une définition plus précise du rôle d'Eurostat en matière de production de statistiques communautaires ;

considérant qu'Eurostat doit pouvoir mener son action en respectant les principes d'impartialité, de fiabilité, de pertinence, de rapport coût-efficacité, de secret statistique et de transparence ;

considérant que, pour assurer la cohérence, la faisabilité et l'uniformité des statistiques communautaires, il faut réaffirmer l'importance des procédures de coopération et de coordination entre les services de la Commission qui participent à la production de ces informations au niveau communautaire ;

considérant que la mise en œuvre du règlement de base exige la protection des données confidentielles que les autorités nationales et communautaires sont amenées à collecter pour la production de statistiques communautaires ;

considérant que la mise en œuvre du règlement de base exige l'organisation de la diffusion des statistiques par les autorités nationales et communautaires,

DÉCIDE :

Article premier

Objectifs

La présente décision a pour objectif de mettre en œuvre de règlement (CE) n° 322/97 (ci-après dénommé « règlement de base ») dans le cadre de l'organisation interne de la Commission, et notamment de définir le rôle et les responsabilités de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) conformément à l'évolution des tâches de l'autorité communautaire dans la mise en œuvre des statistiques communautaires et aux principes définis à l'article 10 du règlement de base.

¹² JO n° L52 du 22.2 1997, p.1.

*Article 2***Eurostat**

Eurostat est l'autorité communautaire visée à l'article 2 quatrième tiret du règlement de base. Eurostat est un service de la Commission européenne, dirigé par un directeur général.

*Article 3***Principes**

Eurostat exécute ses tâches conformément aux principes d'impartialité, de fiabilité, de pertinence, de rapport coût-efficacité, de secret statistique et de transparence définis à l'article 10 du règlement de base.

*Article 4***Tâches d'Eurostat**

Au sein de la Commission, Eurostat, en concertation avec le comité directeur de l'information statistique ¹³, est chargé de mettre en œuvre le programme statistique communautaire, et notamment :

- a) développer un ensemble de normes et de méthodes qui permettent la production de statistiques impartiales, fiables, pertinentes et d'un bon rapport coût-efficacité dans l'ensemble de la Communauté ;
- b) de rendre les statistiques communautaires accessibles, conformément aux principes en matière de diffusion définis à l'article 11 du règlement de base, aux organes communautaires, aux gouvernements des États membres, aux opérateurs sociaux et économiques, aux milieux académiques et au public en général, en vue de la formulation, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques communautaires.

A cette fin, Eurostat :

- a) étudie et développe les méthodologies et les technologies statistiques ;
- b) élabore, perfectionne et encourage l'adoption de normes statistiques communautaires par les États membres afin d'améliorer la comparabilité des statistiques communautaires ainsi que le rapport coût-efficacité de leur production ;
- c) conseille et assiste les États membres en matière de statistique ;
- d) établit des informations statistiques sur la base de données approfondies, effectue des analyses et fournit des explications techniques afin d'éviter des interprétations ou des analyses erronées ;
- e) recueille auprès des autorités statistiques nationales et des secrétariats des organisations internationales données nécessaires à la statistique communautaire ;
- f) renforce le processus de coopération avec et entre les autorités statistiques nationales par des échanges mutuels d'experts, la participation aux activités statistiques et le développement de systèmes de formation ;
- g) coopère avec les organisations internationales et les pays tiers afin de faciliter la comparabilité des statistiques communautaires avec les statistiques produites dans d'autres systèmes statistiques et, le cas échéant, aide les pays tiers à améliorer leurs systèmes statistiques ;
- h) actualise les connaissances et les compétences professionnelles du personnel de la Commission travaillant dans le domaine de la statistique communautaire.

*Article 5***Autonomie technique**

Dans son domaine de compétence, Eurostat est chargé de sélectionner les techniques scientifiques, les définitions et les méthodologies les mieux adaptées à la mise en œuvre des principes et des objectifs dans le règlement de base.

¹³ Voir communication de la Commission du 26.9.1991 [SEC (91) 1793].

*Article 6***Participation d'autres services de la Commission à la production de statistiques communautaires**

La Commission peut décider que des services autres qu'Eurostat participent au processus de production de statistiques communautaires, pour les activités et dans la mesure qu'elle détermine.

*Article 7***Responsabilités en matière de coordination et de coopération**

Au sein de la Commission, Eurostat, assisté par le Comité directeur de l'information statistique et conformément aux décisions de la Commission du 28 février 1990 sur la coordination des travaux à caractère statistique et le rôle d'Eurostat¹⁴ et du 29 février 1996 sur l'amélioration du travail statistique au sein de la Commission¹⁵ ;

- a) coordonne l'ensemble des activités statistiques liées à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'action communautaire dans le domaine statistique ;
- b) assure un niveau de coopération approprié avec les autres organes communautaires.

*Article 8***Programme statistique communautaire**

Conformément aux dispositions des chapitres I et II du règlement de base, les activités de tous les services de la Commission dans le domaine des statistiques communautaires sont déterminées par le programme statistique communautaire.

*Article 9***Utilisation des données confidentielles**

Les données considérées comme confidentielles en vertu de l'article 13 du règlement de base sont rendues accessibles au sein de la Commission, selon les dispositions du chapitre V du règlement de base, uniquement aux fonctionnaires d'Eurostat, aux autres membres du personnel d'Eurostat et aux autres personnes physiques travaillant sous contrat dans les locaux d'Eurostat et sont utilisées par eux aux seules fins définies dans le cadre du règlement de base.

*Article 10***Accès aux données administratives et utilisation de ces données**

Conformément à l'article 16 du règlement de base, Eurostat a accès à toutes les sources de données administratives dont disposent les services de la Commission, dans la mesure où ces données sont nécessaires à la production de statistiques communautaires.

*Article 11***Diffusion**

Eurostat veille à ce que les statistiques communautaires ainsi que les explications techniques nécessaires à leur utilisation, soient diffusées de manière à garantir un accès aisé et impartial aux informations statistiques communautaires dans l'ensemble de la Communauté.

Fait à Bruxelles, le 21 avril 1997.

Par la Commission
Yves-Thibault DE SILGUY
Membre de la Commission

¹⁴ SEC (90) 337.

¹⁵ SEC (96) 253/4.

SIGLES et ACRONYMES

A

ACEMO	Enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre
ACFCI	Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie
ACOFA	Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole
ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
ADELI	Répertoire des professions réglementées
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AEE	Agence européenne de l'environnement
AFB	Association française des banques
AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
AFT	Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports
AGIRC	Association générale des institutions de retraite des cadres
AIREPP	Alimentation informatisée des répertoires des personnes physiques
ALE	Agence locale pour l'emploi
AMF	Association des maires de France
ANACT	Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
ANAH	Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat
ANIA	Association nationale des industries agro-alimentaires
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
ANVAR	Agence nationale de valorisation de la recherche
APCA	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
APCM	Assemblée permanente des chambres de métiers
APEC	Association pour l'emploi des cadres
APEJ	Aide pour l'emploi des jeunes
APU(L)	Administrations publiques (locales)
APUR	Atelier parisien d'urbanisme
ARRCO	Association des régimes de retraites complémentaires
ASSEDIC	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

B

BAFI	Banque de données des agents financiers
BCE	Banque centrale européenne
BCN	Banque centrale nationale
BCP	Base centrale de pilotage (Éducation)
BDD	Bases (banques) de données
BDF	Banque de France
BDL	Banque de données locales
BDP	Balance des paiements
BDQA	Base de données sur la qualité de l'air
BDSE	Base de données structurelles d'entreprise
BDSL	Base de données sociales localisées
BDSP	Base de données de santé publique
BGCA	Bâtiment, génie civil et agricole
BIC	Bénéfices industriels et commerciaux
BIPE	Bureau d'information et de prévisions économiques
BIT	Bureau international du travail
BNC	Bénéfices non commerciaux
BODDAC	Bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales
BRA	Bénéfice réel agricole
BRC	Bordereau récapitulatif des cotisations (URSSAF)
BRI	Banque des règlements internationaux
BRIDGE	Base relationnelle interrégionale de données sur les grands établissements
BRSP	Base régionale de santé publique
BTP	Bâtiment, travaux publics

C

CA	Chiffre d'affaires
CA3	Déclaration mensuelle ou trimestrielle de chiffre d'affaires aux services fiscaux
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAM	Caisse d'assurance maladie
CAMME	Enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages
CANAM	Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes
CAPEB	Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
CAPI	Collecte assistée par ordinateur
CBS	Centraal Bureau voor de statistiek (Pays-Bas)
CCA	Commission de contrôle des assurances
CCAF	Comité central des armateurs de France
CCFA	Comité des constructeurs français d'automobile
CCI(P)	Chambre de commerce et d'industrie (de Paris)
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
CCTN	Commission des comptes des transports de la Nation
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDROM	Compact Disc Read Only Memory
CE	Communauté européenne
CEC	Contrat emploi consolidé
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CECEI	Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement
CEDIT	Comité d'évaluation et de développement de l'information sur les transports
CEE	Centre d'études de l'emploi
CEIES	Comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social
CEPII	Centre d'études prospectives et d'informations internationales (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
CERC	Centre d'études des revenus et des coûts
CEREN	Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie
CEREQ	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CERFA	Centre d'enregistrement et de révision des formulaires administratifs
CERTU	Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
CES	Contrat emploi solidarité
CES(R)	Conseil économique et social (régional)
CETE	Centre d'études techniques de l'équipement
CFA	Centre de formation des apprentis
CFCE	Centre français du commerce extérieur
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFE	Centre de formalités des entreprises
CFL	Comité des finances locales
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CFUM	Comptes financiers de l'union monétaire
CGC	Confédération française de l'encadrement
CGGREF	Conseil général du génie rural, des eaux et forêts
CGP	Commissariat général du Plan
CGPME	Confédération générale des petites et moyennes entreprises et du patronat réel
CGT	Confédération générale du travail
CGT-FO	Confédération générale du travail - Force ouvrière
CICN	Cartographie infra-communale numérisée
CIE	Contrat initiative emploi
CIG	Conférence inter-gouvernementale
CIM	Classification internationale des maladies
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITI	Classification internationale type par industrie

CITRUS	Coordination des informations et des traitements des restructurations d'unités statistiques
CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif (base de données)
CLCC	Centre de lutte contre le cancer
CMFB	Comité des statistiques monétaires et financières et de balance des paiements
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CNAMTS	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
CNAP	Commission nationale des nomenclatures d'activités et de produits
CNASEA	Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
CNAV(TS)	Caisse nationale d'assurance vieillesse (des travailleurs salariés)
CNCA	Caisse nationale du crédit agricole
CNCM	Confédération nationale du crédit mutuel
CNES	Centre national d'études spatiales
CNIG	Conseil national de l'information géographique
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CNPF	Conseil national du patronat français (voir MEDEF)
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNVA	Conseil national de la vie associative
COB	Commission des opérations de bourse
COE	Centre d'observation économique (CCIP)
COFIT	Confédération française des industries touristiques
COLLOC	Enquête sur les investissements des collectivités locales (SES)
COREPER	Comité des représentants permanents auprès des Communautés européennes
COSIFORM	Commission pour la simplification des formalités
CP	Direction de la Comptabilité publique (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie) (voir DGCP)
CPA	Classification des produits associée aux activités
CPCI	Commission permanente de consultation sur l'industrie
CPF	Classification des produits française
CPS	Comité du programme statistique (Eurostat)
CQ	Contrat de qualification
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie
CRB	Comité de réglementation bancaire
CRCI	Chambre régionale de commerce et d'industrie
CRE	Contrat de retour à l'emploi
CREAI	Centre régional pour l'étude et l'action en faveur des personnes inadaptées
CREDES	Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé
CREDOC	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CRIES	Comité régional pour l'information économique et sociale
CRM	Chambre régionale des métiers
CSERC	Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts
CSFPT	Conseil supérieur de la fonction publique territoriale
CSIES	Commission des systèmes d'information sur les établissements de santé
CSP	Catégorie socio-professionnelle
CTNERHI	Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations
CVS	Corrigé des variations saisonnières

D

DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DAEI	Direction des Affaires économiques et internationales (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DAFE	Direction de l'Espace rural et de la Forêt (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DAFU	Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (ministère de l'équipement, des transports et du logement)
DAG	Direction de l'Administration générale (ministère de la Jeunesse et des Sports)
DAP	Direction de l'Administration pénitentiaire (ministère de la Justice)
DARES	Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DARPMI	Direction de l'Action régionale et de la petite et moyenne entreprise (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DAS	Direction de l'Action sociale (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DAS	Direction de l'Actuariat statistique (CNAV)
DATAGRESTE	Banque de données (SCEES)
DATAR	Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale
DAU	Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DBP	Direction de la balance des paiements (Banque de France)
DCI	Direction du Commerce intérieur (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DDA	Direction départementale de l'Agriculture
DDASS	Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales
DDE	Direction départementale de l'Équipement
DDTEFP	Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
DEB	Déclaration d'échanges de biens
DECAS	Direction des Entreprises commerciales, artisanales et de Services (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DEP	Département des Études et de la Prospective (ministère de la Culture et de la Communication)
DEP	Direction de l'Évaluation et de la Prospective (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
DEPSE	Direction des Exploitations, de la Politique sociale et de l'Emploi (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DERF	Direction de l'Espace rural et de la Forêt
DESM	Direction des études et statistiques monétaires (Banque de France)
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DG II	Direction générale II « Affaires économiques et financières » de la Commission des communautés européennes
DGA	Direction générale de l'Alimentation (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DGAC	Direction générale de l'aviation civile (ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme)
DGAD	Direction générale de l'Administration et du Développement (ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement)
DGAFF	Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation)
DGAL	Direction générale de l'Alimentation (MAP)
DGCCRF	Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGCL	Direction générale des Collectivités locales (ministère de l'Intérieur)
DGCP	Direction générale de la Comptabilité publique (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGDDI	Direction générale des Douanes et Droits indirects (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)

DGER	Direction générale de l'Enseignement et la Recherche (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DGI	Direction générale des Impôts (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGPT	Direction générale des Postes et Télécommunications (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGRT	Direction générale de la Recherche et de la Technologie (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
DGS	Direction générale de la Santé (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DGSI	Direction générale des Stratégies industrielles (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGUHC	Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DHC	Direction de l'habitat et de la construction (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DIGEC	Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DIISES	Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DIREN	Direction régionale de l'Environnement
DIRMI	Délégation interministérielle au Revenu minimum d'insertion
DIV	Délégation interministérielle à la Ville et au Développement social urbain
DLC	Direction des Lycées et Collèges (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
DMMO	Déclaration de mouvements de main-d'oeuvre
DMPE	Direction des moyens scripturaux et des systèmes d'échange (Banque de France)
DOM	Département d'outre-mer
DP	Direction de la Prévision (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DPD	Direction de la Programmation et du Développement (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
DPE	Direction de la Prévision et des Échanges (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DPMCM	Direction des Pêches maritimes et des Cultures marines (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DPPR	Direction de la Pollution et de la Prévention des risques (ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire)
DR	Direction régionale de l'INSEE
DRASS	Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales
DRE	Direction régionale de l'Équipement
DREIF	Direction régionale de l'Équipement de l'Île-de-France
DREES	Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DRIRE	Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
DRT	Direction des Relations du travail (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DRTEFP	Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle
DSCR	Direction de la sécurité et de la circulation routière (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DSS	Direction de la Sécurité sociale (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DT	Direction du Tourisme (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DTMPL	Direction du Transport maritime, des Ports et du Littoral (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DTT	Direction des Transports terrestres

E

EAB	Enquête annuelle de branche
-----	-----------------------------

EACEI	Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie
EAE(4G)	Enquête annuelle d'entreprise (quatrième génération)
EB	Enquête de branche
EBE	Excédent brut d'exploitation
ECLN	Enquête sur la commercialisation de logements neufs
ECOFIN	Conseil des ministres de l'économie et des finances
ECU	European Currency Unit (unité de compte européenne)
EDF-GDF	Électricité de France-Gaz de France
EDI	Échange de données informatisé
EDIFACT	Ensemble de normes relatives aux EDI dans l'administration, le commerce et les transports
EDIFRANCE	Organisme français de suivi des questions d'EDI
EDP	Échantillon démographique permanent
EIDER	Ensemble intégré des descripteurs de l'environnement régional (base de données)
ELP	Estimation localisée de population
EMAGS	Enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces
EMCS	Enquête mensuelle auprès de petites entreprises dans le commerce et les services
EMMO	Enquête sur les mouvements de main-d'oeuvre
ENEIDE	Ensemble normalisé sur les entreprises industrielles pour le développement économique
EPICAF	Edition de pages d'information des CAF
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
EPEI	Enquête auprès des petites entreprises industrielles
EPL	Établissement public local
EPLS	Enquête sur le parc locatif social
EPURE	Rénovation du traitement des fichiers URSSAF
ESE	Enquête Structure des emplois
ESTEL	Estimations localisées d'emploi
ESTEVE	Enquête Santé, Travail et Vieillesse
ETB	Enquête trimestrielle de branche
ETI	Comptes employeurs et travailleurs indépendants (URSSAF)
EUROFARM	Banque de données d'EUROSTAT sur les enquêtes « structures »
EUROFER	Association européenne de la sidérurgie
EUROPROMS	Banque de données européenne sur les produits et les marchés
EUROSTAT	Office statistique des communautés européennes
EXISTAN	Exploitation de l'information statistique sur les transactions pour l'ancien et le neuf

F

FAMEU	Fichier annuel des mesures des politiques d'emploi
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FATS	Foreign Affiliate Trade Statistics (groupe de travail européen)
FCD	Fédération des entreprises du commerce et de la distribution
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEN	Fédération de l'éducation nationale
FEOGA-Orientation	Fonds européen d'orientation et de garantie agricole
FFB	fédération française du bâtiment
FIDEL	Fichier informatique départemental pour études locales
FIIP	Fichier inter-régimes d'informations sur les prestations
FILOCOM	Fichier de logement
FINESS	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
FMI	Fonds monétaire international
FNB	Fédération nationale du bâtiment
FNE	Fonds national de l'emploi
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

FNTP	Fédération nationale des travaux publics
FNTR	Fédération nationale des transports routiers
FNTV	Fédération nationale des transports de voyageurs
FPC	Formation professionnelle continue
FQP	Formation, qualification professionnelle (enquête)
FSE	Fonds social européen

G

GART	Groupement des autorités responsables de transports
------	-----------------------------------------------------

H

HCI	Haut conseil à l'intégration
HCSP	Haut conseil du secteur public
HID	Handicaps, incapacités, dépendance (enquête)
HLM	Habitation à loyer modéré

I

IAA	Industries agricoles et alimentaires
IASC	International Accounting Standards Committee
IAURIF	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France
IC	Inventaire communal
ICC	Indice du coût de la construction
IECE	Indice européen du coût de l'emploi
IEDOM	Institut d'émission des DOM
IEGB	Institut d'écologie et de gestion de la bio-diversité
IEP	Institut d'études politiques
IFEN	Institut français de l'environnement
IFM	Institution financière monétaire
IFOP	Instrument financier d'orientation de la pêche
IGAS	Inspection générale des affaires sociales
IGN	Institut géographique national
IHESI	Institut des hautes études sur la sécurité intérieure
IME	Institut monétaire européen
INED	Institut national d'études démographiques
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INRETS	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
INS	Instituts nationaux de statistique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
INTRASTAT	Règlement communautaire pour l'échange des produits
IPAMPA	Indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
IPEA	Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements
IPI	Indice de la production industrielle
IPPAP	Indice des prix des produits agricoles à la production
IPPINEA	Indice des prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles
IPVI	Indice des prix de vente industriels
IR(PP)	Impôt sur le revenu (des personnes physiques)
IRES	Institut de recherches économiques et sociales
IRIS	Ilôts regroupés suivant des indicateurs socio-démographiques (base de données)

ITOM	Inventaire des installations de traitement des ordures ménagères (enquête ADEME)
IVA	Insertion dans la vie active

L

LASMAS	Laboratoire d'analyses secondaires et méthodes appliquées en sociologie (CNRS)
LCSQA	Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air
LEG	Leadership Group
LEONARDO	Programme européen sur les questions de formation professionnelle
LES	Laboratoire de l'économie sociale
LIFI	Enquête Liaisons financières

M

M14	Nouvelle instruction comptable des communes
MAP	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
MATIF	Marché à terme international de France
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MIRABELLE	Méthode informatique de recherche et d'analyse des bassins pour l'étude des liaisons logement-emploi
MIRE	Mission de recherche et d'expérimentation (ministère en charge des affaires sociales)
MMO	Mouvement de la main d'oeuvre (enquêtes)
MSA	Mutualité sociale agricole

N

NACE	Nomenclature d'activités des Communautés européennes
NAF	Nomenclature d'activités française
NAP	Nomenclature d'activités et de produits
NC	Nomenclature combinée
NCAM	Nomenclature commune des actes médicaux
NDL	Nouvelle dépense locale (système comptable)
NES	Nomenclature économique de synthèse
NFA	Nomenclature d'activités françaises de l'artisanat
NGAP	Nomenclature générale des actes professionnels
NIR	Numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques
NST	Nomenclature statistique des transports
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
NUTS	Nomenclature des unités territoriales statistiques

O

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCEAN	Outil de coordination des enquêtes annuelles
OCEDAR	OCEAN-DARES
ODAC	Organismes divers d'administration centrale
OEST	Observatoire économique et statistique des transports
OFL	Observatoire des finances locales
OFPPRA	Office français de protection des réfugiés et apatrides
OMI	Office des migrations internationales

OMPHALE	Outil méthodologique de projection des habitants, des actifs, des logements et des élèves
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONILAIT	Office national interprofessionnel du lait
ONISR	Observatoire national interministériel de la sécurité routière
ONT	Observatoire national des transports
ONU	Organisation des Nations unies
OP(A)	Organisations professionnelles (agrées)
OPAC	Office public d'aménagement et de construction de la ville
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé
OPCS	Office of Population Censuses and Surveys
OPCVM	Organismes de placement collectif en valeurs mobilières
OPRESE	Observatoire des perceptions et représentations sociales de l'environnement
OREADE	Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises
OREF	Observatoire régional de l'emploi et de la formation
OREFQ	Observatoire régional de l'emploi, de la formation et des qualifications
ORME	Observatoire et réseau sur les métiers et l'emploi dans l'environnement
ORT	Observatoire régional des transports
OSCE	Office statistique des communautés européennes

P

PAC	Politique agricole commune
PACA	Provence-Alpes-Côte d'azur (région)
PAH	Prime à l'amélioration de l'habitat
PAIO	Permanence d'accueil, d'information et d'orientation
PCS	Professions et catégories socio-professionnelles (nomenclature)
PEA	Plan d'épargne en actions
PHARE	Programme européen d'assistance à la reconstruction économique des pays d'Europe centrale et orientale
PIB	Produit intérieur brut
PIPA	Participation, intéressement, plan d'épargne d'entreprise et actionnariat de salarié (enquête)
PME	Petites et moyennes entreprises
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PNB	Produit national brut
POS	Plan d'occupation des sols
PRLN	Prix de revient des logements neufs (enquête)
PRODCOM	Programme communautaire d'enquêtes de branches dans l'industrie
PRODFRA	Variante française de PRODCOM
PSC	Pacte de stabilité et de croissance
PSD	Prestation spécifique dépendance
PSID	Panel Study of Income Dynamics (américain)

R

RA	Recensement agricole
RAR	Réseau de l'action régionale (INSEE)
RATP	Régie autonome des transports parisiens
R&D	Recherche-développement
REGIO	Banque de données d'EUROSTAT
REPLIC	Répertoires de localisation infra-communales
REPONSE	Relations professionnelles et négociations d'entreprise (enquête)
REXECODE	Centre de recherche sur l'expansion de l'économie et le développement des entreprises
RGA	Recensement général de l'agriculture
RICA	Réseau d'information comptable agricole
RIESL	Réseau d'informations économiques et sociales localisées

RIL	Répertoire d'immeubles localisés
RM	Répertoire des métiers
RMI	Revenu minimum d'insertion
RNIAM	Répertoire national interrégimes de l'assurance maladie
RNDE	Réseau national des données sur l'eau
RNIPP	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RP	Recensement de la population
RSS	Réseau santé-social
RTT	Réduction du temps de travail

S

SAE	Statistique annuelle des établissements de santé
SAPHIR	Système d'analyse de la population par l'historique des recensements
SAREF	Système d'analyse des relations emploi-formation
SAS	Logiciel de statistique
SBF	Société des bourses françaises
SCEES	Service central des Enquêtes et Études statistiques (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
SCN	Système de comptes nationaux des Nations unies
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement général de l'eau
SDESE	Sous-direction des Études statistiques (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
SDISC	Sous-direction de l'information statistique sur la construction (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
SDSA	Service départemental de Statistiques agricoles
SDSED	Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation (ministère de la Justice)
SDT	Suivi des déplacements touristiques (panel)
SEBC	Système européen de banques centrales
SEC	Système européen de comptes nationaux
SECODIP	Société d'études de la consommation, distribution et publicité
SEDDL	Système d'étude et de diffusion de données locales
SES	Service économique et statistique (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
SESAM	Système électronique de saisie de l'assurance maladie
SESAME	Système élargi de support à l'analyse d'entreprise
SESI	Service des Statistiques, des Études et des Systèmes d'Information (ministère de l'Emploi et de la Solidarité) (voir DREES)
SESOF	Service d'études et statistiques des opérations financières (Banque de France)
SESPROS	Système européen de statistiques de protection sociale
SESSI	Service des Études et des Statistiques industrielles (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
SETL	Service des Statistiques, des Études et des Techniques locales (ministère de l'Intérieur)
SETRA	Service d'études techniques des routes et autoroutes
SGCB	Secrétariat général de la commission bancaire (Banque de France)
SIASP	Système d'information sur les agents du secteur public
SICLONE	Système informatique de la construction de logements et de locaux neufs
SIE	Système d'information sur l'environnement
SIE	Système intermédiaire d'entreprise
SIG	Système d'information géographique
SINE	Système d'information sur les nouvelles entreprises (enquête)
SIRE	Banque de données d'EUROSTAT
SIREN	Numéro SIRENE à 9 chiffres, niveau entreprise
SIRENE	Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements
SIRET	Numéro SIRENE à 14 chiffres, niveau établissement
SISA	Système d'information statistique administrative

SISAL	Système d'information des salariés (MSA)
SISE	Système d'information sur le suivi des étudiants
SITADEL	Système d'information sur la construction neuve
SITRA(M)	Système d'information sur les transports (de marchandises) (base de données)
SIVOM	Syndicat intercommunal à vocations multiples
SJTI	Service juridique et technique de l'Information et de la Communication (Premier ministre)
SLIM (INTRASTAT)	Simpler Legislation for Internal Market (règlement communautaire pour l'échange des produits)
SMIC	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
SMTC	Syndicat mixte des transports en commun
SNCF	Société nationale des chemins de fer français
SNCU	Syndicat national du chauffage urbain
SNIR	Système national interrégimes (professions de santé)
SOFRES	Société française d'enquêtes par sondage
SPC	Stocks, produits et charges (enquête)
SRAE	Service de la Recherche et des Affaires économiques (ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement)
SSE	Système statistique européen
SSM	Services statistiques des ministères
SSP	Système statistique public
SUMER	Surveillance médicale des risques (enquête)
SUSE	Système unifié des statistiques d'entreprise
SYSGEO	Système géographique (base de données)

T

TDFC	Transfert de données fiscales et comptables
TDS	Transfert de données sociales
TERUTI	Enquête sur l'utilisation du territoire (SCEES)
TH	Taxe d'habitation
TOF	Tableau d'opérations financières (comptes nationaux)
TOM	Territoire d'outre-mer
TOTTO	Techniques et organisation du travail des travailleurs occupés (enquête)
TPE	Très petites entreprises
TRACE	Trajet d'accès à l'emploi (programme)
TRM	Transports routiers de marchandises (enquête)
TRV	Transports en commun de voyageurs
TVA	Taxe à la valeur ajoutée

U

UE	Union européenne
UEM	Union économique et monétaire
UNAF	Union nationale des associations familiales
UNEDIC	Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFOHLM	Union nationale des fédérations d'organismes d'habitation à loyers modérés
UNIOPSS	Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
URSSAF	Union pour le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale et d'allocations familiales
UTP	Union des transports publics

V

VASP	Véhicules automoteurs spécialisés
VNF	Voies navigables de France
VQS	Vie quotidienne et santé (enquête)

Z

ZPIU	Zones de peuplement industriel et urbain
------	------------------------------------------

Collection des rapports du CNIS

Rapports parus en 1999

- n° 51 - Moyen terme 1999-2003 - Actes des travaux du CNIS sur le programme statistique à moyen terme - avril
- n° 50 - Rapport d'activité 1998 - tome 2 (les comités du CNIS) - mars
- n° 49 - Rapport d'activité 1998 - tome 1 (rapport général) - mars
- n° 48 - Avis sur le programme statistique à moyen terme 1999-2003 et sur sa première année d'exécution - janvier
- n° 47 - Actes de la Rencontre « L'avenir de la diffusion de l'information statistique » - janvier

Rapports parus en 1998

- n° 46 - Impact du passage à l'UEM sur les indicateurs monétaires et financiers et les comptes nationaux - par P. JAILLET, F. LEQUILLER, M-A BAHUCHET, A. MOUROUGANE - décembre
- n° 45 - Impact de l'introduction de l'euro sur les statistiques de la sphère réelle par J-P. GRANDJEAN, M-F. RIVET, V. HECQUET - décembre
- n° 44 - Les Associations régies par la loi de 1901 par G. NEYRET, JM. NIVLET, D. RAULT - décembre
- n° 43 - Rapprochement des enquêtes de branches et des enquêtes annuelles d'entreprises par C. SANTA-CROCE et M. BOEDA - juin
- n° 42 - Pauvreté, précarité, exclusion par G. DESPLANQUES, G. NEYRET, A. LOPEZ, N. ROTH - mars
- n° 41 - Rapport d'activité 1997 - tome 2 (les Comités du CNIS) - février
- n° 40 - Rapport d'activité 1997 - tome 1 (rapport général) - février
- n° 39 - Les statistiques de l'assurance par P. ROUX, O. FLICHE, P. PONCET - janvier

Rapports parus en 1997

- n° 38 - Les aspects statistiques et méthodologiques relatifs aux marchés de produits dérivés par J. PECHA, F. CHAMPARNAUD et P. HASS - septembre
- n° 37 - Avis sur les programmes statistiques pour 1998 - juillet
- n° 36 - Actes de la Rencontre du CNIS "L'information statistique et son public" - juillet
- n° 35 - Handicap et dépendance par M-T. JOIN-LAMBERT, C. BOREL, A. DEVEAU, P. RISSELIN - juillet
- n° 34 - Rapport d'activité 1996 - tome 2 (les Comités du CNIS) - février
- n° 33 - Rapport d'activité 1996 - tome 1 (rapport général) - février
- n° 32 - Le dispositif statistique sur les trois fonctions publiques par G. NEYRET et J-F. PONSOT - janvier

Rapports parus en 1996

- n° 31 - Les opérations financières des entreprises par B. ENFRUN, P. PONCET - octobre
- n° 30 - Avis sur les programmes statistiques pour 1997 - juillet
- n° 29 - Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement - mars
- n° 28 - Rapport d'activité 1995 - tome 2 (les comités du CNIS) - février
- n° 27 - Rapport d'activité 1995 - tome 1 (rapport général) - février

Rapports parus en 1995

- n° 26 - Étude sur la rationalisation du dispositif statistique public par A. MOTHE, J. ALLAIN - décembre
- n° 25 - Avis sur les programmes statistiques pour 1996 - juillet
- n° 24 - Prélèvements fiscaux et sociaux (tome 2) par B. PLAGNET, P. CONCIALDI - mai
- n° 23 - Statistiques sur le logement par P. KOEPP, P. CORVAISIER - mai
- n° 22 - Actes du séminaire du 17 janvier 1995 sur la mesure des critères de convergence - mars
- n° 21 - Le suivi des retraites par P. L'HARDY - février
- n° 20 - Rapport d'activité 1994 - tome 2 (les comités du CNIS) - février
- n° 19 - Rapport d'activité 1994 - tome 1 (rapport général) - février

Rapports parus en 1994

- n° 18 - Calcul des critères de convergence (Traité de Maastricht) par J-P. PATAT, P. DOMERGUE, C. PFISTER - décembre
- n° 17 - Avis sur les programmes statistiques pour 1995 - juillet
- n° 16 - Moyen terme 1994-1998 (programmes statistiques) - février

Rapports parus en 1993

- n° 15 - Nomenclature des spécialités de formation - décembre
- n° 14 - Simplification des enquêtes auprès des entreprises - août
- n° 13 - Avis sur les programmes statistiques 1994-1998 - juillet
- n° 12 - Cumul emploi-retraite, par P. L'HARDY - mars
- n° 11 - Rapport d'activité 1992 - février
- n° 10 - Ville et statistique (actes d'une journée d'étude du CNIS) - février

Rapports parus en 1992

- n° 9 - Prélèvements fiscaux et sociaux (tome1), par B. PLAGNET, P. CONCIALDI - décembre
- n 8 - La diffusion du recensement de 1990 : contraintes et enjeux, par M. CASTELLAN - décembre
- n° 7 - Indices boursiers par D. DAVYDOFF, D. SZPIRO, P. HAZART, J. JOUNEAU - novembre
- n° 6 - Avis sur les programmes statistiques pour 1993 - juillet
- n° 5 - Rapport d'activité 1991 - février
- n° 4 - Dichotomie entre sphère réelle et sphère financière, par J. PECHA, J. BOURNAY - février

Rapports parus en 1991

- n° 3 - Avis sur les programmes statistiques pour 1992 - juillet
- n° 2 - Europe et information statistique par M. MAILLET, A. MOTHE, A. BENEDETTI - avril
- n° 1 - Accidents de la vie courante par B. GARROS, O. CHOQUET, N. MOUREIX - janvier